

**CONTRAT DE PROJET
2016 - 2020**

LIVRE 1



**PARTIE COMMUNE
CENTRE SOCIAL
ET
RESIDENCE HABITAT JEUNES**

Prologue

Notre association devait rendre compte de son bilan et de ses perspectives en 2015, au mois de mai, lors d'une commission territoriale de la Caisse d'Allocations Familiales afin de renouveler son contrat de projet. Peu de temps avant la date prévue pour la commission, la présidente du Local a proposé d'ajourner cette commission, suite à une discussion avec notre conseillère technique, Julie Fabien, le directeur Christian Nicole, étant en arrêt de travail. Cette situation, complètement inédite pour notre association, était le résultat d'une difficulté liée à notre gouvernance.

Le tandem Présidente-Directeur fonctionnait très bien depuis plus de sept ans et, peut-être, au fil du temps, les ajustements nécessaires liés à toute organisation humaine, étaient sans doute laissés de côté ou, tout au moins, n'étaient pas abordés de façon libre et ouverte. La recherche du consensus systématique cachait parfois des divergences larvées. Au printemps dernier, la situation s'est crispée pour arriver, en fin de saison dernière à une quasi-absence de communication entre l'équipe élue et l'équipe salariée du bureau. Cette situation compliquée a entraîné une volonté du bureau de retravailler la gouvernance associative et, pour le directeur, une volonté d'être plus attentif à la communication entre bénévoles et salariés, à la prise en compte des attentes des bénévoles et, d'une façon plus générale, à leur place dans l'association.

Un nouveau bureau a été élu en juin 2015, composé d'une majorité de bénévoles déjà élus l'année précédente. Le poste de présidente a changé, madame Béatrice Fuster-Kleiss ayant été élue et madame Marie-Christine Texier, ancienne présidente ayant démissionné de ses fonctions d'administratrice.

Cette saison, les modes de travail et de relation entre le bureau et l'équipe de direction ont beaucoup évolué. De nombreux groupes de travail « mixtes » (élus bénévoles et salariés) ont été mis en place pour retravailler un certain nombre de documents qui n'avaient pas été revisités depuis longtemps, tels que, les statuts de l'association, les mandats et les délégations, les règlements intérieurs (associatif et salariés).

Le travail des commissions a été précisé, des référents élus ont été désignés et leur rôle a été défini ainsi que celui des référents salariés. De nouveaux moyens permettant aux élus de prendre connaissance des comptes rendus de réunions auxquelles ils n'ont pas pu participer ont été mis en œuvre par le biais d'Internet et de dossiers partagés, de calendriers, accessibles à tous et à tout moment.

Des réunions de l'équipe d'élus bénévoles, où les membres du bureau se rencontrent, sans la présence des salariés, alternent avec la tenue de réunions de bureau plus classiques, en présence des membres salariés de la direction. Une rencontre hebdomadaire entre la présidente et le directeur est organisée, permettant de prioriser les sujets à traiter, d'anticiper les éventuelles difficultés, d'échanger sur les projets et la vie de l'association, d'animer conjointement la gouvernance.

La volonté des élus du bureau de s'investir de façon importante dans les orientations et les actions du Local est une caractéristique forte de cette nouvelle saison. La tenue de débats ouverts qui poussent à expliquer les choses, à interroger l'histoire, à reposer les objectifs, à interroger de nouveaux points de vue est fréquente et les discussions animées. Une volonté forte de comprendre les enjeux pour pouvoir les présenter et les défendre ensuite anime les administrateurs.

L'équipe salariée a dû s'adapter à ce fonctionnement différent et, les premières semaines, des freins pouvaient apparaître qui, au fil des mois, disparaissent. La volonté clairement affichée aujourd'hui est le fait de pouvoir faire de l'équipe d'élus bénévoles et de l'équipe salariée, un collectif avec des responsabilités différentes et complémentaires, identifiées au service d'un même projet en direction des habitants et les effets commencent à apparaître sur nos dernières actions.

La saison 2015/2016 a été fortement marquée par l'ouverture de la nouvelle Résidence Habitat Jeunes gérée par Le Local : l'Amar'HAJ, située sur le quartier de Poitiers-ouest et pour laquelle nous avons reçu l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales en début d'année 2016. Cette ouverture a nécessité de repenser l'organigramme de l'association pour permettre aux deux activités, centre socioculturel et habitat jeunes, de continuer de remplir leurs missions propres et de se développer autour des nouveaux besoins et attentes des habitants. Cette réorganisation a aussi pour objet d'améliorer la lisibilité des responsabilités exercées par tel ou tel salarié, particulièrement autour du pilotage de la structure. Ce nouvel organigramme salarié, construit avec des membres volontaires du bureau, est présent dans le chapitre « organisation et ressources humaines ».

Méthode de révision du contrat de projet

Le document que nous avons fait parvenir à la CAF en 2015 reste le projet que nous souhaitons faire agréer pour les quatre années à venir. Par contre, il nous a semblé important de lui adjoindre des compléments portant sur l'année 2015, en particulier, les tableaux statistiques des actions, les évolutions notables du territoire.

Les nouveaux administrateurs, entrés en juin 2015, ont pu prendre connaissance du contrat de projet que nous avons élaboré collectivement, comme expliqué dans la partie « méthodologie de mise en œuvre du contrat de projet ». Ils ont également pu faire des remarques qui ont amené de nouvelles pistes de travail. Par exemple, le choix collectif de faire apparaître le développement durable comme transversal à l'ensemble des autres missions, et non plus comme un secteur à part entière, a été remis en cause par de nouveaux bénévoles élus ; nous avons donc pris la décision d'avoir un regard particulier sur les actions de développement durable sur la durée du contrat de projet, afin de décider ensuite comment nous envisagerons cette fonction. De plus, nous avons donné à un salarié la responsabilité de ces actions.

Les bénévoles sont donc complètement investis dans ce nouveau contrat de projet et souhaitent participer activement à sa conduite et à son développement.

Guide de lecture

Pour faciliter la lecture des personnes ayant déjà reçu le document en 2015, nous avons choisi de repérer les éléments nouveaux avec **une police de couleur bordeaux sur un fond de couleur saumon**. Pour certaines pages totalement revues, nous avons modifié **la couleur et le fond du titre de la page**.

Sommaire

Introduction	1
I. Quelques chiffres clés	2
II. Le projet associatif du Local	2
III. Le projet Familles	5
IV. Méthodologie de mise en œuvre du contrat de projet	7
Organisation et Ressources humaines	9
I. Organigramme professionnel	9
II. Le pôle socioculturel	10
III. Le pôle social Europe	16
IV. Le pôle général	18
Diagnostic socio spatial et enjeux territoriaux du territoire de l'Association le Local	23
Introduction	23
I. La structure de la population	24
II. Habitats et habitants : quelles appropriations du territoire pour les habitants ?	35
III. La précarité : un territoire hétérogène avec des particularités	42
IV. Les structures scolaires du territoire : les écoles publiques et privées	55
V. Le Local également ouvert sur l'extérieur de son territoire	59
VI. Actualisation des données obtenues en 2015	63
Bilan financier de la période 2011 à 2015	69
I. Bilan de 2011 à 2014	69
II. Bilan de l'exercice financier 2015	72
Synthèse des enquêtes et des entretiens	76
I. Synthèse des enquêtes adhérents	76
II. Synthèse des enquêtes habitants	78
III. Les partenaires du Local	81
IV. Partenaires de la Résidence Habitat Jeunes	83
V. Enquêtes auprès des partenaires	84
VI. Synthèse des groupes de parole	86

Synthèse de l'évaluation des objectifs par mission	87
Rappel de la méthode	87
Rappel du plan d'action 2011/2015	88
Stratégie.....	159
Les valeurs.....	161
Les missions	162
Plan d'action 2015 / 2019	164
I. L'ouverture aux bénévoles du Local de plusieurs secteurs ou actions	164
II. L'ouverture des activités multimédia au plus grand nombre	164
L'évaluation des actions 2015 / 2019.....	165
Eléments financiers 2015 / 2019.....	166
III. Les budgets prévisionnels de 2015 à 2018	167
Annexes	181
I. Sommaire détaillé	181
II. Enquêtes et interviews	186

Introduction

Quelques repères historiques :

- Le Local est une association créée en 1948 par de jeunes éclaireurs. Il s'agissait, à l'origine, d'un projet de jeunesse mené par quelques personnes désireuses de mettre en place des activités, des sorties et des séjours en direction des enfants et des adolescents. Ces activités étaient menées dans d'anciens baraquements de résistants situés sur les rives du Clain, Promenade des Cours.
- En 1965, la ville de Poitiers, en accord avec l'Association, propose le déménagement sur le site actuel : 16 rue Saint-Pierre le Puellier. Ce déménagement avait deux objectifs : proposer à l'Association des locaux plus en rapport avec leur activité, mais également la mise en place d'un Foyer de Jeunes Travailleurs nécessaire pour répondre aux nombreuses demandes de jeunes issus des campagnes qui venaient travailler sur Poitiers et qui ne trouvaient pas de logement sur place. Un restaurant associatif est également créé accueillant chaque jour les jeunes résidents ainsi que de très nombreux travailleurs de Poitiers centre-ville.
- À cette époque, l'Association, affiliée à la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture, a développé de façon importante les pratiques amateurs notamment artistiques. Même si le projet ainsi que les affiliations ont largement évolué depuis cette époque, ces activités perdurent encore aujourd'hui et près de 500 adhérents fréquentent le local pour y exercer une pratique amateur.
- Entre 1965 et 1978 environ, Le Local était la seule « Maison de Quartier » de Poitiers. Ceci a influé largement et pendant de nombreuses années sur les projets du Local et notamment sur la territorialisation de ses projets. Un certain nombre d'actions mises en place avaient pour rayonnement Poitiers voir Grand Poitiers : pour mémoire l'auto-école associative créée en 2001 avait cette vocation. Aujourd'hui, l'Association a trouvé sa place dans le quartier grâce à la volonté du Conseil d'Administration et à la mise en place de nouvelles actions telles que l'épicerie solidaire et la friperie qui ont permis de trouver un véritable ancrage sur le territoire et d'intégrer de nombreux bénévoles.
- Le bâtiment a bénéficié de nombreuses transformations en 1995 lors de la réhabilitation du Foyer de Jeunes Travailleurs, ce qui a permis la restructuration complète des locaux. À cette occasion, les 65 chambres ont été transformées en 37 studios équipés d'une cuisine et de sanitaires complets. Les bureaux administratifs tels que nous les connaissons ont été créés et l'espace bar-galerie a été entièrement transformé. Cette réhabilitation en studios, l'arrivée de la restauration rapide sur le centre-ville de Poitiers et la problématique du stationnement rue Saint Pierre Le Puellier ont eu un impact fort sur la gestion du restaurant associatif qui a dû fermer ses portes en 1998. Cette fermeture a pesé lourdement sur les comptes de l'Association qui a financé entièrement sur fonds propres les licenciements occasionnés ; encore aujourd'hui, les fonds propres de l'Association en portent les stigmates et, même si l'Association paraît solide financièrement, la gestion reste un des enjeux majeurs. D'autre part, le fait de réduire le nombre de places du Foyer de Jeunes Travailleurs de 65 places 37 logements a également pesé sur les comptes de l'Association. En effet, les moyennes nationales nous le rappellent, un nombre minimum de 50 logements est nécessaire à l'équilibre financier d'une Résidence.
- Après avoir utilisé de nombreuses années l'école Pasteur pour l'Accueil de Loisirs Maternel et Primaire, en 2002, la ville de Poitiers met à disposition de l'Association un local situé 14 place Henri Barbusse (forum Rivaud) afin d'y créer l'actuel Accueil de Loisirs Maternel ainsi qu'un étage de l'école Coligny-Cornet située à l'extérieur des frontières du territoire du centre-ville matérialisé par le Clain à cet endroit. Nous verrons plus loin (diagnostic de territoire et sociologie des adhérents du local) que ce choix n'est pas neutre.
- Au cours de ces années, le secteur famille s'est largement transformé pour devenir un secteur transversal à l'ensemble des activités du local.

Le Local aujourd'hui :

Lors de la mise en place du dernier contrat de projet 2011 - 2015, il nous a semblé plus lisible et plus pertinent, par rapport à notre projet, de mettre en avant notre action par le biais des missions plutôt que

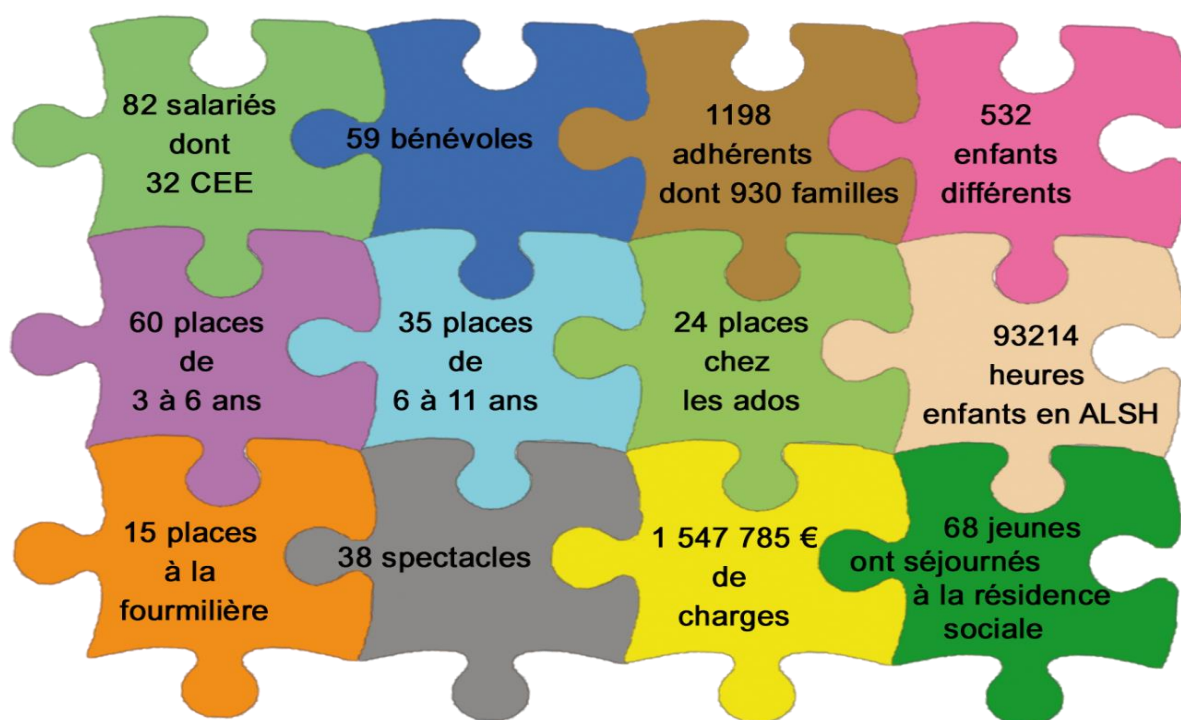
sous l'angle des secteurs. Cette présentation permet de mieux prendre en compte la diversité de nos actions, la particularité de notre Maison de Quartier (avec la présence de la Résidence Habitat Jeunes) ainsi que la notion de passage d'une action à l'autre si chère à l'Association.

Ces six missions sont : la solidarité, la sociabilité, l'intergénérationnel, la citoyenneté, l'économie, le développement durable.

2015 est une année importante pour Le Local, en effet, cette année, nous ouvrons une nouvelle Résidence Habitat Jeunes sur le quartier de Poitiers Ouest. Ce projet, en gestation depuis quatre ans, a demandé un investissement important en terme d'ingénierie. Il nous a fallu retravailler la fonction de pilotage de l'ensemble de la Maison de Quartier. Nous sommes aujourd'hui prêts à assurer la gestion de cet établissement tout en préservant les fonctions actuelles du centre social. Ce projet va nous permettre également de nous rapprocher d'un autre centre de Poitiers, celui de la Blaiserie qui est le centre de référence du quartier d'implantation de la nouvelle Résidence. Des discussions sont déjà en cours sur l'apport de chacun à la fonction socioéducative. Un contrat de projet spécifique à cette nouvelle Résidence sera proposé dans les prochains mois.

I. Quelques chiffres clés

Le Local en 2014 :



II. Le projet associatif du Local

L'Association doit être aujourd'hui un facteur de cohésion sociale. C'est un espace qui doit permettre le brassage des expériences, la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

Elle est aussi, dans le courant de l'éducation populaire, un lieu de réflexion et de création qui permet de faire émerger des solutions nouvelles pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés. Ainsi, des valeurs telles que la laïcité, l'éducation du plus grand nombre, la transmission et l'échange de savoirs ou d'expériences, le respect d'autrui sont des éléments clés de notre projet et doivent permettre de définir et de guider notre action.

L'Association est enfin, aujourd'hui, un lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté et de lutte contre toutes les formes d'exclusion dans un espace démocratique vivant.

Dans ce cadre global, les missions que se donne l'Association Le Local sont les suivantes :

1. Le Local : Lieu de culture et de loisirs

L'Association doit être un espace de rencontres et d'échanges multiples permettant :

- Une meilleure connaissance de soi et de l'autre, une approche de toutes les formes de culture pour tous les types de public, une découverte de pratiques nouvelles, des apprentissages individuels ou collectifs.

Tous les types de support d'activités pourront être utilisés :

- Spectacles, expositions, rencontres avec des artistes professionnels ou amateurs, ateliers de pratiques amateurs, rencontres / débats / discussions, accueil et travail partenarial avec des associations,...

2. Le Local : Lieu de citoyenneté

L'Association doit être un lieu de vie favorisant l'apprentissage et la pratique de citoyenneté par :

- L'expression individuelle ou collective, la participation du plus grand nombre à chaque niveau décisionnel, le respect mutuel, la prise de responsabilité à chaque niveau, l'aide et le soutien aux projets individuels ou collectifs.
- La citoyenneté acquise en droit, n'existe réellement que dans une pratique permanente donnant à chacun, la possibilité réelle d'adhérer et de participer à la vie de la cité sous quelque forme que ce soit. C'est la possibilité de l'exercice des droits et des devoirs de chaque individu, dans le respect des règles définies par l'ensemble, qui permettra de vivre au quotidien cette citoyenneté.
- La participation des usagers ou adhérents peut avoir des formes multiples (participation à une activité, à une commission, à un spectacle, au Conseil d'Administration, au Bureau) où chacun en fonction de ses possibilités, ses envies ou ses disponibilités, pourra s'investir en ayant le souci de participer à un projet commun. Cependant, la notion de participation doit être élargie de manière plus globale à la possibilité donnée à tous de s'investir dans la vie sociale.

C'est l'organisation de l'ensemble des activités, des instances associatives, des instances partenariales et l'attitude de chaque individu dans le cadre des règles de fonctionnement définies qui concourront à la mise en œuvre de cet objectif.

3. Le Local : Lieu de service

L'Association doit être un lieu accessible à tous où l'on est à l'écoute de chaque adhérent, utilisateur, usager et où chacun peut trouver :

- Un accueil, des informations, des activités, des services, une aide, une entraide,
... Qui répondent à ses attentes.

En fonction de la diversité du public accueilli (adhérents ou non, particuliers ou associations, jeunes enfants, adolescents, adultes, scolaires, jeunes en formation, salariés, sans emploi, etc.), les services proposés doivent être adaptés, tant en terme de type d'accueil proposé que des tranches horaires d'ouverture de l'équipement.

4. Le Local : au cœur d'un réseau de partenaires

L'action du Local ne peut et ne doit pas être solitaire. Elle s'inscrit obligatoirement dans un réseau de partenaires, d'institutions avec qui nous nous devons de travailler au quotidien. Ce réseau se situe au niveau des quartiers du centre-ville et de l'ensemble de la commune. Son développement est de la responsabilité de tous les acteurs de l'Association (élus, professionnels, adhérents, etc.).

C'est l'échange, la rencontre, la confrontation avec les différents partenaires qui enrichiront et feront évoluer notre projet permettant ainsi au Local de continuer à développer son image et son originalité sur la ville et à chaque individu de trouver son mode d'adhésion propre au projet de l'Association.

Des partenaires privilégiés sont les fédérations d'Education Populaire auxquelles l'Association décide de s'affilier. L'affiliation est un acte politique au sens où elle reconnaît des convergences fortes entre le projet développé par l'Association et le projet de la Fédération. La mise en pratique d'un partenariat avec une fédération doit être de trois ordres :

- La constitution et la participation à un réseau, chaque partenaire étant responsable de la mise en vie de ce réseau.
- L'apport d'aides techniques ou pratiques sur certains dossiers ou projets.
- L'interrogation ou l'apport sur des débats de fond en élargissant ainsi la pratique et le niveau de réflexion de l'Association.

5. Un projet global d'action sociale

Le projet global d'action sociale doit se construire en ayant comme objet principal les usagers. Il s'agit de s'adresser à l'ensemble de la population. Notre projet d'action vise au brassage des populations (milieu socioculturel ou inter âge) et à l'accompagnement des projets et des personnes en portant une attention particulière aux publics les plus démunis, les plus défavorisés socialement, culturellement ou économiquement.

a) Un projet d'animation globale

En transversalité sur l'ensemble des secteurs, l'attention portée sur le public doit être issue d'un projet d'animation global ayant pour objectif de développer une politique du temps libre en mettant en avant les quatre objectifs suivants :

- Fonction d'animation et d'animation locale,
- Lieu de coordination et de concertation contribuant au développement social,
- Soutien à la participation des habitants à la vie sociale,
- Offre de services utiles à la population

b) Un lieu d'informations, un lieu ressources

Le Local doit être un des lieux sur la ville où chacun va pouvoir trouver des informations en matière de vie quotidienne ou de services de toute nature. Cela implique un développement des partenariats, une mise en commun des informations et un travail en réseau avec tous les partenaires concernés.

c) Une politique de tarifs adaptés

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès aux activités et aux services, il nous faut prendre en compte les ressources familiales dans les barèmes de participations financières. L'application des quotients familiaux sur l'ensemble des activités doit donc être mise en place le plus rapidement possible.

6. Un projet favorisant la participation

Notre objectif est de développer une politique d'animation éducative, culturelle et sociale, ouverte à l'ensemble de la population.

A travers l'ensemble des projets ou actions menés par Le Local, nous devons nous positionner comme l'un des acteurs du développement local de la ville.

En développant cet objectif de manière transversale sur l'ensemble des secteurs, nous affirmerons la cohérence de notre projet global et, entre demande sociale et missions émanant d'institutions, nous positionnerons Le Local dans une démarche participative, recherchant et permettant à chacun, adhérent, usager, habitant du quartier, dans un lieu ouvert, de s'exprimer et d'être associé à la vie et au développement du projet associatif.

III. Le projet Familles

Le projet Familles fait partie intégrante du projet du centre socioculturel. Il s'inscrit dans une démarche transversale au projet associatif. Il s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des enfants, des parents et des grands-parents. Il permet de concrétiser des demandes individuelles et/ou des problématiques ciblées en actions collectives.

Le projet du Local est coordonné par le référent familles et animé par une équipe d'animateurs. Les objectifs visés par ce projet sont :

Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale, aux relations et solidarités interfamiliales

- Favoriser l'implication des familles ou des personnes seules en partant de leurs envies, en mettant en valeur leurs savoirs et leurs compétences,
- Faire des sorties un moment privilégié pour les parents et les enfants,
- Permettre à des familles de faire une sortie familiale accessible au plan financier grâce à des tarifs adaptés à leurs ressources,
- Favoriser la mixité sociale,
- Mettre en place des actions liées à la santé,
- Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels,
- Favoriser et développer les liens entre les différents secteurs du Local, notamment les accueils de loisirs, les CLAS, l'épicerie solidaire, l'action culturelle et les actions familles.

Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité au sein du centre socioculturel

- Favoriser l'échange entre les parents et les enfants et, plus généralement, les liens intergénérationnels,
- Consolider les liens parents – enfants,
- Valoriser les connaissances, savoirs et savoir-faire des parents dans la relation parents/enfants,
- Faciliter l'accès aux droits et à l'information des familles.

1. Pilotage et modalités de mise en œuvre

Le projet Familles vise à répondre aux problématiques familiales et à soutenir les parents dans leurs rôles éducatifs.

Les actions familles du Local, bien que spécifiques à une tranche d'âge ou à une problématique particulière, participent à décloisonner les publics et à générer de la transversalité, par exemple, les ateliers cuisine, les ateliers parents/enfants, les actions autour du jardin. Cette transversalité permet au référent d'avoir une vision globale des besoins et des attentes des habitants du territoire et aux familles de mieux identifier les actions mises en place par Le Local.

2. Les axes de travail

Le projet Famille se décline principalement en trois axes de travail : la coordination, l'animation et le partenariat.

a) La coordination du projet Familles et Intergénérationnel

La coordination du projet Familles permet de garantir la cohérence avec le projet associatif du Local, mais aussi avec les différents partenaires qui œuvrent sur la dynamique famille. La coordination vise à atteindre les objectifs suivants :

- Développer des temps d'échange et de partage entre les professionnels et bénévoles des accueils de loisirs, des CLAS, de l'épicerie solidaire et des actions familles,

- Assurer la cohérence entre le projet Familles et le projet associatif du Local,
- Participer aux réseaux de partenaires intervenants dans le champ de la famille et de la parentalité.
- Accompagner l'équipe de professionnels et de bénévoles intervenant dans le projet Familles.

b) L'animation du projet Familles et Intergénérationnel

Ce secteur doit tout particulièrement travailler l'implication et la participation des habitants, les contenus culturels et éducatifs. Il s'agit de développer des actions spécifiques, autour de projets réguliers tels que l'organisation d'activités culturelles et de loisirs, de moments conviviaux, de soirées, d'ateliers familiaux. Accompagner les initiatives familiales autour de fêtes, repas, spectacles ou sorties et prendre en compte les propositions des adhérents et usagers, leur implication dans la mise en place des actions.

Ce secteur est un support au développement de partenariats multiples favorisant les engagements bénévoles et militants. Concrètement, pour les familles, cela se manifestera par le temps d'accueil, de rencontre et de reconnaissance des familles, en particulier pour les publics les plus vulnérables, car leur engagement est souvent difficile. Pour cela l'équipe doit aller vers les familles, diversifier les formes, les espaces de communication et d'échanges. Les actions support peuvent être : des sorties familles, des séjours familles, des ateliers cuisine, parents/enfants, conférences/débats. Ces temps peuvent s'appuyer sur des rencontres formelles ou informelles, par le biais d'autres activités comme les accueils de loisirs, l'épicerie solidaire, les pratiques amateurs.

En synthèse, l'animation vise à :

- Animer des temps d'activités avec les familles dans une démarche participative,
- Développer des actions de soutien à la fonction parentale,
- Développer la mise en place de projets collectifs.

c) Développer le réseau partenarial

Le référent famille doit travailler avec les différents partenaires qui œuvrent sur le territoire dans le champ de la famille et de la parentalité :

- Participation aux dispositifs existants autour de la famille.
- Concertation avec les acteurs locaux : échanges d'information, montage de projets en commun, orientation des familles selon les problématiques soulevées.

IV. Méthodologie de mise en œuvre du contrat de projet

Prenant en compte les remarques qui ont pu nous être faites lors de la mise en place du dernier contrat de projet nous avons utilisé une méthodologie différente pour réfléchir à notre projet.

Nous avons voulu que tous (professionnels, bénévoles, adhérents) soient acteurs de ce nouveau projet. Cette méthode est tout-à-fait cohérente avec notre pratique quotidienne qui consiste en des allers-retours entre élus bénévoles et équipe de direction. Plusieurs membres importants du bureau de l'Association sont présents plusieurs fois par semaine et nous échangeons très largement sur les problématiques rencontrées et sur les solutions à y apporter. Ce mode de gestion apporte une fluidité très intéressante dans les prises de décision, il donne aussi beaucoup d'intérêt aux réunions de bureau qui prend une véritable place dans la chaîne décisionnelle.

Afin de réaliser une évaluation plus complète et partagée de notre action sur les quatre dernières années, nous avons souhaité mettre en place des questionnaires de satisfaction afin d'interroger les adhérents, mais également les habitants du quartier non adhérents sur l'impact de l'action du Local sur le territoire ainsi que les attentes des habitants sur le quartier lui-même. Nous avons choisi de soumettre ces questionnaires sous forme d'entretiens qui nous semblaient plus conviviaux et plus propices à recueillir des informations pas toujours très faciles à écrire mais pourtant importantes. Au bout de quelques semaines, cette méthode a dû être abandonnée car elle nécessitait des ressources humaines importantes que nous n'avons pas réussi à dégager suffisamment malgré la mobilisation des bénévoles administrateurs et des salariés. Au final, seules les enquêtes aux habitants du centre-ville non adhérents ont été réalisées sous la forme d'entretiens tandis que la plupart des enquêtes auprès des adhérents ont été distribuées puis récupérées avant d'être dépouillées.

Afin de prendre en compte la parole des usagers, nous avons aussi mis en place des groupes de paroles par micro secteurs, animés par des professionnels et des bénévoles. Cette méthode que nous avons déjà utilisée par le passé apporte des informations importantes et pertinentes par le fait que plusieurs personnes, intéressées par le même sujet, par leurs réflexions successives, viennent enrichir notre évaluation.

En parallèle, nous avons organisé un séminaire réunissant l'ensemble des professionnels ainsi que tous les bénévoles disponibles et, durant deux jours et demi. Nous avons travaillé ensemble sur l'évaluation du dernier contrat de projet et sur les perspectives pour les quatre ans à venir.

Dans un premier temps de travail, chacun a pu découvrir, amender, critiquer et compléter le diagnostic de territoire et nous avons construits ensemble les commentaires sur chaque item.

Dans un second temps, les participants se sont emparés des résultats des enquêtes de satisfaction et ainsi ont pu relativiser, conforter leur représentation des attentes des adhérents et l'impact de l'action du Local sur le quartier et ses habitants.

A partir de l'ensemble des fiches actions réalisées sur la période 2011/2015, des groupes mixtes (bénévoles / salariés) ont travaillé sur l'évaluation des six missions et sur les objectifs du plan d'action. Chaque groupe a partagé ses conclusions avec l'ensemble des participants qui ont pu réagir et ainsi finaliser une évaluation partagée des missions et du plan d'action.

Le travail de prospective s'est fait en partant des valeurs que nous avons mis en avant les quatre dernières années et qui ont été débattues pour aller vers la détermination de valeurs qui seraient portées par tous ces prochaines années. Nous nous étions donnés certaines contraintes : de passer de huit à un maximum de quatre valeurs et que celles-ci soient plus accessibles à tous (en particulier les personnes qui n'ont pas participé aux débats : adhérents et lecteurs du document contrat de projet).

A partir des manques, des besoins repérés lors de l'évaluation, nous avons cherché à déterminer quelles étaient les actions (ou groupes d'actions) que nous souhaitions mettre en valeur lors des prochaines années, certaines semblaient évidentes, d'autres ont dû être longuement débattues, certaines même ont nécessité le passage par un vote pour être validées.

En fin de séminaire, nous avons organisé une réunion de Conseil d'Administration spécifique sur le contrat de projet permettant de valider les éléments proposés lors du séminaire. Ce moment de débat a été très enrichissant car tous les bénévoles administrateurs étaient présents ainsi que tous les participants au séminaire (bénévoles comme salariés). Cela a demandé un travail pédagogique important pour

communiquer les propositions, afin que les administrateurs qui n'avaient pas pu participer à l'ensemble du travail puissent intervenir, poser des questions, faire de nouvelles propositions,...

La rédaction de ce contrat de projet a nécessité :

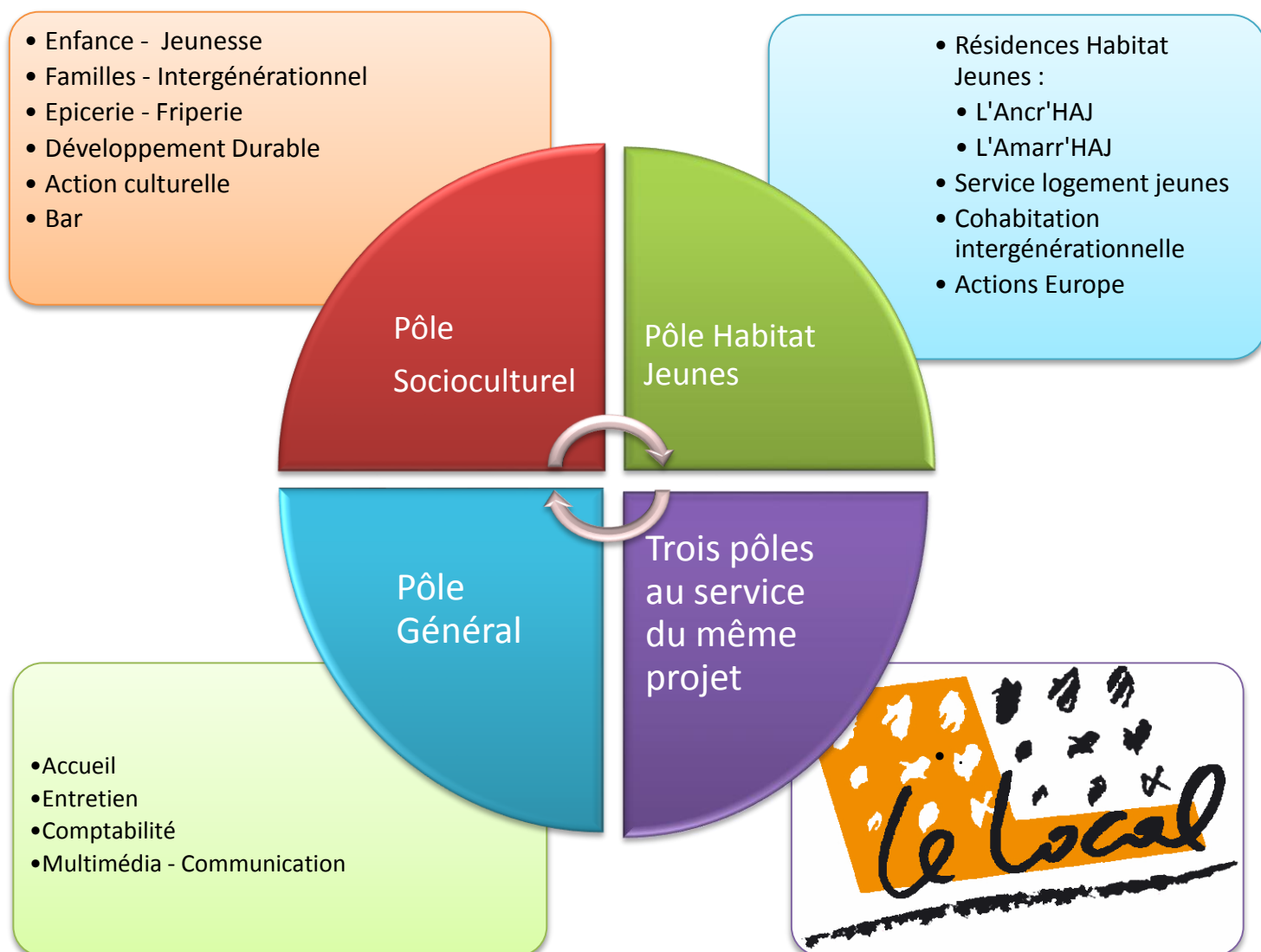
- La participation de 21 bénévoles élus, dont 10 ont participé à l'intégralité du séminaire
- La participation de 26 professionnels
- 7 réunions de groupes de paroles
- 125 enquêtes de satisfaction auprès des adhérents
- 146 enquêtes auprès des partenaires de l'Association (24 réponses)
- 16 entretiens auprès d'habitants du territoire
- Deux mois de travail coordonné par notre concierge (et doctorant en géographie) de diagnostic de territoire partagé avec les services de la ville de Poitiers, de la Caisse d'Allocations Familiales,
- De nombreuses heures de travail de cartographie réalisées par notre animateur multimédia
- Un mois de travail des professionnels de l'accueil pour réaliser la sociologie des adhérents. Ils ont notamment repris l'ensemble des 7 000 familles enregistrées depuis 2011 pour attribuer leur IRIS d'habitation afin d'avoir une image exacte de l'origine des adhérents et de mesurer l'impact de l'arrivée d'un nouvel IRIS (l'IRIS « Quatre Roues, les Dunes ») en 2015.

Pour le livre 2 sur la Résidence Habitat Jeunes, ce sont aussi :

- 28 enquêtes de satisfaction réalisées auprès des jeunes
- Une démarche qualité mise en œuvre au niveau régional
- Une évaluation interne et externe qui a permis de recueillir des éléments d'analyse plus objectifs.

I. Organigramme professionnel

L'Association Le Local est structurée autour de trois pôles et de secteurs agissant à la fois, sur leur domaine de compétence propre lié à la tranche d'âge ou la spécificité des publics, mais aussi transversalement sur des actions spécifiques. L'organisation des ressources humaines est constituée de la façon suivante :



II. Le pôle socioculturel

Le pôle socioculturel est composé de trois secteurs, eux-mêmes subdivisés en sous-secteurs. Placé sous la responsabilité du directeur Christian NICOLE et de Sandrine Collin, Coordinatrice Socioculturel, ce pôle représente la partie « historique » d'un centre socioculturel.

1. Le secteur Enfance Jeunesse

Investir dans le **temps libre des enfants et des jeunes**, c'est reconnaître celui-ci comme un enjeu majeur de l'éducation, donc de notre société.

Le Local, poursuit et améliore **ses offres** de loisirs aux enfants et aux jeunes, afin de leur permettre de **grandir et s'émanciper « ensemble »**. Par ce biais, nous contribuons à la réduction des inégalités, au rééquilibrage des chances et au retissage des liens sociaux.

Les activités proposées sont diversifiées, de proximité et adaptées aux différents publics. La politique tarifaire mise en place permet l'accessibilité à toutes les familles : celle-ci prend en compte les revenus des familles. Depuis 2010, les différents quotients appliqués sont calqués sur ceux de la ville de Poitiers, permettant une plus grande cohérence dans les tarifs. Nos accueils de loisirs collectifs répondent à quatre objectifs opérationnels :

- ② Développer une mission d'éducation permettant à l'enfant et au jeune de vivre au mieux leur temps libre en toute sécurité.
- ② Favoriser la démarche citoyenne des jeunes et des enfants.
- ② Favoriser l'implication des familles dans le fonctionnement des actions de loisirs.
- ② Développer le partenariat avec les acteurs du territoire.

Ouverts toute l'année, les accueils de loisirs proposent aussi des séjours et mini-séjours, des Chantiers-Loisirs avec les ados, des ateliers parents/enfants, des projets passerelle entre les Centre de Loisirs, des stages artistiques en lien avec le secteur Culturel, des évènements culturels avec les acteurs du quartier, des repas familles, etc...

De plus, le **lien avec les parents** est un axe important des projets pédagogiques, et les échanges sur la **parentalité** et avec les actions du **Secteur Famille** sont essentiels en terme de transversalité entre les secteurs, ainsi qu'avec le **Secteur Intergénérationnel**. De même, le lien avec le **Secteur Culturel** est fort (ex : Galerie Tintam'art, ateliers de médiation de l'Espace Galerie, Dimanche en famille, etc...).

Par ailleurs, du fait de l'histoire du quartier et de l'implication de familles sourdes à l'Ecole Paul Blet, nous intégrons dans nos projets pédagogiques des **valeurs d'accueils d'enfants handicapés en milieu ordinaire** dans nos accueils de loisirs.

Capacités d'accueil des Accueils de Loisirs :

	ALM «La Rivoline»	ALM Cornet 5-6 ans	La Fourmilière 8 - 6 ans 12 + 6 ans	ALSH Cornet 6-11 ans	Espace Ados 11-16 ans
Capacité d'accueil 139 places	45	15	20	35	24
	68 enfants de moins de 6 ans				24 Ados
			47 Enfants de 6 / 11 ans		

a) L'Accueil de Loisirs Maternel

L'Accueil de Loisirs Maternel La Rivoline est situé au 14 place Henri Barbusse à Poitiers. Il fonctionne tous les mercredis de l'année et pendant les vacances scolaires. Nous accueillons les enfants âgés de 2 ans ½ à 6 ans.

L'accueil de loisirs peut recevoir 45 enfants, encadrés par une équipe de 7 animateurs. Nous disposons de 3 salles d'activités, une salle de peinture, une régie pour le matériel, une régie alimentaire, une cantine avec cuisine et d'une cour extérieure. Nous avons également accès au gymnase de Rivaud.

Avant chaque période, l'équipe d'animation se réunit et propose un programme d'animation conçu à partir de choix pédagogiques. L'accueil maternel est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation. Il vise à favoriser la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté et à éveiller l'imaginaire, la création.

b) L'Accueil de Loisirs Primaire

L'Accueil de Loisirs Cornet et un Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Il se situe au 97 bis rue Cornet, dans une partie du complexe scolaire Coligny/Cornet, plus exploité à cet effet mais dédié exclusivement à l'accueil des enfants pendant les vacances et les mercredis de l'année scolaire. Les enfants sont présents de 8h le matin, jusqu'à 18h30 le soir.

La structure accueille des enfants âgés de 5 à 11 ans. Plus précisément, nous sommes dans la capacité d'accueillir 15 enfants de moins de 6 ans et 35 enfants de plus de 6 ans. De plus, nous avons aussi la particularité d'accueillir des enfants sourds.

Les équipes d'animation en place proposent des activités éducatives adaptées aux besoins et aux envies des enfants.

c) L'Espace Ados

L'Espace Ados est situé au siège de l'Association, rue Saint Pierre le Puellier. Il est ouvert tous les mercredis après-midi et le soir de 16h à 18h30 en période scolaire et tous les jours, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires pour les jeunes de 11 à 16 ans.

En période scolaire, cet espace est libre d'accès. Deux animateurs diplômés (DEJEPS / BAFA) sont présents pour encadrer et accompagner les jeunes.

En période de vacances scolaires, les jeunes se retrouvent et bâtissent eux-même leur programme d'activité, montent des projets et se voient proposer toutes formes de loisirs : sorties, cinéma, accrobranches... Des projets culturels sont aussi proposés : théâtre, atelier Graff, court-métrage, atelier photo... L'espace multimédia étant aussi à leur disposition. L'ancien atelier photo a été réaménagé pour devenir aujourd'hui le studio de la Web Radio qui diffuse sur le canal 1337 du web.

Quotidiennement, les jeunes peuvent trouver différentes formes de loisirs à l'Espace Ados : table de ping-pong, jeux de société, activités manuelles et culturelles, baby-foot...

d) La Fourmilière

L'accueil de loisirs la Fourmilière est situé au 1^{er} étage du Local. Il fonctionne tous les mercredis de Septembre à Juin, lorsqu'ont lieu des pratiques amateurs au Local.

En effet, l'objectif de la Fourmilière est de permettre l'accès à tous aux pratiques amateurs. Lorsque les parents travaillent, un moyen leur est offert pour permettre à leurs enfants d'exercer une activité culturelle au Local. Ce mode de garde avant et après la pratique amateur, permet à l'enfant de pratiquer différentes activités créatives, artistiques et sportives avec l'accompagnement des animateurs.

La Fourmilière accueille de 12 à 20 enfants chaque mercredi. La Fourmilière est aussi un espace de sociabilité ; les animateurs font du lien avec les familles et avec les professeurs de pratiques amateurs. De plus, des liens sont faits tout au cours de l'année entre les enfants de la Fourmilière et les Tricot-Papoteuses, ou les jeunes de l'Espace Ados sur des moments conviviaux.

2. Le Secteur Famille et Intergénérationnel

Le secteur Familles et Intergénérationnel du Local a été mis en place en 2003 faisant suite au secteur vie sociale / vie associative. Les objectifs du secteur sont :

- Ⓢ de favoriser l'échange, la rencontre, de développer des actions de médiation culturelle,
- Ⓢ de rompre et de prévenir l'isolement,
- Ⓢ de permettre l'implication des bénévoles,
- Ⓢ de favoriser l'accès au droit et à l'information pour les familles, de soutenir les familles dans leur fonction parentale.

Le secteur Familles et Intergénérationnel s'organise autour de trois axes transversaux :

- Ⓢ l'action collective auprès des familles,
- Ⓢ le développement d'actions intergénérationnelles
- Ⓢ l'action auprès des bénéficiaires de l'épicerie solidaire « Le Trait d'Union ».

Le public du secteur est celui du centre-ville, particulièrement les familles en difficulté, familles des centres de loisirs, personnes âgées ou jeunes retraités, étudiants. Nous travaillons de façon ouverte, ce qui permet à chaque habitant de trouver sa place dans nos actions en fonction de ses envies ou de ses besoins.

Le secteur Familles et Intergénérationnel travaille en lien étroit avec le secteur Enfance Jeunesse ce qui permet un développement d'actions cohérentes en prise avec les réalités des familles. Ainsi en favorisant les relations intersecteurs, des actions autour de la parentalité ont émergé avec la collaboration des équipes des accueils de loisirs.

3. Le Secteur Culturel

Le projet culturel du Local vise à être un lieu vivant de formation et de sensibilisation des publics aux différents arts, par des actions de médiation culturelle et par la rencontre directe entre les artistes et les différents publics.

Le projet culturel se décline selon les axes suivants :

- Ⓢ L'aide à la création,
- Ⓢ Les résidences d'artistes et La diffusion,
- Ⓢ Les expositions et animations de l'Espace Galerie,
- Ⓢ Les pratiques amateurs,
- Ⓢ Les actions de partenariat.

Pour mettre en œuvre ce projet, nous utilisons des locaux :

- Ⓢ L'Espace Galerie,
- Ⓢ L'Espace Bar,
- Ⓢ Une salle de spectacle de 187 places, équipée en matériel son et lumière,
- Ⓢ Une salle de danse,
- Ⓢ Un gymnase,
- Ⓢ Une salle pour les arts plastiques et résidences.

La commission Galerie qui associe bénévoles, élus et professionnels est force de propositions pour l'animation de l'Espace Galerie, véritable outil de médiation culturelle.

La volonté politique du Local est l'ouverture au plus grand nombre. Elle définit ses actions culturelles vers un public dépassant les limites de son territoire. La notion de centre-ville est très diffuse et les publics des différents quartiers se déplacent en fonction de l'offre. A l'image de ce qui se passe déjà au Local dans les autres secteurs, nous favorisons l'information à l'échelle de la ville. De fait, tous les publics sont touchés, de 4 à 77 ans et plus, des publics familiaux, des seniors, des étudiants, des adolescents, etc. avec des quotients familiaux très variés.

4. L'épicerie solidaire « Le Trait d'Union »

L'épicerie solidaire « Le Trait d'Union » a vu le jour en Janvier 2010. Elle est le fruit d'un travail de bénévoles accompagnés par des professionnels du Local sur l'aide alimentaire en centre-ville.

L'épicerie solidaire apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans des espaces aménagés en libre-service, elle met à disposition des bénéficiaires des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 10% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des épiceries solidaires.

Elle permet un accompagnement, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et par le partage d'activités communes ; ceci, dans le but de recréer du lien social. Le développement de ces actions se fait principalement par l'accès aux activités du Local notamment sur le secteur famille et le secteur enfance, mais aussi par la création d'ateliers : cuisine, multimédia...

L'épicerie fonctionne grâce à l'implication bénévole de 25/35 personnes accompagnées par des professionnels de la structure notamment le coordinateur social et le référent famille.

136 familles du centre-ville, orientées par des prescripteurs après un calcul de reste à vivre, ont pu bénéficier de ce service en 2014 sur 47 jours d'ouverture.

Les produits vendus proviennent de la banque alimentaire et d'achats réalisés grâce aux financements apportés par l'ANDES (Association Nationale Des Epiceries Solidaires). Le Trait d'Union participe à la coordination des épiceries sur le grand Poitiers.

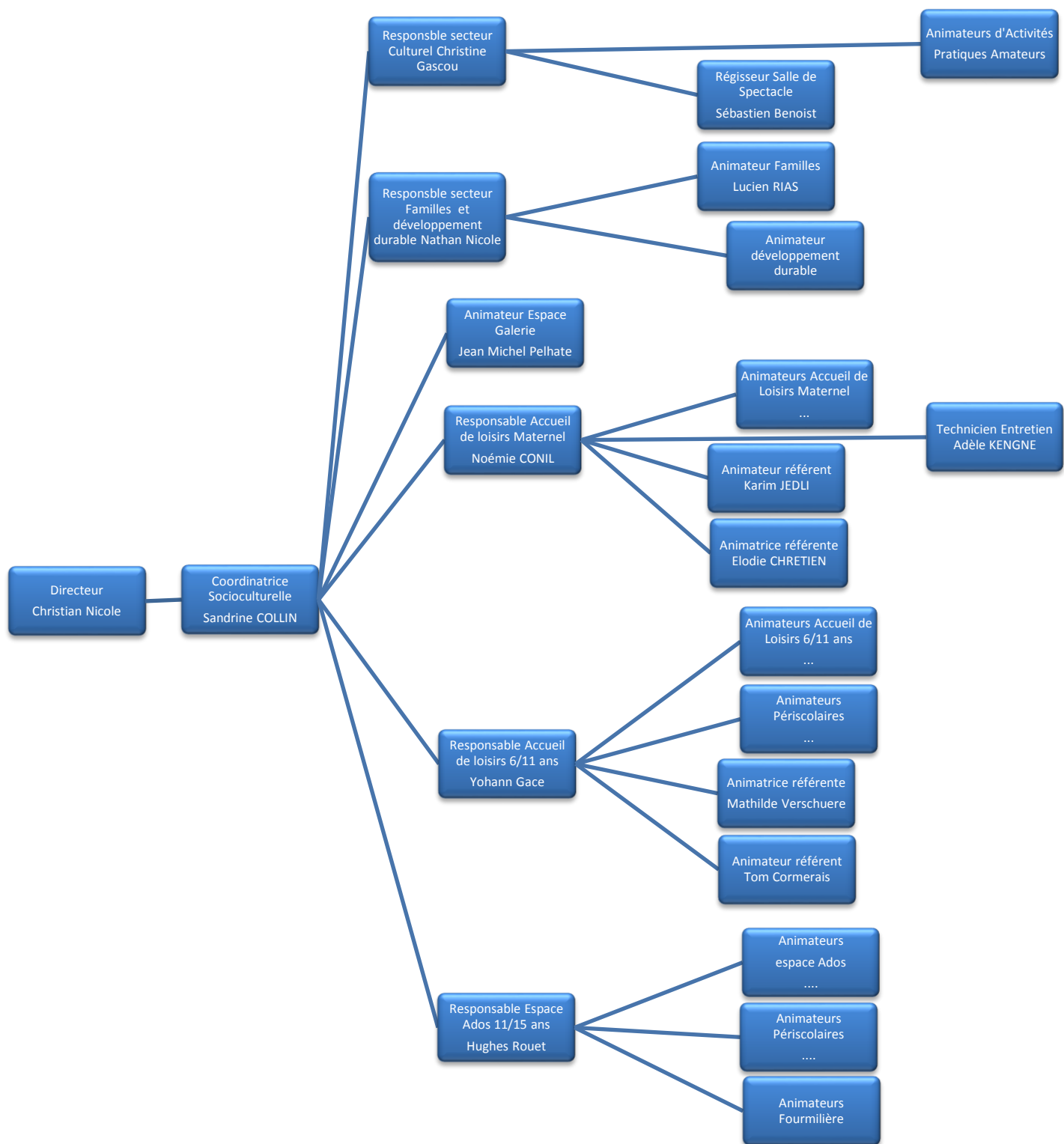
5. Le Friperie « Le Local à Frip' »

Née en 2012, la Friperie est un complément indispensable de l'épicerie dont elle est une des composantes depuis 2014. C'est aussi un élément important de développement durable.

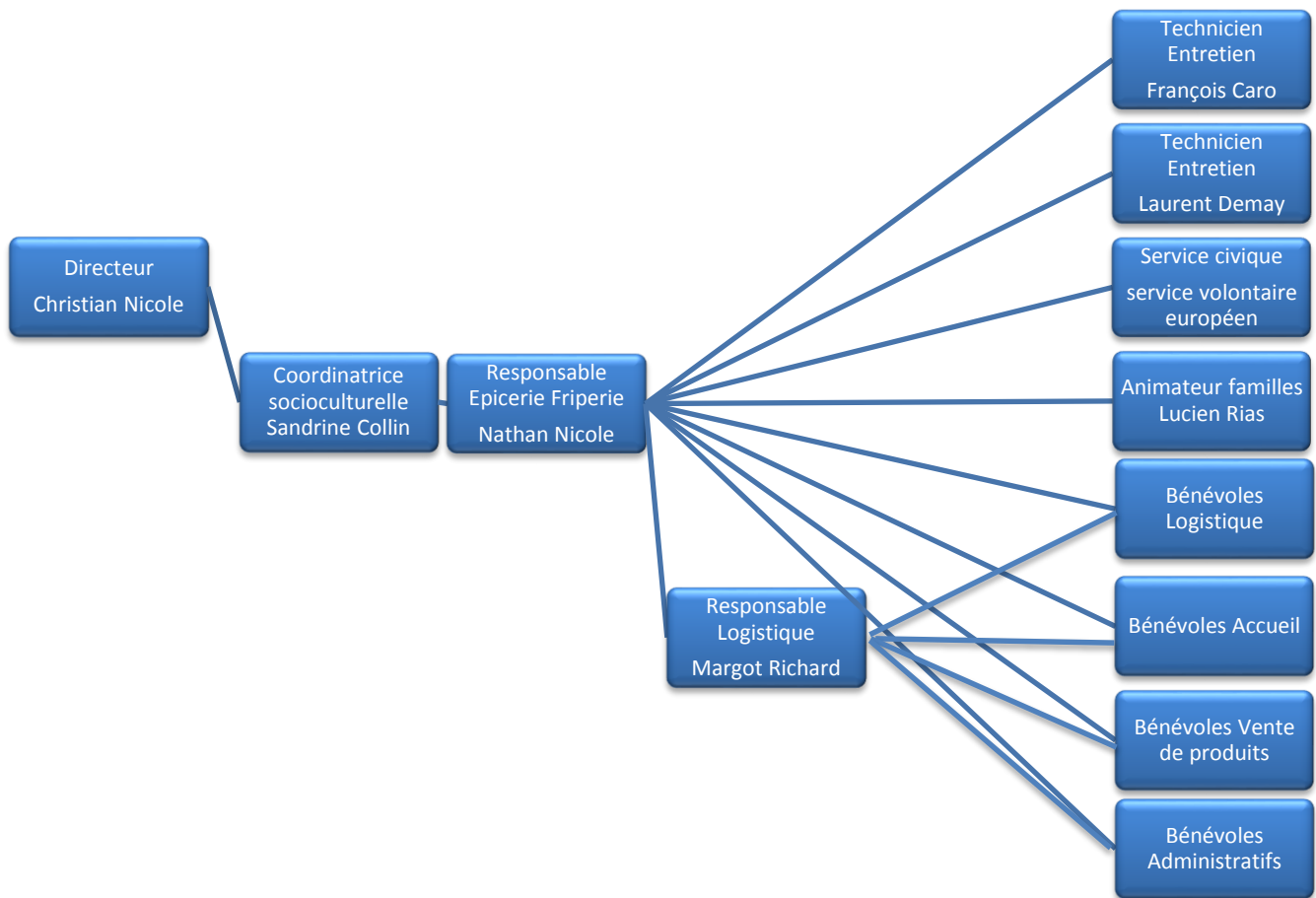
Qu'est-ce que c'est ? La friperie solidaire, dite « Le Local à Frip' » est un lieu de rendez-vous où bénéficiaires et bénévoles échangent librement autour de la recherche de vêtements, d'un café ou lors d'une sortie de cabine d'essayage. En plus d'être un espace de rencontres, la friperie apporte une aide aux personnes à petits budgets qui n'ont pas forcément accès aux magasins de vêtements dits « classiques ».

Une dizaine de bénévoles participent et organisent ce projet sous la coordination du référent familles, pour environ 300 acheteurs sur l'année.

6. Organigramme Pôle Socioculturel



7. Organigramme Epicerie Solidaire - Friperie



III. Le pôle social Europe

L'Association a pris en compte la dimension sociale dans son projet dès sa création et particulièrement, en 1966, avec la création du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT). L'évolution de notre société nous a amenés à prendre en compte les publics en difficulté en améliorant les services et en diversifiant les offres. Ce fut le cas avec l'embauche d'animateurs éducateurs sur le FJT ou la création de l'auto-école (aujourd'hui externalisé sur le centre socioculturel de la Blaiserie) et celle de l'épicerie solidaire et de la friperie.

Ce secteur avec un rayonnement géographique au-delà du centre-ville à su se recentrer sur le quartier et ses habitants avec notamment la création de l'épicerie solidaire.

Avec les autres secteurs de la structure, il cherche à développer le bénévolat et l'investissement des habitants dans nos actions par un accompagnement et des services mais aussi par la mise en réseaux.

1. Les Services Habitat Jeunes

Les services habitat jeunes sont constitués de :

- ② Deux Résidences Sociales Jeunes : L'Ancr'HAI sur le quartier centre-ville (48 places) et L'Amarr'HAI, sur le quartier de Poitiers-ouest (171 places).
- ② Un Service Logement Jeunes
- ② Un Service de Cohabitation Intergénérationnelle

Les Résidences Habitat Jeunes du Local accueillent un public âgé de 16 à 30 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elles sont un secteur à part entière du centre social.

La Résidence L'Ancr'HAI a une capacité d'accueil de 48 lits. Elle propose 37 logements dont 11 logements type T1 (17 m²) et 26 logements de type T1' (21 m²). 5 des logements de type T1 (17 m²) sont réservés pour l'ALT (Allocation Logement Temporaire). Ces lieux privés sont équipés et meublés, avec des services proposés (WIFI, veille de nuit, laverie, animations, accompagnement social).

La Résidence L'Amarr'HAI a une capacité de 171 lits. Elle comprend 125 logements dont 78 logements de type T1, 1 place (18,25 M²), 43 logements de type T1, 2 places (22,25 M²), 2 logements de type T3, 2/3 places (60,69 M²) et 1 logement de type T4, 3/4 places (73,18 M²). Les mêmes services qu'à la Résidence L'Ancr'HAI sont proposés.

Une équipe éducative de dix-huit professionnels est au service des résidents : un coordinateur, deux animatrices/éducatrices, trois secrétaires comptable, un concierge et trois veilleurs de nuit assurant une présence 24h/24 et 7j/7.

Les deux animatrices/éducatrices ont deux missions qui permettent un accompagnement global des jeunes au cœur d'un réseau de partenaires : l'accompagnement individuel lié au logement, et la mise en place d'animations collectives. Ce travail d'accompagnement est complété par la secrétaire sur l'aspect administratif lié au logement et par l'ensemble des autres secteurs sur des projets d'animation.

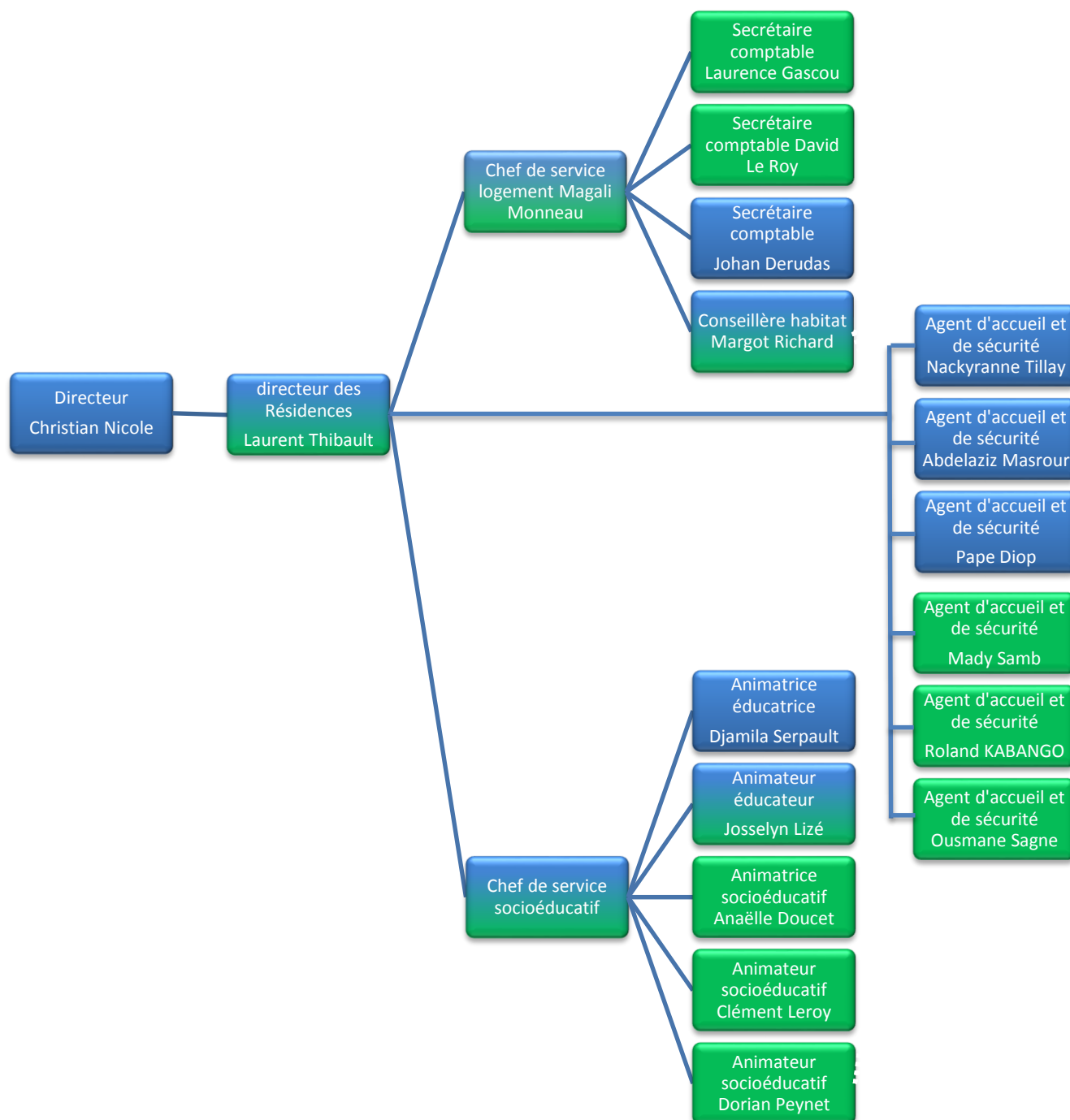
La Résidence sociale répond à des besoins de logements pour des jeunes en situation de précarité, ou n'ayant pas les garanties nécessaires pour accéder à un logement classique, pour des raisons de mobilité géographique par rapport à l'emploi, ou pour des jeunes ayant un passé institutionnel.

Le Service Logement Jeunes a pour but la constitution d'un répertoire de logements disponibles et adaptés pour les jeunes et la mise en ligne de ces informations sur un Portail Internet unique. IL effectue un travail d'accompagnement dans la recherche de logement qui comprend une mission d'accueil, d'information, d'orientation pour diagnostiquer le besoin, une médiation entre le propriétaire bailleur et le jeune locataire, une proposition d'accompagnement des parcours des jeunes. L'animation de ce service est confiée à une conseillère habitat, titulaire d'un BTS ESF.

2. Organigramme des Services Habitat Jeunes

Légende :

- Résidence L'Ancr'HAI (centre-ville)
- Résidence L'Amarr'HAI (Poitiers-ouest)
- Salarié intervenant dans les deux résidences



IV. Le pôle général

Ce pôle assure la logistique et le pilotage du projet de l'Association. Il est composé de :

1. L'accueil

Il est chargé de l'accueil du public, de l'orientation, mais également de la partie inscription aux activités proposées par l'Association. Pour ce faire, les personnels ont tous été formés sur le logiciel utilisé (NOE). Le secteur accueil se charge également de la gestion des espaces et des matériels : réservations de salles, gestion des véhicules, planning des activités de pratiques amateurs. L'accueil réalise également des tâches de secrétariat et de reproduction pour l'ensemble des secteurs. Ce secteur travaille en lien avec tous les services.

2. La comptabilité

Ce secteur a en charge l'ensemble des tâches et procédures liées à la comptabilité. Il assure également un travail de veille sur la gestion financière (plan de trésorerie, surveillance et alerte sur certaines lignes de budget). La comptabilité assure la liaison entre les inscriptions à l'accueil et le logiciel de comptabilité. Ce secteur travaille en lien particulier avec la direction de l'équipement, mais également avec l'ensemble des secteurs, sur la partie comptable.

3. Le service entretien

Ce secteur assure l'intégralité du nettoyage des locaux ainsi que la mise en place des salles en fonction des besoins. Ces personnels assurent aussi les petits dépannages en électricité, peinture, plomberie, sanitaire et la mise en espace avec les artistes de l'Espace Galerie. Le service assure le lien avec les services techniques de la ville de Poitiers en cas de travaux.

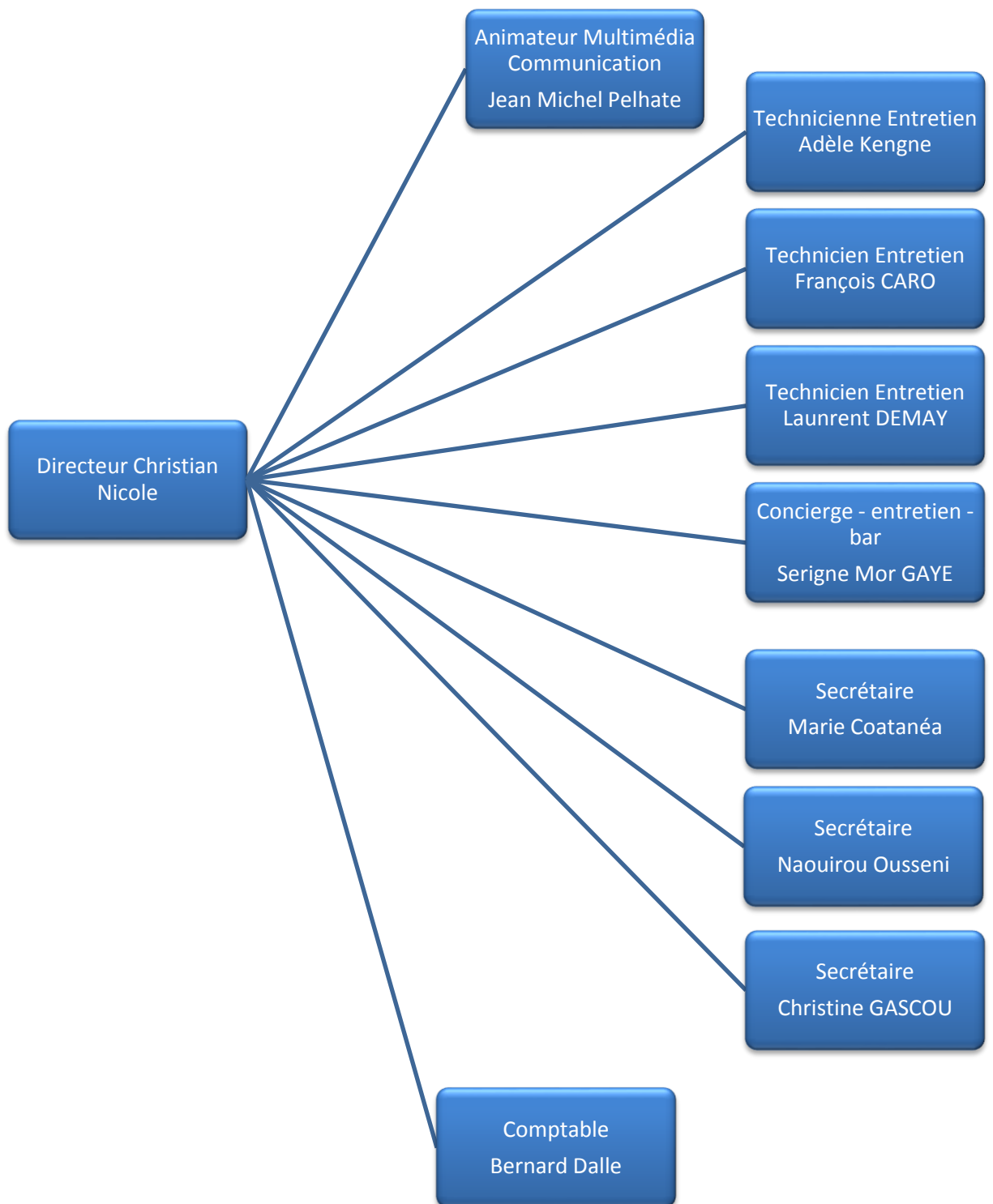
4. Le service communication et multimédia

Le Local a ouvert son espace multimédia en septembre 2006. Le but est de proposer un lieu équipé en matériel multimédia et doté d'un accès internet à des personnes, structures n'ayant pas les moyens de disposer d'un tel équipement. Cet espace est un lieu d'échanges intergénérationnels, d'échanges de savoirs et d'échanges de « bons tuyaux ». Il permet un brassage des expériences, une reconnaissance de la valeur de chacun, au-delà des différences.

Son fonctionnement se répartit sur 3 niveaux :

- ② Un accueil public avec une ouverture en après-midi 4 jours par semaine
- ② Un accueil de groupe sur des projets constitués (création de blog, création de site web, travail sur l'image, roman photo, internet, messagerie...). Les groupes accueillis sont surtout des structures d'insertions telles que la Mission Locale d'Insertion, les CHRS, l'hôpital Henri Laborit, l'IEM de Biard. Mais aussi toutes les Maisons de Quartiers souhaitant travailler autour de la thématique multimédia.
- ② La communication interne et externe du Local s'effectue également au sein de cet espace multimédia. Son animateur est référent de la commission communication.

5. Organigramme Pôle Général





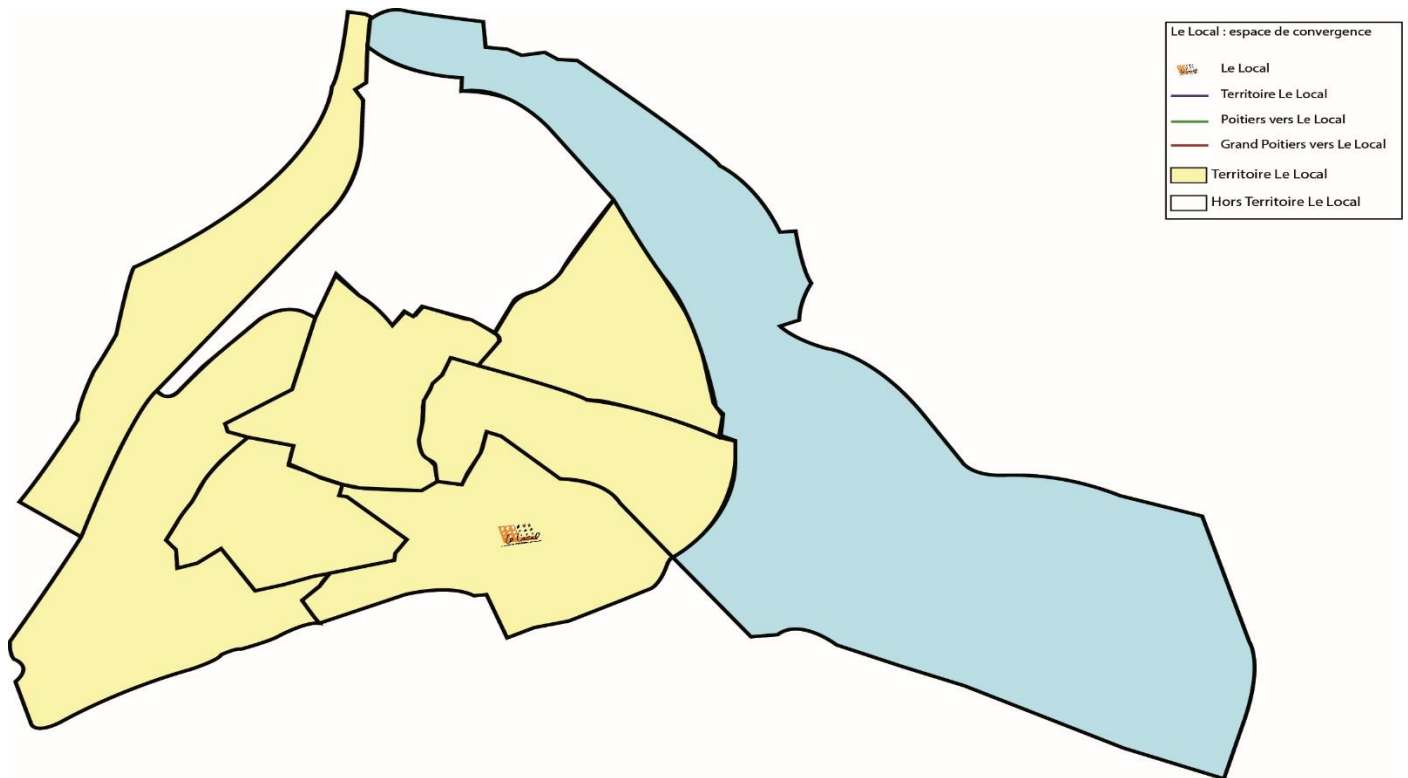
Evaluation du projet 2011 - 2015

**Partie commune Centre Social et
Résidence Habitat Jeunes**

Diagnostic socio spatial et enjeux territoriaux du territoire de l'Association le Local

Introduction

Le Territoire du Local couvre 8 IRIS: les Feuillants, Cathédrale, Hôtel de Ville, Sainte-Croix, Carnot, Blossac-Saint-Hilaire, la Gare et, celui qui vient d'être ajouté en 2014, l'IRIS « Quatre Roues les Dunes ».



Sur la base des recensements, la population du territoire du Local en centre-ville de Poitiers comptait 13 774 habitants en 1999, en 2007 elle comptait 14 889 habitants et, en 2011, 14 055 habitants.

Avec l'extension du territoire à l'IRIS « Quatre Roues, Les Dunes », en juillet 2014, la population comptait 17898 habitants soit une hausse de 3843 habitants. La population des Quatre Roues représente 21,47% par apport à la population totale du territoire. Ce nouvel IRIS, le plus peuplé de ce nouveau territoire, interroge forcément le Local dans son rôle auprès des populations et de son territoire. Le bouleversement du territoire du centre-ville est né de l'évaluation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) signé avec la ville : en effet, certains IRIS n'étant pas couverts par la géographie des Maisons de Quartiers, la ville a donc redistribué ces IRIS « orphelins » en fonction de l'activité de chaque établissement.

Le Local, du fait de son travail au niveau de l'épicerie qui débordait déjà sur une partie de cet IRIS se l'est vu attribué.

Le territoire de l'Association Le Local en centre-ville de Poitiers présente des caractéristiques particulières. La question centrale est : en quoi l'Association Le Local répond aux enjeux territoriaux de son territoire tels que : le renforcement du lien social, l'accompagnement lié aux évolutions sociales, la promotion de la solidarité de proximité, ... tout en s'appuyant sur les réalités de son territoire ? Comment l'Association est au cœur des enjeux du développement social, environnemental et de l'économie solidaire ?

Nous tenterons de faire un lien avec les actions de l'Association tout au long du diagnostic afin de montrer la pertinence de nos interventions sur le territoire du centre-ville. Nous avons souhaité que ce diagnostic soit partagé et, donc, après une première ébauche, nous avons réuni l'ensemble des salariés et des bénévoles pour passer au crible les différents résultats de ce diagnostic.

I. La structure de la population

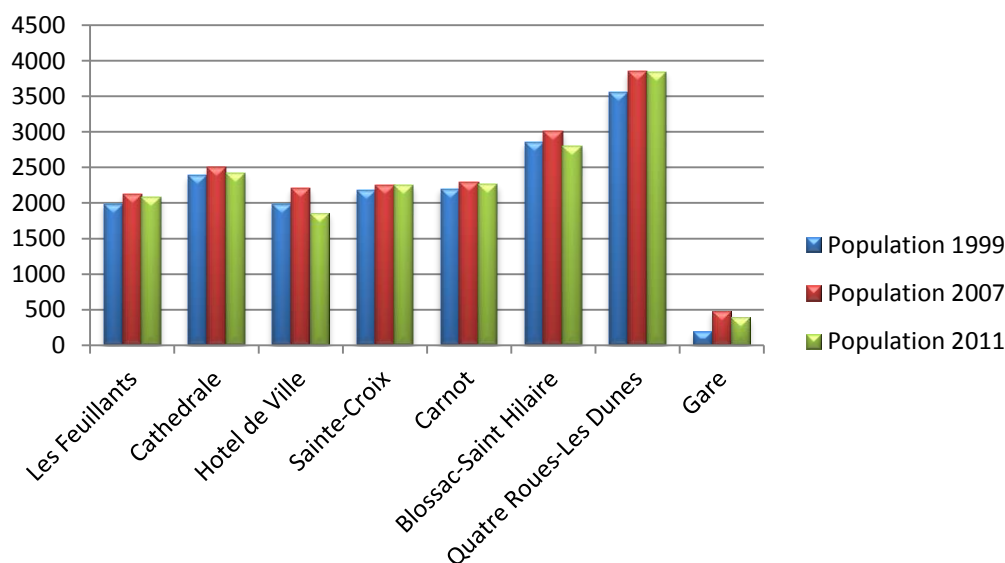
1. L'évolution de la population entre 2007, 2009 et 2011

a) Evolution générale de la population de 1999 à 2011

Territoire	Population en 2007	Population en 2011	Evolution
Les Feuillants	2126	2084	-1,98%
Cathédrale	2499	2419	-3,20%
Hôtel de Ville	2201	1860	-15,49%
Sainte-Croix	2243	2246	0,13%
Carnot	2288	2254	-1,49%
Blossac-Saint Hilaire	3008	2802	-6,85%
Quatre Roues	3849	3843	-0,16%
Gare	484	389	-19,63%
Total territoire	18698	17898	-4,28%
Total Poitiers	89253	87906	-1,51%

Territoire Le Local	Population 1999	Population 2007	Population 2011	Evolution pop 99-07	Evolution pop 07-11	Evolution pop 99-11
Les Feuillants	1983	2126	2084	7,21%	-1,97%	5,10%
Cathédrale	2391	2499	2419	4,52%	-3,21%	1,16%
Hôtel de Ville	1983	2201	1860	10,99%	-15,50%	-6,21%
Sainte-Croix	2175	2243	2246	3,13%	0,16%	3,29%
Carnot	2200	2288	2254	4,00%	-1,48%	2,47%
Blossac-Saint Hilaire	2851	3008	2802	5,51%	-6,83%	-1,70%
Quatre Roues-Les Dunes	3553	3849	3843	8,33%	-0,16%	8,16%
Gare	191	484	389	153,40%	-19,63%	103,66%
Territoire le Local	17 327	18 698	17 898	7,91%	-4,28%	3,29%
Poitiers	83 507	89 253	87 906	6,88%	-1,51%	5,27%

b) Une population en baisse



Entre 1999 et 2011, la population a connu une évolution de 3,29%. Par contre, à partir de 2007, le territoire perd des habitants comme nous pouvons le lire sur le tableau et le graphique ci-dessus.

De 18698 habitants en 2007, la population est passée à 17898 habitants en 2011. La diminution est de 4,28% soit 800 habitants de moins pour le territoire du Local. Notons que ce mouvement est présent à l'échelle de la ville de Poitiers qui perd 1347 habitants en 2011 et 1600 habitants en 2012. Cf article *Nouvelle République*, page 9, janvier 2015 « la population de Grand Poitiers n'a quasiment pas augmenté entre 2007 et 2012. Deux communes voient même leur population diminuer : Poitiers et Migné-Auxances, pour la première fois ».

Cette baisse sur le territoire du centre-ville doit être liée à plusieurs facteurs. En lien avec les services de la ville de Poitiers, nous pouvons avancer quatre hypothèses qui peuvent justifier cette baisse :

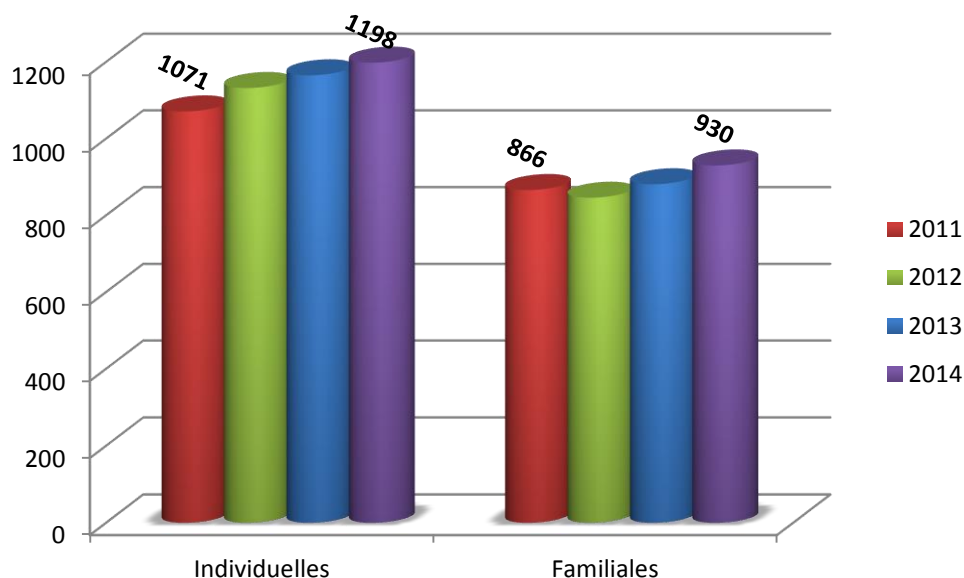
- une surestimation des données en 2007 par l'INSEE. En effet, les données de 2011 ne sont qu'une consolidation des données 2007.
- la décohabitation : le nombre de personnes par logement au centre-ville a aussi baissé sur la période.
- la baisse des effectifs étudiants.
- le départ de jeunes couples qui désirent avoir un peu plus d'espace avec l'arrivée d'un enfant. Dans ce contexte ils vont habiter sur la première couronne voir la deuxième couronne de Poitiers, c'est-à-dire sur un rayon de 15 à 25 km de Poitiers ville centre.

c) Les adhérents de l'Association

Nombre d'adhésion annuels	2011	Evolution de 2011 à 2012	2012	Evolution de 2012 à 2013	2013	Evolution de 2013 à 2014	2014	Evolution de 2010 à 2014
Individuelles	1071	5,70%	1132	2,92%	1165	2,83%	1198	11,86%
Familiales	866	-2,31%	846	4,14%	881	5,56%	930	7,39%
Ratio Individus / familles	1,24		1,34		1,32		1,29	

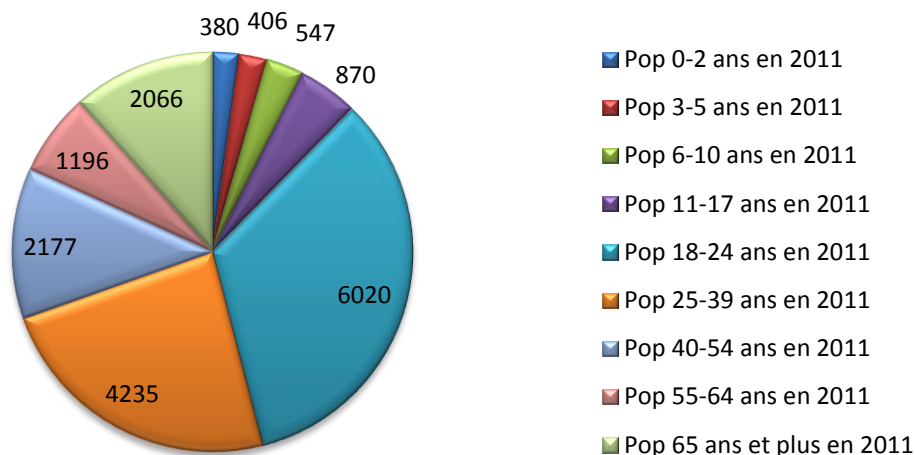
Le nombre d'adhérents a augmenté régulièrement ces quatre dernières années. De nouvelles activités, telles que l'épicerie solidaire (2010) et le Service Logement Jeunes (2012), y ont contribué.

Cela contraste avec la baisse générale observée sur le territoire de 2007 à 2011.



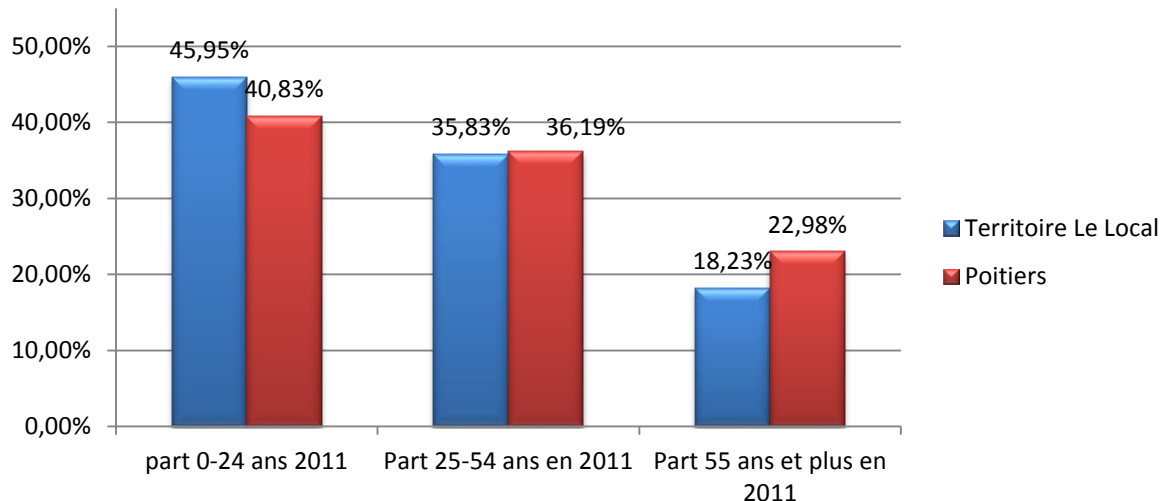
2. Le centre-ville, un territoire jeune et féminin

a) La répartition par âge



Nous pouvons voir sur ce graphique, l'importance de la population âgée de 0 à 24 ans, qui représente près de la moitié de la population avec 8223 habitants, c'est-à-dire 45,95% de la population contre 40,83% pour la commune de Poitiers, ceci montre que c'est un territoire où une grande partie des habitants sont des étudiants. Cependant, les tranches d'âges 55 ans et plus représentent 3262 habitants soit 18,22% de la population contre 22,93% pour la commune de Poitiers.

Typologie de la population par tranche d'âges en 2011



Nous avons élaboré une typologie de la population en cumulant certaines tranches d'âges afin d'identifier la population dans trois tranches d'âge :

- les jeunes : 0-24 ans
- les adultes : 25-54 ans
- les adultes : 55 et plus

Le graphique ci-dessus nous montre que les jeunes de notre territoire représentent 45,95% alors qu'à Poitiers le pourcentage est de 40,83%, ceci confirme que l'indice de jeunesse du quartier est important. Nous pouvons également noter que, sur le territoire de Poitiers les 55 ans et plus représentent 22,98% contre 18,23% pour le territoire du Local.

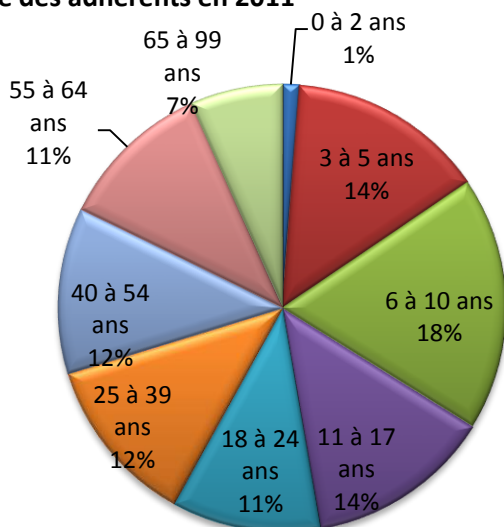
b) L'âge des adhérents

Chez les adhérents de l'Association, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 6 – 10 ans (**18,03 %** en 2014)

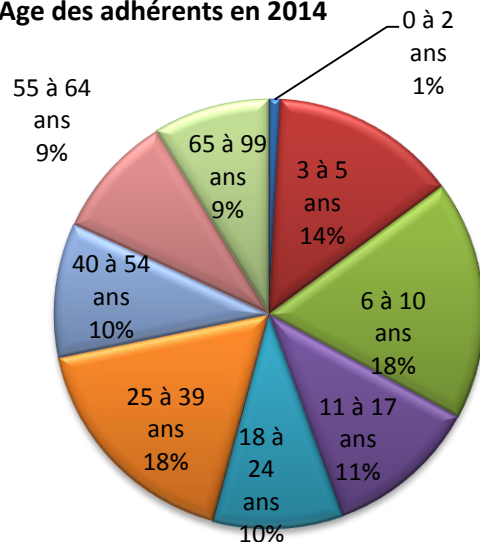
Ces quatre dernières années, deux tranches d'âges ont plus particulièrement progressé : les 65 ans et + de 47.89 % et les 25-39 ans de 61,54 % comme le montrent les graphiques ci-dessous.

Age des adhérents des	2011	2012	2013	2014	progression 2011 à 2014
0 à 2 ans	13	19	19	10	-23,08%
3 à 5 ans	152	163	150	168	10,53%
6 à 10 ans	196	238	216	216	10,20%
11 à 17 ans	143	130	141	138	-3,50%
18 à 24 ans	115	142	133	117	1,74%
25 à 39 ans	130	193	199	210	61,54%
40 à 54 ans	128	92	110	121	-5,47%
55 à 64 ans	118	99	112	112	-5,08%
65 à 99 ans	71	55	84	105	47,89%

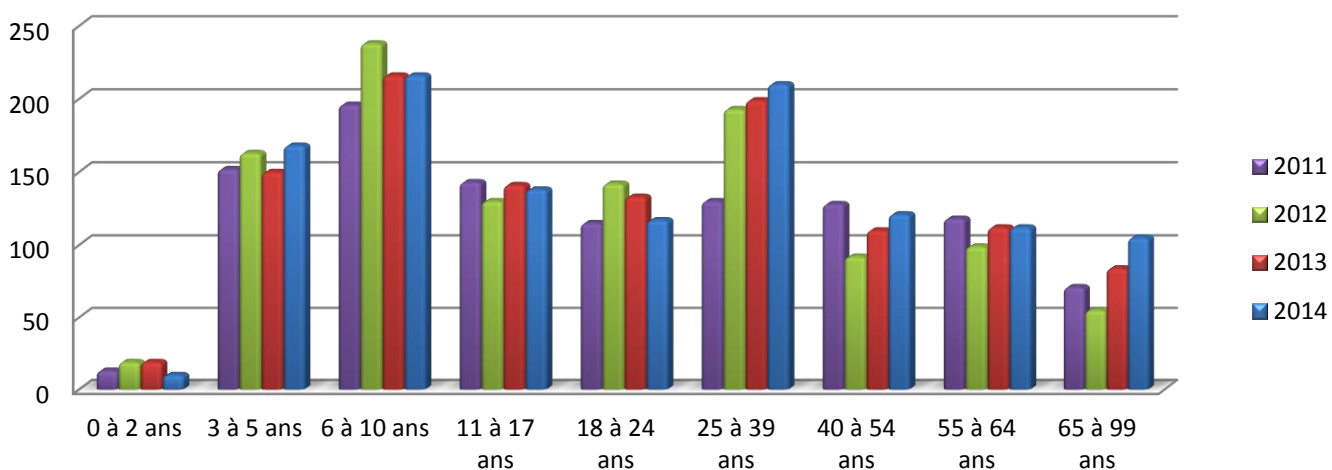
Age des adhérents en 2011



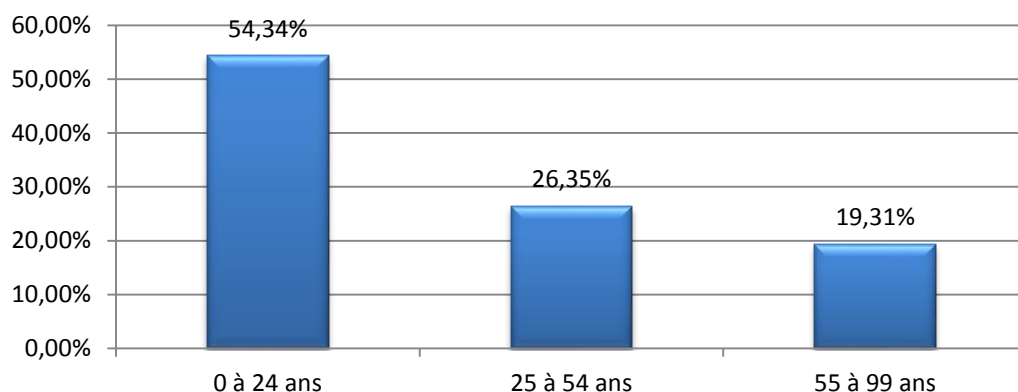
Age des adhérents en 2014



Les adhérents par tranche d'âges de 2011 à 2014



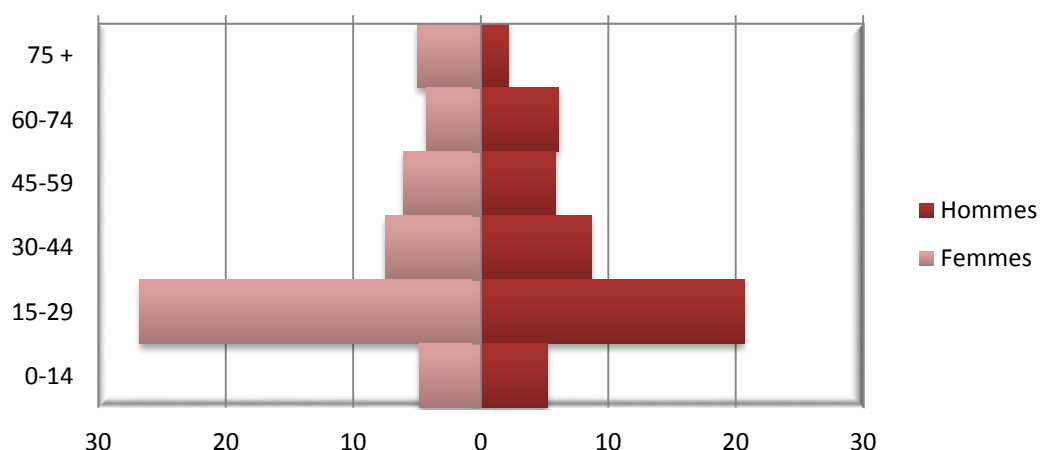
Typologie des adhérents en 2014



La typologie des adhérents du Local est très proche de celle de son territoire, en effet les plus de 55 ans sont prêt de 20 % et les moins de 24 ans sont un peu plus de 50 %. Les adhérents sont donc jeunes comme les habitants de son territoire.

c) Le centre-ville, un territoire féminin...

Nous constatons l'importance de la tranche d'âges des 15-29 ans qui représente 26,73 % pour les femmes contre 19,61 % pour Poitiers et 20,65 % pour les hommes contre 16,82 % pour Poitiers, cela montre une nouvelle fois que la population du territoire du centre-ville est jeune.



En 2007 déjà, nous avions une population jeune, car la tranche d'âge 15-29 ans représentait 29,22 % pour les femmes et 21,34 % pour les hommes et le total avoisine les 50,56 %.

En l'espace de 4 ans la population de la tranche d'âge 15-29 ans a baissé passant de 50,56 % à 47,38 % de la population soit 974 personnes de moins pour cette tranche d'âge.

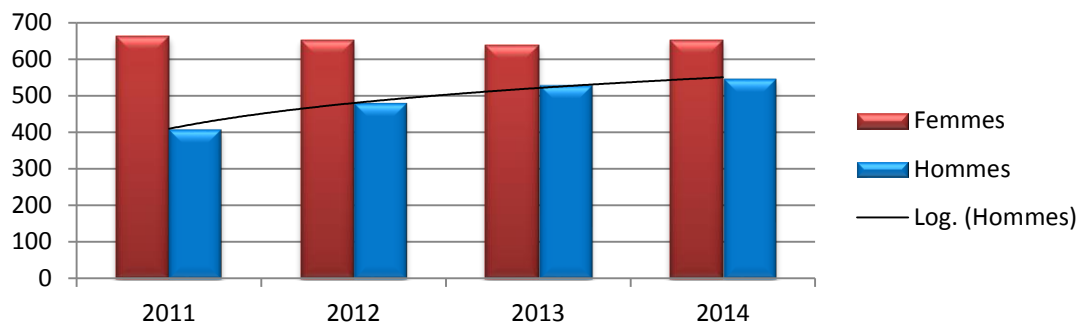
A l'image de la commune de Poitiers, où la population féminine est mieux représentée avec 54,14 %. La population du territoire du Local est une image assez fidèle de celle de Poitiers où les femmes représentent 54,25 %.

d) ...A l'image des adhérents du Local

Comme le montre le tableau ci-dessous, les adhérents sont en majorité des femmes :

Genres des adhérents	2011	2012	2013	2014
Femmes	663	652	637	653
Hommes	408	480	528	545
% de femmes	62%	58%	55%	55%

Malgré tout, l'écart entre le nombre d'adhérent et d'adhérentes a fortement diminué entre 2011 et 2013.



Il apparait que cette majorité féminine ne se vérifie pas sur tous les secteurs du Local.

Dans les Accueils de Loisirs, il y a plus de garçons que de filles, contrairement à ce qui est observé sur l'ensemble des adhérents. En 2014, 43,76 % de la population des Accueils de Loisirs sont des filles. De plus cette répartition est stable de 2011 à 2014.

Genres des enfants inscrits aux ALSH	2011	2012	2013	2014
Filles	218	229	188	207
Garçons	271	272	247	266
Pourcentage de filles	44,58%	45,71%	43,22%	43,76%

Alors que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes dans les pratiques amateurs. Néanmoins depuis 2011, l'écart diminue, le pourcentage de femmes est passé de 74,73 % en 2011, à 65,67 % en 2014.

Genre des inscrits aux pratiques amateurs	2011		2012		2013		2014	
	Du Local	Des Partenaires	Du Local	Des Partenaires	Du Local	Des Partenaires	Du Local	Des Partenaires
Féminin	213	331	208	290	201	282	221	284
Masculin	85	99	72	102	92	123	119	145
% de femmes	71,48%	76,98%	74,29%	73,98%	68,60%	69,63%	65,00%	66,20%

3. L'indice de jeunesse

a) Poitiers et en particulier le territoire du Local

Territoire	Indice de jeunesse 2007	Indice de jeunesse 2011
Les Feuillants	1,82	1,58
Cathédrale	1,78	1,22
Hôtel de Ville	1,00	1,43
Sainte-Croix	1,59	2,25
Carnot	0,96	1,11
Blossac-Saint Hilaire	1,14	1,32
Gare	6,41	5,07
Quatre Roues-Les Dunes	1,70	1,44
Total	1,42	1,45
Total Poitiers	1,54	1,33

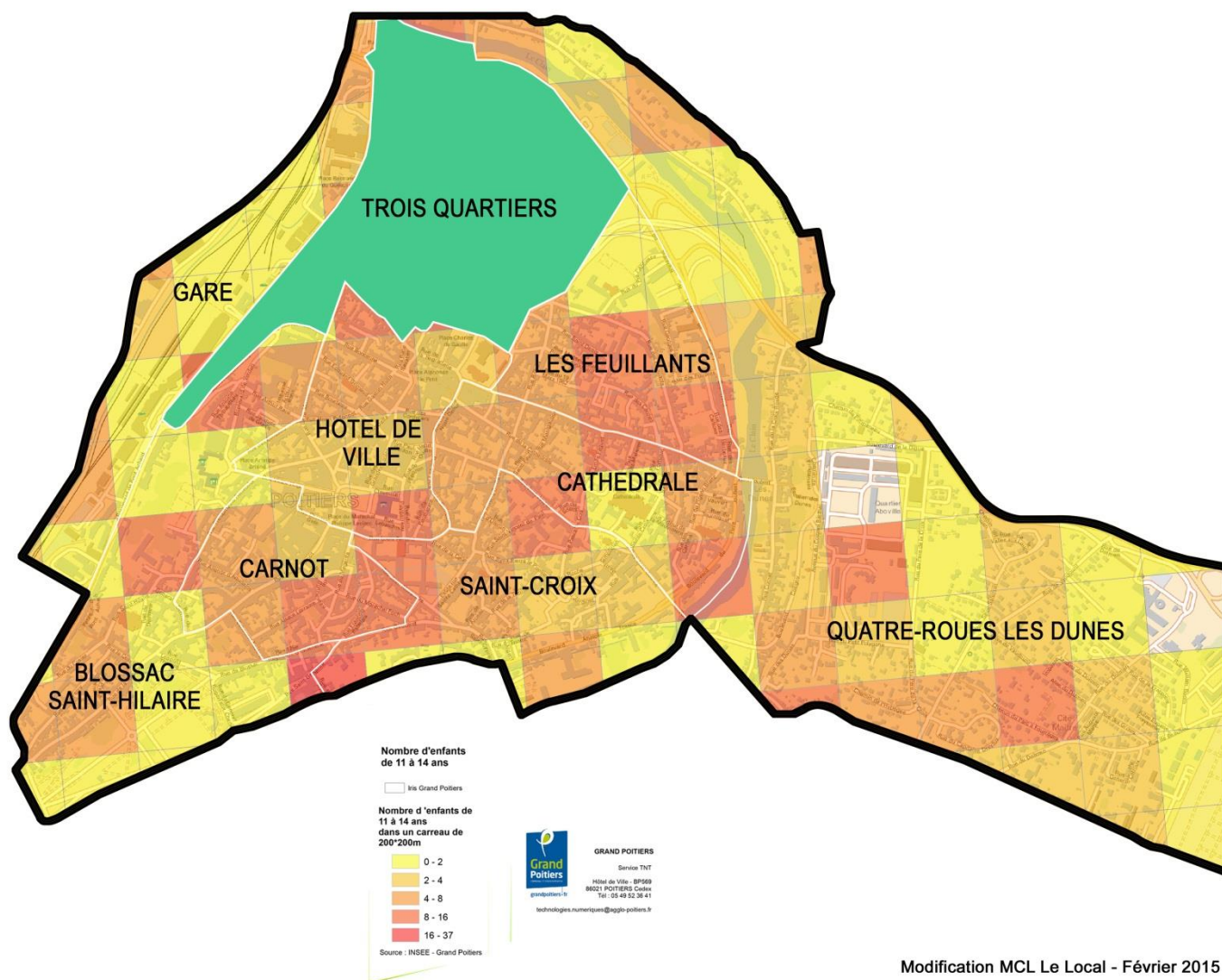
L'indice de jeunesse est en moyenne de 1,11 en 2009 en France, avec 16 millions de jeunes de moins de 20 ans et 14 millions de personnes âgées de 60 ans et plus (INSEE, atlas des zones d'emplois). Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune.

Le territoire du centre ville de Poitiers a une population jeune au vu de ce que représente l'ensemble des indices des IRIS qui le composent. En 2011 l'indice du territoire est en moyenne à 1,45 avec 3 772 jeunes de moins de 20 ans et 2 595 personnes âgées de 60 ans et plus. Elle dépasse celle de Poitiers qui est de 1,33 en 2011 et Grand Poitiers 1,2. Nous pouvons prendre l'exemple des quartiers de la Gare et de Sainte-Croix.

Dans le portrait de territoire de Grand Poitiers (juin 2014), nous pouvons voir des éléments confirmant notre indice de jeunesse et montrant l'axe centre-ville/Campus comme un espace où les indices sont élevés et supérieures à 1,3.

b) Zoom sur les 11-14 ans sur le territoire de l'Association

Nombre d'enfants de 11 à 14 ans sur le territoire de l'association Le Local en 2010

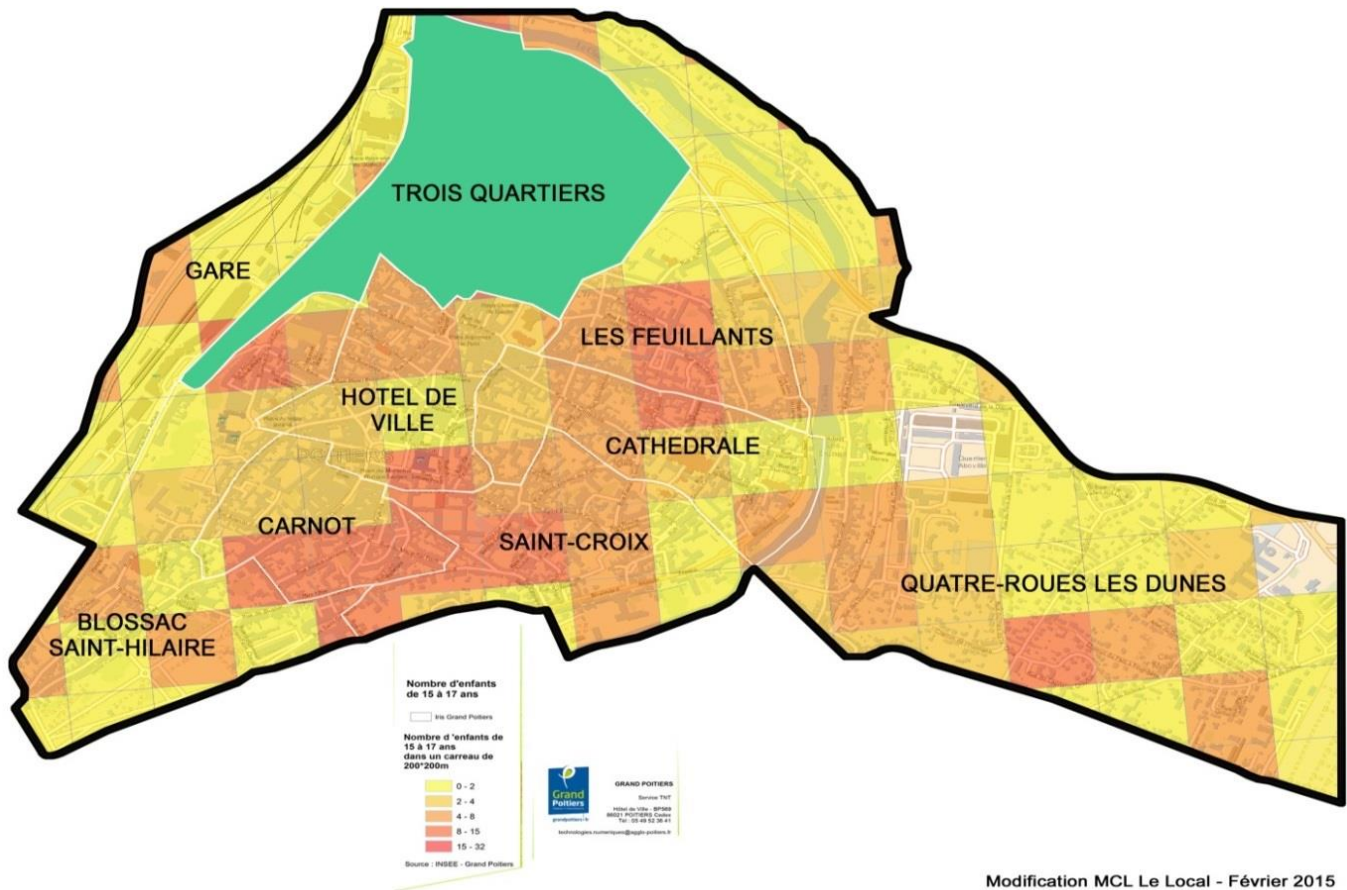


Cette carte, sous la forme d'un carroyage de 200mx200m résume la distribution spatiale de la tranche d'âge 11-14 ans sur le territoire.

Dans chaque carreau, un effectif d'enfants est représenté selon un dégradé de couleur allant du rouge foncé au jaune. Plus la couleur est foncée, plus l'effectif est important.

c) Zoom sur les 15-17 ans

Nombre d'enfants de 15 à 17 ans sur le territoire de l'association Le Local en 2010



Cette carte résume la distribution spatiale des adolescents âgés de 15 à 17 ans sur le territoire. La carte est divisée en plusieurs carreaux de 200*200m

Dans chaque carreau un effectif d'enfants est représenté selon un dégradé de couleur allant du rouge foncé au jaune. Plus la couleur est foncée, plus l'effectif est important.

d) L'Espace Ados du Local

39 % des enfants, âgés de 11 à 17 ans, fréquentant l'Espace Ados habitent les IRIS Sainte-Croix et Blossac-St Hilaire.

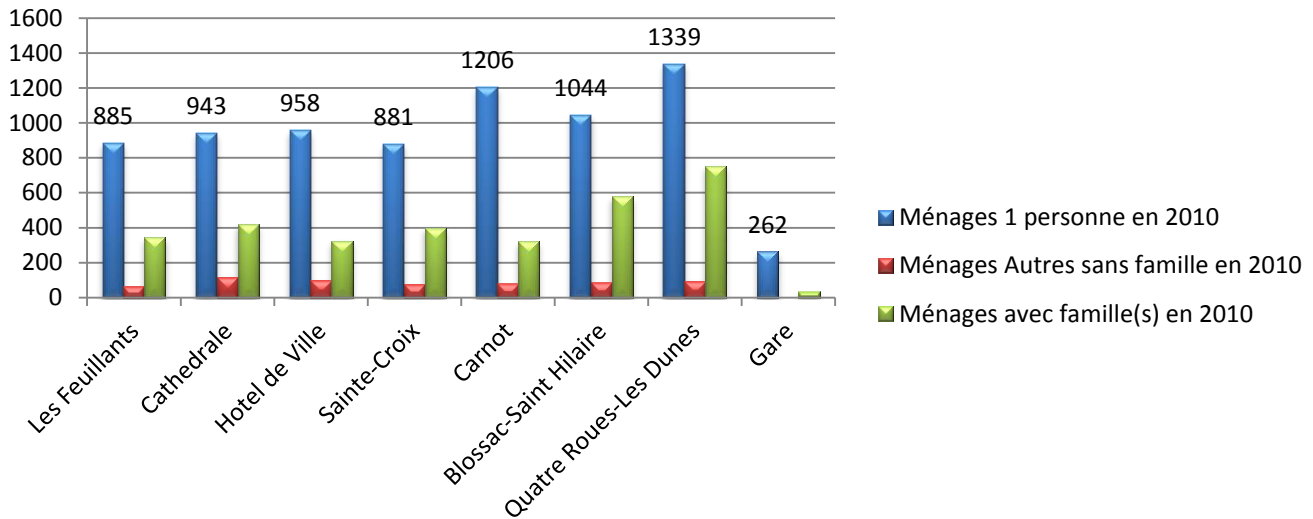
4. La composition des ménages

Les problématiques de l'habitat et des personnes en situation de précarité (les personnes âgées, familles monoparentales, jeunes en perte de repère, personnes seules), les inégalités d'accès à la mobilité constituent de plus en plus des sujets de société. Ces derniers intéressent les collectivités territoriales et certaines associations ayant une mission sociale. En effet, les évolutions de la société obligent ces acteurs à s'adapter en permanence, à anticiper pour répondre aux problématiques.

a) Elément de définition

Ménage : un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'un même logement. Selon l'INSEE, la population des ménages recouvre l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

b) La composition des ménages en 2010



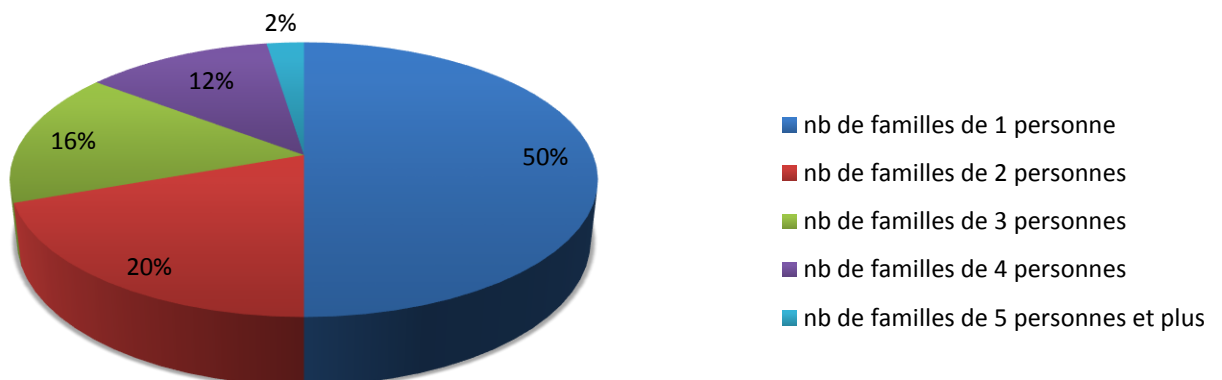
Source INSEE, 2010

Nous approchons ces ménages selon leur composition (personnes seules ou nombreuses). En ce qui concerne notre territoire, nous constatons sur le graphique ci-dessus une forte présence de ménages à une personne. La part des ménages d'une personne seule représente 66,50 % par rapport au nombre de ménages du territoire soit 7517 ménages en 2010 contre 40,30 % pour la commune de Poitiers et 47,80 % pour Grand Poitiers.

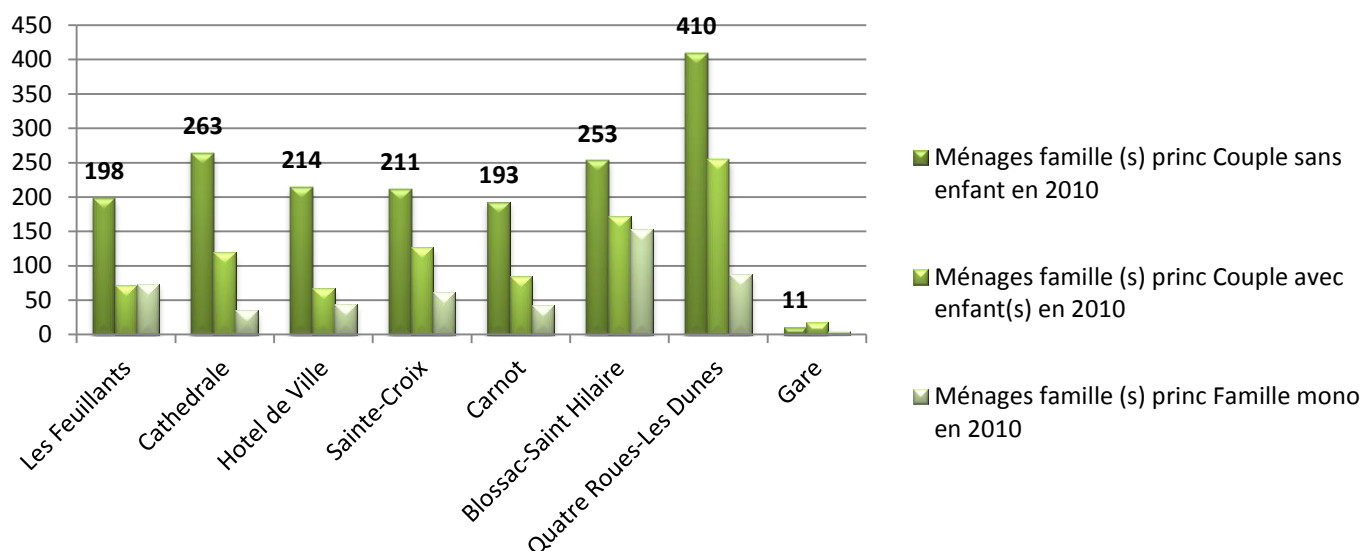
La répartition spatiale de ces ménages dans le territoire est très homogène mais deux quartiers dépassent largement la moyenne du territoire. En effet les ménages composés d'une personne représentent 88,90% de la population de l'IRIS Gare et 75,10 % de l'IRIS Carnot.

c) La composition des familles bénéficiant de l'épicerie solidaire

Elle est à l'image du territoire qu'elle représente : 50 % des ménages sont composées d'une personne, comme le montre le graphique ci-dessous.



d) La composition des couples dans les ménages avec famille

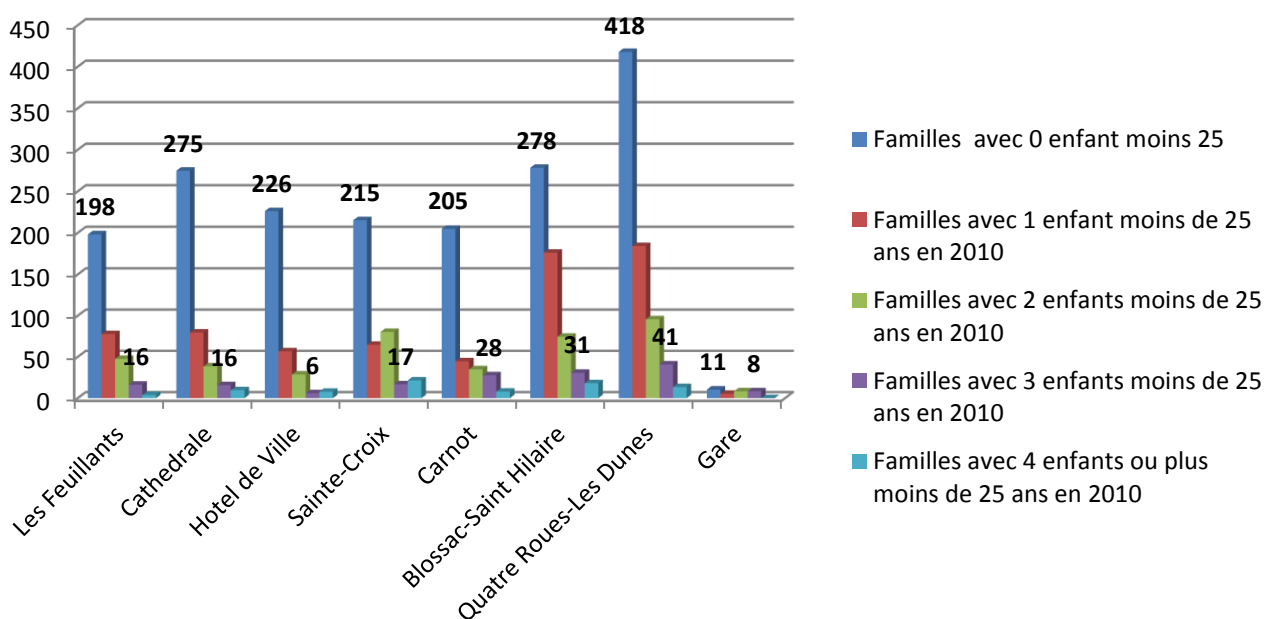


Source INSEE, 2010

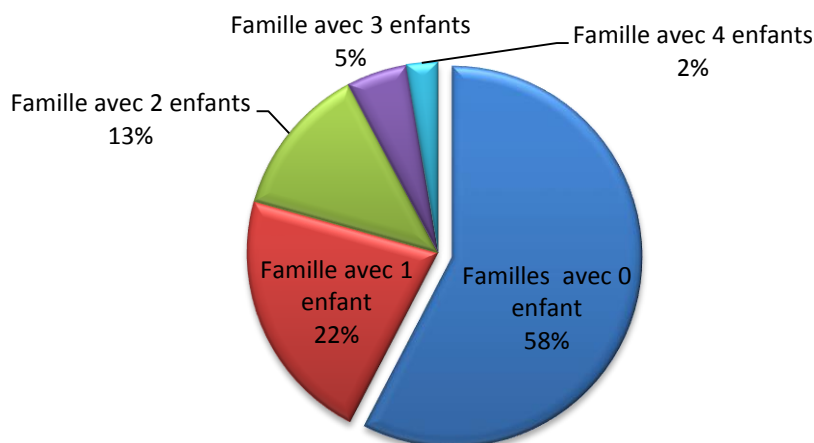
Dans la continuité de ce que nous abordions sur les ménages, il est essentiel de s'attarder sur les familles composées d'un couple. 28 % des ménages avec famille sont en couple sur le territoire, soit 3171 ménages, contre 33 % pour la commune de Poitiers et 48 % pour Grand Poitiers. En regardant les chiffres nous nous rendons compte que les ménages familles en couple sans enfants sont plus représentés que les couples avec enfants.

En 2010, les familles monoparentales représentent 4,4 % des familles sur le territoire, soit 502 familles, contre 6,9 % soit 3280 familles monoparentales pour la commune de Poitiers et 7,7 % soit 5 391 familles monoparentales pour Grand Poitiers. Les familles monoparentales sont donc moins présentes sur le territoire de l'Association que dans Grand Poitiers.

e) La structure des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2010

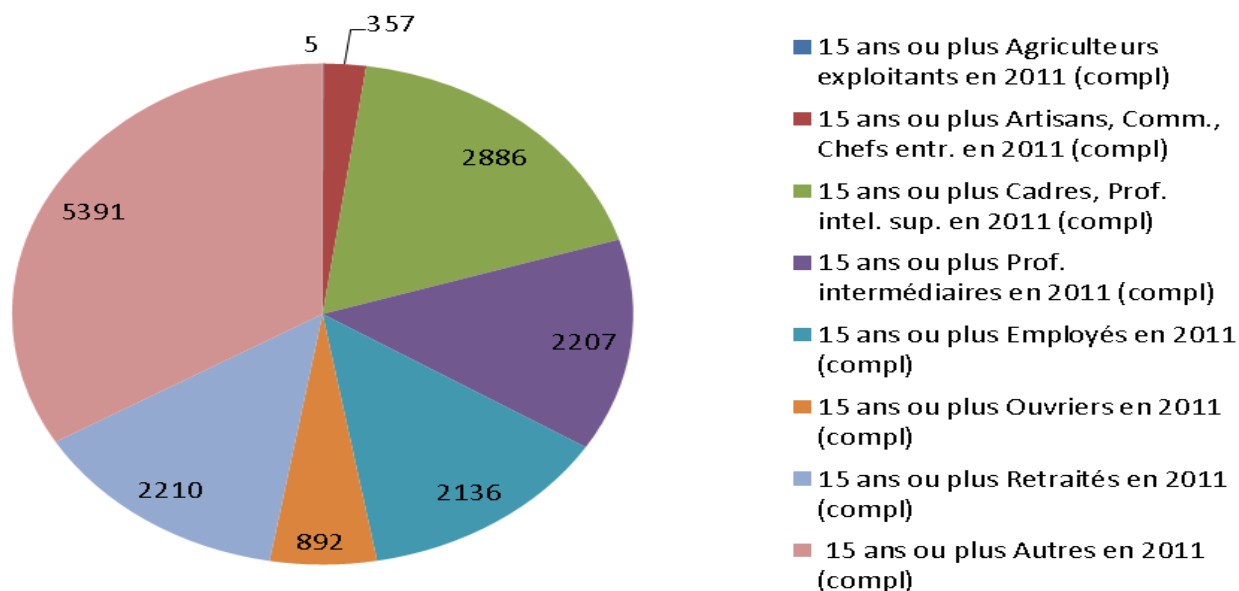


COMPOSITION FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS EN 2010



5. Les catégories socioprofessionnelles du territoire Le Local

Les catégories socioprofessionnelles en 2011



En 2011, la répartition des catégories socioprofessionnelles du territoire de l'Association le Local montre une hétérogénéité des différentes couches sociales qui y habitent. Tout d'abord, une faible représentativité des agriculteurs exploitants et des artisans et chefs d'entreprises ce qui semble tout à fait logique (centre-ville).

La catégorie «Autres» englobe les individus qui n'ont pas d'activités professionnelles tels que les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les élèves, les étudiants. Elle est très bien représentée avec 5391 personnes au total. Cela confirme la présence des étudiants et des élèves sur le territoire, en plus de la présence des militaires de la caserne Aboville sur l'IRIS Quatre Roues les Dunes.

La catégorie «Cadres, Professions intermédiaires» (cadres fonction publique, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, professions de l'information, des arts et des spectacles, professeurs des écoles clergé, religieux, techniciens...) sont également bien représentés avec 5093 individus.

La catégorie «Ouvriers» n'est pas très importante avec 892 ouvriers qui habitent sur le territoire du Local.

Les retraités sont 2210 en 2011 sur ce territoire. Les séniors ont des demandes particulières en termes d'accompagnement sanitaire, de gestion de leur quotidien au regard de l'évolution de la société et l'augmentation des demandes de service de proximité pour ces personnes.

6. Synthèse : la structure de la population

L'analyse fine de la structure de la population du territoire de l'Association Le Local sous différents indicateurs, met en avant plusieurs particularités.

Tout d'abord, une population en baisse sur le territoire entre 2007 et 2014. Cette baisse est de l'ordre de 800 habitants soit -4,28% de la population du territoire contre -1,51% pour Poitiers. De plus, ce territoire a une population jeune du point de vue de la structure des âges et de son indice de jeunesse. En 2011, les 0-24 ans représentent 45,95% soit 8223 jeunes et les 55 ans et plus représentent 18,22% soit 3262 personnes.

Ensuite, nous avons une population représentée à 54,25% par des femmes, contre 54,14% pour Poitiers.

Qui plus est, la structure des familles et ménages est hétérogène. Ceci fait apparaître une forte présence des ménages composés d'une personne seule soit 66,5% des ménages en 2010. En outre, il est aussi important de noter la présence de familles monoparentales qui représentent 502 familles en nombre absolu par rapport au nombre total de familles du territoire.

Si l'on observe les habitants du territoire en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle, on peut noter une prépondérance des professions intermédiaires, étudiants et professeurs qui sont au nombre de 5093 au total en 2011. La classe ouvrière n'est pas très représentée avec 892 ouvriers habitant sur le territoire du Local. Ce dernier compte 2210 retraités en 2011.

II. Habitats et habitants : quelles appropriations du territoire pour les habitants ?

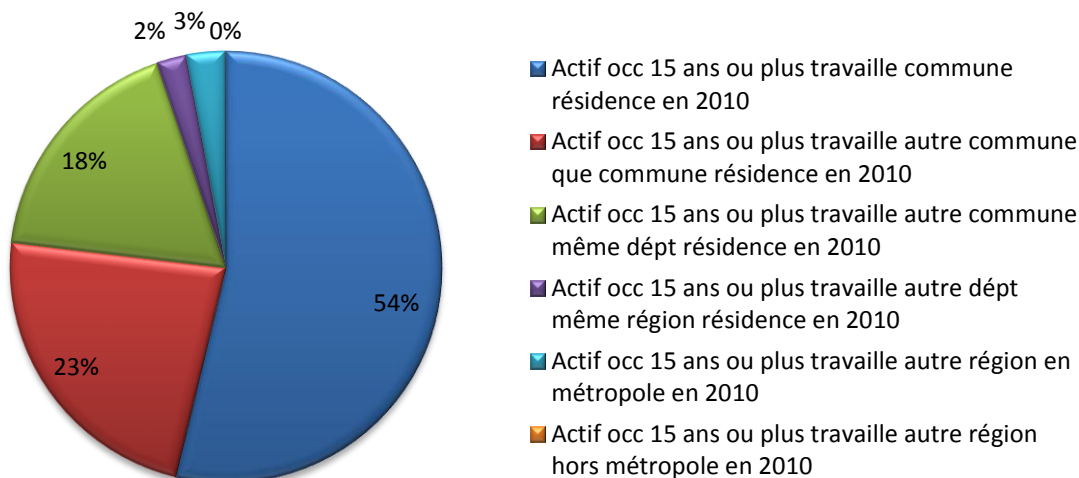
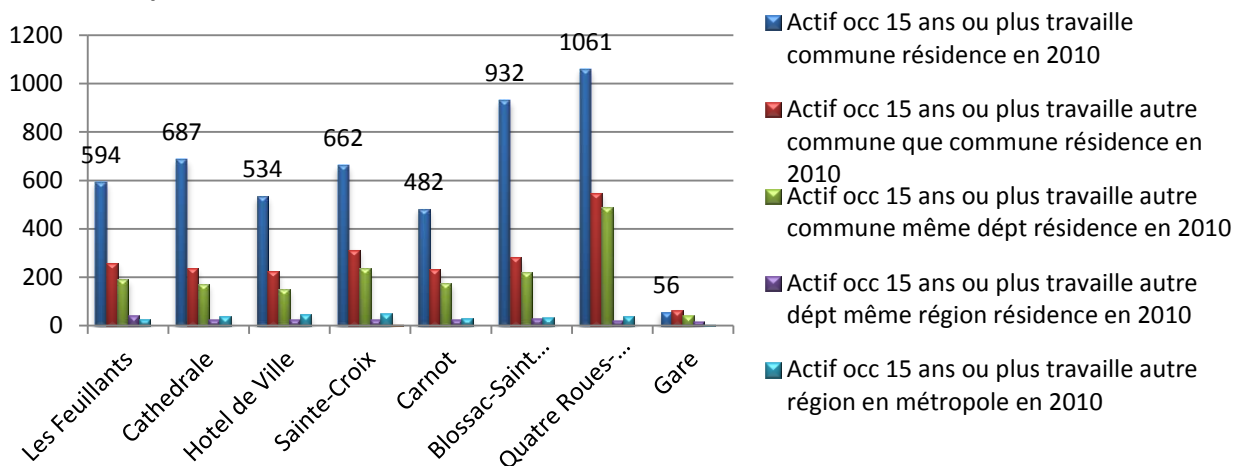
La mobilité géographique devient un enjeu dans un monde contemporain où le matériel et l'immatériel se déplacent d'un espace à un autre. En effet, parler de mobilité revient à aborder l'accessibilité, l'offre de mobilité et l'offre de stationnement adaptées aux différentes couches sociales. Dans ce contexte, nous parlons de mobilité entre lieu de travail et domicile parce qu'il nous semble intéressant de savoir où travaillent les habitants du quartier, ceci pouvant être éclairant sur leurs comportements spatiaux et leurs stratégies de pratique de l'espace. Par là, nous voulons montrer le lien qui peut exister entre l'espace de travail et la fréquentation des services de proximité.

1. La mobilité des habitants

Le territoire de Poitiers est un bassin de vie où le volume quotidien domicile-lieu de travail est important. Selon le « Portrait de Territoire de Grand Poitiers, juin 2014, n°13 », la ville centre dénombre plus de 80 000 échanges. Ceci est lié à la concentration des activités et des hommes dans la commune.

Le centre-ville, territoire du Local, regroupe 20,26 % de la population de la commune, ce qui représente une part importante dans la distribution des habitants. Ces derniers se déplacent dans l'espace géographique et adoptent des modes de mobilité (bus, voitures, co-voiturages, marche, vélos ... etc) dans le cadre du travail ou dans des activités culturelles ou sportives. Il est souligné dans le « Portrait de Territoire de Grand Poitiers, juin 2014, n°13 » que l'immense majorité de ces déplacements se font en voiture individuelle. Ceci montre l'importance du stationnement sur le territoire, car ce sont autant de véhicules individuels qui doivent stationner dans le centre-ville, soit dans les différents parkings, soit le long des rues. Dans l'enquête que nous avons menée auprès des habitants du quartier et de nos adhérents, la problématique du stationnement revient souvent dans les réponses en terme de difficultés d'accessibilité du quartier.

Répartition des actifs entre lieu de travail et commune de résidence

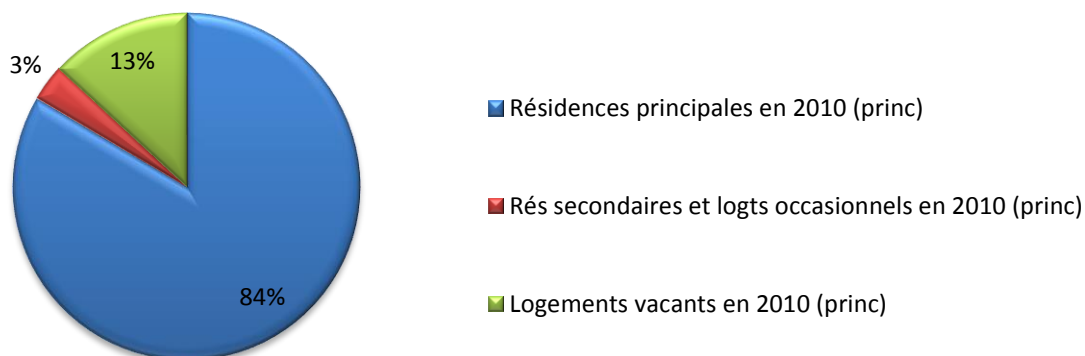


Ce graphique montre qu'une grande part des actifs travaillent à Poitiers (54 %) et 24 % se déplacent sur une autre commune de l'agglomération. D'autres vont plus loin jusqu'à sortir du département de la Vienne. Ces actifs se déplacent pour le travail et pour les courses, la pratique d'une activité culturelle ou sportive ... etc.

Le quartier les Quatre Roues - Les Dunes se taille la part la plus importante sur les actifs qui habitent sur le territoire de l'Association et qui travaillent dans la commune de Poitiers. Il serait intéressant de savoir si ils travaillent dans le centre-ville, mais malheureusement nous n'avons pas ces données.

2. Le parc de logement du territoire le Local

Parc logement du Territoire



Le territoire du Local compte 13 543 logements. Ils représentent 25,35 % du parc de logements de la commune de Poitiers qui compte 53 419 logements en 2010. Le quart des logements de la commune se trouve donc sur le territoire du centre-ville qui concentre 20,26% de la population. A l'image de tous les centres-villes, celui de Poitiers occupe une place intéressante dans la distribution de la population et des logements.

En s'appuyant sur la typologie des logements, dressée par l'INSEE, nous avons trois types de logements :

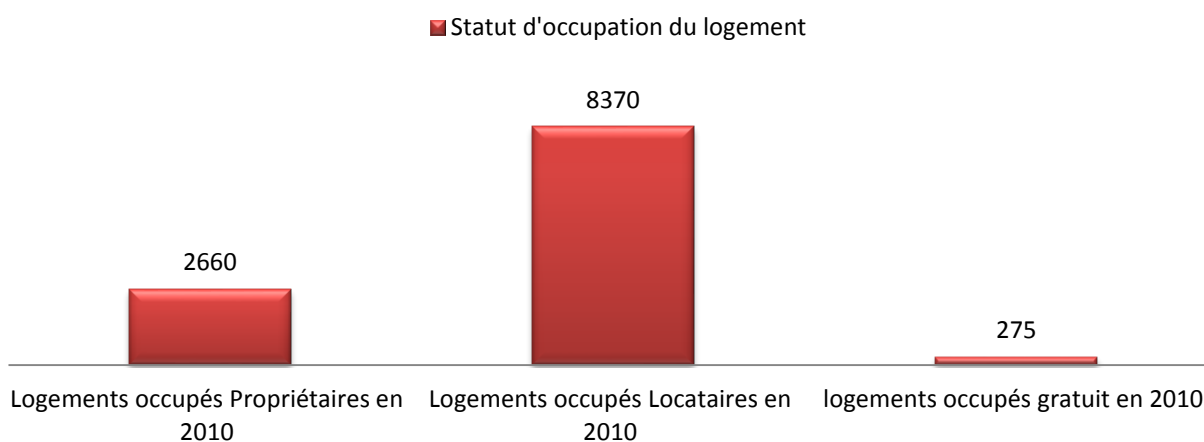
- les **résidences principales** composées de celles occupées par des locataires et celles occupées par des propriétaires,
- **les résidences secondaires ou occasionnelles**
- **les logements vacants.**

Le graphique ci-dessus montre que, sur le territoire du Local, les résidences secondaires représentent 3% contre 1,5% pour Poitiers.

Les résidences principales sont importantes et représentent 84 %, contre 89,6 % pour Poitiers alors que les logements vacants sur le territoire du Local représentent 13% contre 8,9% pour Poitiers.

Pourquoi y a-t-il plus de logements vacants sur le territoire du Local que sur celui de la commune de Poitiers ? Un grand nombre de logements ont été réaménagés pour être loués à des étudiants à partir des années 70. Aujourd'hui, la demande n'est plus aussi importante, de nombreux étudiants choisissent des solutions de logements alternatives, comme la colocation sur les quartiers périphériques et les communes de Grand Poitiers. Le nombre d'étudiants a également beaucoup diminué. Les logements ainsi libérés n'ont pas été rénovés et restent inoccupés, voir loués à des familles de primo-arrivants sans papiers, pour la plupart, qui trouvent dans ces logements des solutions peu chères, qui permettent une mobilité sur le centre-ville (préfecture notamment). Après l'obtention d'un statut de résidents, ces familles quittent le centre-ville pour les logements sociaux des quartiers périphériques de Poitiers, sauf quelques unes qui restent sur le quartier en trouvant un logement sur le forum Rivaud.

3. Part de statut d'occupation du logement en 2010



L'INSEE distingue trois statuts d'occupation de logement : les propriétaires, les locataires et les logés gratuits.

Sur le territoire du Local, nous constatons que les logements occupés par des propriétaires sont au nombre de 2 660 soit 19,60% du parc de logement. Le parc locataire représente 61,80% soit 8 370 logements et, enfin, il y a 275 ménages logés à titre gratuit.

Logé à titre gratuit : Selon l'INSEE le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur, ...).

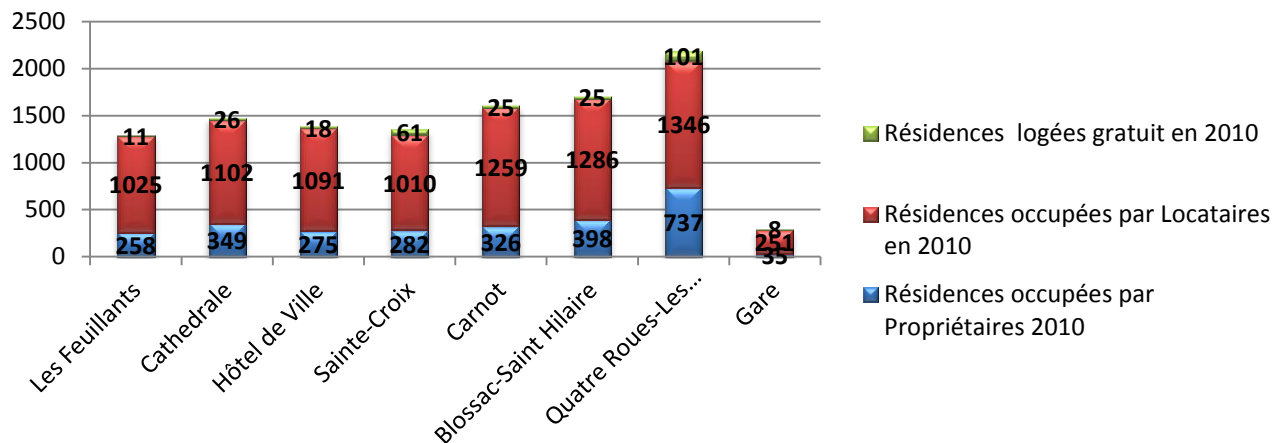
Le graphique ci-dessous nous montre de plus près la distribution spatiale des statuts d'occupation du logement sur le territoire.

Les quartiers de Carnot, Blossac-Saint-Hilaire et des Quatre Roues concentrent un nombre important de locataires. Sur les quartiers de Carnot et de Blossac-Saint-Hilaire le statut de locataire avoisine les 63% et

celui des Quatre Roues est à 54,16 % contre 61,80 % pour le territoire du Local et 61,32 % pour celui de la commune de Poitiers.

Si nous regardons le statut de propriétaire, celui des Quatre Roues a le pourcentage le plus important 29,68 % contre 8,40 % à la Gare, 16,82 % pour les Feuillants. Le statut de propriétaire représente 19,64 % du territoire de l'Association contre 26,34 % pour la commune de Poitiers.

Nombre de logement par statut d'occupation du territoire en 2010



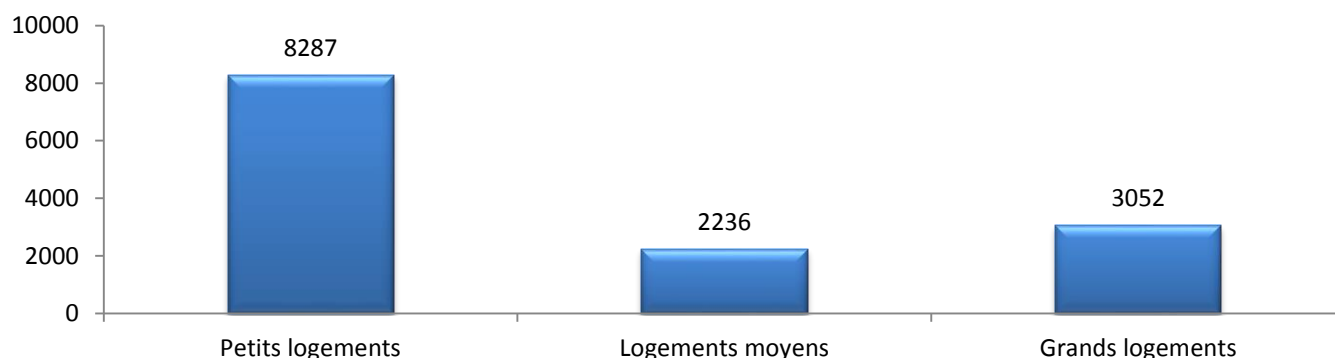
4. Typologie des logements selon le nombre de pièces rattachées aux tranches d'âges

Nous avons fait un croisement entre le nombre de pièces et les tranches d'âges afin de savoir « qui occupe quoi ? ». A partir de là nous avons mis en place une typologie : les petits logements, les logements moyens, les grands logements.

Cette partie de diagnostic a pour objet essentiel la connaissance sur le logement des jeunes et la pertinence de l'action cohabitation intergénérationnelle sur le territoire du centre-ville de Poitiers.

Le graphique ci-dessous illustre bien ces logements en terme de nombre de pièces :

- Les petits logements sont constitués d'une à deux pièces
- Les moyens logements sont constitués de trois pièces
- Les grands logements sont constitués de quatre pièces et plus



5. L'occupation des différents types de logements

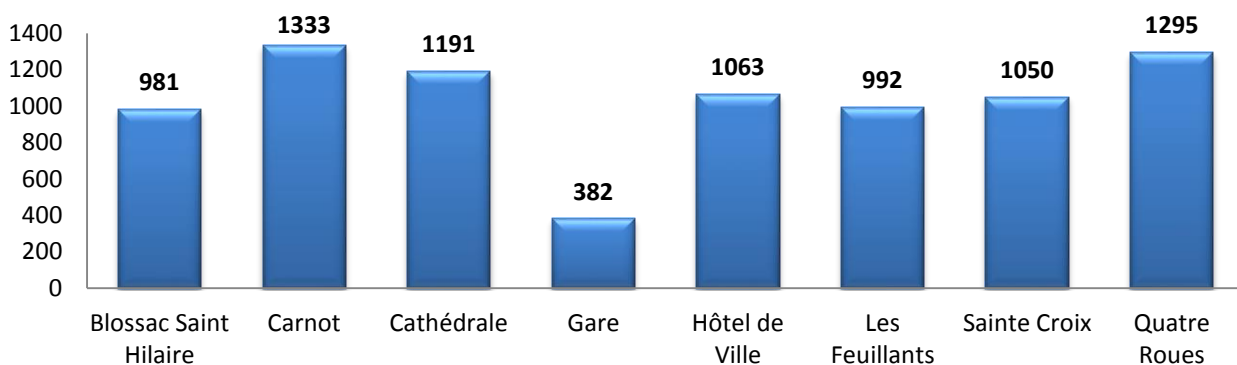
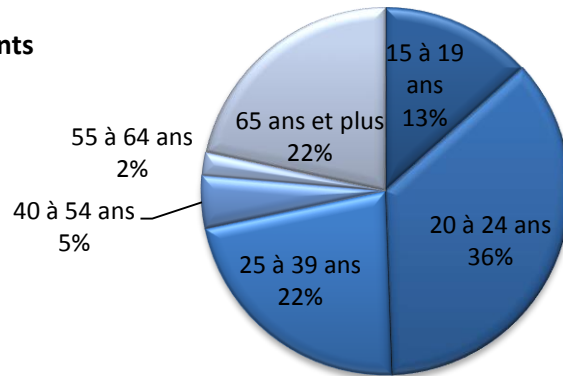
a) Occupation des petits logements

Sur le territoire, nous comptons 8 227 petits logements. Le graphique ci-dessous montre que la tranche d'âge 15-24 ans représente 49 % dans la part d'occupation des petits logements à laquelle on peut rajouter une part significative des 25-39 ans, cela s'explique par la présence des étudiants qui habitent parfois dans des studios.

Nous constatons aussi la présence des 65 ans et plus de manière forte dans l'occupation de petits logements (22 %) soient 1 783 logements occupés par cette tranche d'âge. Ceci montre aussi la paupérisation des personnes âgées.

La répartition spatiale des petits logements montre que le quartier Carnot concentre 1 333 petits logements et celui des Quatre Roues 1 295. Sur l'IRIS la Gare, il n'y a que 382 petits logements.

Occupation des petits logements

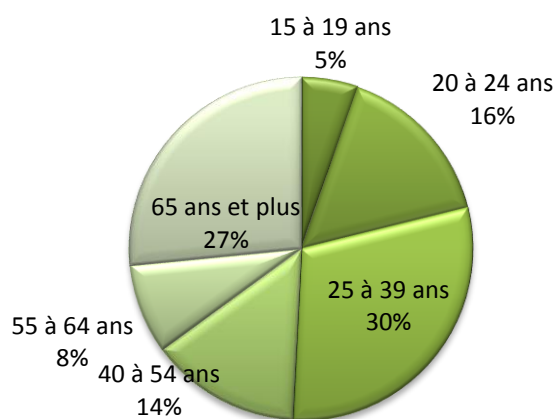


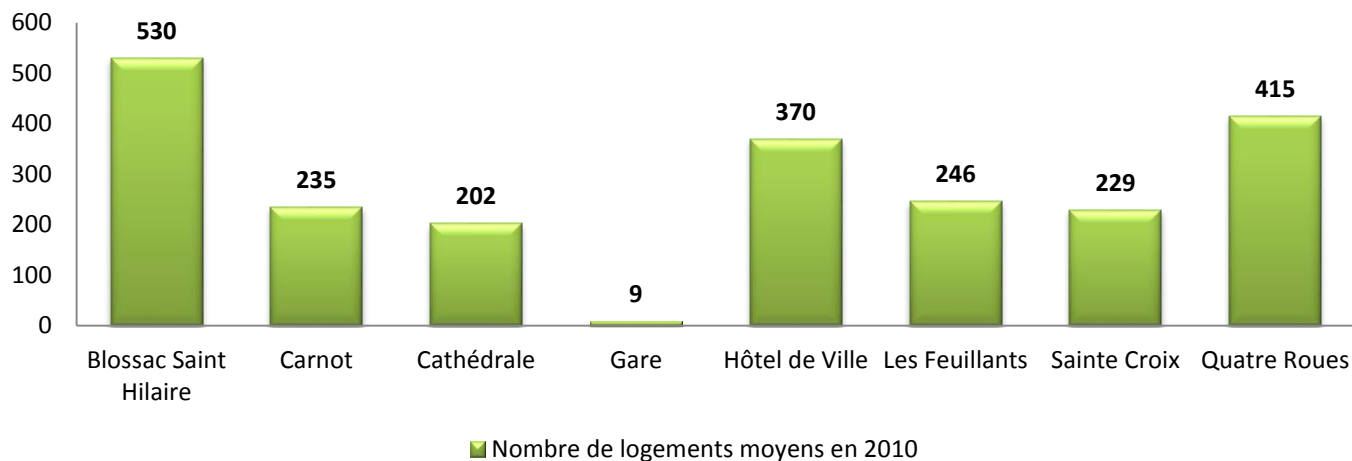
■ Nombre de petits Logements en 2010

b) Occupation des logements moyens :

La part d'occupation des logements moyens (3 pièces) par les 25-39 ans est de 30 % et celle des 65 ans et plus est de 27 %. De plus près, il apparaît que les IRIS Blossac-Saint-Hilaire et Quatres Roues ont un nombre important de tels logements (cf graphique ci-dessous).

Occupation des logements moyens



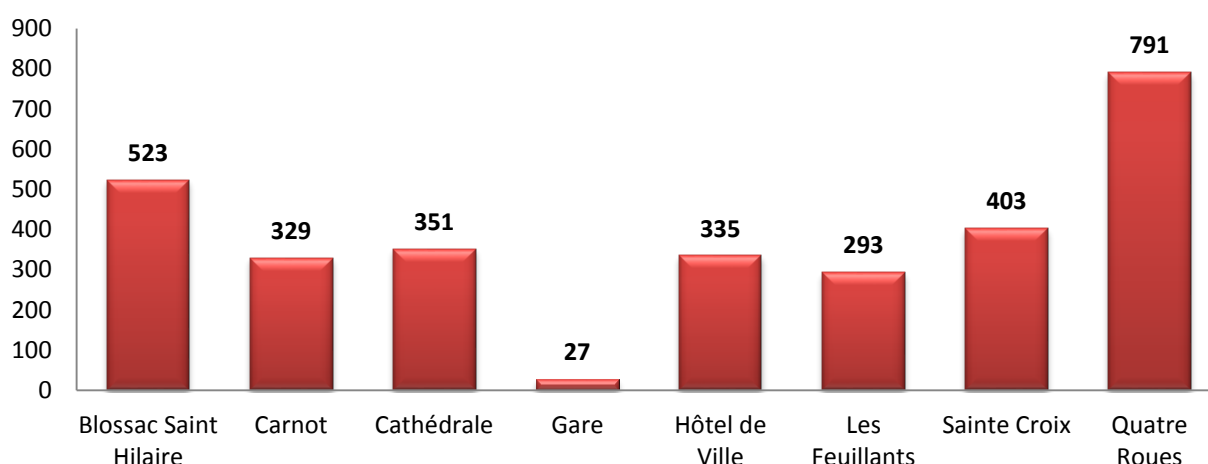
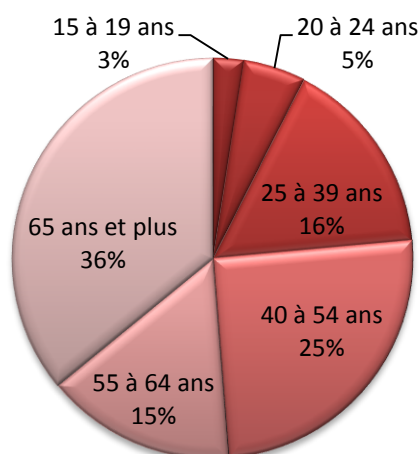


c) Occupation des grands logements

Les grands logements sont constitués de quatre pièces et plus, ils sont au nombre de 3052. Les tranches d'âges 40-54 ans et les 65 ans et plus sont bien représentées avec 769 logements, soit 25% pour la première tranche et 1097 logements soit 36% pour la seconde.

En regardant de plus près la distribution spatiale de ces grands logements sur le territoire, nous constatons sur ce graphique que les IRIS Quatre Roues et Blossac-Saint-Hilaire concentrent un nombre important de ces logements comparés aux autres quartiers. Le premier cité compte 791 grands logements, 1295 petits logements et 415 logements moyens.

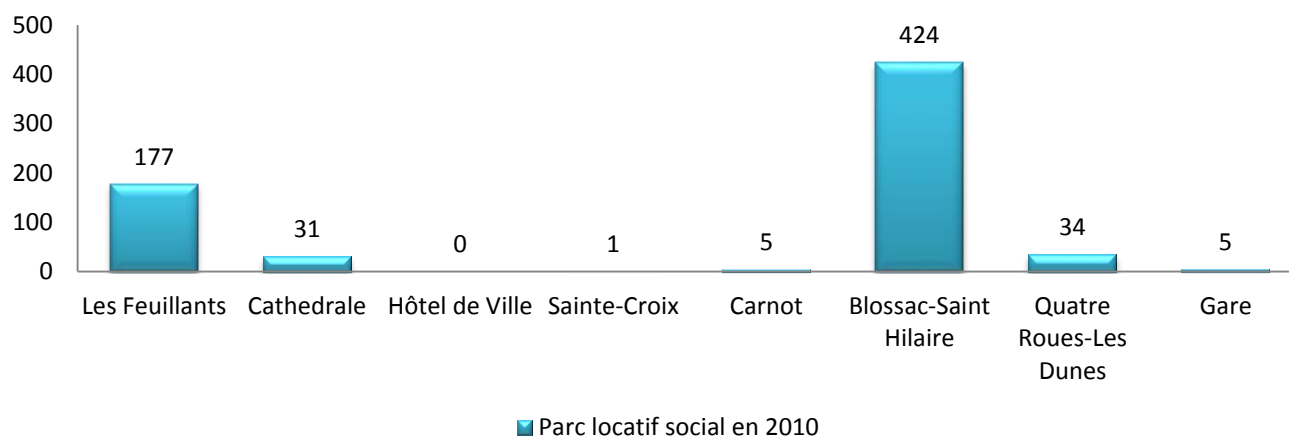
Occupation des grands logements



6. Le logement social sur le territoire de l'Association Le Local

Sur le territoire de l'Association Le Local, le parc locatif social est de 679 logements sociaux soit 5,01% par rapport au parc de logements du territoire contre 21,40% de logements sociaux pour Poitiers. Notre

territoire est donc très loin de la moyenne de la commune. Les logements sociaux se concentrent dans les quartiers de Blossac-Saint-Hilaire avec 424 logements (Forum RIVAUD) et les Feuillants avec 177 logements sociaux.



Territoire Local 2010	Parc logement	Parc locatif social	Pourcentage Parc locatif social
Les Feuillants	1534	177	11,56%
Cathédrale	1732	31	1,80%
Hôtel de Ville	1771	0	0,00%
Sainte-Croix	1657	1	0,07%
Carnot	1909	5	0,26%
Blossac - Saint Hilaire	2035	424	20,85%
Quatre Roues-Les Dunes	2485	34	1,38%
Gare	420	5	1,26%
Territoire Local	13543	679	5,01%
Poitiers	53419	11433	21,40%

7. Quels programmes d'habitat sur le territoire du Local ?

« Des centaines de milliers de ménages « aux portes du logement », une situation qui s'aggrave et des dispositifs d'aides défaillants et saturés : la Fondation Abbé-Pierre fait un constat douloureux du mal-logement en France, dans son 20^{ème} rapport annuel - 2014 ». Cet extrait montre que la problématique du logement est préoccupante. C'est ainsi que des programmes sont élaborés par des collectivités territoriales, des associations et d'autres acteurs afin de répondre à cette problématique.

La ville de Poitiers a mis en œuvre des programmes dans la commune et en particulier dans le quartier du centre-ville. Nous pouvons citer ci-dessous quelques programmes d'habitat collectif :

- Aménagement de 8 logements au 71 rue des Feuillants (IRIS, les Feuillants),
- Aménagement de 21 logements dans l'ancien Printemps, place Leclerc (IRIS, Hôtel de Ville),
- Aménagement de 21 logements 6 rue d'Oléron (IRIS, Saint Croix).

D'autres acteurs comme Logiparc et SIPEA construisent des programmes de logements sociaux. Logiparc a livré 51 logements sociaux rue des Herbaux (IRIS Saint Croix – association AUDACIA), et SIPEA a un projet de 17 logements sociaux rue Scheurer Kestner (IRIS, Carnot).

8. Synthèse : Habitat et Habitants

Se loger, se déplacer et se stationner sont des besoins qu'a l'être humain pour se sentir libre dans une société, un territoire.

Le logement dans le territoire de l'association Le Local est une problématique où divers acteurs interagissent. Sur ce territoire, nous avons dénombré 13543 logements soit 25,35 % du parc de logement de la commune de Poitiers. Parmi ces logements nous comptons ceux occupés par des propriétaires ou des locataires, ceux considérés comme secondaires et les logements vacants.

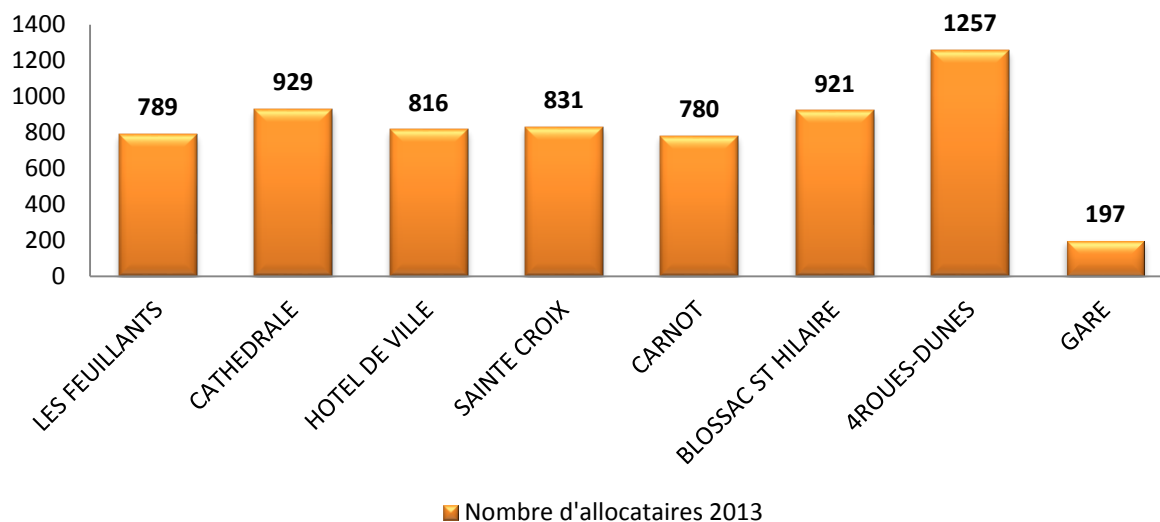
III. La précarité : un territoire hétérogène avec des particularités

1. Le poids des allocataires sur le territoire Le Local

Allocataires : Un allocataire est une personne qui perçoit ou qui peut percevoir une ou des allocation(s) prévue(s) par la loi, en vue d'aider des individus ayant de bas revenus, c'est-à-dire en dessous d'un seuil fixé.

Territoire le Local En 2010	Population	Nombre allocataires	Part des allocataires / population totale
Les Feuillants	2049	852	41,58%
Cathédrale	2412	939	38,93%
Hôtel de Ville	1958	795	40,60%
Sainte-Croix	2337	860	36,80%
Carnot	2257	828	36,69%
Blossac - Saint Hilaire	2811	923	32,84%
Quatre Roues-Les Dunes	3624	1050	28,97%
Gare	370	205	55,41%
Territoire le Local	17817	6452	36,21%

a) Distribution spatiale du nombre d'allocataires



La distribution spatiale du nombre d'allocataires est importante et nous permet de voir où la concentration est dominante. Nous apercevons sur le graphique ci-dessus que les IRIS Quatre Roues-les Dunes ont 1257 allocataires, Cathédrale : 929 allocataires, et Blossac-Saint Hilaire : 921 allocataires en 2013.

Malgré tout, sans l'IRIS Quatre Roues-Les Dunes, la part des allocataires sur la population totale du territoire est de 38,06 % alors qu'avec cette IRIS elle est de 36,21 % en 2010.

b) Evolution du nombre d'allocataires entre 2010 et 2013

Territoire le Local	Nombre allocataires		Evolution 2010-2013
	2010	2013	
Les Feuillants	852	789	-7,39%
Cathédrale	939	929	-1,06%
Hôtel de Ville	795	816	2,64%
Sainte-Croix	860	831	-3,37%
Carnot	828	780	-5,80%
Blossac - Saint Hilaire	923	921	-0,22%
Quatre Roues-Les Dunes	1050	1257	19,71%
Gare	205	197	-3,90%
Territoire le Local	6452	6520	1,05%
Poitiers	27694	27676	-0,06%

Sur les 8 IRIS composant notre territoire, 6 ont connu une baisse du nombre de leur allocataires de 2010 à 2013. En particulier l'IRIS Les Feuillants qui enregistre une baisse de -7,39 %, soit 63 de allocataires, Carnot diminue de -5,80%, soit 48 allocataires. Blossac-Saint Hilaire connaît la plus petite diminution avec seulement -0,22% du nombre d'allocataires.

Cependant, deux IRIS ont connu une augmentation du nombre de leurs allocataires, c'est l'exemple de Quatre Roues-Les Dunes avec une progression de 19,71 %, soit 207 allocataires de plus et l'Hôtel de Ville avec 2,64 %, soit 21 allocataires de plus.

En somme, le territoire de l'Association a connu une augmentation d'allocataires de 1,05% soit 68 allocataires de plus, par contre il est à noter que le nombre total d'allocataires de la commune de Poitiers a connu une baisse légère de -0,06% soit 18 allocataires de moins.

c) Pourcentage des locataires bénéficiant d'une aide au logement en 2010

Territoire En 2010	Résidences occupées par Locataires	Allocataires avec aide au logement versable	Part aide logement / logement locataires
Les Feuillants	1025	776	75,71%
Cathédrale	1102	865	78,49%
Hôtel de Ville	1091	698	63,98%
Sainte-Croix	1010	736	72,87%
Carnot	1259	758	60,21%
Blossac - Saint Hilaire	1286	784	60,96%
Quatre Roues-Les Dunes	1346	878	65,23%
Gare	251	188	74,90%
Territoire le Local	8370	5683	67,90%
Poitiers	32756	23096	70,51%

Sur le territoire 67,90 % des locataires, soit 5 683 allocataires, perçoivent une aide au logement contre 70,50% pour Poitiers soit 23 096 allocataires.

d) Poids des familles monoparentales dans le nombre d'allocataires en 2013

Territoire le Local En 2013	Nombre d'allocataires	Familles monoparentales	Part monoparentales / Nombre allocataires
Les Feuillants	789	37	4,69%
Cathédrale	929	39	4,20%
Hôtel de Ville	816	31	3,80%
Sainte-Croix	831	31	3,73%
Carnot	780	26	3,33%
Blossac - Saint Hilaire	921	86	9,34%
Quatre Roues-Les Dunes	1257	5	0,40%
Gare	197	83	42,13%
Territoire le Local	6520	338	5,18%

2. La part des allocataires bas revenus sur le territoire et dans l'Association

Allocataires bas revenus : Selon la CAF, une personne est « à bas revenus » si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian calculé par l'INSEE d'après l'Enquête Revenus Fiscaux (ERF). Au 31/12/2010, le seuil des bas revenus était de 956 euros.

a) Sur le territoire du Local en 2010

Territoire le Local En 2010	Population	Nombre allocataires	Nb allocataires bas revenu	Part des allocataires bas revenus / Population allocataires	Part allocataires bas revenu / Population totale
Les Feuillants	2049	852	221	25,94%	10,79%
Cathédrale	2412	939	208	22,15%	8,62%
Hôtel de Ville	1958	795	176	22,14%	8,99%
Sainte-Croix	2337	860	245	28,49%	10,48%
Carnot	2257	828	189	22,83%	8,38%
Blossac - Saint Hilaire	2811	923	269	29,14%	9,57%
Quatre Roues-Les Dunes	3624	1050	307	29,24%	8,47%
Gare	370	205	33	16,10%	8,92%
Territoire le Local	17817	6452	1648	25,54%	9,25%

Les allocataires bas revenus représentent 25,54 % du nombre total d'allocataires (soit 1 648 allocataires). Blossac - Saint Hilaire compte 29,14 % d'allocataires bas revenus de sa population d'allocataires et Quatre Roues les Dunes : 29,24 %.

Sur le territoire de l'Association Le Local les allocataires bas revenus représentent 9,25% de la population totale.

b) Evolution du nombre d'allocataires bas revenus entre 2010 et 2013

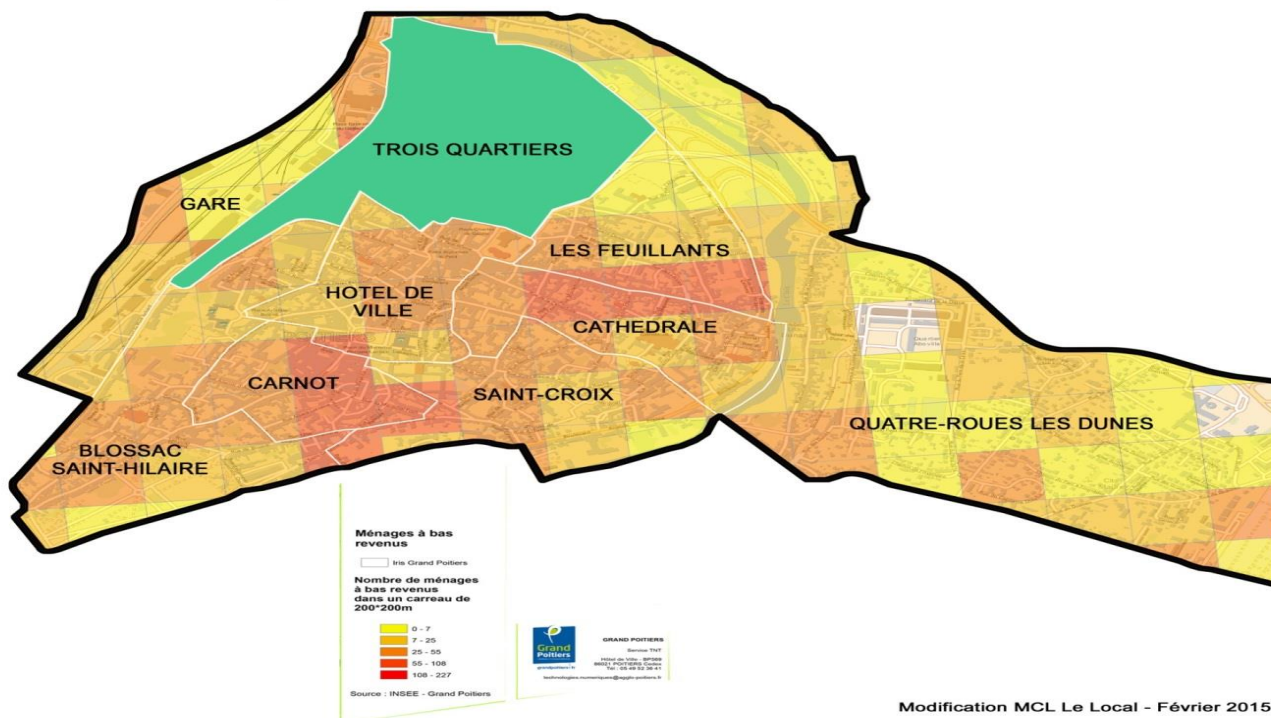
Territoire	Nombre allocataires bas revenus		Evolution allocataires 2010-2013
	2010	2013	
Les Feuillants	221	215	-2,71%
Cathédrale	208	220	5,77%
Hôtel de Ville	176	201	14,20%
Sainte-Croix	245	222	-9,39%
Carnot	189	175	-7,41%
Blossac - Saint Hilaire	269	279	3,72%
Quatre Roues-Les Dunes	307	344	12,05%
Gare	33	27	-18,18%
Territoire le Local	1648	1683	2,12%

Le nombre d'allocataires bas revenus a augmenté de 2,12 %, soit 35 allocataires bas revenus supplémentaires de 2010 à 2013, alors que le nombre d'allocataires bas revenus a augmenté de 2,55 %, soit de 228 sur Poitiers.

Au niveau de la distribution spatiale, nous notons des disparités entre les IRIS. Alors qu'à la Gare leur nombre diminue de 18,18 % et de 9%, pour Sainte-Croix, dans les IRIS Quatre-Roues les Dunes il progresse de 12,05% ainsi que l'Hôtel de Ville de 14,20%.

c) Carte : Nombre de ménages à bas revenu en 2010

Nombre de ménages à bas revenus sur le territoire de l'association Le Local en 2010



Cette carte montre une distribution spatiale du nombre de ménages à bas revenus. Ils sont représentés dans des carreaux de 200*200m sous forme de dégradé de couleurs du rouge au jaune. Chaque couleur correspond à un effectif. Plus la couleur est foncée, plus le nombre est important.

3. Les revenus des adhérents au Local

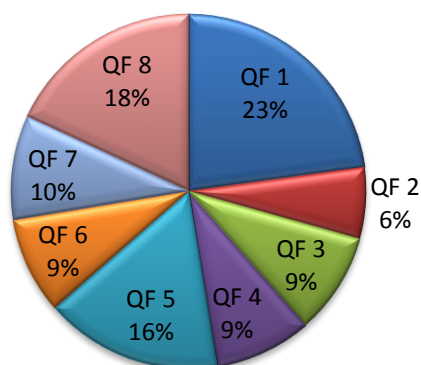
a) Revenus des adhérents

Quotient adhérents	Familiale des	progression 2011 à 2014	2011	2012	2013	2014
QF 1	De 0 à 405	51,90%	158	273	240	240
QF 2	De 406 à 508	11,11%	45	42	44	50
QF 3	De 509 à 713	26,56%	64	75	77	81
QF 4	De 714 à 882	19,67%	61	51	61	73
QF 5	De 883 à 1190	-0,89%	112	112	114	111
QF 6	De 1191 à 1462	16,39%	61	70	74	71
QF 7	De 1463 à 1840	6,06%	66	62	64	70
QF 8	1841 et +	22,40%	125	148	158	153
Activités Partenaires / Activités Gratuites / Bénévoles / Résidence Habitat Jeunes		-7,92%	379	299	333	349

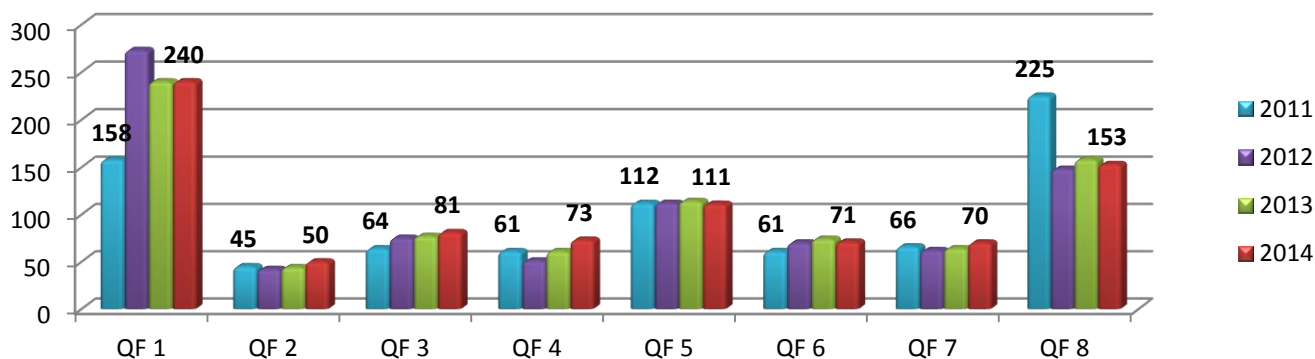
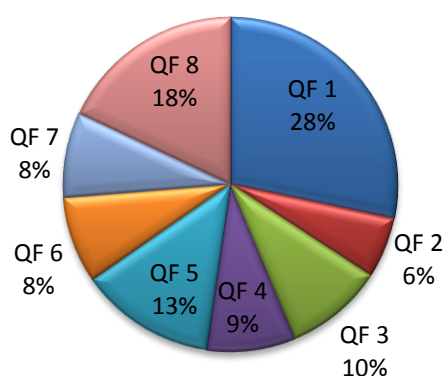
De 2011 à 2014, le nombre de QF 1 a progressé de 51,90 %. Les bénéficiaires de l'épicerie sont enregistrés sur Noé depuis 2012.

Ces quatre dernières années, le nombre d'adhérents aux QF 1, 2, 3 et 4 a augmenté de 35,37 % alors que les QF de 5 à 8 ont augmenté de 11,26 %.

QF des adhérents - 2011

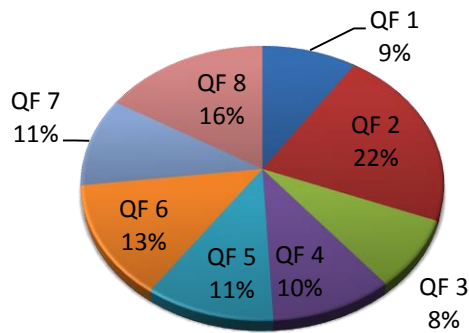


QF des adhérents - 2014

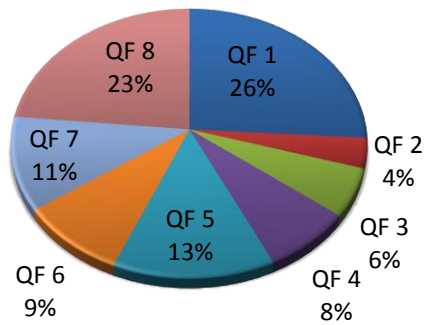


b) Le QF des adhérents résidant dans le quartier Centre-Ville

QF des adhérents habitant le centre ville - 2011



QF des adhérents habitant le centre ville - 2014



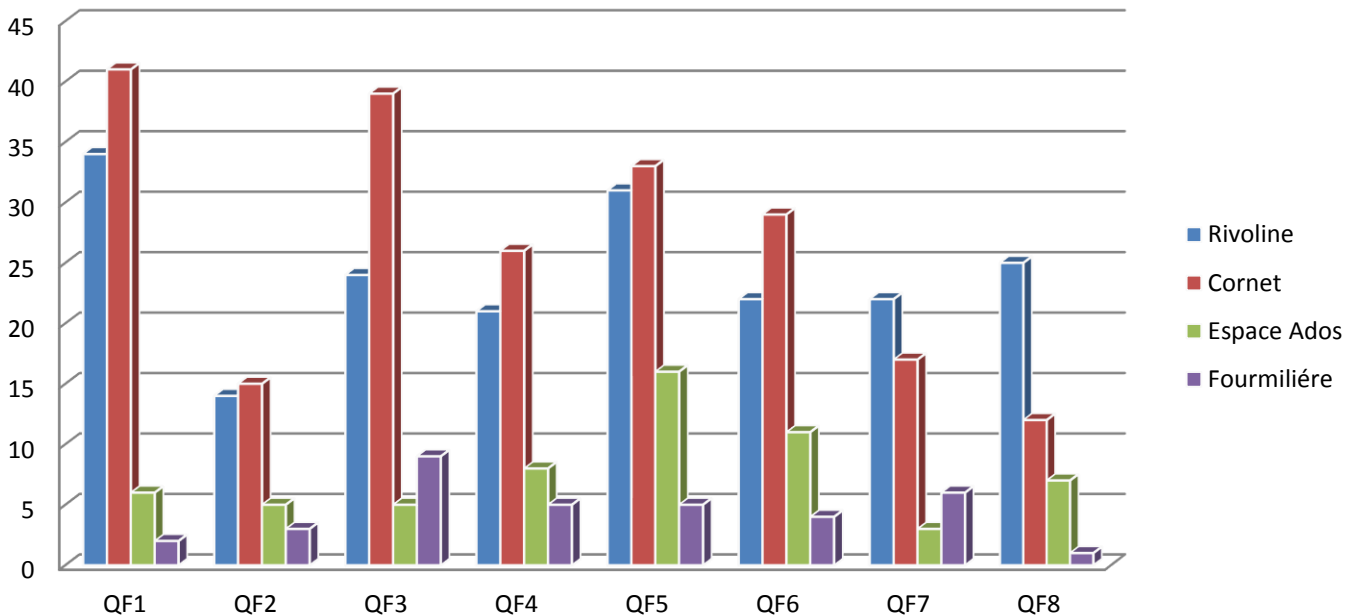
Plusieurs critères ont modifié la sociologie des adhérents résidant dans le centre-ville de Poitiers de 2011 à 2014 :

- 2012 : enregistrement sur Noé des bénéficiaires de l'épicerie et de leur QF. Vote à l'Assemblée Générale d'une politique tarifaire particulière à leur statut pour l'adhésion (une partie du montant de l'adhésion est réutilisable sous forme d'avoir).
- 2013 / 2014 : extension du Quartier Centre-Ville à l'IRIS 703 : Quatre Roues - Les dunes.

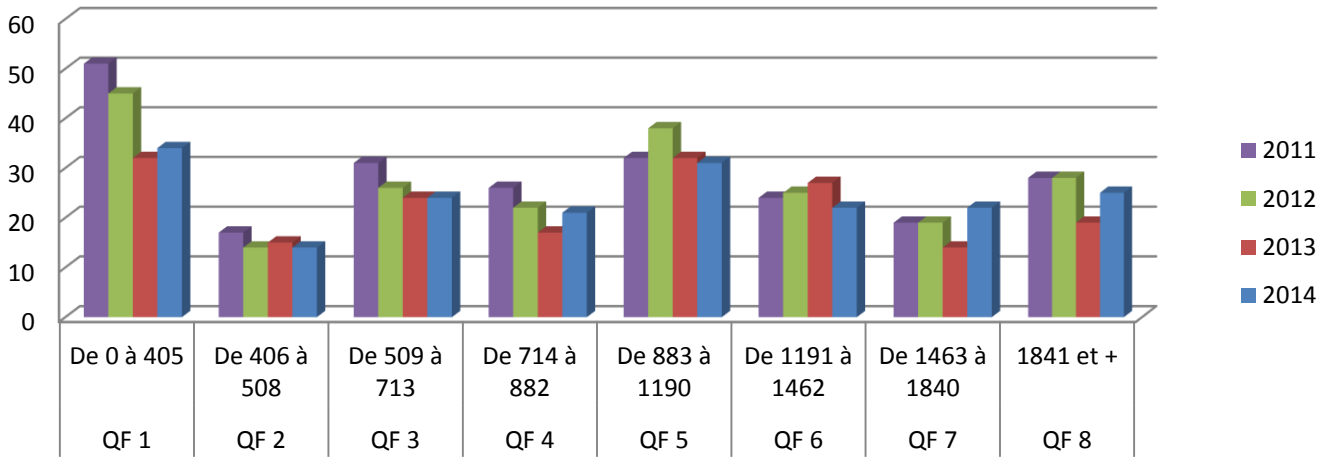
Aujourd'hui, 49,46 % des adhérents habitant dans le Quartier centre-ville ont un QF 1 ou 8.

c) Les revenus des inscrits aux Accueils de Loisirs

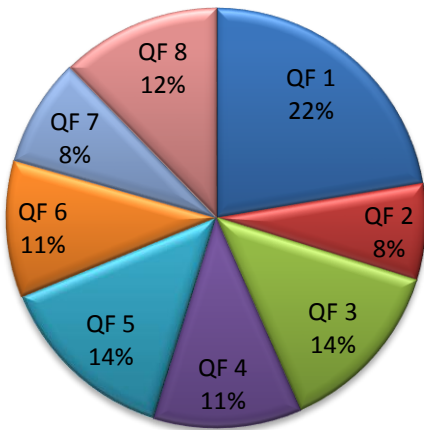
Répartition des QF par accueils de loisirs - 2014



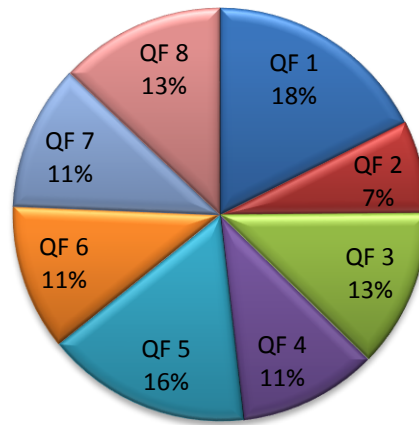
Répartition des QF à la Rivoline de 2011 à 2014



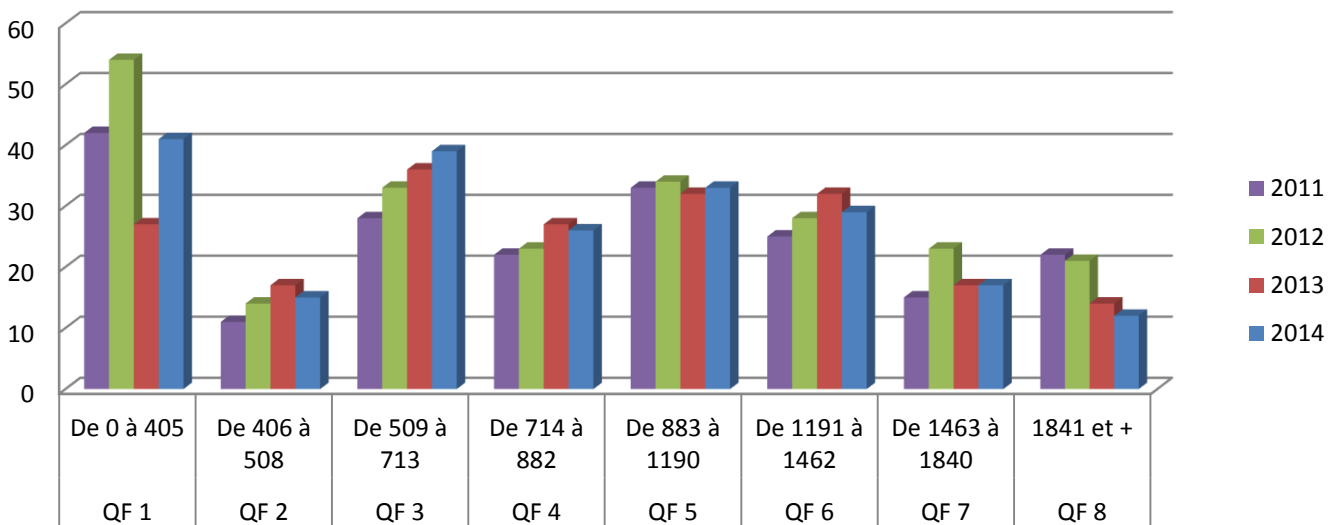
La Rivoline - 2011



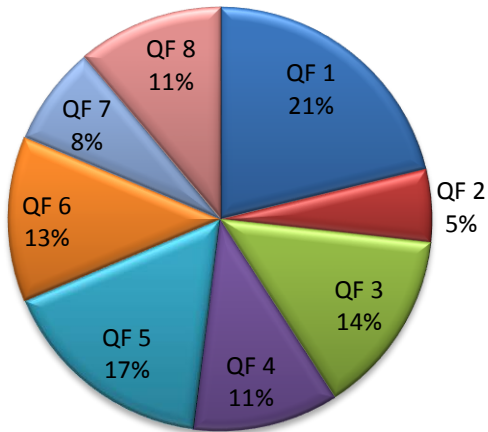
La Rivoline - 2014



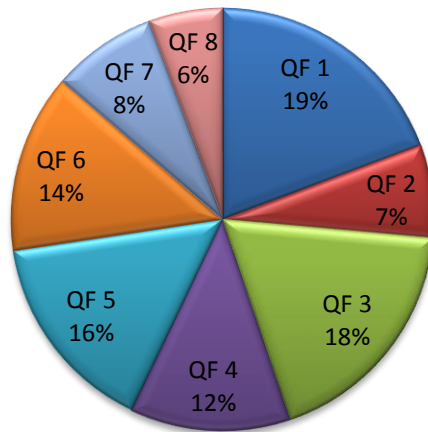
Répartition des QF à Cornet de 2011 à 2014



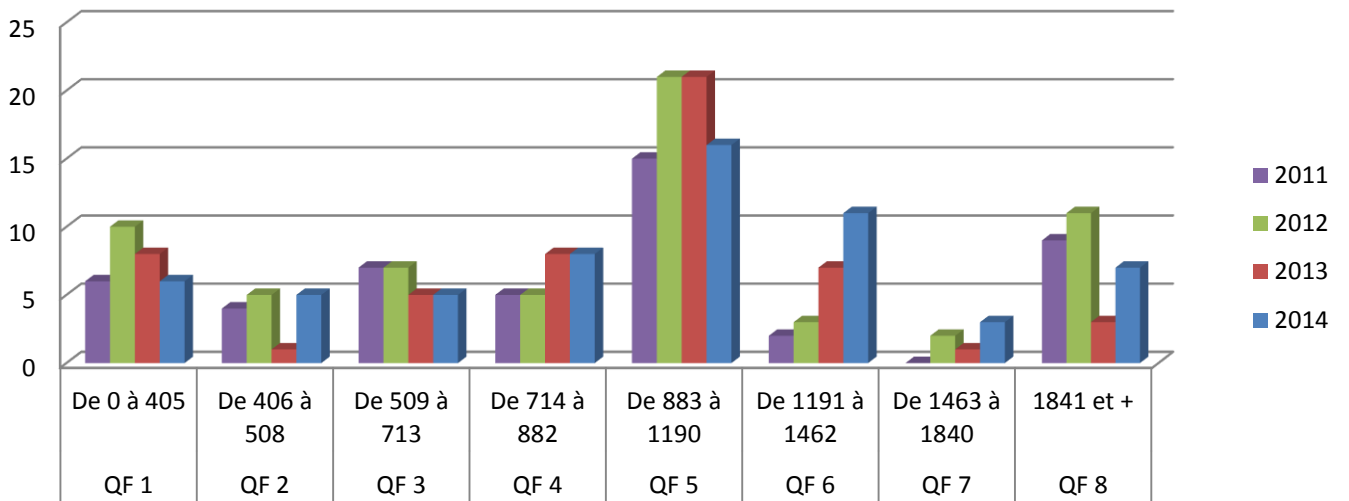
Cornet - 2011



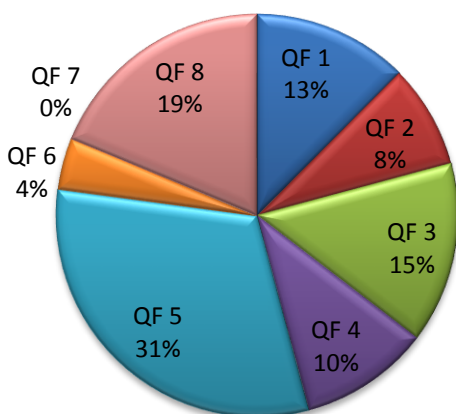
Cornet - 2014



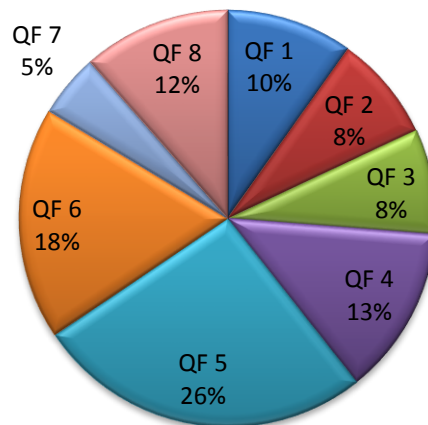
Répartition des QF à l'Espace Ados de 2011 à 2014



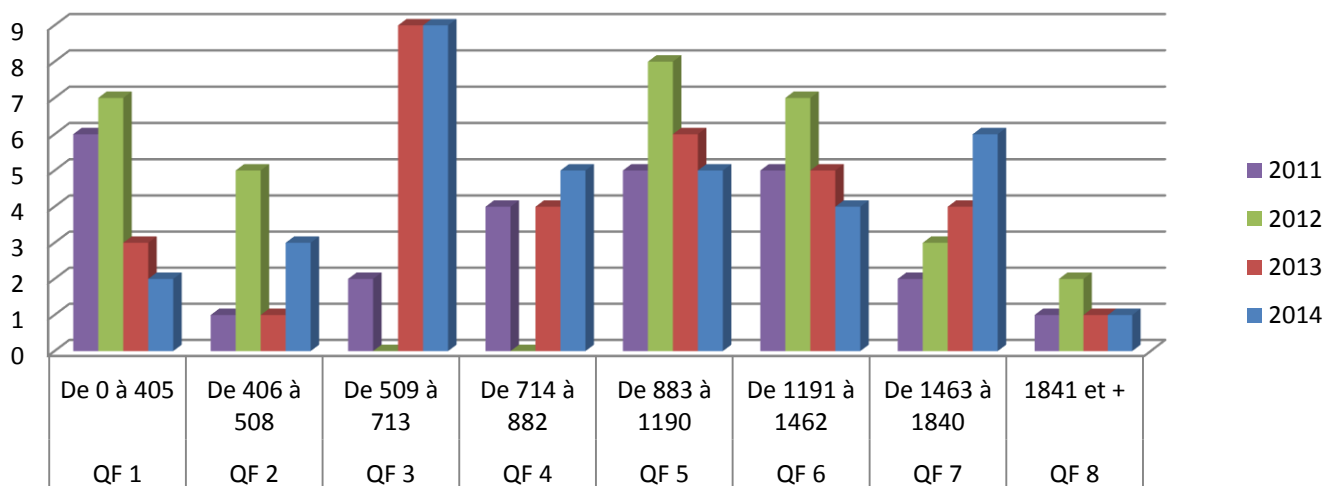
Espace Ados - 2011



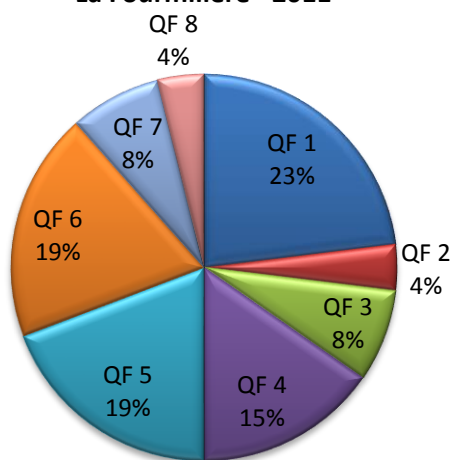
Espace Ados - 2014



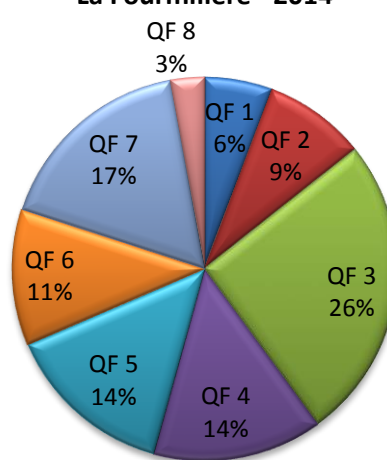
Répartition des QF de la Fourmière de 2011 à 2014



La Fourmière - 2011



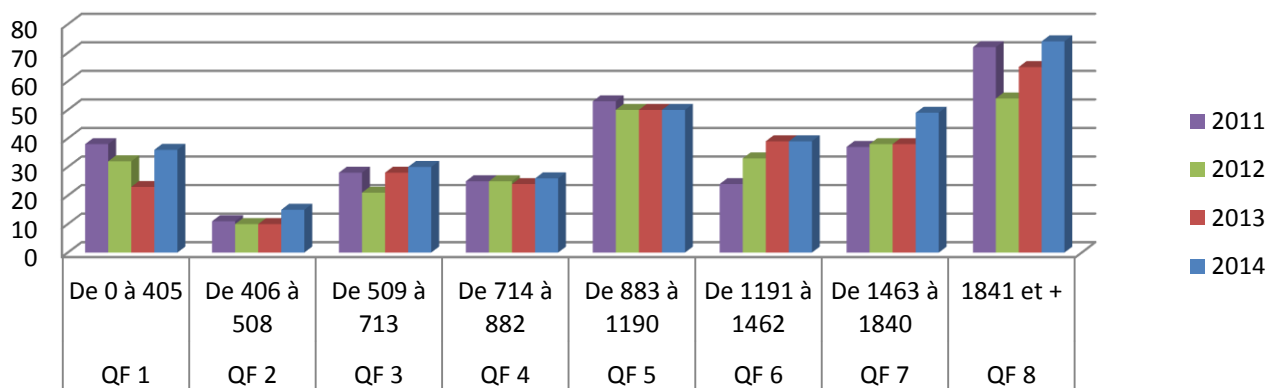
La Fourmière - 2014



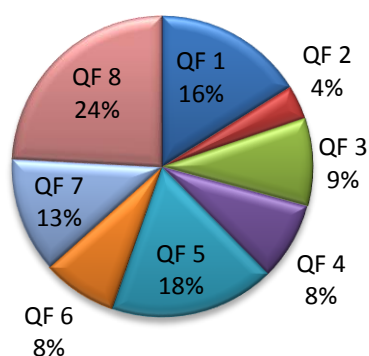
d) Les revenus des inscrits aux Pratiques Amateurs du Local

Ces données ne concernent que les pratiques amateurs du Local car le quotient familial des inscrits à celles des partenaires n'est pas demandé au moment de l'adhésion.

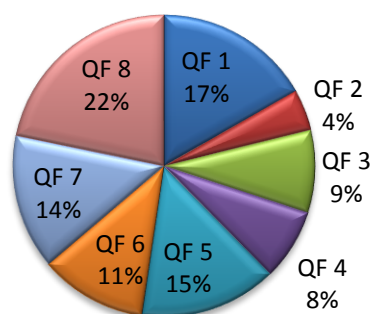
Répartition des QF des pratiques amateurs du Local



Répartition des QF des inscrits en 2011

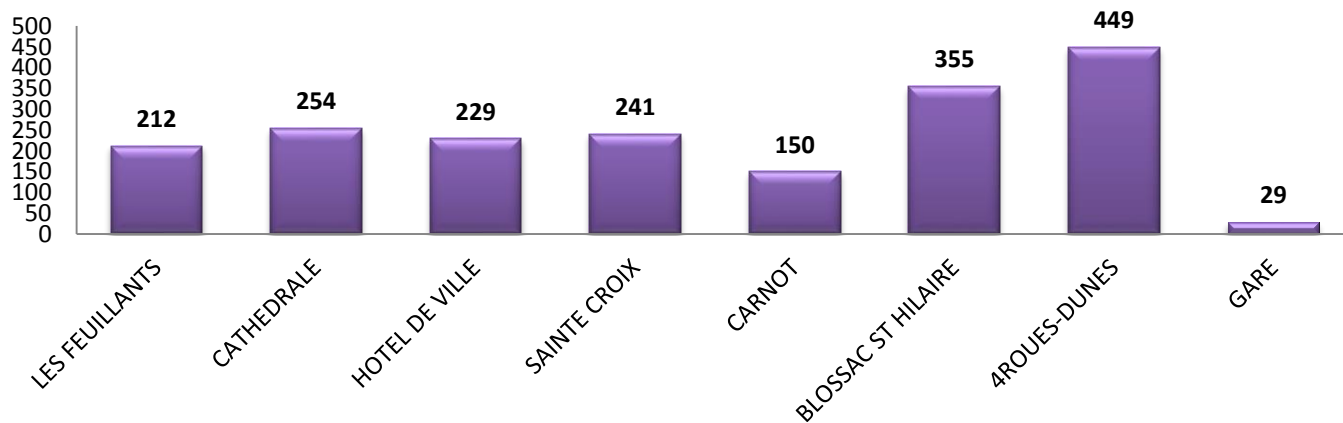


Répartition des QF des inscrits en 2014



4. Les bénéficiaires des minimas sociaux

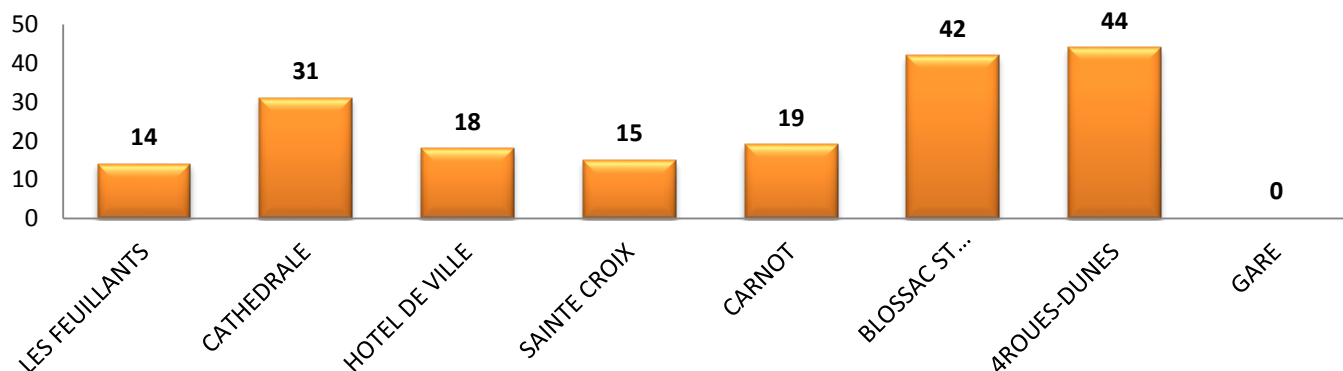
Les minimas sociaux : Les minimas sociaux ont pour objectif d'assurer un revenu minimal à une personne ou à sa famille en situation de précarité. Nous citons deux minimas sociaux : Revenu de Solidarité Active (RSA) et Allocation Adulte Handicapé (AAH).



■ Nombre allocataire bénéficiaires d'un des deux minimas sociaux (RSA et AAH)

Les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA et AAH), en 2013, représentent 1919 personnes, et sont répartis sur le territoire de manière disparate.

Néanmoins l'IRIS Quatre Roues-Les Dunes comptabilise 449 bénéficiaires, et Blossac-Saint Hilaire : 355 bénéficiaires. Ils représentent donc à eux seuls 41,89 % des bénéficiaires des minimas sociaux du territoire. Ces deux IRIS, comme vu plus haut, ont aussi le nombre de locataires le plus important et rassemblent le plus important nombre de logements sociaux du territoire centre-ville, en 2010. Ces quartiers regroupent donc un certain nombre de familles ou de personnes en situation de précarité.



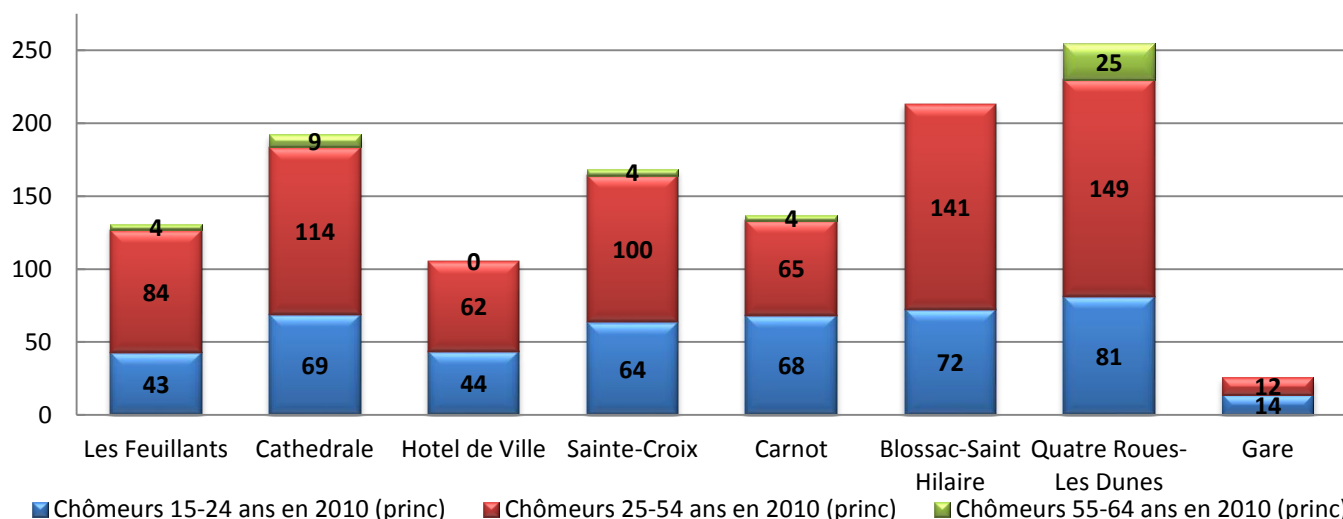
■ Nombre allocataires avec AAH versable (paiement ou droit > seuil de versement)

L'Allocation Adulte Handicap, est un indicateur qui nous permet de situer sur le territoire les personnes en situation de handicap. Le nombre d'allocataires de l'AAH est de 183. Les IRIS Quatre Roues, Blossac - Saint Hilaire et Cathédrale regroupent 117 personnes en situation de handicap. Au niveau de la Gare nous n'avons pas d'informations pour cet indicateur.

5. Le chômage sur le territoire de l'Association Le Local en 2010

Chômeur : Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle Emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail (INSEE, 2010).

Territoire le Local En 2010	Population	Chômeurs de 15 à 64 ans	Pourcentage chômage
Les Feuillants	2049	131	6,37%
Cathédrale	2412	192	7,97%
Hôtel de Ville	1958	106	5,39%
Sainte-Croix	2337	169	7,22%
Carnot	2257	137	6,08%
Blossac - Saint Hilaire	2811	213	7,59%
Quatre Roues-Les Dunes	3624	255	7,02%
Gare	370	26	6,95%
Territoire le Local	17817	1228	6,89%
Poitiers	87929	6429	7,31%

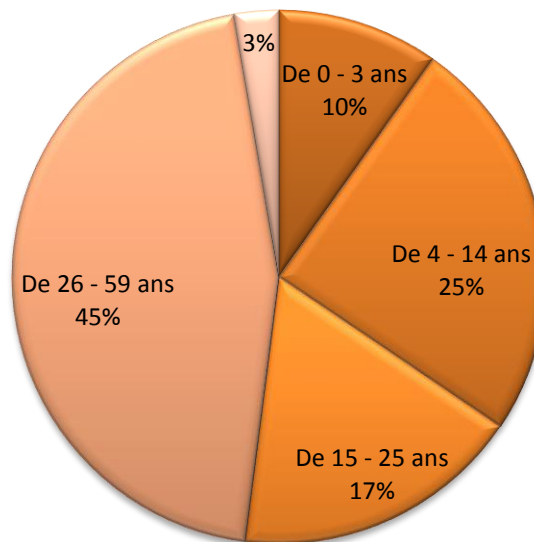


Ce tableau montre que la part de chômeurs par rapport à la population est plus élevée dans la commune de Poitiers que sur le territoire de l'Association Le Local.

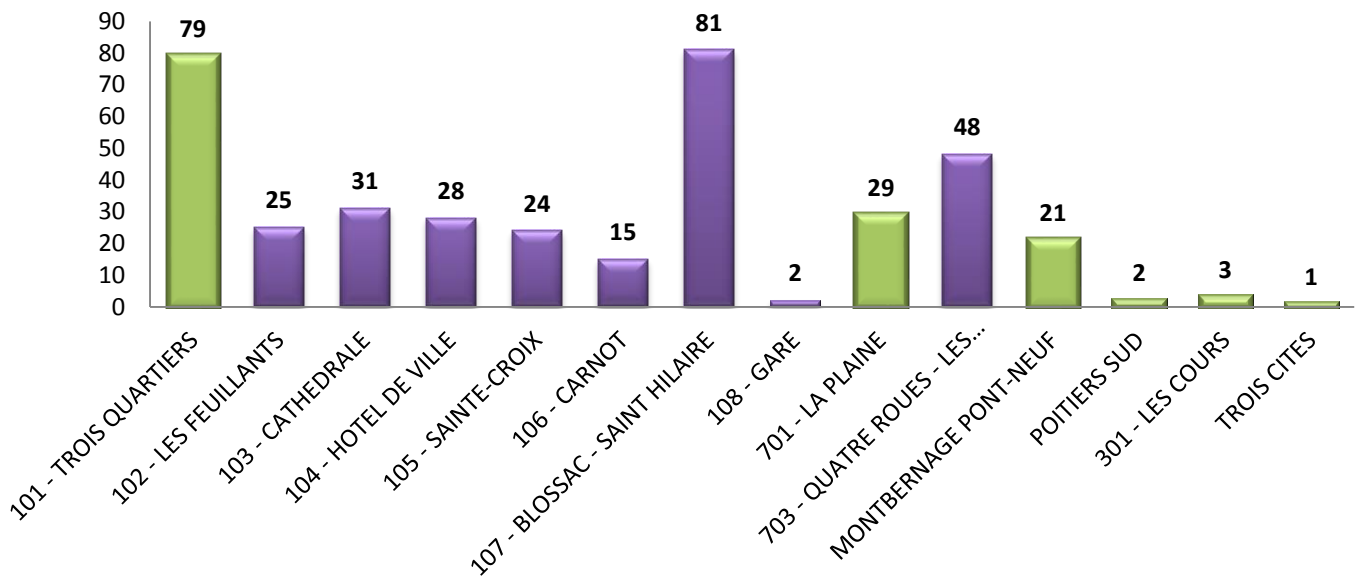
Le rapport entre le nombre de chomeurs et la population totale est de 6,89 % pour le territoire, soit 1 228 chômeurs en nombre absolu, contre 7,31 % pour Poitiers, soit 6 429 chômeurs en nombre absolu. Par ailleurs, à l'échelle des IRIS, il y a une certaine homogénéité des chiffres du chômage dans le territoire. Ces taux s'étendent de 5,39 % à 7,97 %. Les IRIS de Blossac - Saint Hilaire et Cathédrale ont respectivement des rapports de 7,97 % et 7,59 % qui dépassent la moyenne du territoire de l'Association et de Poitiers. Par contre, celui de l'Hôtel de ville est à 5,39 % et est donc en dessous de ceux du territoire et de Poitiers.

6. Les bénéficiaires de l'Épicerie Solidaire, Le Trait d'Union

Age des bénéficiaires de l'épicerie en 2014

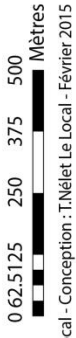


Les tranches d'âges des bénéficiaires de l'épicerie respecte les proportions observées sur les chiffres du chômage, les 26 – 59 ans sont deux fois plus nombreux que les 15 – 25 ans.



Comme le montrent ce graphique et la carte ci-après, il en est de même pour la répartition spatiale des bénéficiaires qui résident principalement, pour notre territoire, dans les IRIS Blossac-St Hilaire et Quatre roues-Les Dunes.

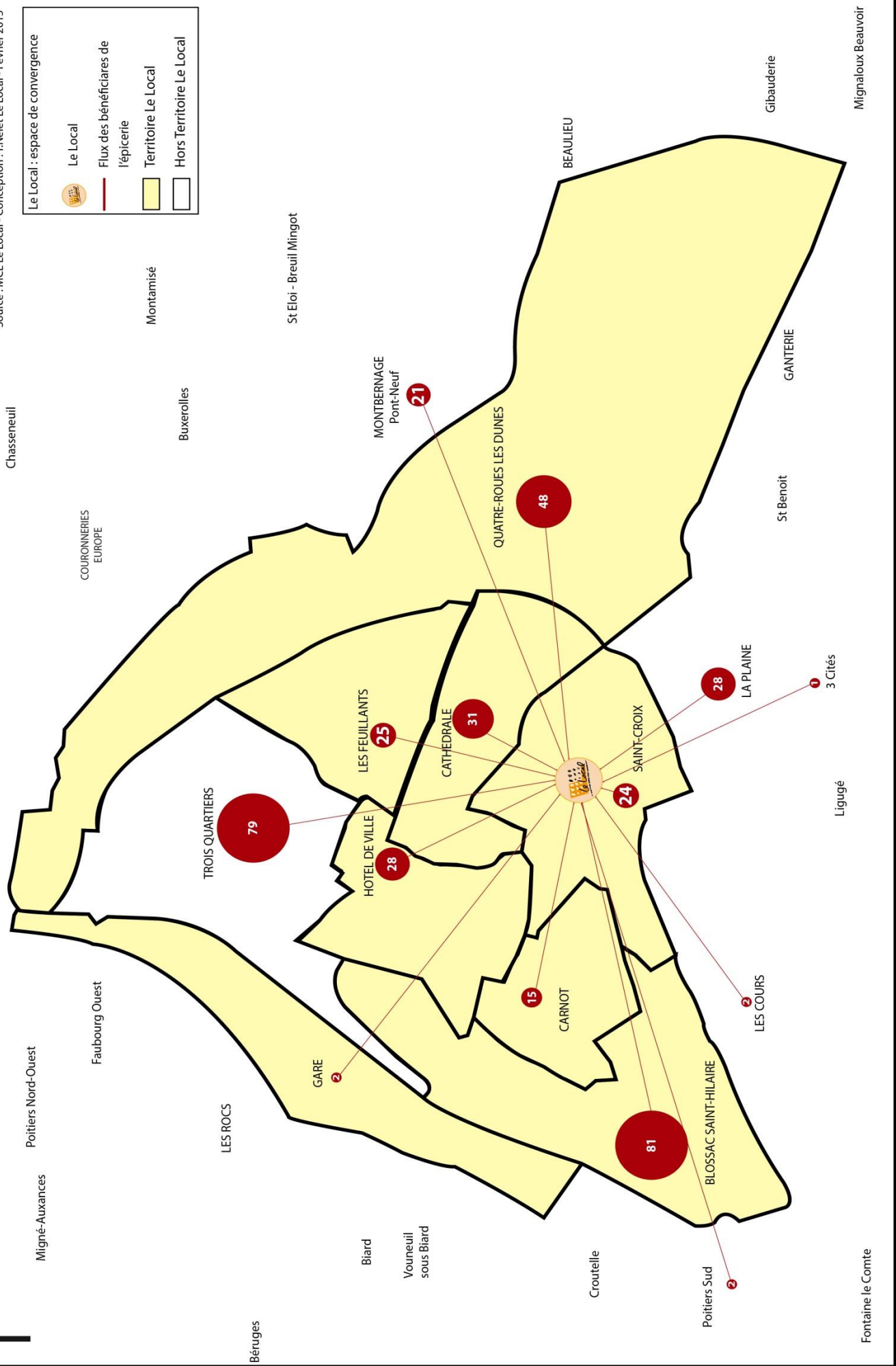
Quartiers d'origines des bénéficiaires au Trait d'Union en 2014



Source : MCL Le Local - Conception : T.Nélet Le Local - Février 2015

Le Local : espace de convergence

- Le Local
- Flux des bénéficiaires de l'épicerie
- Territoire Le Local
- Hors Territoire Le Local



7. Synthèse : la précarité

Les différents IRIS composant le territoire de l'Association sont assez homogènes du point de vue de la précarité. Le nombre de chômeurs, allocataires et bénéficiaires des minima sociaux varie principalement en fonction du nombre d'habitants y résidant.

Il est important de noter malgré tout une augmentation du nombre d'allocataires bas revenus sur le territoire alors que la population diminue.

Enfin, il existe un lien fort entre les bénéficiaires de l'épicerie et les indicateurs retenus pour mesurer la précarité. Cela renforce l'engagement de l'Association dans ce type d'actions : épicerie, friperie...

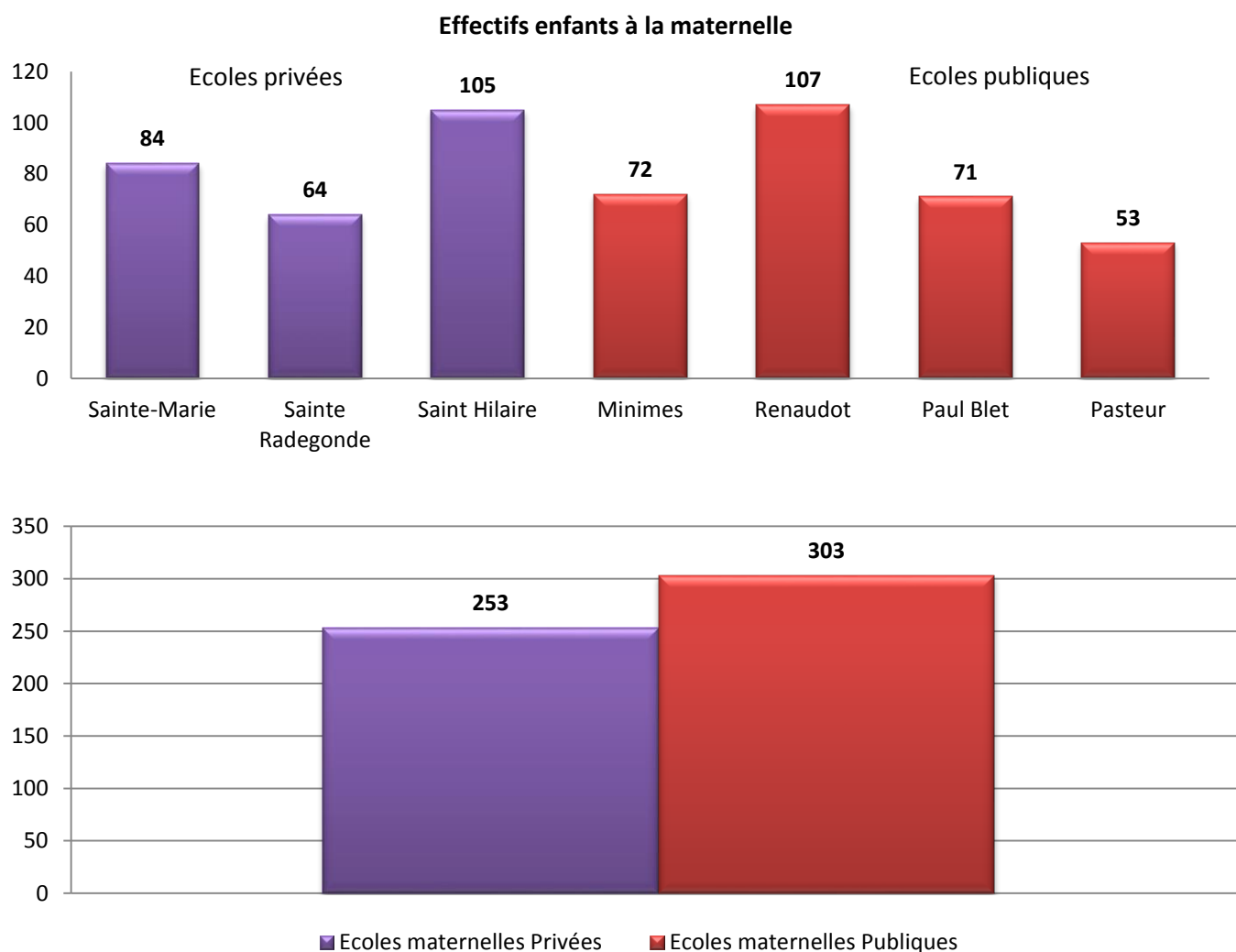
IV. Les structures scolaires du territoire : les écoles publiques et privées

Le territoire du centre-ville est pourvu de nombreux établissements scolaires tant publics que privés :

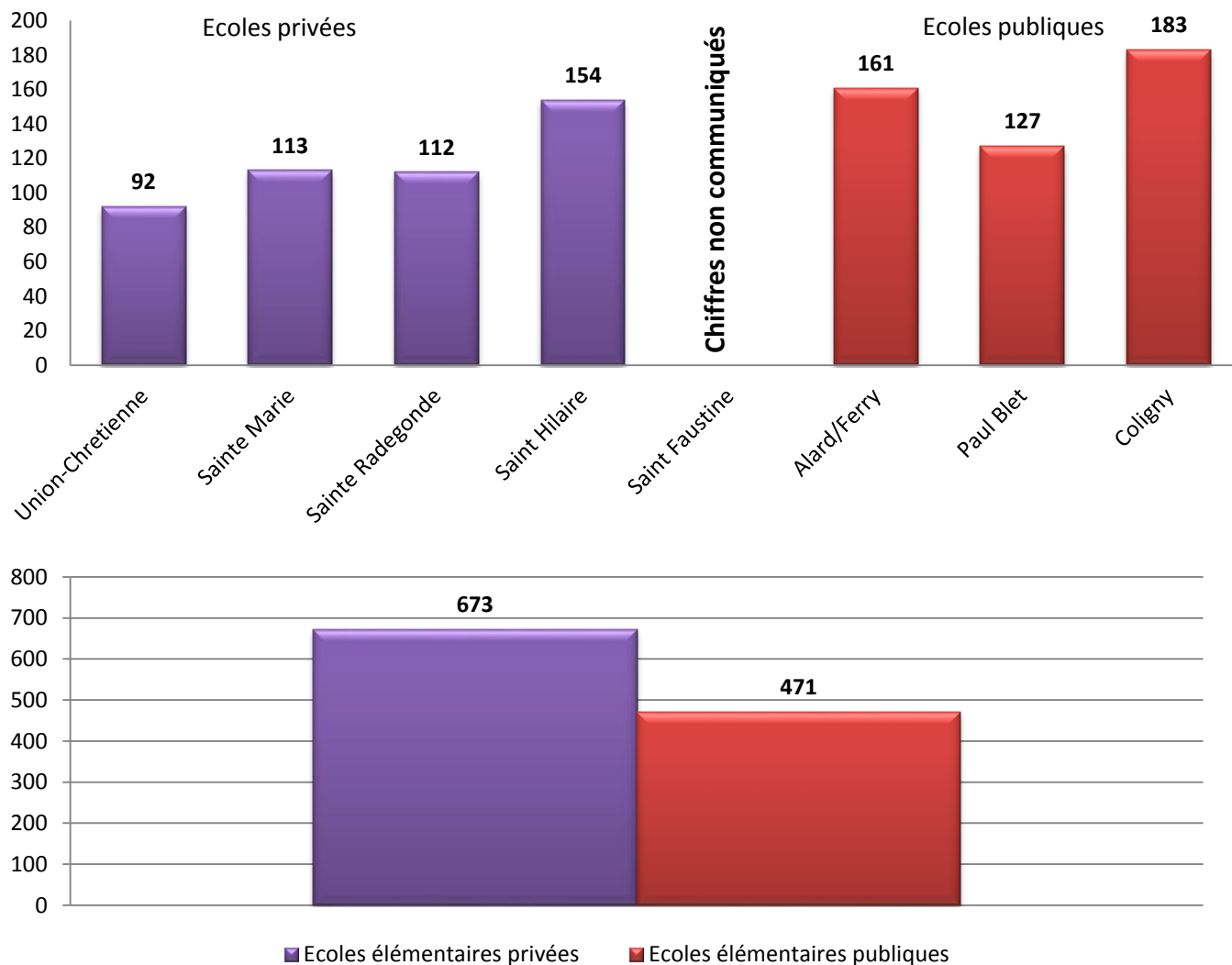
- Etablissements publics : 4 maternelles, 3 élémentaires, 1 collège, 1 lycée
- Etablissements privés : 3 maternelles et 2 élémentaires, 1 collège

Ces établissements sont répartis sur le territoire et cela induit une organisation spécifique et complexe pour le transport des enfants vers les accueils de loisirs le mercredi après midi.

1. Les effectifs des différentes écoles du territoire, 2014/2015



Effectifs enfants à l'élémentaire

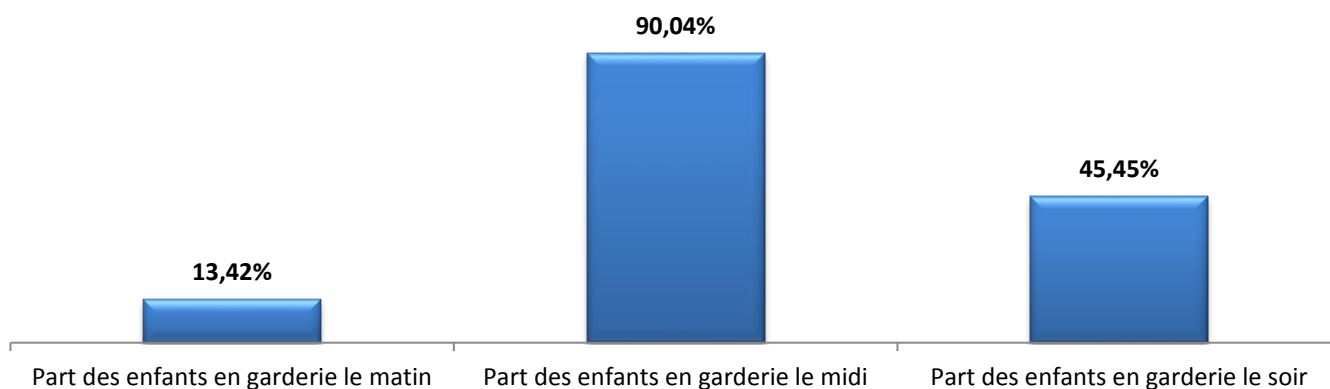


Les effectifs nous ont été fournis par les établissements eux-mêmes, cependant, concernant les établissements privés, il n'a pas été possible à ce jour d'obtenir d'information sur l'origine géographique des enfants. Nous pouvons estimer la part d'enfants habitant le quartier à partir de la population pour chaque tranche d'âge : environ 100 enfants de maternelle et 70 enfants d'âge élémentaires seraient scolarisés dans le privé.

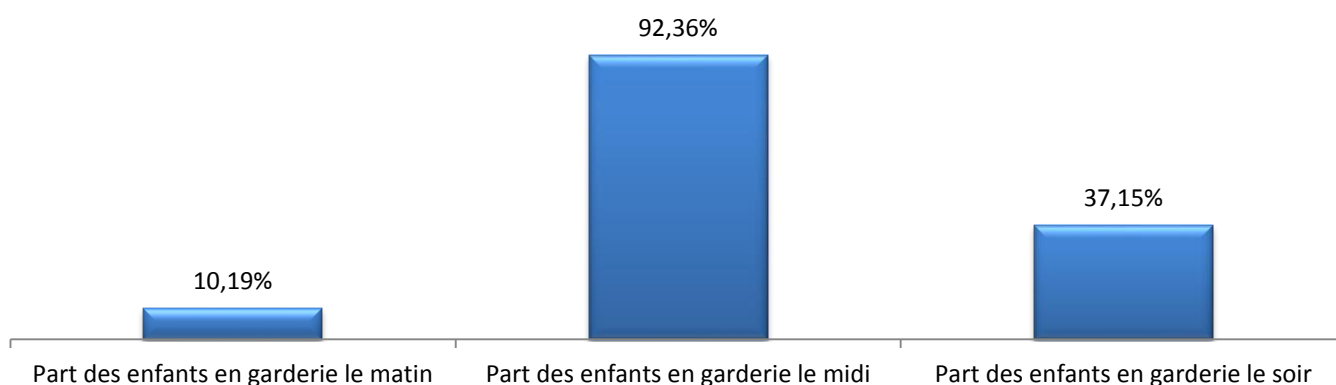
La part des enfants scolarisés en école privée représente 5 % des enfants inscrits en accueils de loisirs au Local.

2. Les enfants fréquentant les accueils périscolaires

Enfants en garderie à la maternelle



Enfants en garderie à l'élémentaire



Sur le territoire du centre-ville peu d'enfants fréquentent les accueils périscolaires du matin (10 à 13%), ils sont 90 % à fréquenter la cantine le midi. Nous pouvons noter une différence de fréquentation pour les accueils périscolaires du soir plus important en maternelle qu'en élémentaire. Il faut souligner également le travail réalisé par les accueils périscolaires pour élaborer leurs projets pédagogiques qui s'inscrivent dans une démarche de qualité éducative, dans le cadre du Projet Educatif Global et du Projet Educatif de Territoire.

3. La Coordination Educative Territoriale

La ville de Poitiers a confié aux maisons de quartier en 2011, la mise en place des Coordinations Territoriales, inscrite dans son Projet éducatif Global. La coordination du centre-ville a favorisé sur le territoire le renforcement des liens entre Le Local et les écoles, tout en associant d'autres acteurs éducatifs. En 2016, six écoles publiques, le collège Henri IV, ainsi que les associations de parents d'élèves, les délégués de parents élus, l'association 2lpe, l'Afev, la Maison De la Solidarité, les crèches et la coordinatrice de la petite enfance, la Médiathèque, le Musée Sainte-Croix sont invités à ces rencontres.

En 2014, en amont de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, un travail de diagnostic partagé entre les différents acteurs du territoire a permis d'identifier différentes problématiques, telles que l'existence d'une multitude de « micro quartiers », constitués d'identités multiples et mosaïques. Une diversité de populations se côtoie sur ce territoire : des primo- arrivants, des personnes en difficulté sociale, une communauté sourde et malentendante, des familles aisées, voire très aisée. Les contraintes de circulation et de stationnement favorisent le déplacement piéton. Un potentiel de projets partagés a été identifié au sein des écoles, interclasses, et/ou multi partenariaux. Un questionnement est partagé sur la place des parents : comment les accompagner, les solliciter, faciliter leur implication autour de l'éducation en général, la réussite scolaire de leur enfant.

Tableau d'effectifs d'élèves dans les établissements scolaires du territoire centre-ville

	Ecole élément Coligny	Ecole matern Pasteur	Ecole élément Paul Blet	Ecole matern Paul Blet	Ecole Damien Allard / Jules Ferry	Ecole Renaudot	Collège Henri IV	Lycée Victor Hugo
Nombre d'élèves	180	57	119	67	170	114	877	1312
Enfants allophones				1		4		
Enfants sourds			6	13				
Enfants souffrant d'autres handicaps	6					3		

A la lecture des projets pédagogiques des accueils de loisirs, des accueils périscolaires et des écoles, des potentiels communs et des spécificités ont été identifiés :

Les potentiels communs : L'ouverture au monde, la recherche de cohérence éducative avec les autres acteurs environnants, le développement de l'autonomie, l'importance de la vie sociale et collective, la prise en compte des publics spécifiques, la place réservée à l'expression, la créativité l'imaginaire et les supports écrits. On retrouve aussi au cœur de l'ensemble des projets la place des parents, l'accompagnement de l'élève, les projets sur l'environnement et les projets culturels.

Des spécificités sur certains lieux apparaissent, l'école bilingue, l'accueil des primo arrivants et l'utilisation du numérique.

Au regard de l'état des lieux, les membres de la coordination éducative ont validé deux axes de travail qui s'inscrivent dans les axes fondamentaux du projet de la ville les publics les plus éloignés de l'école (l'intégration scolaire et sociale), l'accompagnement et la place des parents.

- **Trouver des espaces communs de débat, de réflexion pour rompre l'isolement des familles et des acteurs éducatifs.**

Il s'agit d'un espace pour échanger, se rencontrer, se connaître afin de favoriser les initiatives menées par plusieurs partenaires, de favoriser l'implication des publics éloignés, soutenir les familles dans leurs fonctions éducatives, à partir de leur savoir-faire et compétences.

- **Favoriser la mise en place d'un événement culturel global sur un thème commun**

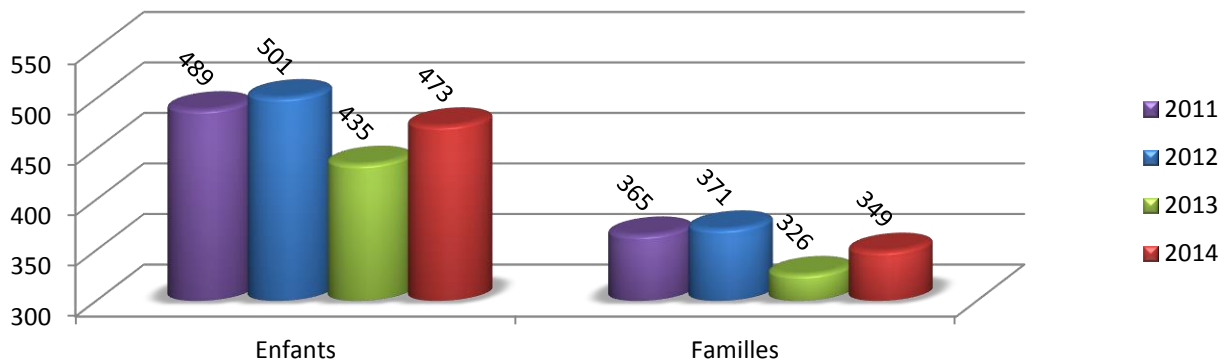
Cet événement a pour objet de faciliter les contacts, la connaissance entre acteurs, de permettre les rencontres, de mener à plusieurs un projet partagé, de permettre aux enfants de s'ouvrir au monde et de s'approprier leur quartier.

Depuis 2014, la coordination éducative a permis de renforcer les liens entre les différents participants et de favoriser la naissance d'initiatives sur le quartier :

- Une dynamique partagée autour de la fête de quartier par la mise en place d'ateliers artistiques dans les écoles et des visites de l'Espace Galerie.
- Une rencontre entre les responsables des accueils de loisirs et périscolaires afin de mieux connaître les projets menés par les uns et les autres.
- Des actions de partenariat autour de la semaine de la maternelle (école Renaudot),
- L'accueil du Salon des Collégiens et la mise en place d'ateliers Webradio (collège Henri IV), l'accueil d'un spectacle théâtral (Coligny Cornet).
- L'intervention des animateurs lors des réunions de rentrée auprès des parents, favorisant l'information des familles sur les possibilités d'accueil des enfants sur les temps périscolaires et vacances.

4. Les effectifs de nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement

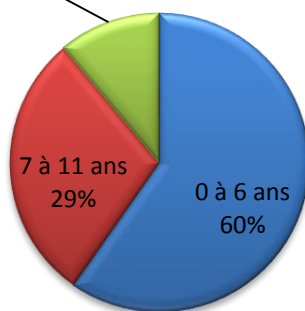
Le nombre d'inscrits dans les Centres de Loisirs (hors CLAS) a connu une forte baisse en 2013 (- 13,17 %). En 2014 le nombre d'inscrits est revenu au niveau de celui de 2011 (-3 ,27 %). Le nombre d'enfants inscrits par famille reste stable : 1,35 enfant par famille.



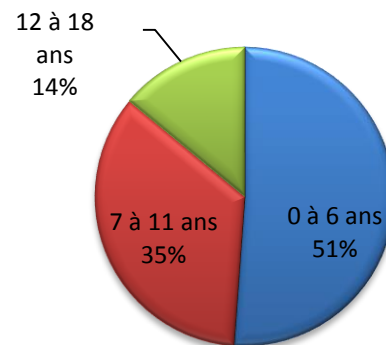
Age des enfants	2011	2012	2013	2014
0 à 6 ans	292	281	222	242
7 à 11 ans	143	170	149	165
12 à 18 ans	54	50	64	66

En 2013, les adolescents ont été plus nombreux à s'inscrire alors que les plus jeunes ont moins fréquenté les Centres d'Accueil. En 2014, toutes les tranches d'âges ont augmenté. De 2011 à 2014, il y a eu un transfert des enfants de moins de 6 ans (-50 inscrits) vers ceux de plus de 6 ans (+ 22 inscrits).

Age des enfants - 2011



Age des enfants - 2014



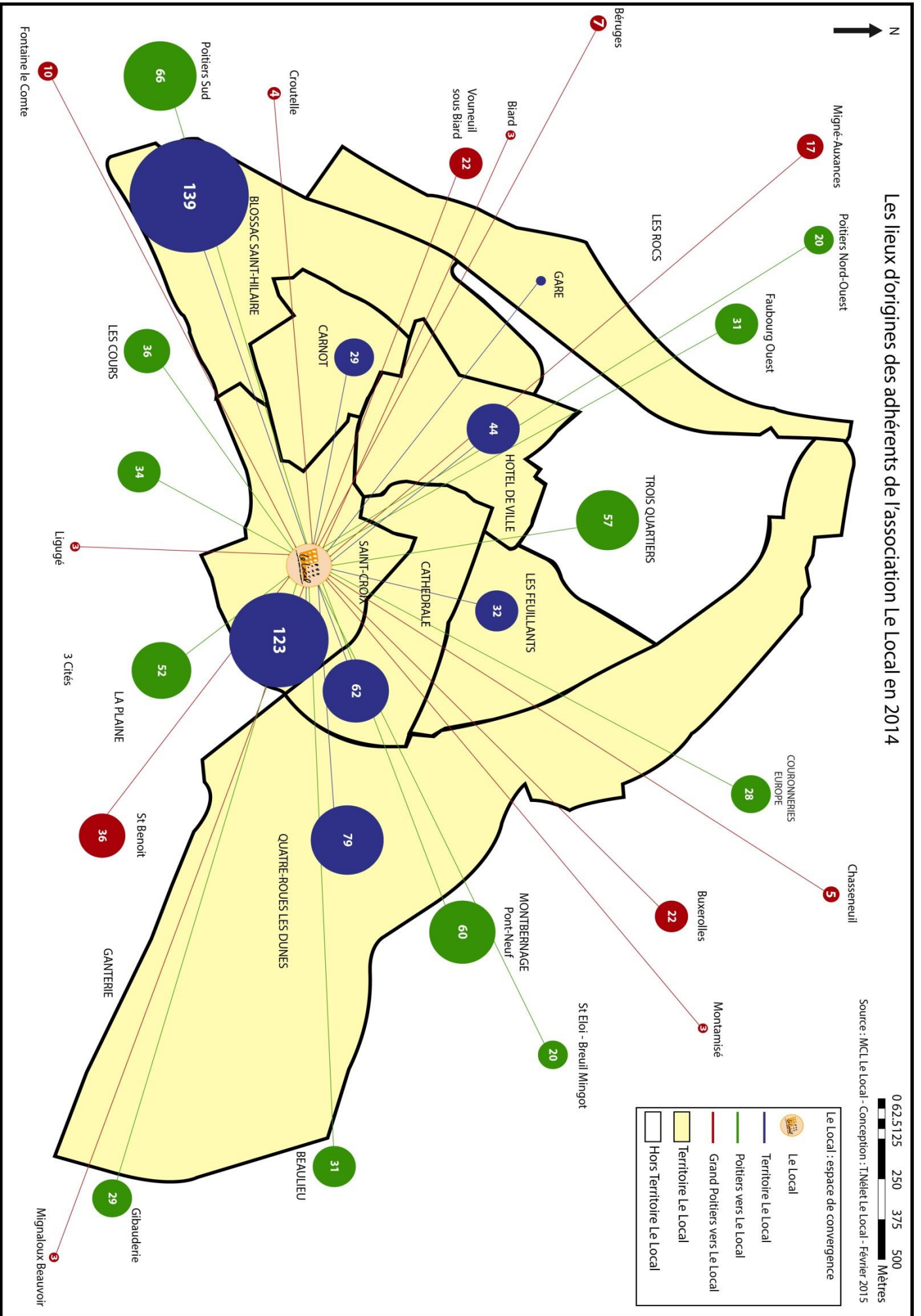
V. Le Local également ouvert sur l'extérieur de son territoire

Comme l'illustrent les cartes suivantes, l'Association accueille également des habitants résidant dans d'autres quartiers, voir dans les villes voisines.

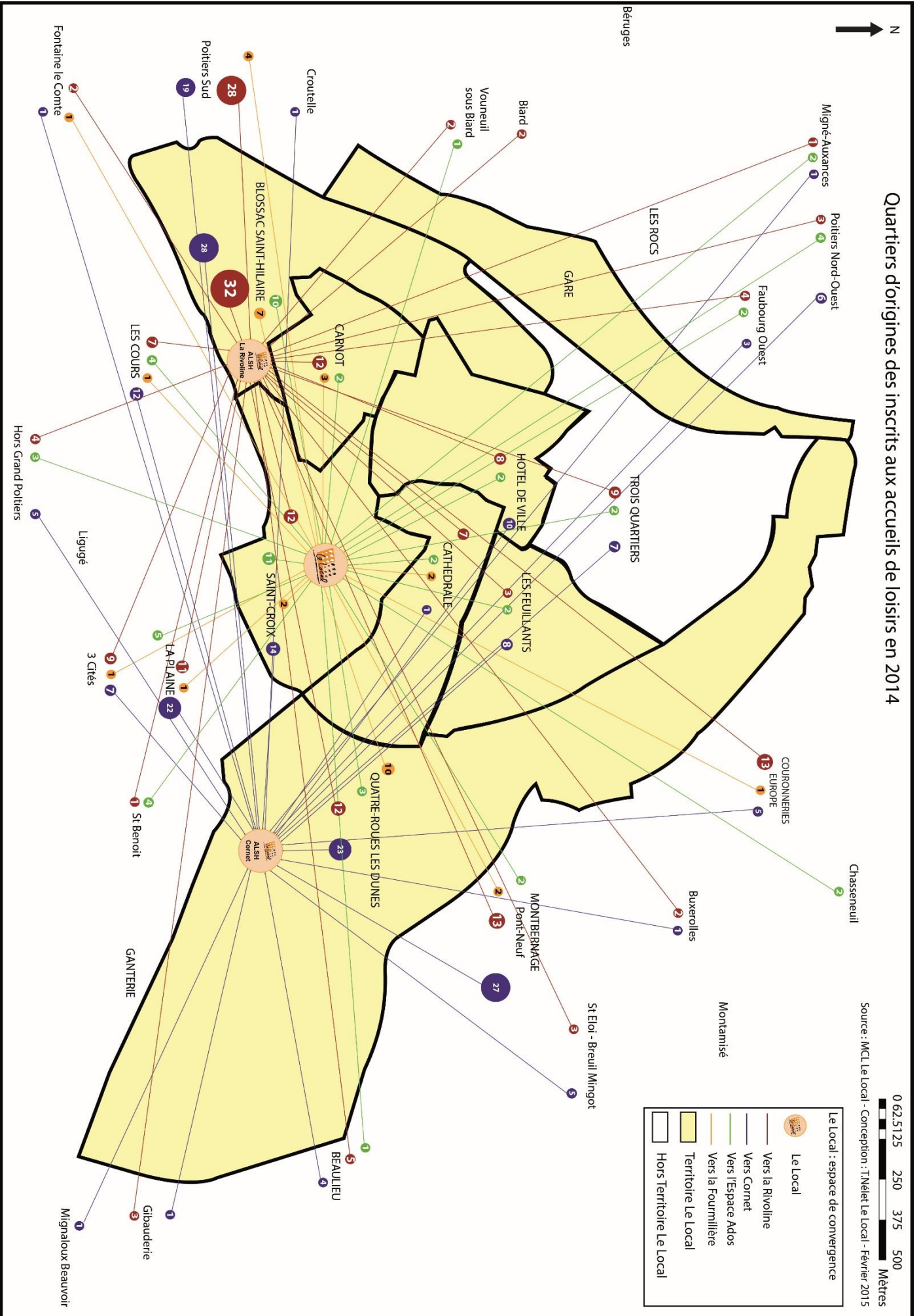
Afin de mieux comprendre les cartes ci-dessous : chaque fil tiré vers Le Local représente un nombre d'individus issus d'un territoire, plus la bulle au bout du fil est grosse, plus le nombre d'individus est important (dans la bulle, le nombre d'individus est inscrit). Le territoire du Local, le centre-ville de Poitiers est représenté en jaune avec l'ensemble des IRIS, les autres territoires étant indiqués au dessus de chaque bulle, soit un quartier de Poitiers, soit une ville alentours.

La carte représentant l'origine des enfants fréquentant les Accueils de Loisirs reprend le même principe à la différence près que les quatre Accueils de Loisirs sont différenciés : l'Accueil de Loisirs Maternel « La Rivoline » sur l'IRIS Blossac-Saint Hilaire, l'Accueil de Loisirs primaire « Cornet » sur l'IRIS « Quatre-Roues, Les Dunes », l'accueil adolescents (l'Espace Ados) et la Fourmilière se trouvant tous deux au Local, seuls les fils différencient les deux accueils, verts pour les ados et orange pour la Fourmilière.

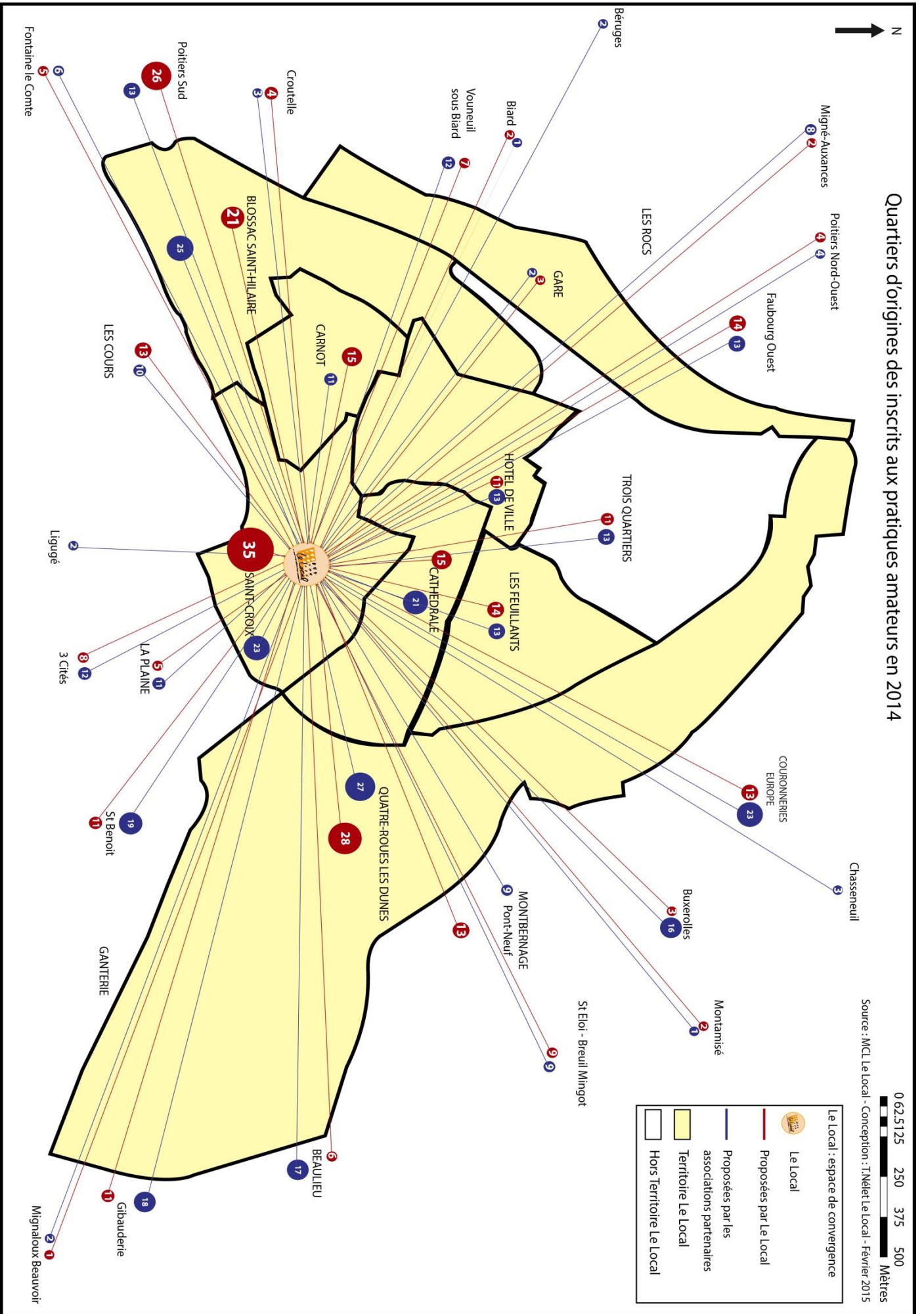
Les lieux d'origines des adhérents de l'association Le Local en 2014



Quartiers d'origines des inscrits aux accueils de loisirs en 2014



Quartiers d'origines des inscrits aux pratiques amateurs en 2014



VI. Actualisation des données obtenues en 2015

Les éléments inclus dans ce chapitre sont issus de données collectées au cours de l'année 2015 et début 2016. Les commentaires présents ici permettent de confirmer ou d'infirmer les hypothèses faites en 2014.

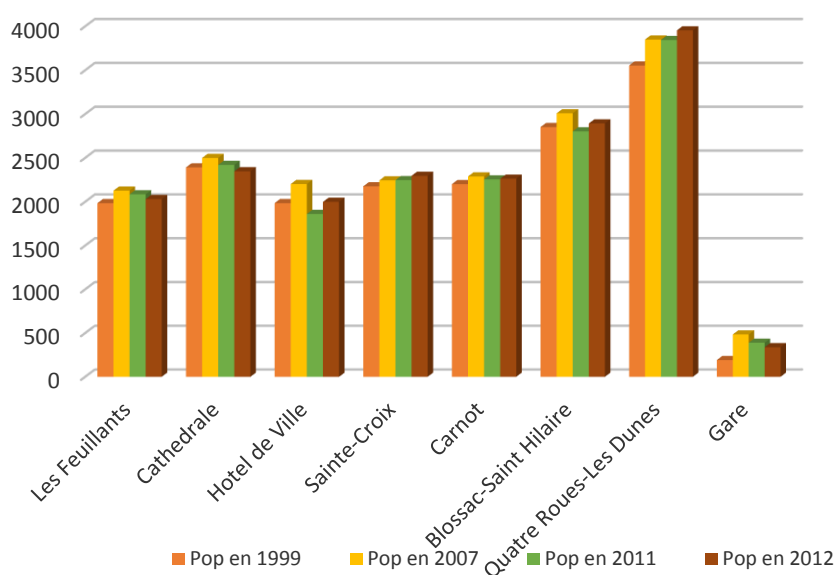
1. La structure de la population

a) Évolution de la population entre 2007 et 2012

Territoire centre-ville	Pop en 2007	Pop en 2012	Evolution
Les Feuillants	2126	2030	-4,54%
Cathédrale	2499	2346	-6,12%
Hôtel de Ville	2201	1998	-9,22%
Sainte-Croix	2243	2295	2,31%
Carnot	2288	2262	-1,13%
Blossac-Saint Hilaire	3008	2892	-3,84%
Quatre Roues-Les Dunes	3849	3954	2,72%
Gare	484	338	-30,18%
Total territoire	18698	18114	-3,12%
Total Poitiers	89253	87646	-1,80%

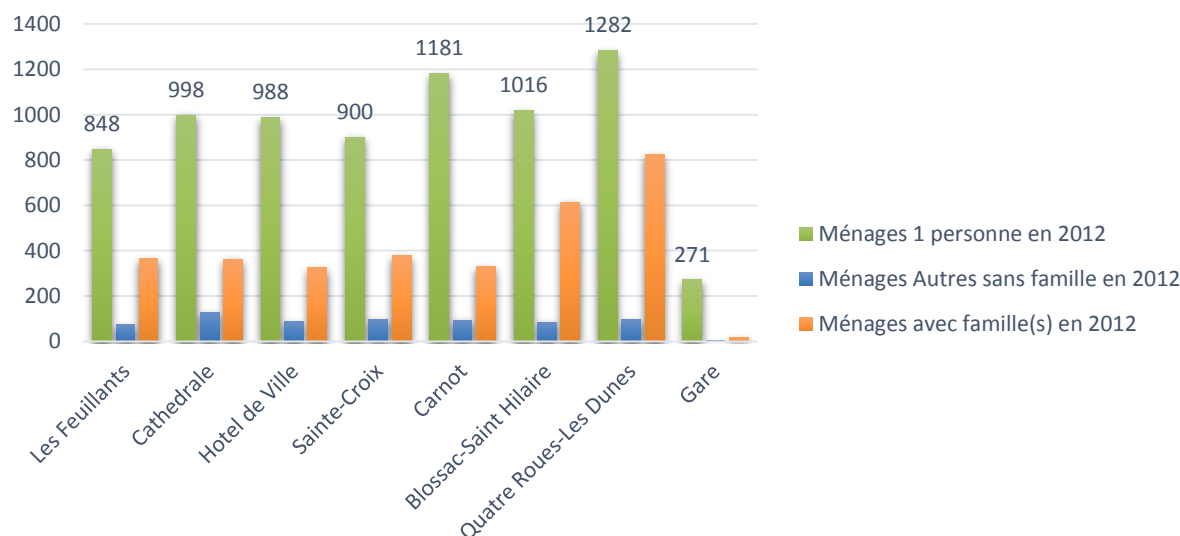
Les données confirment l'analyse faite en 2014 : Entre 1999 et 2012, la population a évolué de 4,54% soit, en valeur absolue, 787 individus. Par contre, à partir de 2007, le territoire perd des habitants dans la majorité des IRIS, comme nous pouvons le lire sur ce tableau et graphique ci-dessous :

Une population en baisse



b) Les ménages du territoire centre-ville de Poitiers

Composition des ménages en 2012

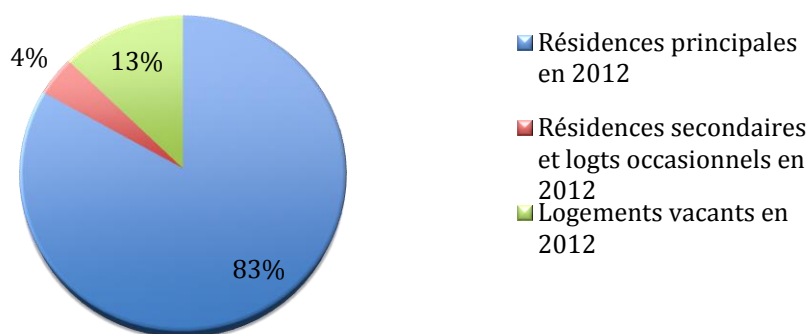


Là encore, les données recueillies confirment la forte présence de ménages à une personne.

2. Le logement en 2012

a) Le parc de logement sur le territoire le Local en 2012

Le parc de logement du territoire le Local en 2012



Source données : Ville de Poitiers

Nous constatons sur le graphique ci-dessus que sur le territoire du Local, les résidences secondaires représentent 4% contre 2% pour la commune de Poitiers.

Les résidences principales occupent 83% du parc de logement du territoire contre 89% pour Poitiers alors que les logements vacants sur le territoire du Local représentent 13% contre 9% pour Poitiers dans son ensemble.

Pourquoi y a-t-il plus de logements vacants sur le territoire du Local que sur celui de la commune de Poitiers ?

Un grand nombre de logements ont été réaménagés pour être loués à des étudiants à partir des années 1970. Aujourd'hui, la demande n'est plus aussi importante, de nombreux étudiants choisissent des solutions de logements alternatives, comme la colocation sur les quartiers périphériques et les communes de Grand Poitiers. Le nombre d'étudiants a également beaucoup diminué. Les logements ainsi libérés n'ont pas été rénovés et restent inoccupés, voire loués à des familles de primo-arrivants sans papiers, pour la plupart, qui trouvent dans ces logements des solutions peu chères, qui permettent une mobilité sur le centre-ville (préfecture notamment). Après l'obtention d'un statut de résidents, ces familles quittent le centre-ville pour les logements sociaux des quartiers périphériques de Poitiers, sauf quelques-une qui restent sur le quartier en trouvant un logement sur le forum Rivaud.

b) Le nombre de logement par statut d'occupation en 2012

Territoire centre-ville	Logements en 2012	Résidences principales en 2012	Résidences secondaires et logts occasionnels en 2012	Logements vacants en 2012
Les Feuillants	1521	1287	47	187
Cathédrale	1739	1484	51	203
Hôtel de Ville	1804	1398	89	317
Sainte-Croix	1671	1379	76	216
Carnot	1900	1605	83	212
Blossac-Saint Hilaire	2042	1715	77	250
Quatre Roues-Les Dunes	2547	2201	69	278
Gare	439	292	69	78
Territoire le Local	13665	11362	561	1741
Poitiers	53750	47840	1253	4657

Nous pouvons faire quelques remarques concernant le statut des occupants sur les IRIS composant le territoire du centre-ville : globalement la part des propriétaires diminue (près de 9%, soit 250 logements). Cette baisse est particulièrement importante sur les IRIS « Saint Croix » (-94) et « Blossac Saint Hilaire » (-124). Parallèlement, le nombre de logements occupés par des locataires n'augmente pas de façon importante (+88 logements).

3. La précarité : un territoire hétérogène avec des particularités

a) Évolution du nombre d'allocataires entre 2010 et 2014

Territoire centre-ville	Nombre d'allocataires			Evolution 2010-2013	Evolution 2013-2014
	2010	2013	2014		
Les Feuillants	852	789	834	-7,39 %	5,70 %
Cathédrale	939	929	1000	-1,06 %	7,64 %
Hôtel de Ville	795	816	825	2,64 %	1,10 %
Sainte-Croix	860	831	833	-3,37 %	0,24 %
Carnot	828	780	803	-5,80 %	2,95 %
Blossac-Saint Hilaire	923	921	928	-0,22 %	0,76 %
Quatre Roues-Les Dunes	1050	1257	1264	19,71 %	0,56 %
Gare	205	197	200	-3,90 %	1,52 %
Territoire le Local	6452	6520	6687	1,05 %	2,56 %
Poitiers	27694	27676	28160	-0,06 %	1,75 %

Les données que nous avons collectées apportent des informations plus récentes que celles présentées en 2014 qui portaient sur les allocataires en 2010.

Entre 2010 et 2013, sur les 8 IRIS composant notre territoire, six ont connu une baisse du nombre de leur allocataires, en particulier, l'IRIS « les Feuillants » enregistre une baisse de -7,39% (-63 allocataires), l'IRIS « Carnot » perd 5,80% de ses allocataires (-48).

Cependant, l'IRIS « Quatre Roues-Les Dunes » a connu une augmentation avec une progression de 19,71%, (+207 allocataires).

Par ailleurs, entre 2013 et 2014, nous observons sur le tableau ci-dessus une augmentation du nombre d'allocataires sur l'ensemble de notre territoire, à l'image de la commune de Poitiers. Les IRIS « les Feuillants » et « Cathédrale » ont connu la plus forte augmentation de 5,70%, et 7,64%.

La situation économique difficile est sans doute un facteur d'explication de cette évolution.

b) Évolution du nombre d'allocataires bas revenu entre 2013 et 2014

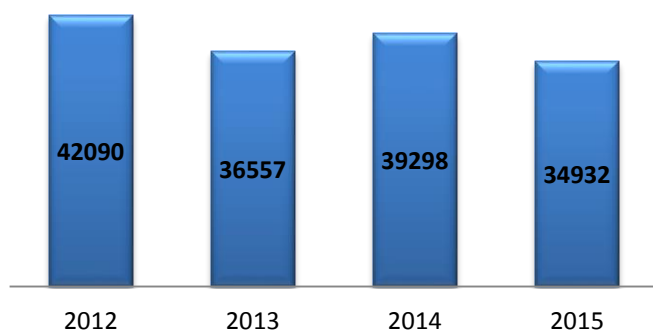
Territoire centre-ville	Nombre d'allocataires total en 2014	Allocataires bas revenu en 2013	Allocataires bas revenu en 2014	Evolution 2013-2014
Les Feuillants	834	215	238	10,70%
Cathédrale	1000	220	271	23,18%
Hôtel de Ville	825	201	188	-6,47%
Sainte-Croix	833	222	223	0,45%
Carnot	803	175	184	5,14%
Blossac-Saint Hilaire	928	279	287	2,87%
Quatre Roues-Les Dunes	1264	344	367	6,69%
Gare	200	27	32	18,52%
Territoire le Local	6687	1683	1790	6,36%

Le territoire centre-ville voit ses allocataires bas revenus augmenter en 2014 globalement de 6,36% par rapport à 2013, soit 107 allocataires bas revenus de plus, en particulier sur les IRIS « Cathédrale », « Gare » et « Feuillants ».

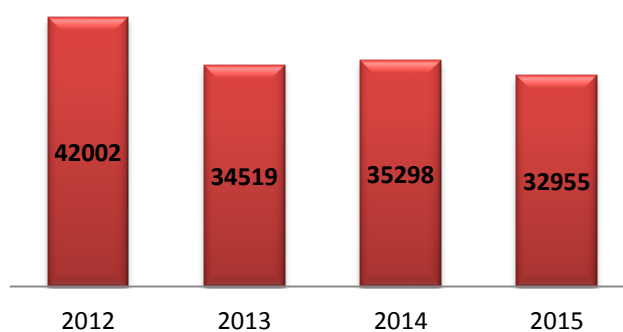
4. Eléments de réflexion sur la baisse de fréquentation dans les Accueils de Loisirs

Les accueils de loisirs du Local subissent une baisse de fréquentation depuis 2013. Voici une représentation graphique de cette baisse (calculée en heures/enfants) :

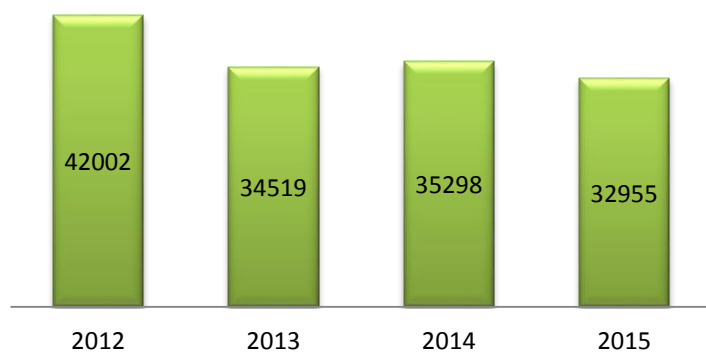
Evolution de la fréquentation en accueil de loisirs des enfants de moins de 6 ans



Evolution de la fréquentation en accueil de loisir des enfants de 6 à 10 ans



Evolution de la fréquentation des Adolescents 11 à 17 ans.



Suite à ces constatations, de nombreuses rencontres ont eu lieu entre professionnels, avec les collègues responsables d'autres quartiers, avec les familles, pour tenter d'apporter des explications et, surtout, mettre en place des actions visant à endiguer cette baisse.

Quelques remarques recueillies auprès des familles par l'accueil du Local (responsable des inscriptions) et par les responsables d'accueils de loisirs :

- Les familles choisissent de plus en plus tardivement leur mode de garde, notamment quand il y a un impact financier. Les familles privilégient des gardes gratuites quand elles en ont la possibilité. Nous constatons que les parents prennent parfois des congés en décalé pour assurer la garde de leurs enfants ou font appel aux grands-parents.
- Globalement, les inscriptions se font au dernier moment, voire en cours de semaine, alors que les vacances ont déjà commencé. Des inscriptions à la journée, durant des périodes de vacances, sont plus fréquentes qu'auparavant, ce qui rend plus difficile la constitution des équipes d'animation, recrutées bien en amont.
- La configuration des locaux et les accès en termes de stationnement et d'accessibilité ne facilitent pas l'accueil. Les familles font souvent remonter leurs difficultés de stationnement,
- Le début de la baisse de fréquentation correspond également à l'arrêt des « mercredis libérés » ce qui vient la pondérer. Ce sujet, problématique pour les enfants inscrits dans les écoles privées a été débattu en Conseil d'Administration : ces familles demandaient que soit maintenue l'ouverture du

mercredi matin, la décision a été de ne pas maintenir les accueils ce qui a pu impliquer le départ de certains enfants.

- Plusieurs familles, composées de fratries, qui fréquentaient les accueils très régulièrement les mercredis et pendant les vacances ont déménagé, celles-ci n'ont pas été remplacées.
- Certaines familles regrettent que l'amplitude d'ouverture ne soit pas plus importante, notamment le matin.
- Le nombre de places d'accueil proposé a augmenté dans les quartiers proches du centre-ville : La Maison de la Gibauderie notamment a ouvert un accueil primaire puis, dernièrement, un accueil maternel. Les familles ont plus de facilités de stationnement aux abords de ces structures.

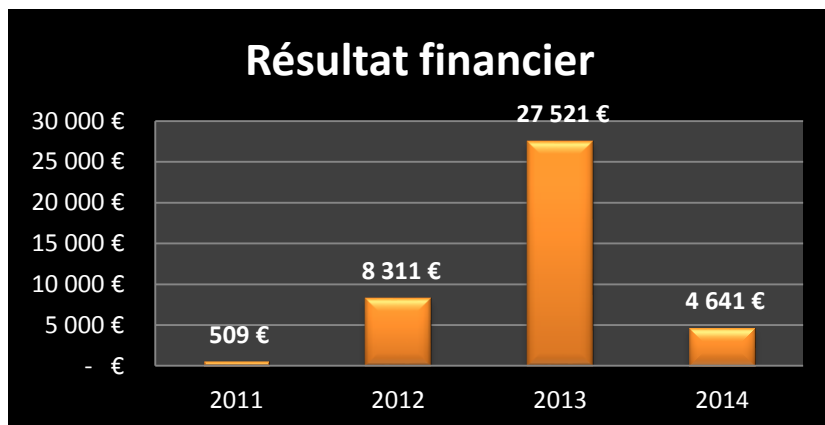
Début 2016, un certain nombre de mesures sont testées et des réflexions avancent :

- Une communication plus importante avant chaque période de vacances est diffusée à l'ensemble des élèves du territoire par l'intermédiaire des écoles du quartier.
- Un questionnaire a été distribué, visant à connaître les habitudes des familles, le mode de garde utilisé, les freins à la fréquentation des accueils proposés par Le local.
- Une expérimentation concernant les horaires d'ouverture du matin à partir 7h30 au lieu de 8h est en cours.

Bilan financier de la période 2011 à 2015

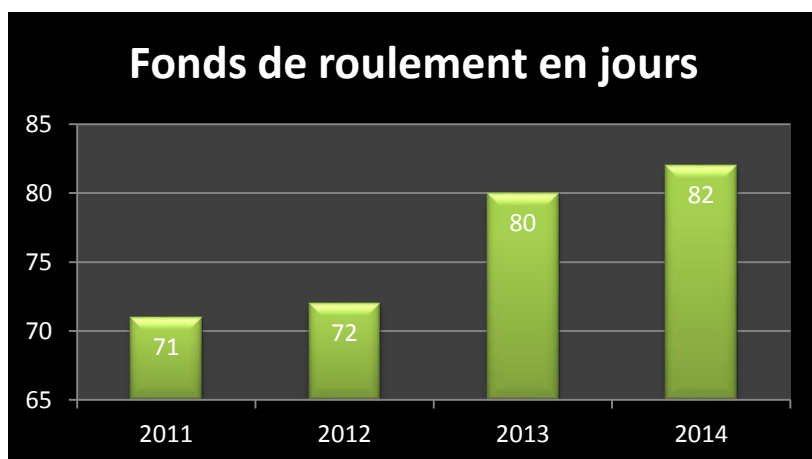
I. Bilan de 2011 à 2014

Globalement, la situation financière du Local sur la période 2011 à 2014 est saine et équilibrée. Les résultats ont toujours été positifs (voir tableau ci-dessous). Néanmoins, ces résultats restent fragiles compte tenu de la taille financière de l'Association.



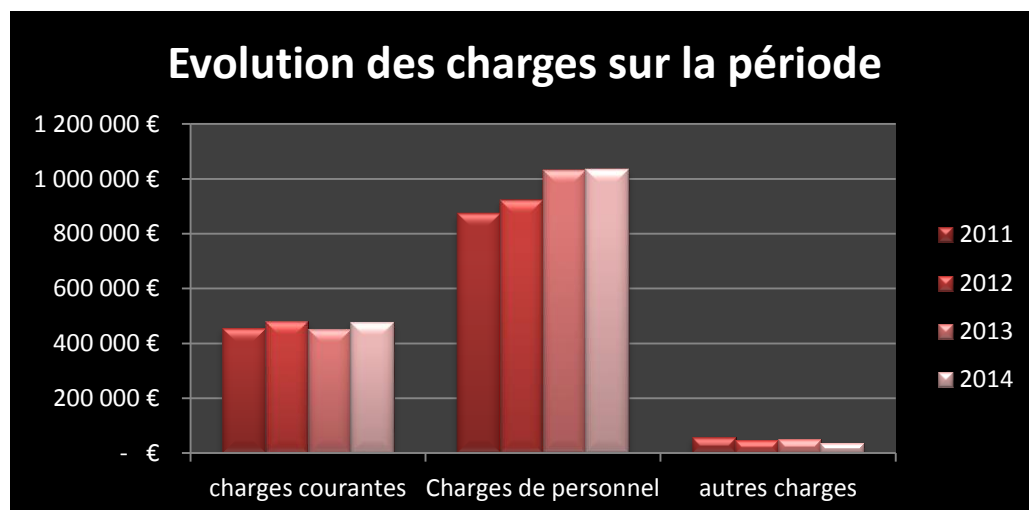
L'explication de ces résultats modestes tient au nombre insuffisant de logements sur la partie Résidence Habitat Jeunes (37 logements pour 48 places). On peut remarquer que, à partir de fin 2012 et sur l'année 2013, le résultat est plus confortable (27 500 €) ce qui s'explique par le partenariat avec le CROUS dont nous gérons un certain nombre de logements, augmentant ainsi notre capacité à générer du loyer supplémentaire et, par voie de conséquence, plus d'excédent. Par contre, ce partenariat nous a posé un certain nombre de problèmes en termes de « brassage des populations ». En effet, les logements du CROUS ne sont pas accessibles à l'APL foyer, mais seulement à l'ALS avec un mois de carence et une prise en compte moins forte des loyers. Il nous a donc fallu « choisir » les jeunes que nous dirigeons vers ces logements en fonction de leurs revenus. Cela a eu pour effet de spécialiser les logements du Local centre-ville en résidence pour « les plus démunis » alors que les jeunes les plus aisés pouvaient aller vers les logements CROUS. Ceci ne répond pas à notre projet associatif et nous avons donc décidé de réduire le nombre de logements CROUS, ce qui explique en partie le plus faible résultat de 2014.

Ces résultats successifs ont permis d'améliorer notre fonds de roulement qui se situe aujourd'hui à 82 jours contre 71 jours en début de période. Malgré tout, ce fonds de roulement reste encore fragile (moins de 90 jours) et l'Association doit être extrêmement prudente par rapport à sa trésorerie et, sans l'acompte sur subvention de la ville de Poitiers, les mois d'avril, mai et juin, l'Association serait débiteur à la banque et devrait faire appel à l'emprunt.

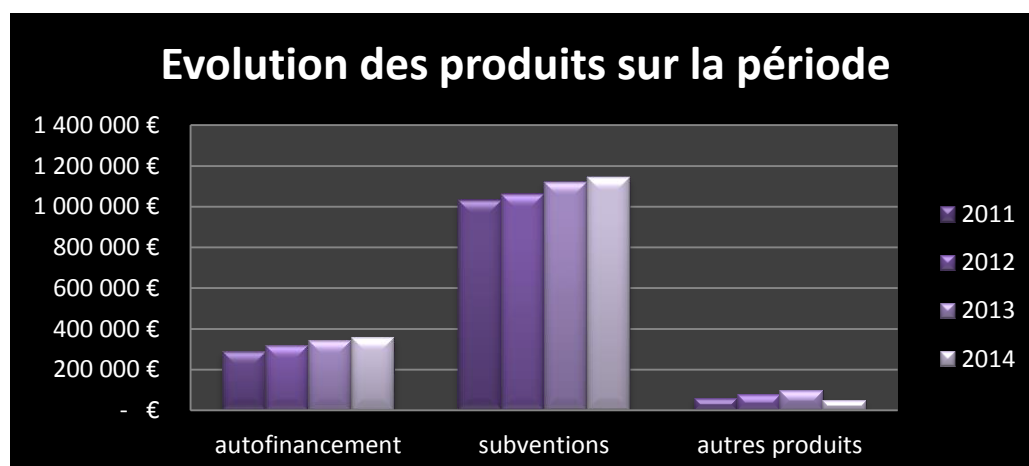


Ces deux constats (résultats et fonds de roulement) crédibilisent notre choix de gérer une nouvelle Résidence Habitat Jeunes, ce qui sera fait fin 2015.

Classe : 6 COMPTES DE CHARGES	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014
60 ACHATS	89 953 € 7%	86 842 € 6%	91 356 € 6%	96 254 € 6%
61 SERVICES EXTERIEURS	110 242 € 8%	105 655 € 7%	128 836 € 8%	121 259 € 8%
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	253 202 € 18%	285 131 € 20%	231 081 € 15%	258 920 € 17%
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	50 443 € 4%	52 295 € 4%	60 679 € 4%	48 875 € 3%
64 CHARGES DE PERSONNEL	822 607 € 60%	869 397 € 60%	971 411 € 63%	985 603 € 64%
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	6 498 € 0%	7 144 € 0%	4 547 € 0%	2 670 € 0%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 544 € 1%	12 094 € 1%	15 854 € 1%	6 495 € 0%
68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	28 349 € 2%	27 234 € 2%	28 881 € 2%	27 709 € 2%
total Charges	381 840 €	1 445 792 €	1 532 645 € 1%	1 547 785 €



On voit bien sur le graphique ci-dessous que les charges dites « courantes » ont été bien maîtrisées au cours de la période avec une augmentation de moins de 5% sur l'ensemble de la période. A contrario les charges de personnel ont augmenté plus fortement au milieu de la période (2013) : ceci est dû à la transformation de plusieurs contrats de type contrat d'engagement éducatif en emploi d'avenir. Cette même année, les aides de l'état ont progressé dans la même proportion. On peut voir aussi que l'augmentation en 2014 est très faible (moins de 1%)



De la même façon, on peut voir l'évolution des produits sur la période 2011/2014 qui nous montre l'augmentation de la part d'autofinancement de l'Association (+ 100 000 € environ) en partie due à la prise en gestion de nouveaux logements CROUS et d'une reprise sur l'activité de pratiques amateurs qui avait baissé depuis 2008. Le montant des subventions est également en hausse de 10%.

Voici quelques événements qui, au cours de la période, ont influé sur les comptes de l'Association :

En 2011 :

- La création de la conciergerie en février 2011 (économie sur la veille de sécurité)
- La création de « la friperie » en septembre 2011
- La mise en place d'un lien comptable entre « Noé » (logiciel d'inscription et de gestion des adhérents) avec « Chloé » (logiciel de comptabilité)
- La sécurisation du poste d'animateur multimédia par la mutualisation avec plusieurs maisons de quartier
- Le rapprochement avec le centre social des 3 Cités
- La mise en place d'actions définies dans le contrat de projet (CAF), notamment la formation au développement durable
- La hausse des subventions de la CAF liée à des subventions sur projet (prévention Rivaud notamment)
- Une baisse importante sur des subventions d'état liées à des aides aux postes (Fonjep) en forte diminution (34%).

En 2012 :

- Le partenariat avec le CROUS
- La création du service logement avec l'embauche de la conseillère habitat en CAE
- La création du Service de Cohabitation Intergénérationnelle
- L'ouverture de la Friperie
- L'absence de séjours d'été pour les accueils de loisirs (cf. problématique des CEE)
- L'embauche d'un contrat de professionnalisation sur l'épicerie et l'accueil
- La remise en place des tickets restaurant (7 000 euros) qui avaient été arrêtés suite aux difficultés de 2008.

En 2013 :

- Mr Blaise BOUCHET, coordinateur socioculturel est parti pour un poste de directeur au Centre de la CASE, Sandrine COLLIN, ancienne animatrice réseau de la Fédération des Centres Socioculturels lui a succédé.
- L'équipement en mobilier des centres ont un coût de 4 K€. Cela comprend tables, chaises, lits et armoires.
- Achat d'un nouveau véhicule (DACIA)
- Service « logement jeune », action intergénérationnelle et animation réseau avec l'accès aux réseaux.
- Finalisation de l'étude sur la création d'une Résidence sur Poitiers Ouest de 171 places.
- En février 2013, le poste de veilleur est passé d'un poste municipal à un poste associatif.
- Depuis octobre 2012, 10 logements extérieurs du CROUS sont gérés par le centre.
- La transformation des contrats CEE en contrat CAE Emploi d'Avenir entraîne une forte augmentation des aides et de la masse salariale.

En 2014 :

- Finalisation de l'étude sur la création d'une Résidence à Poitiers Ouest de 171 places à destination des apprentis de la maison de la formation et des compagnons du devoir. L'ouverture est prévue en décembre 2015. La maison de la formation ferme son internat en septembre 2014. La création d'une nouvelle Association est abandonnée, cette activité sera intégrée dans l'Association existante.
- La transformation des contrats CEE en contrats CAE Emploi d'Avenir entraîne une forte augmentation des aides et de la masse salariale en 2013 avec un plein impact en 2014
- Départ du secrétaire d'accueil mis à disposition par la ville de Poitiers en octobre 2014 transformé en poste associatif. Il est remplacé par David LE ROY. David LE ROY est également financé par un emploi tremplin

II. Bilan de l'exercice financier 2015

Analyse de la situation financière du Local au 31 décembre 2015

Classe : 6 COMPTES DE CHARGES	
Sous-Classe : 60 ACHATS	94 729,76 €
Sous-Classe : 61 SERVICES EXTERIEURS	123 391,79 €
Sous-Classe : 62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	213 575,67 €
Sous-Classe : 63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	52 503,70 €
Sous-Classe : 64 CHARGES DE PERSONNEL	1 019 831,54 €
Sous-Classe : 65 AUTRES CHARGES GESTION COURAN	5 469,52 €
Sous-Classe : 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 189,40 €
Sous-Classe : 68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	32 078,61 €
total des charges	1 544 769,99 €
Classe : 7 COMPTES DE PRODUITS	
Sous-Classe : 70 REMUNERATIONS DES SERVICES	350 742,80 €
Sous-Classe : 74 SUBVENT.D'EXPLOITATION	1 184 759,13 €
Sous-Classe : 75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	37 657,16 €
Sous-Classe : 76 PRODUITS FINANCIERS	4 082,18 €
Sous-Classe : 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 179,94 €
Sous-Classe : 79 TRANSFERTS DE CHARGES	4 915,75 €
total des produits	1 585 336,96 €
Résultat de l'année	40 566,97 €

1. Les événements qui ont marqués l'année 2015

a) Secteur Enfance jeunesse

La nouvelle loi concernant l'encadrement des accueils de loisirs le mercredi après-midi nous a contraints à modifier les contrats des animateurs, hier sous contrat « Contrat d'Engagement Educatif », nous avons choisi le « Contrat à Durée Indéterminée à temps partiel aménagé ». Nous avons fait cette bascule au 1er septembre 2015.

Globalement, ce changement important n'a pas occasionné de hausse de charge significative. Il faut tout de même avoir la prudence de mettre en relation cette charge de personnel avec la baisse de fréquentation des accueils de loisirs qui fait l'objet du point suivant. Il faudra donc, en 2016, suivre cette ligne de budget de façon attentive.

- Réalisé 2014 : 16 500 € (contrats animateurs CEE)
- Réalisé 2015 : 18 300 €, (contrat animateurs CDI) soit une augmentation de 10%, à regarder avec la plus grande prudence compte tenu des effectifs enfants.

La baisse de fréquentation des accueils de loisirs est une préoccupation importante pour notre association. Notre objectif est de connaître les raisons de cette baisse et les moyens pour y remédier. Plusieurs pistes sont étudiées : l'ouverture d'un accueil maternel sur le quartier de la Gibauderie, nos plages d'ouverture (8h/18h30) ne conviennent plus forcément, une ouverture plus tôt le matin pourrait être attendue par les familles.

b) Secteur habitat jeunes

2015 est la dernière année où nous présentons un compte de résultats unique incluant les comptes du centre social et ceux de l'habitat jeunes. A compter du 1^{er} janvier 2016, les documents comptables présentés seront séparés pour permettre une meilleure lisibilité pour nos partenaires.

c) Accueil

David Le Roy a remplacé un agent mis à disposition par la ville (Richard Vigner) depuis octobre 2014. Pour l'année 2015, la ville de Poitiers a financé ce poste à hauteur de 30 000 €.

2. Analyse du compte de résultats 2015

a) Le compte de charges :

Globalement, le compte de charge montre une grande stabilité (- 1000 € par rapport à l'année 2014) pour atteindre 1 546 771 €.

Les achats (cpte 60) sont en légère baisse (-1 500 €) qui s'explique en partie par la baisse de fréquentation des accueils de loisirs (moins d'enfants = moins de fournitures d'activités et moins d'alimentaire)

Les services extérieurs (cpte 61) montrent une hausse légère (1,7 %) liée à des travaux sur les logements FJT plus importants. A noter qu'un travail avec notre bailleur a été effectué pour qu'en 2016, soient refaites en totalité les cuisines et les salles de bains des appartements, vieillissantes et engendrant des coûts de réparations importants. Par contre la problématique des volets et des huisseries n'est toujours pas réglée. Une étude commune Logiparc-ville de Poitiers serait en cours.

Les autres services extérieurs (cpte 62) sont en baisse importante de 45 000 € liée à la diminution des coûts de poste des agents mis à disposition de la ville (2 postes en 2015 pour 3,5 postes en 2014 – cf Richard Vigner et Michelle Raquillet). A noter que cette baisse n'a pas d'influence sur notre résultat car elle est compensée par une subvention ville équivalente.

Les charges de personnel montrent une hausse de 3,5%, l'augmentation naturelle (augmentation du point et RIS) étant de 1,9% environ, le reste correspond à un nouvel emploi salarié associatif sur l'accueil (David Le Roy) et sur l'entretien de l'accueil de loisirs Rivaud (Adèle Kengne) en remplacement de deux postes ville compensés par une subvention équivalente.

Les autres charges (cpte 65 à 69) sont relativement stables. Néanmoins, nous constatons une baisse sensible des amortissements de 4 500 € qui montrent le vieillissement du matériel de l'Association. Ce point sera revu dans l'analyse du bilan.

b) Le compte de produits :

Le compte de produits montre une augmentation sensible en 2015 de 28 000 €, soit 1,83%. Cette hausse est importante compte tenu du contexte financier « défavorable ».

La vente de service (cpte 70) fait apparaître une baisse sensible de 1,5% (5 500 €). Cette baisse est liée principalement à l'arrêt progressif du partenariat avec le CROUS pour qui nous gérons une dizaine de logements et qui est remplacé en 2016 par l'arrivée de la Résidence L'Amar'HAJ de Poitiers ouest (baisse de 4 700 €). La baisse de fréquentation des accueils de loisirs impactent aussi ce compte pour 1 700 €.

Les subventions (cpte 74) sont en augmentation importante, 37 000 €, soit 3,2%.

- Les aides aux contrats aidés sont en très légère baisse (-1 700 €),
- Les subventions de la ville sont en augmentation de 15 800 €
 - Prise en compte du poste de secrétaire d'accueil : 30 000 €
 - Prise en compte du poste d'entretien Rivaud : 16 000 €
 - Aide sur les postes de secrétaire et d'entretien fin 2014 : 11 000 € (10 000€ inscrits en 2014)
 - Baisse des postes MAD : -42 000 €
 - La baisse de financement sur l'action cohabitation intergénérationnelle est importante : de 8 000 € à 3 300 €. Il nous faut nous interroger sur cet état de fait.
 - L'activité CLAS est moins bien aidée : de 1700€ par CLAS à 1 500 € (4 CLAS sont concernés)

- Les subventions de la CAF sont en légère baisse de 2 700 € pour arriver à 194 696 €. Cette baisse est liée à la baisse de fréquentation des accueils de loisirs qui entraîne une diminution « mécanique » de la prestation de service.
- Les financements du Conseil Général sont en légère baisse (-500 €). Il faut noter la baisse significative des financements CLAS qui passe de 850 € par CLAS à 550 €, nous avons 2 CLAS concernés. Il faut lier cette baisse à celle de la ville et au non financement de nos CLAS par l'état (quartier non prioritaire).
- L'ACSE (volet cohésion social de l'état) a décidé de ne plus nous financer : baisse de 2 500 €. L'ACSE finançait les actions Résidence Habitat jeunes, prenant en compte le « public prioritaire » et non le quartier.
- Les aides du Conseil Régional sont en augmentation du fait de la prise en compte d'un emploi tremplin (David Le Roy) sur une année entière (contrat démarré en octobre 2014).
- Les autres subventions sont en augmentation importante (+14 000 €) :
 - 12 000 € de la fondation AG2R (1er prix régional pour la cohabitation intergénérationnelle)
 - 2 000 € de la fondation IRCANTEC (également sur la cohabitation intergénérationnelle)
 - Ces deux subventions ne seront pas renouvelées en 2016.
- Notons que l'action Webradio peine toujours à être financée de façon pérenne : le financement CAF de 5 000 € s'arrête en 2015. L'aide de la ville ne dépasse pas 500 €. En 2016, le fond expérimental de la fédération des CSC de la Vienne nous apportera un financement de 8 000 € (une seule fois).

Les autres produits :

- Le budget quote-part en commun est en forte baisse du fait de l'arrêt des conventions entre le centre de Cap Sud et de la M3Q sur la mise à disposition de Thierry Nélet (animateur multimédia) à compter d'août 2015.
- Le budget « transfert de charges » est en augmentation par le remboursement de plusieurs dégâts des eaux sur la résidence centre-ville. Cette recette est à mettre en relation avec l'augmentation de la charge du compte réparations immobilières.

c) Le résultat de l'exercice

Il est en forte hausse pour atteindre cette année 40 500 €. Ce résultat était nécessaire pour deux raisons :

- Le report à nouveau (dans le passif du bilan) était négatif : -21 679,90 €. Le résultat de l'année venant se cumuler à ce report, il va redevenir positif à hauteur de 19 000 €.
- L'ouverture de la résidence Poitiers ouest a engendré des frais de fonctionnement pour l'installation en matière d'achat de fonds de fournitures administratives, d'équipement audio-visuel,... que nous pourrions provisionner pour l'année 2016.

3. Analyse du bilan de l'exercice :

Le fonds de roulement augmente et passe de 347 400 €, en 2014, à 400 950 € en 2015, ce qui représente 94 jours de fonctionnement de l'association (80 jours en 2014). Cette hausse, très attendue depuis de nombreuses années est importante pour l'Association car elle lui permet de pouvoir fonctionner plus sereinement en attendant le versement des premières subventions qui, au fur et à mesure des années, arrivent de plus en plus tard.

Ce qu'il faut noter dans le bilan :

PASSIF

- Il existe désormais une provision pour risque de 1 800 €, souhaitée par le Conseil d'Administration, appelée « caisse de solidarité » permettant de prendre en charge le loyer de certains jeunes sur une période courte dans des conditions très précises suivies par les administrateurs du Conseil de Vie Sociale et de l'équipe professionnelle (vote du 16 décembre 2014).
- L'augmentation des dettes sociales est à mettre en regard à l'augmentation de la masse salariale (charges sociales 2015 à payer au 15 janvier 2016).
- L'augmentation forte des produits perçus d'avance est liée au versement anticipé par la CAF d'une subvention d'investissement visant à l'achat du mobilier de la résidence Poitiers ouest, utilisé en 2016.

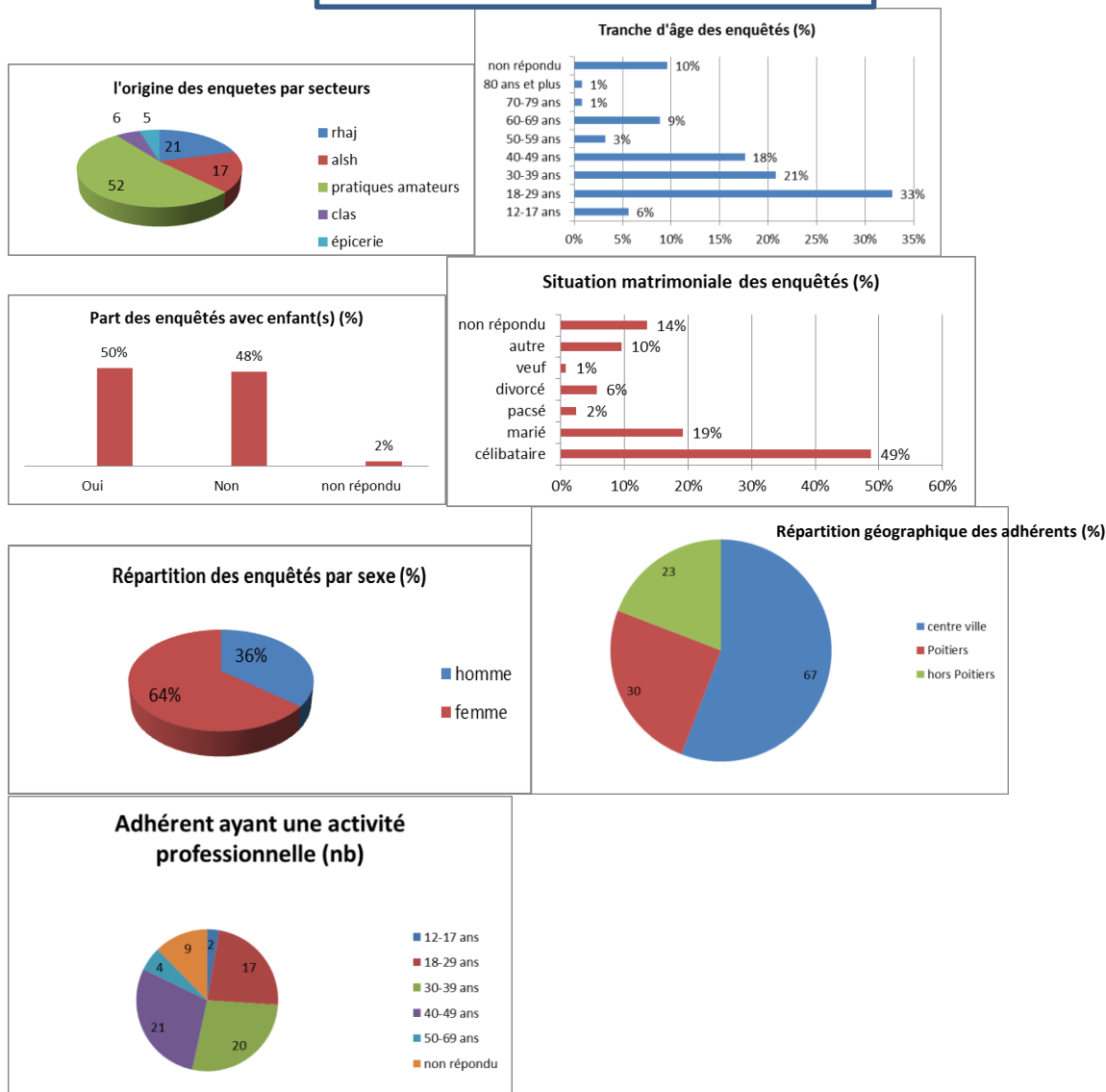
ACTIF

- Le montant des immobilisations en valeur net (80 527 €) représente 16 % de la valeur brute, ce qui montre le vieillissement du matériel dont le Local est propriétaire. Cette question devra être à l'ordre du jour dans les années à venir.
- Les créances usagers sont relativement stables (35 000 €). Elles correspondent aux loyers de décembre (terme échu) et aux structures qui interviennent en aide aux adhérents inscrits sur des activités (ASE, ...)
- Les autres créances correspondent aux subventions de l'année notifiées mais non versées au 31/12. Le montant s'élève à 115 000 €, ce qui montre la nécessité du fonds de roulement.
- Le montant des disponibilités est en augmentation de 94 000 € pour représenter 638 900 € au 31 décembre 2015. Il permet largement de couvrir les dettes (399 900 €)

Synthèse des enquêtes et des entretiens

I. Synthèse des enquêtes adhérents

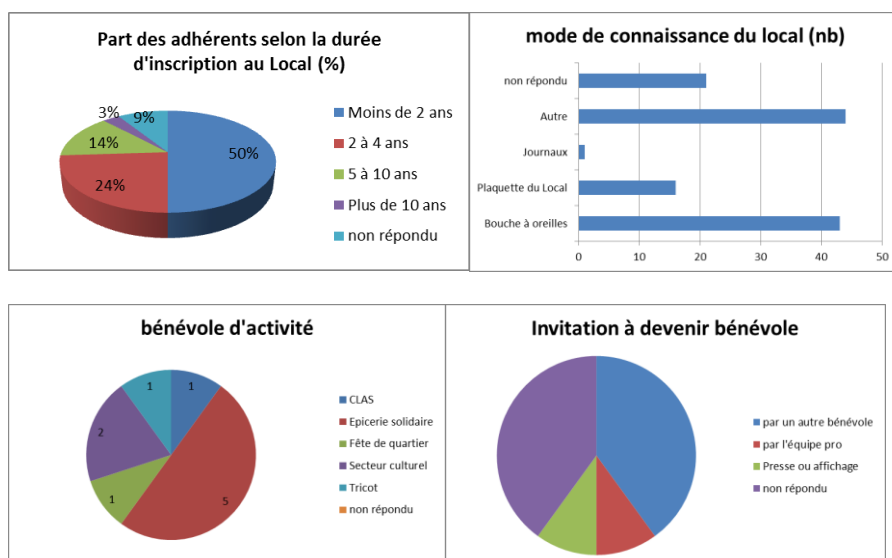
125 adhérents ont répondu à l'enquête



A retenir :

- 64 % des réponses proviennent de femmes
- 50 % sont célibataires
- 50 % ont des enfants
- 39 % ont moins de 30 ans, 2% ont + de 70 ans.
- 67 % des adhérents habitent le centre-ville
- 50 % ont une activité professionnelle dont 1/3 travaille en centre-ville.

1. Les adhérents et le local



A retenir :

- 50 % des adhérents le sont depuis moins de 2 ans, 3% le sont depuis plus de 10 ans
- 34 % des adhérents ont connu Le Local par le bouche à oreille. 35 % par un autre moyen (partenaires)
- 14 adhérents enquêtés sont bénévoles
 - ils ont été sollicités par un autre bénévole ou un membre de l'équipe salariée
 - ils s'engagent pour rencontrer de nouvelles personnes, pour participer à la vie du quartier, mieux connaître le fonctionnement associatif, se sentir utile en prenant part à un projet.
 - 5 sont bénévoles depuis moins de 3 ans.

Peu d'adhérents connaissent les missions, mais les bénévoles ont un regard plus précis : 22 personnes, dont 13 bénévoles.

Ce sont les missions solidarité, sociabilité et intergénérationnel qui sont les mieux connues.

La mission solidarité est de loin la plus importante pour les adhérents.

Les adhérents pensent que Le Local répond aux besoins des habitants :

- la diversité des activités et des public-cible est mise en avant "Diverses activités pour toute génération Beaucoup d'animations, d'activités de loisirs des spectacles ... Parce qu'il y a des animations pour les adultes et les enfants ..."
- la notion d'aide, de solidarité "Il y a de nombreuses actions humaines qui permettent une aide pour des familles ... Ce qui permet la solidarité ... ça aide des gens ...".

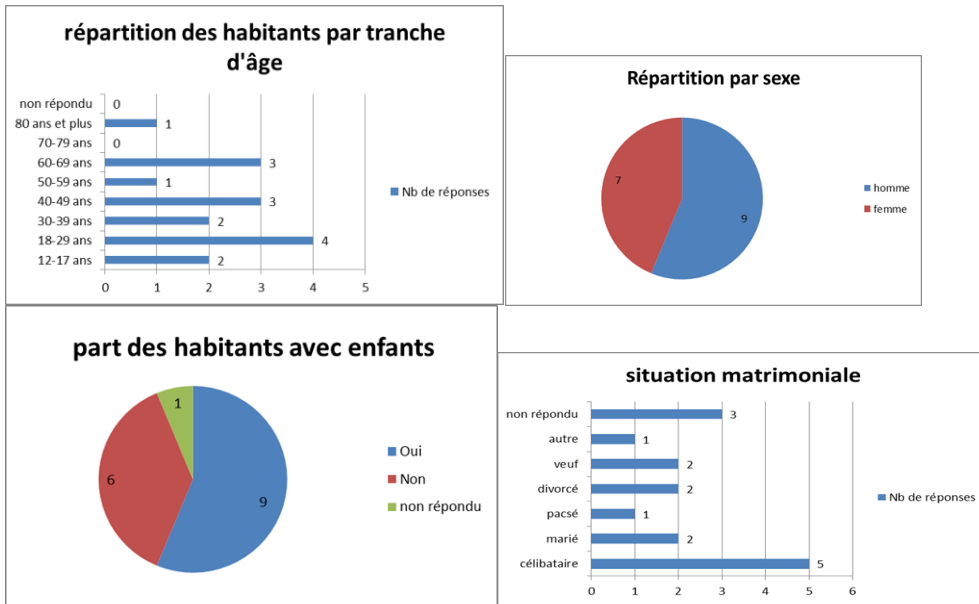
2. Les adhérents proposent de nouvelles actions à mettre en place

20 personnes ont proposé des activités :

- Sportives, musicales, ateliers créatifs, danse classique, salle de musculation, numérique
- Entre midi et 14h (pour ceux qui travaillent en ville).
- Pour les jeunes / le samedi / aide scolaire pendant les vacances
- Améliorer la communication sur les évènements / auprès des habitants de proximité,
- Entraide pour personnes âgées, ou avec handicap.
- Accessibilité
- Des spectacles / musique pour adultes.

II. Synthèse des enquêtes habitants

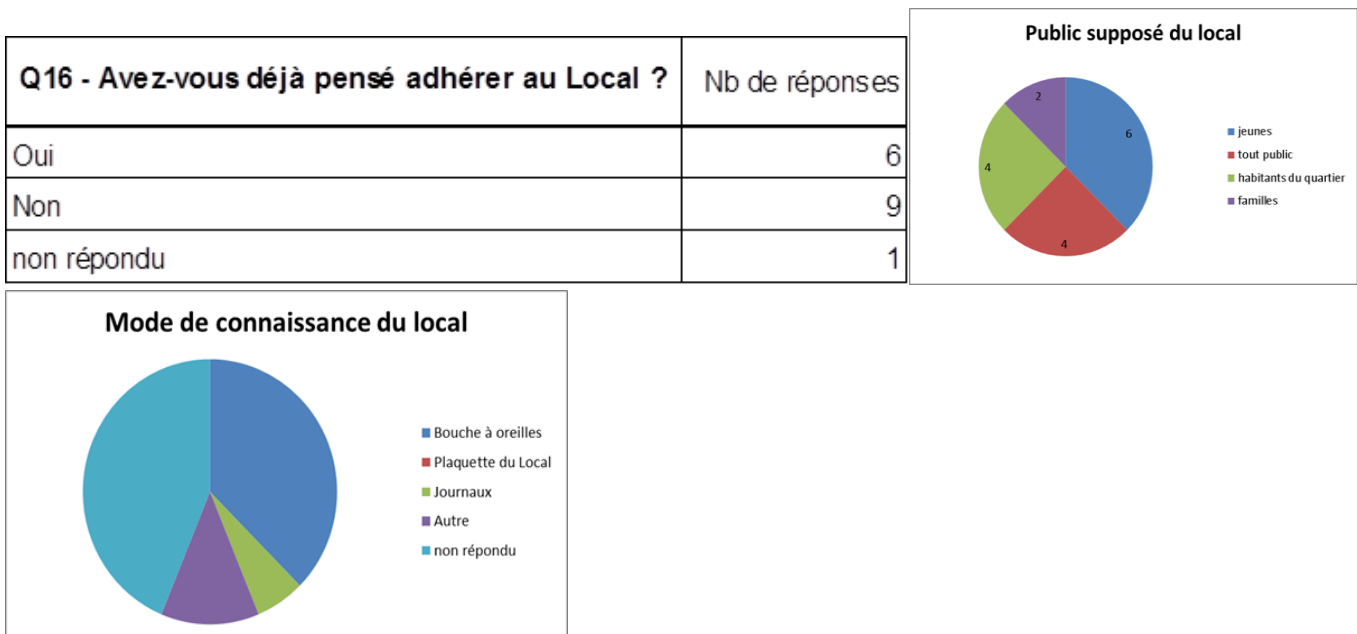
16 Habitants ont répondu à l'enquête



A retenir :

- 9 femmes ont répondu
- 5 personnes sont célibataires
- 9 personnes ont des enfants
- 6 personnes ont moins de 30 ans, 1 personne a + de 70 ans.
- 8 personnes ont une activité professionnelle dont la moitié travaille en centre-ville.

1. Les habitants et Le local



Il est important de noter que 13 des 16 habitants interrogés connaissent Le Local.

Parmi ces 13 personnes, 6 d'entre eux en ont eu connaissance grâce au bouche à oreille, 1 par la presse et 2 par un autre moyen. La plaquette n'est pas citée.

Parmi les 13 personnes qui connaissent Le Local :

- 6 disent avoir déjà pensé adhérer au Local :
 - pour faire des activités à proximité de chez soi
 - en accord avec les valeurs
 - contribuer au projet
 - spectacles
- 1 personne a évoqué le souhait d'y être bénévole

Les habitants repèrent principalement les missions du Local comme :

- **les activités** « activités ludiques et de loisir »
- **la place des associations** « regroupement associatif »
- **lieu de rencontre** « Créer du lien entre les habitants du quartier, Lieu de rassemblement des habitants de toute condition sociale.... »
- 6 personnes ont proposé des idées d'amélioration :
 - Evènements familiaux le samedi (ateliers culinaires, jeux...) ou actions délocalisées dans le quartier et en extérieur, « hors les murs ».
 - Une meilleure communication dans le quartier pour les habitants
 - Un vide grenier rue des balances d'or...

2. Les habitants / adhérents et le quartier

Que pensez-vous du quartier ?

La plupart des réponses ont porté sur :

L'urbanisme : trottoirs étroits, pavés glissants, inaccessible ou la « non propreté des trottoirs »... en terme de stationnement payant, l'accessibilité.

L'économique : fermeture des commerces face à la concurrence des grandes surfaces, gratuite des parkings ...).

Ils trouvent le quartier calme et agréable, plaisant... ils font référence aux lieux de rencontres et conviviaux, la mixité / la diversité des populations.

Ils apprécient la proximité "*Tout est à portée de main*" avec les administrations, les loisirs et l'aspect piétonnier, l'accès facile au bus.

C'est calme et convivial

Tout est à portée de main

Quel lieu préférez-vous dans le quartier centre-ville ?

Les lieux préférés des enquêtés sur le quartier reste de loin les lieux de sociabilité avec une préférence pour la Place du Maréchal Leclerc et la Place Notre-Dame (ou marché Notre dame, ou Place du marché).

Les cafés et les Cordeliers sont également cités. On peut également ajouter des lieux culturels tels que le Musée Sainte-Croix et les églises.

Quel lieu rassemble les habitants du centre-ville ?

Les réponses à cette question rejoignent globalement celles de la question 24. A savoir, une prédominance de :

La Place d'Armes,
La Place Notre-Dame,
Le Parc de Blossac,
Les cafés.

Le Local est aussi cité dans les réponses.

La Place du Mal Leclerc
le parc de Blossac

Quel est le problème principal dans le quartier centre-ville ?

Les habitants notent les difficultés de stationnement (manque de places, stationnement payant, les sens interdits).

Des lieux divers pour y faire des activités partagées et libres, par exemple, jardins collectifs, petites salles de spectacles, activités sportives.

Que faudrait-il améliorer ou créer dans le quartier centre-ville ?

Des animations en soirée, familiales, une diversité commerciale, l'utilisation de bornes à compost.

La diversité des magasins

III. Les partenaires du Local

Le Local a inscrit dans son projet associatif la question du partenariat, ce qui en explique le nombre important :

...C'est l'échange, la rencontre, la confrontation avec les différents partenaires qui enrichiront et feront évoluer notre projet permettant ainsi au Local de continuer à développer son image et son originalité sur la ville, et à chaque individu de trouver son mode d'adhésion propre au projet de l'Association....

Voici une présentation de ces différents partenaires, triés par type d'activité :

1. Les partenaires du centre social

structure	culture	épicerie	handicap	Enfance jeunesse	structure	culture	épicerie	handicap	Enfance jeunesse
123 théâtre	●				Fédé des C.S. 86				●
2lpe			●		Poitiers Film Festival	●			
3 Cités				●	Festival Filmer le Travail	●			
9ème art en Vienne	●				Football Américain (Dragons)				●
ADSEA				●	Fun Forest				●
AFEV				●	Galerie Rivaud	●			
ALEPA 86				●	Kart Center				●
animations estivales				●	La Cause Freudienne	●			
APE Paul Blet				●	La Frênaie				●
Arbre aux échos	●				Les P'tits Débrouillards				●
Arcadie	●				Lycée Victor Hugo				●
Art a mix	●				Mairie de Poitiers			●	
ASLEM	●				Maison de la Poésie	●			
association AMMA				●	MDE	●			
association APEM				●	Médiathèque	●			
En attendant les Cerises Prod.	●				MJCAA Passeur d'Image	●			
Astéroïde	●				MJC Aliénor d'aquitaine				●
Azoukah	●				Musée Sainte-Croix	●			
Banque Alimentaire		●			Nouaillé Maupertuis				●
BDE	●				Ordalie	●			
Bureau Des Jeunes ville Poitiers				●	Peña Flamenca	●			
Campus en fête	●				Pierre Chauvin	●			
Canopé (CRDP)	●				Poitiers Jeunes	●			
Carré images				●	Poitiers Jeunes Carnaval				●
CCJ ville poitiers				●	Ayun Saltana	●			
CEMEA				●	Science Po	●			
Château de Beauvoir				●	Service des sports				●
Cinéma le Dietrich				●	SESAD				●
Collège Henri IV				●	SEVE				●
CSC Blaiserie				●	Sipea Habitat				●
DRAC	●				Sportez vous bien	●			
GRAINE	●	●		●	Stade Poitevin Judo				●
Ecole Coligny - Cornet				●	Stade Poitevin Tennis				●
Ecole Damien Allard jules ferry				●	Syrinx	●			
Ecole d'arts plastiques de Poitiers	●				TAP	●			
Ecole Minimes				●	Tout Poitiers				●
Ecole Pasteur				●	Trans EuropAsia	●			
Ecole Paul Blet				●	Troupe de l'Oiseau Bleu	●			
Ecole Petit Tour				●	Vitalis				●
Ecole Renaudot				●	Voix Publiques	●			
Espace Mendes France				●	Zoa bend	●			

2. Les partenaires du secteur Familles

Structure	Action Concernée	Descriptif
ANDES	Epicerie Solidaire, Ateliers culinaire, Sorties familles, bénévoles	Intervenant professionnel, partenaire ressource, financement d'ateliers
Audacia	Epicerie Solidaire, activité de Bénévolat,	Relais d'information, rencontre des assistantes sociales, suivi des familles et des personnes seules
CAF	REAAP	Soutien, groupe de parole, financement
CAPPEE	Epicerie Solidaire, Ateliers culinaire	Intervenant professionnel, partenaire ressource, financement d'ateliers
CCAS	Cohabitation Intergénérationnelle, Epicerie Solidaire, activité de Bénévolat	Relais d'information, rencontre des assistantes sociales, suivi familles
CHU un hôpital pour nos aînées	Trico Papoteuse	Action de trico-solidaire, groupe de bénévoles
CHU un hôpital pour nos enfants	Trico Papoteuse	Action de trico-solidaire, groupe de bénévoles
compost'age	Développement Durable, mise en place de composteurs collectifs	Formation, information et suivi
DDCS SC, ARS	Cohabitation Intergénérationnelle, Epicerie Solidaire	Relais d'information et financeur
DDCS SC, JS	Formation professionnelle, Jury	Rencontre d'information, participation au Jury plénier et validation des protocoles de certification
Groupe Ages de la vie	Cohabitation Intergénérationnelle	Relais d'information
Le réseau gérontologique ville-	Cohabitation Intergénérationnelle	Relais d'information, rencontre des assistantes sociales
Maison des Trois Quartiers	Sortie Familles	Mise en place des sorties familles en commun
MDS	Cohabitation Intergénérationnelle, Epicerie Solidaire, activité de Bénévolat	Relais d'information, rencontre des assistantes sociales, suivi des familles et des personnes seules
Re'santez-Vous	Cohabitation Intergénérationnelle	Relais d'information, rencontre des assistantes sociales
Théâtre Auditorium de Poitiers	Epicerie Solidaire : Sorties familles, bénévoles et bénéficiaires	Sorties de médiation culturelle, organisées par des bénévoles
UDAF	Secteur Famille, action familles	Formation et groupe de parole

3. Autres partenaires

CSC 3 cités, Toit du Monde, ACCEPP, MDS, Mairie de Poitiers, maison de retraite Grand Maison, Service de Pédiatrie du CHU, ADIL, CODERPA, ADIL86, Directeur Général de Logiparc, SAR HLM de Poitiers, Habitat86, Denizet Françoise, Responsable Intercommunalité et Communication (Ville de Buxerolles), CROUS, L'Espoir, SIPEA.

IV. Partenaires de la Résidence Habitat Jeunes

STRUCTURE	LOGEMENT	ACCES AUX DROITS	INSERTION PROF.	SANTÉ	PREVENTION	CULTURE	SOCIAL	ACCOMP. SOCIOEDUC	ANIMATION PROJETS
Logiparc (antenne des 3 cités)									
A.T.C. (Attitudes et Comportements en Santé)				●	●				
Adie			●						
Aide Sociale à l'Enfance							●		
Alizé Formation			●						
Association "Corps et Graphik"				●		●			
association "Les Ateliers d'Expressions				●					
Association APF de la Vienne							●		
Association Cap'Vert									●
Association Diapasom							●		
ATI86									
Audacia	●								
CAF Cadre de vie	●	●							
CART de Poitiers	●								
CCAS de Poitiers							●		
Centre Educatif Départemental de Formation			●					●	
Centre Médico-Psychologique				●					
CFA du Bâtiment de la Vienne	●		●						
CIDFF de Poitiers		●		●					
Compagnie Et Si...						●			
Conseil Communal des Jeunes									●
CSC des 3 Cités									●
Curatrice Indépendante							●	●	
Equipe de prévention					●				
Foyer des 3 Logis (CHHL)				●					
Foyer Educatifs Mixtes								●	
Institut Médico-Educatif de Moulins (les apparts des Courronneries)			●					●	
Institut Régional des Jeunes Sourds				●					
IREPS Poitou Charentes Antenne 86				●					●
Irfrep			●						
IRTS Poitou-Charentes			●						
La SATE 86			●						
Le Planning Familial		●		●	●				
Logiparc (antenne des 3 cités)	●								
Maison Relais	●							●	
Mission Locale du Poitou			●						
PACT H&D Vienne Habitat	●	●							
Radio Pulsar						●			
Réseau Canopé						●			
RHJ Kennedy						●			
Service Mobilité Internationale	●	●							
SIAO							●		
SIPEA (Antenne des Courronneries)	●								
SOLENDI Mieux se loger	●	●							
SPIP DE LA VIENNE					●				
Sté "PAIN"	●								
UDAF 86								●	
UGECAM (Plate-Forme SARAH) Site de la Vienne			●					●	
URHAJ Poitou Charente									●

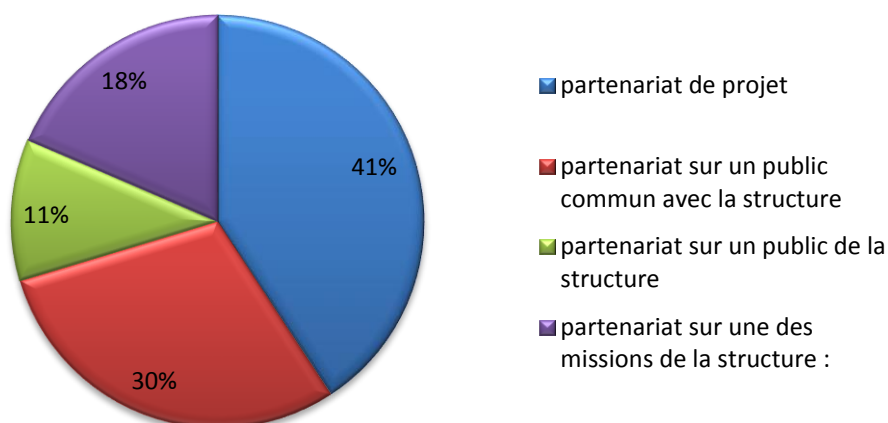
STRUCTURE	LOGEMENT	DROITS ACCES AUX	INSERTION PROF.	SANTE	PREVENTION	CULTURE	SOCIAL	ACCOMP. SOCIOEDUC	ANIMATION PROJETS
CAF de la Vienne	●		●						
Compagnie Théâtre en Herbe									●
Espace Mendès France									●
JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne (antenne de Poitiers)									●
Les P'tits Débrouillards				●					●
Lycée Victor Hugo (médiatrice culturelle)									●
Planning Familial				●	●				
TAP									●

V. Enquêtes auprès des partenaires

Afin de connaître le point de vue de ces partenaires quant à l'action du Local et son impact sur le territoire, nous avons fait passer une enquête par mail (voir annexe). Nous avons enregistré 24 réponses sur les 146 enquêtes envoyées, soit un peu plus de 16% de réponses.

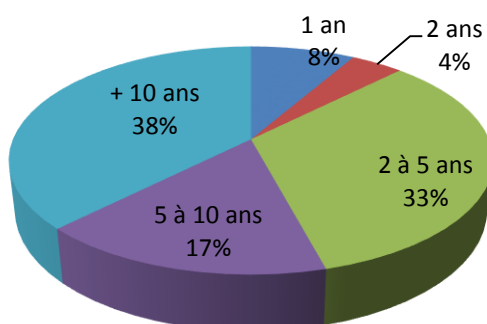
➤ Sur quoi porte le partenariat avec Le Local

Parmi ces réponses, 69% concernaient des partenariats avec le pôle socioculturel, 20% avec les services habitat jeunes et 11% avec le pôle général. On peut voir sur le tableau ci-dessous qu'une majorité des partenariats (répondus) sont en lien avec une action ou un projet



➤ Depuis combien de temps êtes-vous partenaire du Local ?

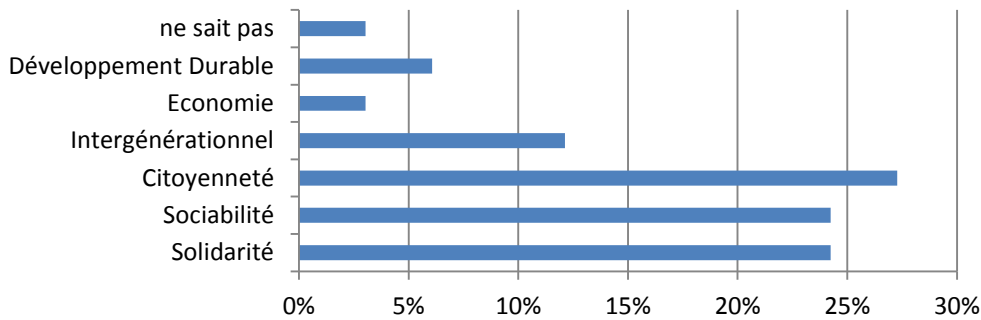
Concernant l'ancienneté des partenariats, on peut noter que dans les réponses parvenues, ceux-ci sont anciens puisque 55% durent depuis plus de 5 ans et 38% depuis plus de 10 ans. Ceci montre une bonne stabilité dans les relations avec nos partenaires.



➤ Sur quelle mission porte votre partenariat avec Le Local ?

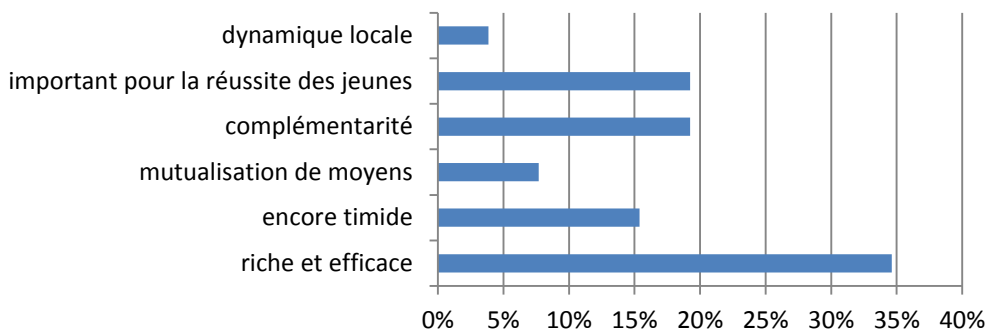
La grande majorité des partenariats portent sur les missions de citoyenneté, de solidarité et de sociabilité, ce qui correspond assez bien avec le nombre d'actions relevant de ces missions. Peu de partenaires ne

connaissent pas les missions définies lors du dernier contrat de projet ce qui est positif quant à la communication du Local sur son projet.



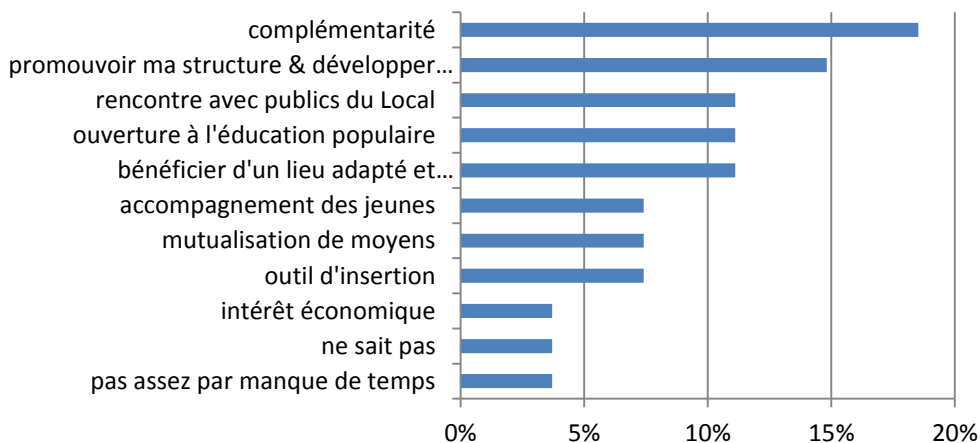
➤ **Quel regard portez-vous sur ce partenariat, comment le qualifieriez-vous ?**

La très grande majorité des partenaires parle du partenariat en termes positifs desquels nous relèveront «riche et efficace», «important», «complémentarité».



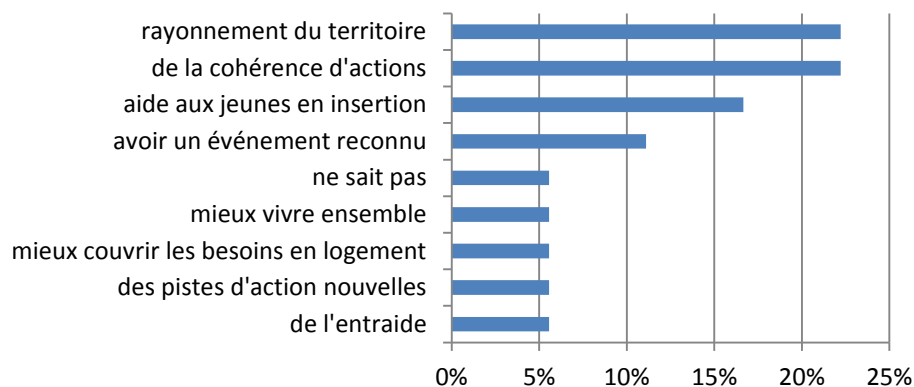
➤ **Que pensez-vous que ce partenariat apporte à votre structure ?**

A la question sur les plus-values du partenariat, les structures parlent à nouveau de complémentarité pour leur structure, de promotion et de développement. Plusieurs structures notent également que, pour elles, il s'agit d'une ouverture à l'éducation populaire.



➤ **Que pensez-vous que ce partenariat apporte au territoire sur lequel vous agissez ?**

A cette question, les partenaires parlent en majorité de cohérence, de rayonnement de territoire et de bénéfice pour leur public.



Le questionnaire posté aux partenaires se trouve en annexe de ce document.

VI. Synthèse des groupes de parole

Six groupes de paroles ont été réalisés rassemblant de 2 à 11 participants, 3 groupes d'enfants, 3 groupes adultes – parents. Au total 38 personnes ont été touchées pour les actions suivantes :

ALSH cornet, ALM la Rivoline, ALSH/ALM la Fourmilière, pratiques amateurs, CLAS cornet.

Chaque responsable avait à sa charge d'identifier le moment opportun pour engager la discussion collective et laisser parler les participants sur les thèmes qu'ils souhaitaient ou les guider vers des questions définies.

Ce que l'on retient de ces rencontres :

- La richesse des échanges et l'accueil positif qui a été réservé à la démarche « goûter - papotage »,
- Une image globalement positive des actions ayant mené les groupes de paroles.
- Une ambiance conviviale, festive et agréable, d'entraide et d'autonomie.
- Une ouverture culturelle, des loisirs qui ne se font pas « à la maison », l'idée d'une diversité, d'une complémentarité.
- Un lieu de rencontre, de lien.

Les questions et remarques :

- Prolonger les CLAS jusqu'à 18 h 30 comme le périscolaire ? Quid du vendredi ?
- Pouvoir venir chercher les enfants avant 17 h pendant les vacances ou le mercredi
- Proposer des activités l'après-midi.
- Informations / communication sur les activités, le déroulement de la journée
- Vétusté / accessibilité des locaux par escaliers (Cornet – Le Local)
- Tarifs élevés (pratiques amateurs)

Synthèse de l'évaluation des objectifs par mission

Rappel de la méthode

Objectif : évaluer si les objectifs opérationnels des missions ont été atteints ou non.

- Les groupes constitués (pour valider la continuité, les propositions d'aménagement ou l'arrêt de l'action pour une mission) ont évalué les objectifs liés à cette mission.
- Individuellement chaque participant a évalué si l'objectif était atteint, puis a indiqué son choix par une phrase simple ou un exemple.
- Ces « tableaux » ont été ensuite discutés en grand groupe pour valider collectivement et formuler la progression à envisager et les éléments à valoriser.

Des synthèses étayées d'exemples sont proposées ci-après.

Rappel du plan d'action 2011/2015

Axes	Objectifs opérationnels	Plans d'action	
Solidarité	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'aide et l'entraide, Valoriser les compétences, Tisser du lien social, Faciliter l'intégration, Accès à la culture pour tous, Aider les personnes à retrouver confiance en eux, Accompagner vers l'autonomie, Améliorer la réponse en matière de logements jeunes. 	N° 1 : développer les actions autour de l'épicerie solidaire.	Valoriser les actions solidaires, citoyennes, intergénérationnelles en interne et sur le quartier ville de Poitiers
		N° 2 : Adapter la Résidence Habitat Jeunes aux besoins des jeunes.	
		N° 3 : Mettre en place une prévention sur le quartier de Rivaud.	
Sociabilité	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la sociabilité, Amener à la construction de liens, Apprendre les uns des autres. 	N° 1 : Les repas familles.	
		N° 2 : Animation de l'espace Bar Galerie.	
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Modifier les représentations individuelles et collectives, Favoriser la prise de parole, Permettre à tous d'avoir sa juste place, Favoriser l'intermédiation institutionnelle, Améliorer l'accès au droit pour tous. 	N° 1 : Mobilisation des habitants à l'interne et à l'externe du Local (notamment les personnes seules et isolées).	
		N° 2 : Consolider les actions sur l'accueil du handicap.	
Economie	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle Apporter une aide directe et/ou une aide spécifique dans un contexte particulier Valoriser les savoirs et les savoir-faire 	N° 1 : Consolider l'action de l'épicerie solidaire	
		N° 2 : Consolider l'action de la Résidence Habitat Jeunes.	
Intergénérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir ou rompre l'isolement, Favoriser la rencontre, le brassage entre les âges, Favoriser les liens parents-enfants, Favoriser l'altérité, Permettre l'implication bénévole et la transmission de savoirs. 	N° 1 : Consolider les actions existantes	
		N° 2 : Développer une dynamique de territoire	
Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> Faire émerger une prise de conscience collective se traduisant par la mise en place d'un agenda 21 associatif 	N° 1 : Donner à l'équipe une culture commune	
		N° 2 : Recenser les actions déjà mises en place et proposer des actions nouvelles (non connues à ce jour).	

Bilan de la mission « Solidarité »

Cette mission est à la fois une des plus reconnue et une des plus visibles en interne et en externe de l'Association (cf. enquêtes, vision des adhérents).

Les objectifs de cette mission ont été évalués comme très satisfaisants, globalement atteints, tout en ayant formulé des améliorations.

++ Favoriser l'aide et l'entraide,

C'est une manière d'agir au quotidien dans tous les secteurs de l'Association, qui existe car il y a un espace de rencontre, et des personnes attentives qui la facilite.

C'est notre plus-value par rapport à d'autres partenaires qui apportent une aide, un service, un accompagnement individuel.

+/- Valoriser les compétences,

C'est un objectif à améliorer, il se réalise bien à l'épicerie, mais il y a une envie partagée de :

- développer à d'autres secteurs du Local, partager les méthodes pour le faire. Une volonté de mieux capter, repérer les compétences des personnes qui souhaitent s'investir se dessine à partir d'observations, de faire ensemble, c'est aussi « ouvrir des portes ».

++ Tisser du lien social,

La mise en relation se traduit dans de nombreuses actions : les pratiques amateurs, les accueils de loisirs, l'épicerie, les soirées de la Résidence, mais aussi à travers des possibilités informelles par exemple autour du bar, avant ou après une activité, un évènement.

L'idée de relancer une dynamique autour du bar émerge avec la possibilité d'intéresser de nouvelles personnes.

++ Faciliter l'intégration,

C'est à travers la politique tarifaire, et les actions associées à l'épicerie, aux accueils de loisirs que toute personne habitante du quartier peut se trouver une place au sein de la maison de quartier.

+/- Accès à la culture pour tous,

Une diversité d'actions culturelles est proposée qui permet aux publics qui fréquentent la maison d'aborder la culture sous plusieurs axes (spectacles, exposition d'arts visuels, ateliers, première scène...)

- Une réflexion autour de la diversité des publics notamment adultes est proposée
 - La communication sur la diversité des évènements
- ++ Aider les personnes à retrouver confiance en elles,

Cela se traduit autour de la Résidence, de l'épicerie, du CLAS, à travers les actions parentalité. C'est donner de la reconnaissance, permettre aux publics de croire en leurs possibilités, en leurs capacités.

++ Accompagner vers l'autonomie,

C'est un fil rouge qui donne du sens à de nombreuses actions des accueils de loisirs, de la Résidence, des CLAS, qui représente une étape à suivre vers la citoyenneté.

++ Améliorer la réponse en matière de logements jeunes, Un travail de longue haleine a vu aboutir de nombreuses actions qui permettent d'apporter une réponse diversifiée pour les jeunes (cohabitation, service logement jeunes, projets partenariaux...)

Au CLAS : entre enfants ils se complètent, ils se donnent un coup de main. G. bénévole

Le mercredi il y a un moment de convivialité, qui touche aussi les grands parents. AM, bénévole

La boîte à lire c'est un outil de partage, d'échange et parfois de rencontre autour de la lecture. N.

Evolution diachronique et continuité 2015/2019

OFFRE	SECTEUR DU LOCAL PORTEUR DE L'ACTION			2011	2012	2013	2014	2015	EVALUATION PARTAGEE : L'ACTION DOIT-ELLE CONTINUER EN L'ETAT AVEC AMENAGEMENTS OU S'ARRETER ?	
Accueil de Loisirs Maternel	ALM	Famille		207	192	160	172	181 enfants	Continuité sans modification	
Accueil de loisirs 6/11 ans	ALSH	famille		145	188	157	166	201 enfants	Continuité avec modification : - Accentuer les actions sur la parentalité à travers les ateliers parents/enfants	
CLAS Primaire et CLAS Collège	ALSH	Espace Ados		41	66	66	71	53	Continuité avec modification : - Une réflexion doit être engagée pour une nouvelle organisation du CLAS collège.	
La fourmilière	ALSH	ALM		26	32	33	35	35	Continuité sans modification	
Fête de quartier	Culture	famille		120	200	45	350	350	Continuité sans modification	
Aide à la création	culture	SEJ		3 artistes	1 artiste	1 artiste	2 artistes	3 artistes	Continuité sans modification	
Accompagnement des bénévoles	Epicerie	Général		20	20	20	20	20	Continuité avec modification : - Une dynamique générale d'accueil des bénévoles sur les différents secteurs de la maison pourrait être engagée.	
Accompagnement social	Résidence Sociale			12 mesures	36 mesures	36 mesures	32 mesures	35 mesures	Continuité avec modification : - Prise en compte de l'ensemble du service logement jeunes pour une complémentarité des différents services.	
Accueil des jeunes Européens (ARIJE)	Résidence Sociale			2	2	2	2	1	Arrêt de l'action : Il n'y a pas eu d'accueil de jeune depuis janvier 2014	
Action prévention SIDA	Résidence Sociale			35	35	35	35	35	Continuité sans modification et élargissement de l'action aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire	
Accompagnement quotidien des jeunes	Résidence Sociale			Bilan qualitatif						Continuité avec modification : - L'accompagnement individuel prend beaucoup de place par rapport au actions collectives, il faudrait réussir à rééquilibré
Bourses spectacles TAP	Résidence Sociale			15	9	15	12	4	Continuité de l'action mais baisse des inscriptions dues au changement de procédures d'accès aux groupes pour les spectacles du TAP. Participation obligatoire de 10 personnes par spectacles et difficulté à mobiliser ce nombre à chaque spectacle. La démarche individuelle pour un public en résidence n'est pas naturelle et culturelle	
Espace multimédia	Multimédia	famille		10	10	13	10	16	Continuité avec modification : - Avec une meilleure disponibilité du salarié et du matériel convenable	
Actions handicap	ALSH	Résidence sociale		9	6	9	4	4	Continuité avec modification : - Elargir à l'ensemble des secteurs. - Ouverture à l'ensemble des publics porteurs de handicap	
Friperie	famille				16 bénévoles 300 acheteurs	12 bénévoles 314 acheteurs	14 bénévoles 320 acheteurs	5 bénévoles 540 acheteurs	Continuité sans modification	

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : ALM



Solidarité

Résumé de l'action :

L'accueil maternel est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation. Il vise à favoriser la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté et éveiller l'imaginaire, la création et l'expression chez les tout-petits. Il permet aux familles de trouver un lieu d'éducation complémentaire.

Pour ce faire l'équipe de direction et d'animation met en place un projet pédagogique définissant le rôle, l'organisation et les intentions éducatives de l'équipe pédagogique. La mise en place d'un programme d'activité pour chaque période de l'année et en cohérence avec le projet pédagogique (activité sportive, culturelle, d'expression...).

Objectifs Généraux :

- L'autonomie : Accompagner l'enfant dans son besoin d'indépendance et de découverte de l'extérieur. Favoriser son apprentissage à travers l'expérimentation.
- La socialisation : Permettre à l'enfant de se socialiser individuellement et en groupe. Apprendre à vivre en collectivité pour une meilleure intégration.
- La créativité / L'imaginaire : Encourager l'enfant à découvrir le monde qui nous entoure. Stimuler et éveiller l'imaginaire et la créativité de l'enfant par le jeu.
- La sécurité : Sensibiliser l'enfant aux dangers éventuels et prendre en compte ses besoins affectifs, physiques et moraux.
- Lien avec les parents : Impliquer les parents au sein de l'accueil de loisirs.

La mise en place d'un programme d'activité pour chaque période de l'année est en cohérence avec le projet pédagogique (activités sportives, culturelles, d'expressions...).

Besoins repérés :

Individuation : Mode de garde / se divertir.

Évaluation de l'action :

Décentration : Les thèmes avec les sensibilisations et les activités variées permettent de développer l'autonomie, la socialisation et la créativité de l'enfant.

Le matériel adapté aux tout-petits (Panières à doudous, photos...) sécurise et répond aux besoins affectifs des enfants.

Retour des familles :

- On n'a pas le choix, on travaille...
- J'ai un fils unique et c'est important qu'il soit avec d'autres enfants...
- C'est moins cher que de prendre une nounou...
- Je trouve bien que mes enfants puissent réaliser différentes activités sur un même lieu...
- Mon fils n'aime pas trop l'école et cela lui fait du bien d'être au centre parce qu'il y prend plaisir...
- Il y a une stabilité dans l'équipe, c'est important pour un enfant d'avoir des repères...
- J'ai besoin d'avoir du temps à moi et l'ALM est une bonne option pour ça.
- C'est une amie qui m'a conseillée ce centre de loisirs.
- Je ne suis pas de Poitiers, mais j'y travaille, c'est donc plus simple pour moi de venir ici.

Retour des enfants :

- J'aime bien le centre, on s'amuse bien.
- Je n'ai rien envie de faire.
- Je veux faire de la peinture.

Efficacité : Les différentes interventions (en lien avec les écoles, par exemple) et les post-it (la programmation et les thèmes) permettent d'avoir des nouveaux enfants.

De plus, certains parents recommandent l'accueil de loisirs à d'autres familles.

Les collègues ou bénévoles des autres secteurs du Local (Epicerie Solidaire, par exemple) parlent de l'accueil de loisirs, ainsi de nouveaux parents inscrivent leurs enfants.

La mise en place d'actions spécifiques :

- Echanges inter-centre : Bleu Citron, Nouaillé, La Blaiserie,
- Des sorties culturelles : Musée Sainte-Croix, Médiathèque, TAP, Dietrich, Espace Mendès-France,
- Passerelle avec l'ASH Cornet,
- Sorties en grand groupe : Zoo de Mervent, Chatellaillon-Plage, Ferme Pédagogique, Jardin des Sens,
- Séjours : camp Château de Beauvoir,
- Stages : éveil musical, judo, tennis, médiation animale, danse, escalade,
- Atelier Parents-Enfants : ateliers arts plastiques, culinaires,
- Repas Familles : soirées barbecue,
- Jardin du Local : jardinage,
- Fête de quartier d'Hiver : création d'un film, spectacles et expositions,
- Echanges avec l'Espace Ados du Local : « *Ça roule dans le parc* ».

Efficiace : Chaque année nous accueillons les enfants sur des temps extrascolaires, les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'Accueil de Loisirs Maternel est ouvert 110 journées, nous comptons approximativement 4000 présences enfants par an, soit une moyenne de 36 enfants par journée ouvrable. Pour certaines périodes (en juillet, par exemple) nous refusons des familles puisque nous atteignons la capacité maximale.

Nous avons chaque année en moyenne, 185 familles inscrites pour l'Accueil de Loisirs Maternel. Certaines familles sont présentes plus régulièrement pour les vacances et d'autres pour les mercredis.

L'Accueil de Loisirs Maternel peut accueillir 60 enfants répartis sur deux structures (45 à Rivaud et 15 à Cornet).

Effectivité : Avant chaque période de vacances scolaires, une réunion de préparation est mise en place afin de définir une organisation pédagogique, de proposer une thématique et un programme d'activité.

Durant la période, une réunion de préparation hebdomadaire est organisée le lundi soir, dans le but d'améliorer l'organisation de la semaine. Le jeudi soir, une réunion de bilan de semaine est mise en place afin de faire un retour sur la semaine écoulée.

Les animateurs préparent des activités (avec un modèle). Cela permet aux enfants de visualiser l'activité et de choisir celle qu'ils préfèrent.

Cohérence : Le Local défend des valeurs d'autonomie et de responsabilité pour tous les publics, ainsi l'accueil de loisirs est un moyen d'y parvenir.

Partenaires associés : Cap Sud, Nouaillé, FDSCV, Thoma Sidibe, Conseil Régional (service des sport), Défenseur des droits de l'enfant, La Blaiserie, Maïa Frey, REEAP, DRDJSCS, PMI, CCAS, 2LPE, SESAD, CEMEA, FRANCAS, Dietrich, CSC 3 Cités, Théâtre, TAP, Galerie Rivaud, Musée Sainte-Croix, Médiathèque, CAF, Mairie, Grand Maison, Bénévoles, Virginie Leg, CSC M3Q...

Continuité sans modification

Fiche action - ALSH Cornet

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : ALSH

A blue rectangular logo with a yellow border and a wavy top edge, containing the word "Solidarité" in white text.

Résumé de l'action :

L'ALSH Cornet est un lieu qui permet d'accueillir des enfants âgés de 5 à 11 ans durant les vacances scolaires ainsi que pendant les mercredis de l'année scolaire.

Des activités en lien avec les besoins et les envies des enfants sont mises en place par l'équipe d'animation.

Afin de mieux y répondre, l'ALSH est divisée en trois groupes d'âge : les 5/6 ans, les 7/8 ans, et les 9/11 ans.

Les objectifs pédagogiques de l'ALSH :

- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie.
- Permettre à l'enfant de faire son apprentissage à travers l'expérimentation.
- Permettre à l'enfant de se socialiser individuellement et en groupe.
- Vivre avec les autres, s'intéresser et découvrir les qualités humaines de chacun afin de permettre une meilleure vie en collectivité.
- Favoriser l'intégration de l'enfant au sein d'un groupe.
- Inciter l'enfant à découvrir le monde qui nous entoure.
- Favoriser l'expression par le jeu corporel.
- Éveiller l'imaginaire et la créativité de l'enfant.
- Sensibiliser l'enfant aux différents dangers de son environnement.
- Prendre en compte les besoins affectifs, physiques et moraux de l'enfant.
- Favoriser l'implication des parents au sein de l'accueil de loisirs.
- Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire.

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place une organisation de la vie quotidienne réfléchie
- Faire avec et pas à la place de
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses choix et ses envies
- Proposer des activités qui favorisent l'autonomie
- Impliquer l'enfant dans la vie quotidienne du centre
- Apprendre en s'amusant (activités ludiques, tâtonner, expérimenter, liberté, découverte)
- Prendre conscience des risques
- Lui laisser des responsabilités
- Valoriser l'enfant sur les différentes tâches qu'il entreprend
- Réalisation de coin jeu symbolique

Besoins repérés :

Individuation : Besoin de garde / se divertir

Évaluation de l'action :

Décentration : Les thèmes avec les sensibilisations et les activités proposées répondent à des objectifs tels que l'autonomie, la créativité ou la socialisation. Le matériel adapté sécurise et répond aux besoins affectifs des enfants.

Efficacité : Certains parents recommandent l'accueil de loisirs à d'autres familles

Efficience : Les autres secteurs du Local (Epicerie Solidaire, par exemple) parlent de l'accueil de loisirs, ainsi de nouveaux parents inscrivent leurs enfants

Effectivité : Les animateurs préparent des activités grâce aux réunions de préparations

Cohérence : Le Local défend des valeurs d'autonomie, de responsabilité et d'ouverture culturelle pour tous les publics, ainsi l'accueil de loisirs est un moyen d'y parvenir

Développement durable : Plusieurs actions ont été réalisées pour sensibiliser les enfants au développement durable : poubelles de tris, gestion de la lumière

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Accentuer les actions sur la parentalité à travers les ateliers parents/enfants

Fiche action - Accompagnement à la scolarité

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : SEJ



Solidarité

Résumé de l'action :

Les CLAS mis en œuvre sur le quartier sont au nombre de cinq, en lien avec l'école Paul Blet, l'école Coligny Cornet et le collège Henri IV.

Objectifs Généraux :

- Permettre à l'enfant de se détendre lors du temps d'accueil en lui proposant différents outils (jeux, goûter, discussions, infos, presse,...)
- Etre disponible vis-à-vis des familles, aller à leur rencontre et susciter la discussion.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.
- Instaurer les règles de vie.
- Organiser des autoévaluations par écrit au début et en cours d'année.
- Leur apprendre à gérer leur temps de travail.
- Gérer le temps d'intervention face aux jeunes.
- Assurer un suivi individuel par des bilans réguliers réunissant l'équipe d'animation, les enseignants et les familles.
- Proposer des alternatives aux exercices scolaires qui posent des difficultés aux enfants (ex : les aborder de manière ludique).
- S'adapter aux besoins de chacun en fonction de ses propres compétences.
- Favoriser le travail en petits groupes, composés d'individus aux compétences complémentaires.
- Leur permettre de repérer les différents outils mis à disposition (ex : dictionnaires, livres scolaires,...) et les amener à se les approprier.
- Elargir leurs centres d'intérêt, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.

Objectifs opérationnels :

- Constitution de groupes de travail en fonction des niveaux scolaires des enfants, de leurs besoins, de leurs capacités et de leurs compétences.
- Réalisation de bilan collectif et individuel à chaque fin de trimestre avec l'équipe d'animation. Ces bilans sont également réalisés par les familles, les enseignants et les enfants eux-mêmes.
- Mise en place d'un goûter convivial où l'équipe d'animation échange, discute avec les enfants.
- Rendre compte aux parents de ce qui a été fait pendant la séance, de ce qu'il reste à faire à la maison et du comportement de l'enfant.
- En mettant en place des temps de rencontre une fois par trimestre avec les familles.
- En remplissant à chaque trimestre le carnet de suivi de chaque enfant.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, parentalité

Sociabilité : Altérité

Sociétal : Egalité des chances

Évaluation de l'action :

Décentration : Les enfants se sont très vite approprié le fonctionnement ainsi que les objectifs du CLAS. Ils sont là non pas pour jouer, mais pour essayer d'apprendre à travailler efficacement.

Efficacité :

- Nombre de CLAS primaire : 3 (2 Clas Paul Blet et 2 Clas Coligny Cornet)
- Nombre de CLAS collège : 2
- Depuis trois ans, tous les animateurs sont formés par une association de lutte contre l'illétrisme.

Effizienz : L'environnement de la maison de quartier est convivial et favorise les liens et le dialogue en fin de journée avec les enfants et avec leurs parents. Les salles réservées pour le CLAS sont bien disposées et facilitent la concentration des enfants.

Les jeunes et les enfants s'expriment facilement sur leur travail scolaire et leurs difficultés. Elles sont d'ailleurs d'autant prises en compte et remédiées lorsqu'elles sont oralisées par l'enfant.

La responsabilisation des jeunes par rapport à leur travail scolaire est effective et évolue dans le temps positivement (retours positifs des enseignants, des parents et des enfants).

Bonne communication avec les établissements scolaires.

Le travail relationnel de lien avec les parents et d'appui à la parentalité s'avère décisif dans l'accompagnement des enfants et jeunes du CLAS. De plus, ce travail permet d'impliquer plus profondément les parents dans le suivi du travail scolaire de leurs enfants, et dans le lien avec l'établissement scolaire.

Un animateur sourd et un animateur entendant connaissant la langue des signes sont recrutés pour le CLAS Paul Blet chaque année.

Effectivité : Les animateurs réagissent différemment avec chaque enfant pour leur permettre d'avancer rapidement et à leur rythme.

Cohérence : Le Local défend des valeurs d'autonomie et de responsabilité pour tous les publics, ainsi le CLAS est un moyen d'y parvenir.

Développement durable : Développement humain pour les enfants tout comme pour les parents qui se sont investis dans la vie du CLAS. Acquisition de nouvelles connaissances et ouverture sur l'environnement extérieur.

Participation : Des bénévoles, habitants du quartier ou de la Résidence Habitat Jeunes, sont associés au CLAS chaque année. Tous les ans, 1 à 3 enfants sourds participent au CLAS.

Partenaires associés : Ecole Paul Blet, Collège Henri IV, Ecole Coligny Cornet, 2LPE, AFEV, Association PATE.

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Une réflexion doit être engagée pour une nouvelle organisation du CLAS collège.

Fiche action - La Fourmilière

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : ALSH / ALM /



Solidarité

Résumé de l'action :

La fourmilière est un accueil de loisir qui permet aux enfants de pratiquer une activité culturelle proposée au Local et d'être accueillis pendant toute l'après-midi encadrés par des animateurs.

C'est aussi un intermédiaire d'informations échangées entre l'intervenant de la pratique amateur, l'animateur et les parents.

Objectifs Généraux :

- Accessibilité des plus jeunes à la culture et aux pratiques amateurs
- Adapter les tarifs aux situations sociales des familles
- Facilité administrative pour l'inscription

Besoins repérés :

Individuation : Mode de garde

Évaluation de l'action :

Efficacité : La Fourmilière accueille de 6 à 14 enfants chaque mercredi. Les animateurs font du lien avec les familles et avec les animateurs de pratiques amateurs. De plus, des liens sont fait tout au cours de l'année avec les jeunes de l'Espace-Ados, les différents ateliers du mercredi sur des moments conviviaux.

Décentration : Les thèmes des activités du mercredi répondent à des objectifs tels que l'autonomie, la créativité ou la socialisation. Le matériel adapté aux enfants sécurise et répond aux besoins affectifs des enfants.

Efficience : Certaines familles ont fait le choix de pratiquer une activité au Local, et bénéficient d'un accueil tel que La Fourmilière pour répondre à leurs besoins.

Effectivité : Les animateurs préparent leurs activités au préalable et accompagnent chaque enfant sur l'animation de l'après-midi.

Cohérence : Le Local défend des valeurs d'autonomie et de responsabilité pour tous les publics, ainsi La Fourmilière est un moyen d'y parvenir.

Partenaires associés :

Continuité sans modification

Fiche action - Fête de Quartier

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Culture et tous les secteurs



Résumé de l'action :

Créer un temps fort dans l'année pour partager avec les habitants du quartier un moment de convivialité. En 2014 une nouvelle dynamique a été donnée à cette fête en rassemblant 2 événements déjà existants dans la vie de la maison : une fête de Noël et la fête de quartier.

C'est une occasion pour valoriser les différentes actions / pratiques amateurs / et de mobiliser à travers un événement festif les familles, les écoles du quartier.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir et s'épanouir par des spectacles, ateliers

Sociabilité : Favoriser la rencontre et l'implication des habitants dans l'organisation de la manifestation

Évaluation de l'action :

Efficacité : Problème de reconnaissance du centre-ville comme un quartier bien identifié, les différentes éditions estivales mobilisaient difficilement les habitants.

Décentration : Les périodes de fête représentent une occasion de se rassembler, une période propice pour développer l'imaginaire des enfants.

Efficience : L'ensemble des secteurs de la maison s'investissent dans la préparation, la mobilisation des publics afin que les usagers puissent proposer une animation/ un savoir-faire.

Effectivité : La fête permet la valorisation des pratiques amateurs de la Maison de Quartier, tout en proposant une démarche décorative et festive.

Cohérence : Cette fête initie des rencontres avec différents acteurs éducatifs du territoire et les éditions 2014 et 2015, hivernales, ont contribué à une mobilisation plus importante des familles et habitants. Le projet associatif met en avant la rencontre et le lien social, cette fête correspond à ce critère.

Partenaires associés : Ville de Poitiers, associations accueillies, écoles

Continuité sans modification (par rapport à la dernière fête 2014)

Fiche action - Aide à la création

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : (si action transversale, précisez les secteurs associés) Culturel



Solidarité

Résumé de l'action :

Le projet culturel du Local accorde une place importante à la médiation culturelle. L'aide à la création fait partie de cette mission : le principe est d'aider des projets d'artistes, dans le cadre du spectacle vivant au travers d'une aide apportée par Le Local en contrepartie de rencontres, d'échanges avec nos publics, voire d'un spectacle offert en fin d'aide à la création.

Cette aide offre la possibilité à des compagnies ou groupes de créer en bénéficiant d'un lieu de travail (la salle de théâtre, par exemple), de moyens techniques tels que le son, la lumière, aussi d'une aide à la mise en scène aussi à la communication.

Besoins repérés :

Individuation : Privilégier la créativité

Sociabilité : Favoriser l'émergence de nouveaux talents

Évaluation de l'action :

Efficacité : La demande est variable, mais un à cinq projets de création sont soutenus chaque année par notre structure, ce qui a permis à des compagnies de mener à bien leur création et de pouvoir la diffuser dans d'autres lieux.

Décentration : Une mise à disposition de locaux et l'apport de conseils techniques permettent aux compagnies d'avoir un encadrement rassurant sur l'avancée de la création. Ce travail permet mise en valeur des compétences des compagnies et permet la mise en place des actions de médiation de qualité avec des publics très divers .

Efficience : l'action nécessite la participation assez forte du régisseur de théâtre, assez peu des intervenants metteurs en scène. La coordination est assurée par la responsable de l'action culturelle. L'efficience de cette action est importante.

Effectivité : Méthode de mise en réseau et de travail avec des partenaires culturels tels que Poitiers Jeunes et la MDE, renforcer la communication auprès de nos adhérents mais aussi auprès des structures susceptibles d'être intéressées par une éventuelle programmation.

Cohérence : Remplir une des mission du Local (médiation artistique) tout en Mettant en valeur la création locale rend cette action crédible. Cela permet aux compagnies de s'épanouir dans leur pratique artistique et de pouvoir en mesurer l'impact sur un public.

Partenaires associés : Troupes locales, partenaires culturels, école de musique (Syrinx, Conservatoire)

Continuité sans modification

Fiche action - Accompagnement des bénévoles

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire :

Secteur porteur de l'action : Epicerie Trait d'Union/ Général

A blue rectangular logo with rounded corners and a yellow border, containing the word "Solidarité" in white text.

Résumé de l'action :

Aider les bénévoles à assurer le fonctionnement de l'épicerie Le Trait d'Union.

Besoins repérés :

L'épicerie pour son fonctionnement nécessite l'accompagnement des bénévoles par les professionnels de la structure que ce soit pour l'accueil, l'achalandage, la mise en rayon, la vente ou encore l'accueil des enfants.

Évaluation de l'action :

Efficacité : 20 bénévoles participent régulièrement au fonctionnement de l'épicerie.

L'épicerie est conforme aux réglementations, que ce soit sur le logiciel de traçabilité ou les règles d'hygiène. Le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'épicerie existe et est entretenu.

Décentration : Le travail est organisé par l'équipe salariée pluridisciplinaire. Dans le respect des préférences de chacun, les tâches sont réparties entre bénévoles et professionnels. Certaines missions sont effectuées en binôme, comme l'accueil des nouveaux bénéficiaires ou la participation à certaines réunions avec les partenaires.

Effectivité : Facilitation du travail des bénévoles

Cohérence : Prise en compte par nos partenaires financiers sauf l'état

Partenaires associés : Ville de Poitiers, Conseil Général, ANDES

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Une dynamique générale d'accueil des bénévoles sur les différents secteurs de la maison pourrait être engagée.

Fiche action - Accompagnement social

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Citoyenneté

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeune et le SILOJ 86



Solidarité

Résumé de l'action :

L'accompagnement social se définit dans une approche globale du public visant l'insertion sociale et professionnelle par le logement. La finalité étant l'accès vers un logement autonome. Travail de médiation entre les organismes de logements (bailleurs privés et/ou publics, SILOJ 86 etc...) et pôle ressources sur les dispositifs d'accès aux droits au logement.

Besoins repérés :

Individuation : Chaque jeune peut interpeller l'équipe pour une demande, un projet, un problème avec ou sans rendez-vous.

Sociabilité : La valorisation du jeune au sein d'un nouveau groupe favorise la création identitaire. Celle-ci est indispensable pour retrouver la réussite de l'insertion sociale.

Evaluation de l'action :

Efficacité :

Mesures d'accompagnements	2011	2012	2013	2014
Dispositif FSL	00	00	01	0
Dispositif LOCA-PASS/MOBILI-jeunes	04	11	15	20
Dispositif FAJ	08	25	20	12
TOTAL	12	36	36	32

Mise en place de temps de régulation avec l'ensemble de l'équipe éducative à raison de **2 à 3** réunions par mois soit environ **30 réunions** par an concernant les demandes d'entrées et de sorties à la Résidence, les situations éducatives des résidents en cours de séjour et les orientations d'hébergement.

Le nombre d'entretiens individualisés est en constante augmentation depuis 2011 et représente en moyenne 70% du temps de travail des animatrices-éducatrices.

Décentration : La précarité des jeunes étant plus importante et les problématiques plus lourdes, l'accès au logement autonome devient moins facile. Des alternatives leur sont donc proposées en terme d'orientation par rapport au logement et aux problématiques identifiées par l'équipe telles que la sous-location, la colocation choisie, l'hébergement dans des structures adaptées de type Maisons-Relais, les associations d'hébergement ou les structures spécialisées. Pour ce qui concerne l'accès au logement de droit commun, l'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec les offices HLM ainsi que le SILOJ pour la médiation auprès des bailleurs privés. Cela nécessite de faire appel à des dispositifs d'accompagnement dans et vers le logement tels que le FSL, le Loca-Pass, l'ASSL, l'AVDL ...

Efficience : L'accompagnement social se diversifie et se complexifie d'année en année car les jeunes accueillis sur la Résidence sociale cumulent diverses problématiques dont psychologiques. C'est pourquoi, l'accompagnement socio-éducatif suppose un travail en réseau et sur mesure

Effectivité : Mise en place d'une relation éducative basée sur une relation de confiance mutuelle sous la forme d'entretiens individualisés et de système de référence. La relation éducative se construit à partir :

- Du potentiel des jeunes et non la mise en avant de ses problématiques.
- Un terrain d'échanges le plus objectif possible ; la relation est ainsi fondée sur des observations concrètes qui sont partagées par le jeune. A chaque fois qu'il est nécessaire de rappeler le cadre, l'équipe d'animation passe du temps avec le jeune concerné. Il est entendu et la position de l'équipe est également exprimée.
- La définition des objectifs à atteindre afin d'aider le jeune à se rendre compte de sa propre progression.

Ces trois éléments permettent la création éducative adaptée et sur mesure.

Cohérence : La fonction socioéducative est inhérente à l'accompagnement, elle se décline de la manière suivante :

- Un accueil personnalisé du jeune dès son entrée et jusqu'à sa sortie de la Résidence sociale.
- L'information et l'aide aux jeunes, face aux problèmes de la vie quotidienne
- La participation des jeunes à la vie collective
- Tout cela au cœur d'un réseau de partenaires divers et variés.

Partenaires associés :

- Structures ou organismes en lien avec l'Habitat : Les bailleurs sociaux, les associations d'hébergements (Audacia, RHJ Kennedy, la Croix-Rouge Française,) le SILOJ 86, la CAF, Mieux se Loger, l'URAHJ
- Structures ou organismes en lien avec l'insertion professionnelle : La Mission Locale d'Insertion du Poitou, le PLIE, les conseillers Tuteurs en insertion des CFA,
- Structures ou organismes liés aux droits et à l'accès aux soins : cellule CMU, le CMP du centre-ville, le CHHL.

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Prise en compte de l'ensemble du service logement jeunes pour une complémentarité des différents services.

Fiche action - Accueil des jeunes européens - Service Mobilité Internationale

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Citoyenneté

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes



Solidarité

Résumé de l'action :

1 logement était mis à disposition grâce à une convention avec Le Service Mobilité Internationale (anciennement ARIJE) pour l'accueil de stagiaires européens dans le cadre du programme «Eurodyssée Volet Accueil» proposé par la Région Poitou-Charentes. De 2011 à 2014 ce partenariat a permis à **6** jeunes d'accéder au logement, pour des **séjours d'une durée moyenne de 6,5 mois**. L'accompagnement de ces jeunes est un peu différent des autres jeunes, en effet, celui-ci porte plus sur le brassage social, de mixité interculturelle, de rencontres, d'accompagnement par rapport à la langue française. Pendant leur séjour ces jeunes effectuent des stages en entreprise mais aussi participent à la vie collective de la Résidence.

Besoins repérés :

Individuation : Action à maintenir. Le stagiaire n'a pas à se préoccuper de rechercher un logement à son arrivée en France. Une formation leur permet d'accéder à un stage linguistique pour une meilleure maîtrise de la langue, ainsi qu'un stage à la vie professionnelle dans une entreprise du Poitou-Charentes.

Sociabilité : Ces jeunes du Service Mobilité Internationale se proposent de faire découvrir aux résidents leur culture à travers des repas

Évaluation de l'action :

Efficacité : Entre 2011 et 2014 6 Jeunes ont bénéficié de ces logements. La convention a été modifiée en 2008, suite à des demandes d'accueil en nombre insuffisant auprès Du Service Mobilité Internationale : il n'y a donc plus qu'un seul logement mis à disposition.

Décentration : Le partenariat existant entre la Résidence sociale Le Local et Service Mobilité Internationale (Pôle Mobilité Jeunes, Région Poitou-Charentes) permet à ces jeunes Européens de bénéficier d'un logement dès leur arrivée, sans avoir à se préoccuper de la recherche d'un logement, celui-ci est mis à leur disposition en fonction de la durée de leur stage.

Efficience : Les moyens existants pour l'accueil de ces stagiaires Européens demandent peu d'investissement au regard des bénéficiaires en terme d'échanges (rencontres avec les autres résidents), matériel (mise à disposition d'un logement équipé), culturelle (apprentissage de la langue et découverte d'une culture) pour ces jeunes.

Sur 2014 le logement conventionné avec le service mobilité Internationale est resté inoccupé. Aucun stagiaire ne nous a été adressé par le Service Mobilité Internationale qui n'a reçu aucune candidature dans le cadre du Programme Eurodyssée.

Effectivité : Une préparation de l'accueil du stagiaire avant son arrivée est réalisée en collaboration entre la secrétaire de la Résidence sociale et l'organisme d'accueil de stage. L'organisme d'accueil des stagiaires envoie les informations des dates d'arrivée des stagiaires pour une mise à disposition du logement à la Résidence sociale.

Le premier accueil est souvent réalisé par les agents d'accueil du week-end, présent à ce moment.

Une deuxième rencontre plus formelle est alors faite avec un membre de l'équipe pour faire connaissance et recueillir les premières impressions du nouveau résident (sur la qualité de son logement, ses besoins éventuels, ses contacts avec sa famille depuis son arrivée, etc.). A cette occasion, ces actions sont menées :

- Un état des lieux du logement,
- Une demande d'aide personnalisée au logement, comme pour l'accueil de tout résident,
- Présentation de l'ensemble de l'équipe éducative,
- Visite des locaux pour un meilleur repérage.

Dans le cadre de cet accueil, l'équipe organise un échange, une soirée conviviale autour d'un repas préparé par le stagiaire afin de favoriser l'échange avec les autres résidents.

Cohérence : Stabilité liée à la formation dans de bonnes conditions. Un bon accueil ainsi qu'un logement confortable est essentiel au bon déroulement du séjour et à l'accès à la vie professionnelle du jeune européen.

Partenaires associés : Service Mobilité Internationale, Conseil Régional du Poitou-Charentes

Arrêt de l'action : Il n'y a pas eu d'accueil de jeune depuis janvier 2014

Fiche action - Prévention Centre-Ville – Quartier Rivaud

Mission principale : SOLIDARITE

Mission secondaire : CITOYENNETE

Secteur porteur de l'action : FJT / Espace Ados



Solidarité

Résumé de l'action :

Créer un lien de confiance par une présence récurrente pour favoriser l'élaboration d'actions d'animations permettant le développement et le suivi des projets des jeunes visant à améliorer les conditions de vie sur le quartier Rivaud.

Objectifs généraux :

- Mettre en place des actions de prévention en lien avec les équipes de prévention
- Favoriser l'insertion de nouveaux publics dans les chantiers loisirs
- Impliquer et accompagner les jeunes dans les projets culturels

Objectifs opérationnels :

- Intervenir auprès des jeunes en difficulté
- Favoriser le maintien du jeune dans l'école
- Réaliser un diagnostic et mobiliser l'ensemble des partenaires associés

Besoins repérés :

Individuation : environ 30 jeunes ont été concernés par ce projet

Sociabilité : apprendre à vivre avec la population du quartier

Solidarité : élaboration de projet

Évaluation de l'action :

Décentration : Des temps de rencontres sportives ont été petits à petits initiés et organisés par les jeunes.

Efficacité : Ce projet a réuni une trentaine de jeunes au total

Efficience : Le Local a investi dans du matériel permettant ainsi aux jeunes de diversifier leurs pratiques, de découvrir d'autres disciplines sportives

Effectivité :

- 3 temps de réunions par an (animateurs + jeunes) permettaient de définir les actions à venir
- 1 réunion par bimestre avec les parents habitant le parvis Rivaud

Cohérence : Cette action a permis aux jeunes d'être plus impliqués sur leur quartier et plus à l'écoute des autres habitants.

Arrêt de l'action :

Dû à l'arrêt des financements.

Fiche action - Prévention SIDA

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Citoyenneté

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes

A blue banner with a yellow border containing the word "Solidarité" in white text.

Résumé de l'action :

L'action consiste à sensibiliser, informer, prévenir des jeunes de 16 à 30 ans sur les conduites ou comportements à risque lors de rapports amoureux et maladies sexuellement transmissibles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

Besoins repérés :

Individuation : Jeunes parfois en recherche d'identité sexuelle, relations instables, prise de risque

Évaluation de l'action :

Effacité :

- 35 jeunes de la Résidence Habitat Jeunes peuvent être concernés par l'action
- 150 à 200 préservatifs par année mis à disposition pour les besoins des jeunes

Sociabilité

Sociétal

Économique

Évaluation de l'action :

Décentration : Plusieurs jeunes ont mis en exergue leur orientation sexuelle, voire ont réalisé leur « coming out ». Prise en compte de leur « capital santé » après avoir participé à cette action.

Efficiace : La Résidence est membre du Réseau Prévention Santé Sexuelle de la Vienne depuis plus de 10 ans et mène des actions de prévention et d'éducation à la santé au service des résidents. Elle contribue à être un des relais de la Vienne pour des actions de dépistage du SIDA et des Maladies Sexuellement Transmissibles.

Effectivité :

- Mise à disposition de brochures d'information ainsi qu'un nombre important de préservatifs tout au long de l'année.
- Installation d'un stand prévention SIDA au centre social par des résidents dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.
- Mise en place de café/capote tout au long de la semaine du 1^{er} décembre et d'actions de prévention dans les murs et hors les murs.

Cohérence : La Résidence Habitat Jeunes agit sur une prévention individuelle et collective dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA et tout au long de l'année dans le cadre de nos actions d'éducation et de promotion de la santé des jeunes.

Partenaires associés : L'IREPS Poitou-Charente dans le cadre d'une charte de partenariat du Réseau Prévention Santé Sexuelle 86, Aides Poitou Charente, les Maisons de Quartier, les structures médico-sociales de la Vienne

Continuité sans modification

Fiche action - Accompagnement quotidien des jeunes

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes

A blue rectangular logo with a yellow border and a wavy top edge, containing the word "Solidarité" in white bold text.

Résumé de l'action :

L'accompagnement se fait selon deux missions qui interagissent et qui sont complémentaires l'une de l'autre : l'accompagnement social individuel pour la plupart des jeunes, et la mise en place d'animations collectives à des degrés différents (pour les résidents, inter-secteurs et les projets 16-25 ans).

Les jeunes accueillis au sein de la Résidence bénéficient d'un accompagnement social afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle par l'accès à une plus grande autonomie (financière, matérielle, sociale, ...), en ayant des personnes ressources à proximité qui travaillent au cœur d'un réseau de partenaires. Il s'agit d'un accompagnement global de la personne basé sur une relation de confiance et sur la prise en compte des compétences psycho-sociales de chacun.

Qui dit «accompagnement» dit «faire avec» et non «à la place de», et surtout toujours en accord avec la personne.

Quotidiennement, l'équipe tente d'être disponible le plus possible afin d'être plus réactive et de répondre au mieux à la demande et aux besoins des jeunes.

Notre approche est globale et transversale. Elle intègre l'ensemble des éléments qui structurent la vie des résidents.

L'accompagnement mis en place concerne l'accueil et l'habitat, mais il nous fait intervenir sur l'ensemble des problèmes rencontrés par les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Ceci nécessite l'intervention des partenaires pour travailler sur la complémentarité des uns et des autres. Il ne s'agit pas de faire à la place de, mais d'accompagner les jeunes, d'être relais entre les jeunes et les partenaires.

Concrètement, un suivi est organisé sous la responsabilité d'un référent. Le jeune est accompagné par ce référent tout au long de son parcours résidentiel. Des entretiens réguliers sont effectués où sont abordées toutes les problématiques que le jeune peut rencontrer ou que le référent souhaite aborder. Ces entretiens s'effectuent de manière formelle ou à la demande du jeune ou du référent.

Il peut être acté dans le contrat d'accompagnement reprenant par écrit les démarches du jeune et l'engagement de la structure dans son accompagnement.

Cet accompagnement nécessite un travail partenarial avec tous les acteurs locaux de l'insertion.

Au delà de son référent, le jeune peut faire appel à l'ensemble de l'équipe et cela par la présence 24h/24 d'un membre du personnel ou par téléphone avec un membre de la direction.

Cet accompagnement est reconnu par les jeunes et nos partenaires.

Besoins repérés :

Économique : Intermédiation institutionnelle

Évaluation de l'action :

Décentration : Ces dernières années, nous constatons que nous accueillons un public en plus grande précarité financière, sociale, familiale..., avec des parcours chaotiques, plus fragilisés de façon globale et qui demande un accompagnement plus important en temps (dispositifs d'aide plus importants à mettre en place, ...), et plus de public venant d'institutions.

Par conséquent, aujourd'hui l'accompagnement prend une part de plus en plus importante (environ 80%) en temps d'échanges et de diagnostic, de réunions de synthèse avec les partenaires, en demandes d'aides, de mise en place de dispositif, de demandes de logement auprès de la commission SIAO, de rapports de situation auprès des partenaires, de mise en réseau... Laissant moins de temps pour l'autre mission qu'est l'animation de la dynamique collective.

Efficience : Une équipe éducative, 8 professionnels : 1 coordinateur, 2 Animatrice-Educatrices, 1 secrétaire et 2 veilleurs de nuits, 1 agent d'accueil sur les week-ends et un concierge, soit une présence 24h/24.

La multiplicité des difficultés des jeunes, demande, de la part des référents en charge de leur accompagnement, une charge de travail supplémentaire. Néanmoins, ce travail ne peut se faire sans l'utilisation des dispositifs existants et la mise en réseau avec les partenaires locaux.

Effectivité : L'équipe fonctionne avec un système de référence : chaque jeune a un référent qui l'accompagne tout au long de son parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le référent est souvent celui qui a accueilli le jeune à son arrivée. Si ce dernier exprime le souhait de changer de référent, il en a la possibilité. Des points réguliers sont faits sous forme d'entretiens, et sous forme de moments informels, pour évaluer les besoins du jeune.

Des entretiens réguliers avec les partenaires qui accompagnent les jeunes sont également faits pour une meilleure cohérence et lisibilité pour le jeune : qui fait quoi avec lui ? Chacun avec ses spécificités et ses limites.

L'équipe tente d'être disponible autant que possible pour répondre au mieux aux demandes et besoins des résidents, afin d'être la plus réactive possible.

Des réunions d'équipe régulières sont mises en place pour réfléchir collectivement sur l'accompagnement à mettre en place avec chaque jeune.

L'équipe permet aux jeunes de bénéficier de dispositifs d'aide dont ils n'ont pas toujours connaissance (et qui sont détaillés dans la fiche « accompagnement social », dont voici quelques exemples :

- Le Loca-Pass (pour régler le dépôt de garantie et la garantie des loyers),
- Le Mobili-Jeune (pour les jeunes de moins de 30 ans, en formation professionnelle par alternance) qui accorde une subvention au jeune pour régler une partie du loyer
- Le Mobili-Pass qui octroie une aide financière pour un déménagement pour des jeunes en mobilité professionnelle lorsque la distance minimale entre l'ancienne et la nouvelle résidence est au moins de 70 km.

L'équipe travaille également en lien avec le Service Logement Jeunes : soit l'équipe renvoie des résidents vers le relogement via le SILOJ, soit le SILOJ renvoie à l'équipe des demandes qui correspondent plus à la Résidence Habitat Jeunes. L'équipe travaille également en lien avec les offices HLM, Logiparc, Habitat 86, SIPEA...

Parmi les scolaires et en alternance, sont comptabilisés des jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance, sous contrat Jeune Majeur. C'est l'ASE qui finance le logement et octroie aux jeunes une Allocation Jeune Majeur. Nous accueillons, et accompagnons ces jeunes dont la scolarité, la formation sont liées au logement. Le suivi et l'assiduité quant à leur scolarité est l'un des objectifs du contrat en lien avec le financement du logement.

Parmi les apprentis, sont comptabilisés des jeunes sortants d'Institut Médico-Educatif et qui viennent dans le cadre d'un apprentissage. Donc nous sommes en lien avec les conseillers d'insertion du CFA, avec les conseillers de la plateforme SARAH, les éducateurs de l'IME par qui arrivent les jeunes.

Dans le cadre des mesures de protection, nous travaillons également avec les tuteurs/curateurs de l'UDAF, mais aussi de l'ATI 86 (au 15 décembre 2014, 3 jeunes sont sous mesure de protection).

Enfin les jeunes demandeurs d'emploi, ou en contrat aidés, ou formation professionnelle sont pour la quasi-totalité suivis par la Mission Locale.

Cohérence : Notre accompagnement tente de répondre au mieux aux besoins des jeunes : accès à l'emploi, difficultés de mobilité, problèmes de santé, méconnaissance des droits communs et de leurs obligations, difficultés financières, accès à la culture, accès à l'autonomie, aux loisirs ...

Partenaires associés : Partenaires institutionnels, partenaires ponctuels liés à des actions d'animations collectives, cf. tableau partenaires.

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

L'accompagnement individuel prend beaucoup de place par rapport aux actions collectives, il faudrait réussir à rééquilibrer

Fiche action – Bourse aux spectacles

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes



Solidarité

Résumé de l'action :

Favoriser l'accès à la culture pour tous les résidents par l'information et l'utilisation d'un dispositif favorisant cet accès.

Besoins repérés :

Individuation : Ce dispositif concerne 99% des jeunes de la Résidence

Sociabilité : Connaissance de l'environnement culturel et socioculturel

Sociétal : accès aux droits communs

Économique

Évaluation de l'action :

Efficacité : Ce dispositif touche en moyenne une quinzaine de jeunes par an, l'accès à la bourse aux spectacles leur permet d'accéder à la vie culturelle de Poitiers à moindre coût soit 3,50€/spectacle.

- Année 2011 : 15 bourses aux spectacles
- Année 2012 : 9 bourses aux spectacles
- Année 2013 : 15 bourses aux spectacles
- Année 2014 : 12 bourses aux spectacles

Décentration : Cette action concerne 99% du public jeune habitant à la Résidence Habitat Jeunes. La majeure partie des jeunes résidents perçoit des revenus en dessous du seuil de pauvreté et n'a pas les moyens d'accéder aux spectacles programmés au TAP (Théâtre Auditorium de Poitiers), dans les salles des Maisons de Quartiers et autres salles culturelles. L'inscription au dispositif de la bourse aux spectacles est une première étape vers l'accès aux droits communs.

Efficience : Ce dispositif est un support éducatif utilisé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des jeunes afin de leur permettre d'intégrer un temps de loisirs dans leur parcours de vie au quotidien. Ce dispositif ne demande pas de moyens humains et financiers supplémentaires.

Effectivité : L'information du dispositif peut être donnée individuellement ou collectivement lors de nos comités de résidents. Un support papier est transmis dans chaque boîte aux lettres des résidents et deux fois par an, l'animatrice de la Résidence invite la personne en charge de coordonner le dispositif sur un temps d'animation afin de le présenter aux jeunes et de lister les structures accueillant des spectacles avec la bourse. Une fois l'information communiquée, l'équipe éducative accompagne les jeunes qui souhaitent bénéficier de la bourse aux spectacles en présentant une photo d'identité et un justificatif de ressources. L'inscription est effectuée au niveau de l'accueil du Local.

Cohérence : Cette action permet à des jeunes ayant de faibles revenus (inf ou égal à 700€) de participer à des spectacles de qualité, de se divertir, d'accéder souvent pour la première fois à des lieux culturels de Poitiers, tels que le TAP.

Partenaires associés : Le centre d'Animation de Beaulieu (Maison de Quartier), Le TAP (Théâtre Auditorium de Poitiers)

Continuité sans modification

Fiche action - Espace Multimédia

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Multimédia

Résumé synthétique de l'action :

Solidarité

Répondre à un besoin des adhérents et des habitants du quartier et participer à la réduction de la fracture numérique. C'est un espace qui doit permettre le brassage des expériences, la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

Ce lieu est aussi et surtout un lieu d'échanges intergénérationnels, échanges de savoirs, échanges de «bons tuyaux».

L'Espace Multimédia est proposé à tous les secteurs de l'Association ainsi qu'aux associations adhérentes et aux habitants quartier. Il permet d'ouvrir de nouvelles pistes de travail sur l'intergénérationnel, la mixité des publics, les actions transversales.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, s'épanouir, autonomie

Sociabilité : Echanges de savoirs (savoir-faire), débat, prise de parole

Sociétal : Education, engagement individuel et collectif, vivre ensemble (apprentissage, normes et rôles sociaux)

Economique : Formation

Évaluation de l'action :

Efficacité : L'Espace Multimédia pourrait être plus efficace en faisant un peu plus de communication sur son action. Cependant de nouvelles choses sont proposées comme un atelier en direction des bénéficiaires de l'épicerie.

- 48 ateliers multimédia avec l'hôpital Henri Laborit
- 160 temps de formation pour la FCSF
- 5 ateliers de formation pour divers partenaires
- Mise en place d'un atelier pour les bénéficiaires de l'épicerie solidaire (2013), 10 participants.

Décentration : Les adhérents ont manifesté plusieurs demandes différentes concernant le multimédia (internet, bureautique, utilisation de l'ordinateur, traitement des images, de la vidéo). L'atelier informatique permet également de répondre aux demandes, questions et problèmes informatiques des adhérents.

Efficience : Des créneaux d'ouverture au public ont été maintenus autant que possible pour permettre aux adhérents qui en avaient besoin de venir utiliser cet espace, l'animateur a mené différentes actions dans les Maisons de Quartiers de Poitiers.

L'espace multimédia souffre d'un manque de matériel adéquat dû au non financement de l'action.

Aujourd'hui 4 ordinateurs sont en état de marche et mis à la disposition du public.

L'accès à la salle s'avère toujours difficile pour un public en fauteuil roulant (manque un ascenseur).

Effectivité : Une communication est faite par voie de presse, site internet, tracts, bouche à oreille. Ce qui a permis l'augmentation de la fréquentation. Malgré tout, on peut se demander si la communication autour de ce projet n'a pas été insuffisante et cela aurait pu permettre à d'autres personnes d'en bénéficier.

Encore aujourd'hui des personnes découvrent cet espace ce qui confirme un manque d'efficacité de communication

Cohérence : La mixité du public, tant dans les tranches d'âges que dans les classes sociales, fréquentant l'espace multimédia nous permet de dire que nous répondons bien à nos exigences de solidarité intergénérationnelle.

Développement durable : En 2011, les 5 ordinateurs achetés en 2006 sont tombés en panne les uns après les autres. Nous avons alors orienté notre choix vers l'achat d'ordinateurs auprès des ateliers du bocage, association créée par Emaus qui recycle, remet en état de vieux ordinateurs et les revend à bas prix à des associations.

Participation : De plus en plus de personnes sont aujourd'hui équipées en matériel informatique. La fréquentation s'en fait ressentir. Mais il reste des personnes, maintenant équipées, qui souhaitent apprendre à se servir de leur matériel.

Partenaires associés : Hôpital Henri Laborit, Fédération des centres sociaux, CEMEA, Les Centres socio culturels de la Vienne, URECSO

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Avec une meilleure disponibilité du salarié et du matériel convenable.

Fiche action - En direction des sourds et malentendants

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : ALSH / ALM / ESPACE ADOS / CLAS / ACTION CULTURELLE



Solidarité

Résumé de l'action :

Depuis 2002 et en partenariat avec l'Ecole Paul Blet (école bilingue), les familles sourdes de l'école et 2LPE (2 Langues Pour une Education), Le Local œuvre pour l'intégration des personnes sourdes au sein des différentes actions qu'elle peut proposer. Cette intégration se fait via les Accueils de Loisirs (maternel, primaire et ados) mais également à travers le CLAS (plus précisément avec le CLAS Paul Blet).

L'accueil des enfants sourds varie en fonction de la demande des familles qui d'une année sur l'autre peut changer selon les envies des familles (fréquence, souplesse et période). Les enfants qui fréquentent nos Accueils de Loisirs sont effectivement scolarisés au même endroit (école Paul Blet pour les enfants, Collège Henri IV pour les ados).

Pour permettre une meilleure intégration des enfants sourds, un animateur sourd est recruté en fonction des besoins sur les Accueils de Loisirs où sur le dispositif CLAS. Enfin, les directeurs des accueils de loisirs sont formés à la LSF, et le Local permet également à tous les animateurs permanents et vacataires de se former gratuitement à la LSF via les « Cours de LSF » que proposent conjointement le Local et l'association 2LPE.

Plus largement, les Accueils de Loisirs s'efforcent (dans la mesure du possible) d'accueillir des enfants porteurs de handicap. Pour ce faire, « un protocole d'accueil » en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux, la famille de l'enfant, mais également avec tous les partenaires éducatifs qui gravitent autour de l'enfant, autour de la famille est réalisé. L'objectif de ce protocole est de rassembler un maximum de données afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions possibles l'enfant (en fonction de ses capacités et de ses besoins.).

En plus d'accueillir des enfants sourds ou porteurs de handicap sur l'ensemble de nos structures de loisirs (ALM, ALSH, Espace Ados.) ainsi que sur nos CLAS (primaire et collège), nous nous efforçons de les accueillir et de les intégrer sur d'autres événements que Le Local propose (Festival des Accessifs, pratiques amateurs,...).

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, s'épanouir, soutien à la parentalité

Sociabilité : Accès à la culture

Sociétal : Egalité des chances

Évaluation de l'action :

Efficacité : Le projet ALSH bilingue prévoit l'embauche systématique (ou du moins le plus possible) d'une personne sourde dans l'équipe d'animation vacataire. Nous nous engageons à accompagner cette personne dans l'obtention du BAFA ou du BAFD ainsi que sa formation « de terrain » (au même titre d'ailleurs que tout animateur vacataire embauché au centre de loisirs). L'intérêt d'embaucher une personne sourde en vacance a pour objectif de favoriser l'emploi saisonnier aux jeunes adultes sourds. Quant aux enfants sourds, cet aspect est intéressant pour leur propre projection dans l'avenir. De plus, en lien avec la pratique amateur LSF portée par Le Local, les animateurs vacataires ont la possibilité de participer et donc pour le coup, de se former à la LSF gratuitement. Enfin, les Responsables des Accueils de Loisirs (ALM, ALSH, Espace Ados) sont formés à la LSF jusqu'au niveau cinq, ce qui leur permet de communiquer avec les familles et les enfants sourds.

Créé en 2010 par la ville de Poitiers, le Festival des « Accessifs » invite la population à une réflexion autour du handicap. Ce festival, qui est organisé tous les deux ans, propose des animations durant une semaine afin de sensibiliser et de changer les regards autour du handicap. Depuis 2010, Le Local a participé à chacune des éditions.

Enfin, à travers la pratique amateur « musique adaptée », des adultes et des « jeunes » adultes porteurs de handicaps peuvent s'adonner à la pratique de la musique.

Accueil de Loisirs : afin de favoriser le brassage, la limite d'accueil des enfants sourds est fixée à 20 % de l'effectif de chaque structure de loisirs (ALM La Rivoline, ALSH Cornet, Espace Ados.).

CLAS : nous pouvons accueillir des enfants sourds sur le dispositif CLAS.

Une nouvelle action en 2015 a vu le jour, en partenariat avec l'association InterSigne, par la mise en place de « Cafés Signes », qui ont été intégrés aux Jeudi du Bar.

Décentration :

Retour des familles :

- « Nous ne nous sentons pas handicapés, de ce fait, nous souhaitons participer à des animations au même titre que les personnes valides. »
- « Mon mari et moi somme sourds, nous avons quelques lacunes en français, pouvez-vous aider notre enfant qui est également sourd dans sa scolarité? »
- « Je souhaite que mon enfant grandisse et évolue dans un milieu où personnes entendantes et sourdes se côtoient. »
- « Cette été, nous n'avons pas pu inscrire nos enfants à un camp. Mettez-vous en place un camp bilingue ? »

Efficience : Recrutement d'un animateur sourd sur le dispositif CLAS Paul Blet depuis 3 ans.

En plus d'accueillir des enfants sourds sur l'ensemble de nos structures de loisirs (ALM, ALSH, Espace Ados) ainsi que sur nos CLAS (primaire et collège), nous nous efforçons de les accueillir et de les intégrer sur d'autres événements que Le Local propose.

Par le biais du Festival des « Accessifs », Le Local propose des animations afin de sensibiliser les publics au handicap.

Cohérence : Cette action est très cohérente car elle répond aux besoins des parents et des enfants.

Partenaires associés : Ecole Paul Blet, Collège Henri IV, 2LPE, les familles sourdes, Fédération des Centres Sociaux, la ville de Poitiers (Festival des Accessifs).

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- **Elargir à l'ensemble des secteurs.**
- **Ouverture à l'ensemble des publics porteurs de handicap**

Fiche action - Friperie

Mission principale : Solidarité

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Epicerie

A blue rectangular logo with a yellow border and a wavy top and bottom edge, containing the word "Solidarité" in white bold text.

Résumé de l'action :

Redonner une seconde vie aux vêtements, permettre à des personnes en difficulté de s'offrir des habits de qualité à moindre coût. En plus d'être un **espace de rencontre**, la friperie apporte une **aide aux personnes** qui n'ont pas forcément accès aux magasins de vêtements « classiques ».

La friperie solidaire est un lieu de rendez-vous où bénéficiaires et bénévoles **échantent librement** autour de la recherche de vêtements, d'un café et lors d'une sortie de cabine d'essayage. Ouvert à tous les adhérents, chacun peut s'y rendre pour **profiter d'un moment convivial**. Cette action s'inscrit aussi dans une logique de développement durable.

Besoins repérés :

Pensée comme un complément à l'épicerie solidaire, cette action prend en compte le besoin de se vêtir, la question économique et du développement durable

Évaluation de l'action :

Les Finalités de cette action visent à favoriser le lien social, le développement durable et la solidarité entre habitants du quartier.

Les objectif généraux sont de mobiliser les habitants du territoire sur les dons de vêtements et le travail bénévole autour du tri, de la mise en rayon, de la vente et de la gestion des stocks.

Dans la **mise en œuvre opérationnelle** de l'action on trouve la mise en place de temps d'échange avec les bénévoles dans une ambiance favorisant l'échange. Des temps de dialogue et de prises de décision ont lieu entre bénévoles et professionnels. Des temps sont dédiés au tri, d'autres à la mise en rayon et à la vente des vêtements.

Indicateurs de réalisation

- Ouverture de la friperie à tous les adhérents du Local
- Aménagement du lieu et accueil des adhérents
- Temps de dialogue et prise de décision par les bénévoles.
- Mis en place de tarifs abordables pour tous
- Un groupe de bénévoles anime l'action

Indicateurs de résultats

- Plusieurs réunions d'échange avec : définition des objectifs, organisation du travail, tarifs, cohérence avec le projet du Local.
- Ouverture de la Friperie lors des ventes à l'épicerie, d'évènement proposé au Local.
- Espace café, musique, permettant aux bénévoles d'aller à la rencontre des adhérents.
- Nombre de Tracts distribués dans le quartier, les écoles.
- 150 sacs poubelles de vêtement reçus par an
- Don à EMAÛS des vêtements non utilisés ou non vendus
- Les prix de vente vont de 0,20 € à 3,5 €.

Continuité sans modification

Autre axe fort de l'Association, cette mission est également largement reconnue par les adhérents, c'est la mission de prédilection des centres socio-culturels.

++ Favoriser la sociabilité,

L'approche principale qui traverse la maison c'est la convivialité et l'acte de partage autour du repas / atelier culinaire / espace bar / qui permet à tous les usagers / visiteurs / adhérents une occasion de rencontre.

Les supports à la convivialité peuvent encore être améliorés : autour du bar notamment qui permettrait de favoriser encore plus les rencontres.

++ Amener à la construction de liens,

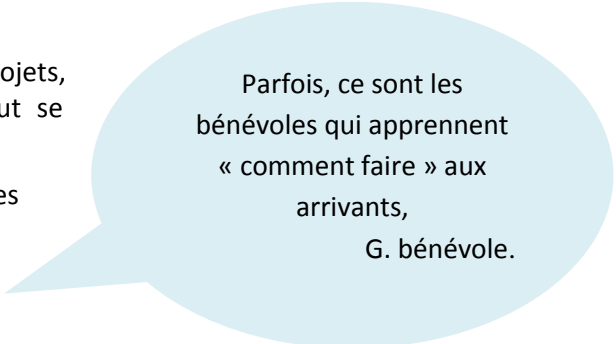
C'est un objectif qui se réalise à l'occasion des projets passerelles notamment, les liens qui se tissent à travers la rencontre d'un autre univers. Pour les jeunes de la Résidence ce sont les occasions festives ou les soirées qui permettent l'interconnaissance entre jeunes.

++ Apprendre les uns des autres.

C'est à travers les échanges de paroles, la construction de projets, la rencontre, la confrontation des idées que chacun peut se nourrir de l'expérience de l'autre.

Les commissions sont un exemple de ce fonctionnement, les moments de pause dans les activités sont propices à cela.

Ces apprentissages sont autant liés à la qualité des échanges, de la relation entre les participants qu'à la manière de faire l'action.



Parfois, ce sont les bénévoles qui apprennent « comment faire » aux arrivants,
G. bénévole.

Evolution diachronique et continuité 2015/2019

Offre	Secteur du Local			2011	2012	2013	2014	2015	Evaluation partagée : l'action doit-elle continuer en l'état avec aménagements ou s'arrêter ?
Projet passerelle CLM - CLSH	ALM	ALSH		18 enfants	36 enfants	30 enfants	24 enfants	26 enfants	Continuité avec modification : - Les changements de rythmes scolaires et la disparition des mercredis libérés, induisent une transformation des mercredis en périscolaire. Les temps de passerelle se déroulent sur une après-midi seulement, il est nécessaire de réfléchir à nouveau sur les projets passerelles. - Ainsi, ces temps de passerelles seront proposés durant les vacances scolaires.
Galerie Tintammart	ALM	Culturel						1 action	Continuité avec modification (proposition d'aménagement) : - Le projet de galerie Tintammart doit être relancé et son projet redéfini
Repas familles / intergénérationnels	Enfance jeunesse			150	100	80	100	50	Continuité avec modification : - Ces repas familles ne sont pas à ce jour un « rendez-vous » régulier, une nouvelle dynamique doit être trouvée
Galerie - résidences d'artistes	Culture	Résidence Sociale		3 artistes	2 artistes	4 artistes	12 artistes 120 personnes	7 artistes 348	Continuité avec modification : - Une nouvelle commission galerie reprend l'organisation de cet espace galerie, pour sélectionner, accueillir les artistes et organiser les actions de médiations avec les publics.
Ciné plein air - Passeurs d'images	culture	Résidence Sociale	sej	158	160	360	187	290	Continuité sans modification
Bistrot de l'été	Culture	Résidence Sociale	sej	120	300	187	60	200	Continuité avec modification : - Actions en amont de la manifestation avec les autres secteurs
Pratiques amateurs	Culture			500	460	433	489	466	Continuité sans modification
Jeudis du bar	Culture	Epicerie	rhaj	196	243	215	165	273	Continuité avec modification : - Plus de diversités dans les artistes - Plus de communications (nouveaux réseaux)
Les Dimanches du Local	Culture	SEJ		142	269	367	343	327	Continuité avec modification : - Impliquer les familles (goûters) - Officialiser la rencontre avec les artistes
Chantier-loisirs Ados	Espace Ados			21	9	11	16	12	Continuité avec modification : - Amélioration sur la communication auprès des jeunes, et identification dans le parc - Se projeter dans d'autres chantiers (autre que ça roule dans le parc)
Espace ados	Espace Ados			54	50	64	66	65	Continuité avec modification :: - Engager un travail sur l'accueil des tranches d'âges 11-13 et 14-16 car leurs besoins développements sont différents - Développer les sorties culturelles dans l'univers des ados

Fiche action - Projet Passerelle ALM - ALSH

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Espace Ados / ALSH / ALM

Sociabilité

Résumé de l'action :

Ce projet passerelle est à destination des enfants de + de 5 ans de l'ALM La Rivoline étant susceptibles d'intégrer l'ALSH Cornet sur une future période, ainsi que les + de 9 ans de Cornet.

Un groupe de 6 à 8 enfants (accompagnés de leur animateur) viennent passer une journée complète à Cornet ou à l'Espace Ados plusieurs fois dans l'année. Ainsi, ils y découvrent les futurs locaux dans lesquels ils vont être accueillis et les activités proposées.

Les parents emmènent leur enfant le matin à l'accueil de loisir habituel et vont les chercher à Cornet ou à l'Espace Ados, ce qui leur permet à eux aussi de découvrir les locaux et l'équipe d'animation.

Objectifs généraux :

- Appréhender le passage de l'ALM la Rivoline à l'ALSH Cornet
- Placer l'enfant et son parent dans une situation de confiance

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir l'intégration, l'échange de chacun
- Permettre aux enfants et aux parents de découvrir les locaux et l'équipe d'animation de leur futur Centre d'Accueil.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir.

Évaluation de l'action :

Décentration : Cette passerelle permet aux enfants comme aux parents de connaître la structure d'accueil à suivre, de savoir où elle se trouve et ce que l'on y fait.

Certains parents appréhendent le passage de leurs enfants dans une autre structure et interrogent la continuité des animations, de la sécurité affective, les déplacements.

Les enfants sont enthousiastes quant à retrouver leurs amis déjà présents à Cornet. Ils se sentent valorisés à l'idée de passer la journée « chez les grands ».

Efficacité : Les enfants et certains parents sont demandeurs de ces journées et les apprécient.

Durant toute une journée, un groupe d'enfants (avec leur animateur) sont intégrés au groupe et participent aux activités au même titre que les autres.

Ces animations sont préparées en amont par les animateurs et sont également adaptées aux besoins des enfants.

Ce projet est entièrement intégré au projet pédagogique réalisé par l'équipe d'animation.

Efficience : Des réunions ont lieu au préalable entre les équipes des deux accueils de loisirs pour établir un projet d'animation. Un animateur de chaque secteur est référent sur ces échanges. L'animateur multimédia est également présent autour de projets touchant ce secteur.

Effectivité : Ce projet passerelle se déroule 2 à 3 fois dans l'année scolaire pendant les vacances scolaires. L'accueil se fait de 10h à 18h30.

Cohérence : Cette action est cohérente avec le projet éducatif car elle permet de pérenniser l'accueil des enfants dans nos structures, de l'ALM La Rivoline jusqu'à l'Espace Ados. La plupart des enfants qui étaient inscrits à l'accueil de loisirs "La Rivoline" se sont ensuite inscrits à "Cornet". Le Local défend des valeurs d'autonomie et de responsabilité pour tous les publics, ainsi ces journées sont un moyen d'y parvenir.

Partenaires associés : ALM La Rivoline, Artistes en résidence au Local, Pratiques Amateurs, Mairie (Bois de St Pierre, Beauvoir, médiathèque, piscine, patinoire,...)

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Les changements de rythmes scolaires et la disparition des mercredis libérés, induisent une transformation des mercredis en péri-scolaire. Ainsi, ces temps de passerelles seront proposés durant les vacances scolaires.

Fiche action - Galerie Tintam'art

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire :

Secteur porteur de l'action : ALM Rivoline

Sociabilité

Résumé de l'action :

La galerie Tintam'art favorise l'ouverture culturelle des enfants et des familles par une fréquentation d'œuvres et d'artistes dans le domaine des arts plastiques.

Elle a pour objectifs :

- de favoriser l'ouverture des enfants et des familles sur leur environnement extérieur par des temps d'échanges et de rencontres.
- de proposer un accès à la culture et à de nouvelles techniques d'expression.
- d'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Cet espace permet aux exposants d'avoir un temps d'intervention de deux mois afin de faire connaître leur travail, proposer des interventions auprès des enfants et des familles, discuter et échanger autour de cette action et de ce public.

La galerie se situe à l'Accueil de Loisirs Maternel la Rivoline.

Besoins repérés :

Sociabilité : Accès à la culture

Évaluation de l'action :

Efficacité : Cette action n'a pas été menée pendant la période couverte par le précédent contrat de projet.

De nouvelles actions sont lancées en lien avec l'Espace Galerie pour initier une nouvelle dynamique. En 2015 une action de médiation a été menée.

Décentration : C'est une occasion donnée aux familles, aux enfants de découverte artistique

Efficience : Tous les enfants de l'accueil de loisirs participent au projet. L'adaptation des ateliers se fait en fonction de l'âge des enfants. Les ateliers parents / enfants se réalisent le soir durant l'accueil. Un vernissage est proposé à la fin des créations et reste pendant 1 mois dans la galerie.

Effectivité : Un artiste vient faire un projet avec les enfants ; il vient soit du secteur culturel du Local, soit c'est un intervenant extérieur. Ses différentes techniques sont étudiées et la manière dont on peut les travailler dans la relation avec les enfants et les familles. L'artiste expose au moins 2 mois à l'avance afin de sensibiliser les enfants.

3 types d'ateliers sont proposés : une production collective pour les 3 ans, une production individuelle pour les 4/5 ans et une production parents/enfants.

L'action se termine par un vernissage convivial.

Cohérence : Cette action répond à la mission de sociabilité puisque le public pratique des activités artistiques et culturelles permettant l'enrichissement de l'enfant et de la famille.

Partenaires associés : Interne au Local, artistes associés.

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Le projet de galerie Tintam'art doit être relancé et son projet redéfini

Fiche action - Repas familles

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Espace Ados / ALSH / ALM

Sociabilité

Résumé de l'action :

Cette action issue des accueils de loisirs s'est diversifiée pour toucher de nombreux secteurs de l'Association. Les barbecues famille favorisent la rencontre, la connaissance de l'autre et le plaisir d'être ensemble. Les familles passent un moment convivial avec leurs enfants. Elles rencontrent les jeunes de la Résidence Habitat Jeunes, les animateurs des accueils et les autres personnels participants à ces repas. L'objectif est de créer du lien des échanges.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, bien être

Sociabilité : Echanges, débat, prise de parole, échanges de savoirs ou de savoir-faire

Sociétal : Vivre ensemble, apprentissage normes et rôles sociaux.

Évaluation de l'action :

Décentration : Besoin des familles de mieux se connaître

Efficacité : La qualité de la relation établie entre les différents participants est appréciable.

Efficience : L'investissement demandé à l'équipe n'atteint pas la hauteur des retours attendus en terme de participation des familles.

Partenaires associés : Action interne

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Ces repas familles ne sont pas à ce jour un « rendez-vous » régulier, une nouvelle dynamique doit être trouvée.

Fiche action - Espace Galerie

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Citoyenneté

Secteur porteur de l'action : Culturel

Sociabilité

Résumé de l'action :

L'Espace Galerie du Local organise et accueille quatre expositions par an, dans le domaine des arts visuels.

Les quatre artistes sont sélectionnés en fonction de l'adéquation de leurs œuvres avec la ligne artistique définie pour deux ou trois ans, mais aussi au regard de leur proposition d'actions de médiations vers les publics du Local, du quartier.

Depuis la saison 2014/2015, le thème de l'*Identité* est exploré.

Chaque exposition a une durée de deux mois, ce qui permet une planification optimale des médiations, y compris avec les partenaires culturels de la ville. L'artiste pourra ainsi intervenir sur plusieurs temps (vernissage, ateliers de médiation, rencontres-débats, visites commentées, ...).

Objectifs généraux :

- Faciliter l'accès à l'art et à la culture pour tous, désacraliser les espaces dédiés à l'art.
- Apporter un éclairage artistique à l'appréhension de notre environnement tout en encourageant les interactions entre public non initié, amateurs et artistes.

Objectifs opérationnels :

- Permettre la rencontre, l'échange entre un artiste et le public du Local, parfois éloigné du monde institutionnel de la culture.
- Créer des opportunités d'expression et de pratiques artistiques, imaginées et animées par les artistes eux-mêmes par le biais des ateliers de médiations.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, s'interroger sur son rapport au monde, faciliter l'accès à la culture, à l'art.

Évaluation de l'action :

Décentration : Les ateliers de médiation sont très appréciés et l'implication des participants est importante. Tous les publics sont touchés (jeunes résidents, adolescents, enfants, bénévoles, adhérents, habitants).

Efficacité : Entre 10 et 30 personnes sont touchées sur chaque action de médiation. L'artiste propose une à trois médiations, multipliant et diversifiant ainsi le nombre de participants.

Selon les projets, des partenaires peuvent être associés pour l'organisation des actions de médiations (Réseau Canopé, Musée Sainte-Croix, Ecole d'arts plastiques de Poitiers,...) ou pour l'élargissement du public (écoles, collèges, accueils périscolaires).

Efficience : Volonté de développer encore le réseau de partenaires pour mutualiser les capacités de développement des médiations.

Cohérence : Ce projet favorise la rencontre, l'accès à la culture, à l'éducation populaire, le besoin d'échanges, d'appartenance, la mixité sociale et intergénérationnelle.

Partenaires associés : Ville de Poitiers, Ecole d'arts plastiques de Poitiers, Musée Sainte-Croix, Réseau Canopé, En Attendant les Cerises Production, Ecoles, Collège Henri IV, Lycées, ...

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Une nouvelle Commission Galerie composée de salariés, d'administrateurs et de bénévoles reprend l'organisation de l'Espace Galerie, pour sélectionner et accueillir les artistes, organiser les actions de médiations avec les publics et envisager les partenariats possibles.

Fiche action - Cinéma en plein air – Passeurs d'Images

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Citoyenneté

Secteur porteur de l'action : Culture

Sociabilité

Résumé de l'action :

Projection en plein air, l'été de films tout public, à destination des familles. Cette action vise la décentralisation de l'action culturelle dans les quartiers, avec une politique de gratuité pour les publics.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, accès à la culture, bien-être

Sociabilité : Accès à la culture, accès aux loisirs. Même constat que les Bistrots de l'Été

Sociétal

Économique

Évaluation de l'action :

Efficacité : Un rendez-vous annuel, selon le temps, en extérieur ou en repli dans la salle de spectacles du Local. Les séances en plein air ont une fréquentation moyenne de 100 à 200 personnes (les séances de repli sont moins fréquentées).

Décentration : Le public présent lors de ces soirées est familial. Les participants circulent de quartier en quartier. C'est une des actions estivales qui incite les habitants à venir dans notre structure.

Partenaires associés : CRPC, Maisons de Quartier, Ville, Conseil Régional, Conseil Général.

Continuité sans modification

Fiche action - Les Bistrots de l'Été

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Culture et tous les secteurs

Sociabilité

Résumé de l'action :

« Les Bistrots de l'Été » proposent des concerts gratuits durant l'été. Le dispositif regroupe des Maisons de Quartiers qui décident ensemble d'une programmation et des ateliers de médiation à mettre en place avec les publics des quartiers.

Autrefois portée par une Maison de quartier, cette action est désormais décentralisée et portée par chaque quartier qui décide et organise sa soirée.

Le Local propose un concert tous les ans, au mois de juillet. Cette action de décentralisation de la diffusion culturelle au cœur des quartiers implique les différents secteurs de la structure, ainsi que les habitants. Ce rendez-vous annuel crée une dynamique collective et favorise l'implication des bénévoles, des familles, des ados et de l'ensemble des secteurs du Local en les mobilisant sur l'organisation de la soirée, du barbecue, de la rencontre avec les artistes, de l'aménagement de l'espace dédié et sa remise en état après l'évènement.

Le public particulièrement nombreux vient souvent de tous les quartiers de la commune et au-delà, ce qui permet réellement la circulation des personnes sur l'ensemble du territoire.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, accès à la culture, temps libre

Sociabilité : Accès aux loisirs.

Sociétal : l'impact de cette action est importante en terme d'ouverture culturelle et d'ouverture sur le monde.

Économique : cette action est gratuite et permet un accès à la culture pour les publics en difficulté.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Un concert par an sur la période estivale qui réunit en moyenne entre 250 et 300 personnes avec une implication des différents secteurs et bénévoles sur l'organisation de la soirée (bar, catering, barbecue...).

Décentration : Une action transversale au sein de l'équipe ce qui permet à chacun de s'investir et d'investir son public. Une action où les bénévoles, impliqués dans l'organisation, trouvent aussi leur place.

Effectivité : Ce projet réunit des maisons de quartier. Un gros travail sur la sélection des groupes à diffuser est effectué en amont, et sur la mise en place des actions sur l'été en lien avec ce projet. Il est parfois difficile d'impliquer des adhérents dans le travail de préparation en amont.

Cohérence : Favoriser la décentralisation culturelle dans les quartiers avec une programmation de spectacles de qualité et gratuit. Donner envie de voir, d'écouter, de partager et d'être ensemble.

Partenaires associés : Ville de Poitiers, Maisons de Quartier, Conseil Général et Conseil Régional.

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Actions en amont de la manifestation avec les autres secteurs

Fiche action - Pratiques amateurs

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Culture

Sociabilité

Résumé de l'action :

Le Local propose une trentaine d'activités de loisirs ou d'apprentissage d'une langue, d'une technique, d'une pratique sportive ou artistique. Le Local gère directement ces ateliers ou accueille d'autres associations proposant des pratiques variées.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, accès à la culture, bien-être, lien social

Sociabilité : Ce secteur d'activité représente en moyenne cinq cents adhérents, génère des emplois, des activités de loisirs et de bien-être. Il donne lieu à des activités de service comme la Fourmilière et apporte une dynamique autour du bar. Des projets entre les activités voient le jour (ex : danse orientale/flamenco).

Sociétal : l'impact des pratiques amateurs est important d'apport culturel au sens large, certaines pratiques permettant d'avoir une pratique artistique, d'autre permettent une ouverture sur le monde par la pratique de langues différentes.

Économique : Basée sur la tarification aux quotients familiaux, cette action permet un accès à la culture favorisé.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Accueil de 24 associations pratiquant des domaines artistiques divers mais pas concurrents, et 7 activités gérées directement par Le Local, ce qui fait un total de 31 activités de pratiques amateurs.

Décentration : Diversité d'activités de loisirs proposées mais une difficulté à maintenir l'équilibre financier de ces activités. Une augmentation des faibles Quotients Familiaux ne permet pas pour certaines activités de trouver un équilibre financier.

Efficience : Les actions interactives et l'implication des associations accueillies dans le projet de l'Association sont plutôt positifs. Cette palette d'activité génère une dynamique au sein de la structure (en moyenne cinq cents adhérents) et favorise des temps de convivialité auprès des familles notamment le mercredi après-midi, jour des enfants, où le bar outre les services de restauration (crêpes, gaufres), propose des animations supplémentaires (jeux, livres, périodiques...) qui permettent des échanges entre adhérents. De plus, la Fourmilière permet à un plus grand nombre d'enfants l'accès à ces pratiques amateurs.

Effectivité : Réunions avec les activités sur certains projets qui favorisent leur implication (fête de quartier, vernissages). Inciter les acteurs des ateliers à développer des projets transdisciplinaires (projet mélange des genres danse africaine, flamenco et orientale), tenir compte des actions menées par nos partenaires culturels (sortie au Musée avec l'atelier Arts Plastiques). Intervention de metteur en scène en résidence au TAP sur les ateliers théâtre. Faire de la pratique amateur un temps d'épanouissement et de découverte et dépasser le stade de simple consommateur.

Cohérence : Maintenir les pratiques amateurs où l'investissement, les compétences, la qualité de l'enseignement et l'implication permanente des animateurs dans la vie et le fonctionnement de la structure est une volonté forte du Local. Ces pratiques sont un volet important de notre mission pour l'accès à la culture et à l'apprentissage artistique pour le plus grand nombre.

Partenaires associés : Associations accueillies

Continuité sans modification

Fiche action - Jeudis du Bar

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire :

Secteur porteur de l'action : Culture

Sociabilité

Résumé de l'action :

Donner l'opportunité à de jeunes groupes de se produire devant un public avec les moyens techniques de sonorisation du Local et d'échanger, après leur prestation, avec le public présent

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, accès à la culture

Sociabilité : Accès à la culture. Poursuivre nos efforts dans le soutien aux jeunes groupes, ce qui leur permet d'accéder à des premières parties de concert ou à la programmation du festival Les Expressifs.

Sociétal : l'impact de cette action est importante en terme d'ouverture culturelle et d'ouverture sur le monde.

Économique : cette action est gratuite et permet un accès à la culture pour les publics en difficulté.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Programmation d'octobre à mars à raison de deux groupes par mois et une fréquentation en moyenne entre 15 et 40 personnes sur les Jeudis du Bar.

Décentration : La demande est grandissante et concerne des disciplines artistiques plus diverses. Les groupes sont souvent à la recherche de petits lieux où ils trouvent le soutien logistique et technique d'un professionnel. Il s'agit d'une animation apportée dans un lieu central de la structure.

Efficience : Cette action a deux objectifs : dynamiser les échanges dans l'Espace Bar et être un lieu de diffusion pour les jeunes groupes. Les bénéficiaires ne se sont pas fait sentir la première année (faible fréquentation). Puis, le concept étant mieux identifié par le public et par les groupes, des demandes de plus en plus nombreuses nous ont amené à élargir la programmation sur la période d'été et notamment en diffusant des groupes au Jardin du Local (même si ce lieu est avant tout un lieu d'appropriation des jeunes et des familles, il devient un lieu de vie).

Effectivité : Méthode de mise en réseau, d'échanges informels et de communication avec les groupes qui nous interpellent. Cette action fonctionne aussi par le bouche à oreille, et plus récemment sur les réseaux sociaux, comme Facebook (qui permet de toucher les publics jeunes).

Cohérence : Permettre à de jeunes groupes locaux de se produire et de se faire connaître. Favoriser la diffusion musicale.

Partenaires associés : Ecole de Rock (Conservatoire), groupes locaux, Poitiers Jeunes, Syrinx, pratiques amateurs, ...

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- Plus de diversités dans les artistes
- Plus de communications (nouveaux réseaux)

Fiche action - Les Dimanches du Local

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire :

Secteur porteur de l'action : Culture, SEJ

Sociabilité

Résumé de l'action :

Etablir une programmation orientée vers le jeune public et plus particulièrement vers les familles avec une politique tarifaire adaptée (entrées à tarif modique). Relancer la programmation des dimanches qui permet au public du secteur famille, de l'épicerie solidaire et des familles en général de se rencontrer dans une ambiance conviviale, chaleureuse mais aussi culturelle.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir

Sociabilité : Accès à la culture, accès aux loisirs

Sociétal : l'impact de cette action est importante en terme d'ouverture culturelle et d'ouverture sur le monde.

Économique : par son moindre coût, cette action permet un accès à la culture pour les publics en difficulté.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Programmation d'octobre à mars à raison d'un spectacle par mois l'après-midi avec une fréquentation variable pouvant aller de 50 à 120 personnes par spectacle et un public de Poitiers et hors Poitiers.

Décentration : Les compagnies accueillies apprécient ce temps convivial et se rendent disponibles pour rencontrer le public et échanger avec lui. Ces rendez-vous commencent à 16h avec des spectacles interactifs, suivis d'un temps d'échanges avec les artistes autour d'un goûter.

Efficience : Ces programmations ont eu une répercussion immédiate et répondent à un besoin exprimé par les familles. Cette action demande la mise à disposition de la responsable du secteur et du technicien son et lumière le dimanche. La fréquentation est régulière et importante. La rencontre entre les artistes et le public est très bien perçue.

Effectivité : Mettre en place une programmation sur les dimanches à partir de 16h00 donc après la sieste des plus petits. Choisir des spectacles tout public et interactifs pour que petits et grands passent un bon moment. Profiter du temps du goûter pour mettre en place un temps d'échange avec les artistes.

Cohérence : Volonté de donner envie aux familles de sortir et surtout de sortir ensemble pour voir un spectacle mais surtout faciliter la rencontre avec l'artiste.

Partenaires associés : Ville de Poitiers, associations accueillies, associations du quartier et pratiques amateurs du Local.

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- Impliquer les familles (goûters)
- Officialiser la rencontre avec les artistes

Fiche action - Chantier-Loisirs Ados

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Economique

Secteur porteur de l'action : Espace Ados / Résidence Habitat Jeunes

Sociabilité

Résumé de l'action :

Les chantiers-loisirs sont des moments où les jeunes concilient le moment de travail et le moment de loisir. Par le service qu'il rend, il reçoit, en contre-partie, une somme d'argent qui lui est versée sur un capital loisirs lui permettant par la suite de participer à une activité.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir s'épanouir

Sociabilité : Reconnaissance

Sociétal : Vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux

Économique : Emploi, insertion

Évaluation de l'action :

Efficacité : En 2012, des résultats sont en baisse en terme de fréquentation des ados issus des Maisons de Quartier, mais une augmentation des présences enfants le matin et l'après-midi.

Depuis 2012, de bons résultats en cohérence avec la fréquentation des Maisons de Quartier, des accueils de loisirs et des jeunes, grâce à une bonne connaissance et une communication avec les familles.

Décentration : Les jeunes s'identifient à un rôle d'adulte, ce qui leur permet, par le biais du chantier-loisirs, de capitaliser une somme et donc de pouvoir participer d'eux-mêmes au frais des activités auxquelles ils participent.

Efficience : Les jeunes des Maisons de Quartier connaissent le dispositif mais ne s'y impliquent pas suffisamment.

Partenaires associés : La Ville de Poitiers, les différentes associations participatives,...

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- Amélioration sur la communication auprès des jeunes, et identification dans le parc
- Se projeter dans d'autres chantiers (autre que ça roule dans le parc)

Fiche action - Espace Ados

Mission principale : Sociabilité

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Espace Ados

The logo consists of the word "Sociabilité" in a bold, black, sans-serif font, centered within a bright orange, rounded rectangular shape with a white border and a slight drop shadow.

Résumé de l'action :

L'accueil des jeunes dans l'Espace Ados est ouvert, pendant les périodes scolaires tous les mercredis après-midi et le soir de 16h00 à 18h30. Il est libre d'accès. Cet espace est encadré par deux animateurs diplômés. Les jeunes y trouvent différentes formes de loisirs : table de ping-pong, jeux de société, activités manuelles et culturelles, baby-foot, périodiques, etc. Un accès à l'Espace Multimedia est aussi possible avec un animateur qualifié. Pendant les vacances scolaires, l'Espace Ados est accessible toute la journée et un programme d'activité quotidienne est proposé aux jeunes pour la période.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, accès à la culture

Évaluation de l'action :

Efficacité : Les jeunes ne se connaissant pas en début d'année se retrouvent régulièrement les mercredis, pouvant ainsi échanger, participer aux activités et donc par la suite, se retrouver de manière informelle à l'extérieur du Local en tant que camarades, amis... Les jeunes sont satisfaits des activités proposées. Ce sont eux-mêmes qui préparent leur programme de vacances avec l'accompagnement des animateurs.

Depuis 2013, on note une arrivée de jeunes depuis l'accueil de loisirs Cornet.

Décentration : Les jeunes viennent pour les activités adaptées qui leur sont proposées et qui correspondent à leurs envies. Etant eux-mêmes impliqués dans la programmation de leurs loisirs, ils participent plus facilement à ces moments d'animation. Les horaires d'ouverture de l'Espace Ados correspondent au temps libre des jeunes, cela leur permet de rencontrer d'autres adolescents, de s'ouvrir à d'autres univers. C'est aussi un lieu de transition pour les jeunes qui ont une autre activité extérieure à l'Espace Ados (temps de latence pour certains). Il leur offre la possibilité de découvrir des loisirs auxquels ils n'ont pas accès habituellement.

Efficience : Le fait d'avoir une salle ainsi qu'un matériel très diversifié à disposition permet aux jeunes de venir et de découvrir de multiples activités (peinture et photo avec des intervenants/artistes, atelier informatique/webradio avec l'animateur multimedia, sortie à la médiathèque, minibus à disposition, gymnase, salle de danse,...). Un animateur permanent, BPJEPS ou service civique est présent sur ces temps d'animation. Pour certaines sorties une participation des jeunes est demandée (de 3 à 10 euros en moyenne).

Effectivité : Le mercredi, les jeunes sont accueillis à partir de 13h30 par un animateur jusqu'à 17h30. Du matériel, des jeux, un espace convivial et un coin cuisine sont à leur disposition. En période de vacances scolaires, les jeunes sont accueillis tous les jours, le matin, l'après midi et/ou en soirée. Les activités peuvent être proposées par les animateurs ou préparées collectivement, avec les jeunes, pendant des moments privilégiés d'échanges. Un programme d'activités et de sorties pour la période est alors élaboré. Les jeunes viennent s'inscrire à l'accueil sur les activités de leur choix.

Cohérence : Du fait de la tranche d'âge des jeunes, il est difficile de sensibiliser la participation des familles car ils sont autonomes dans leurs temps de loisirs, les animateurs sont à l'écoute des envies et des besoins des jeunes, les adolescents sont acteurs et auteurs dans la préparation des activités. Cet espace accueille des jeunes qui n'ont pas forcément d'activités extra-scolaires et leur permet d'occuper leurs mercredis après-midi, de se créer un réseau extra-scolaire. D'autres jeunes font des passages, plus sporadiques, car occupés sur d'autres activités extérieures. Cet accueil fonctionne dans la mesure où plus de la moitié des jeunes accueillis (au moins 8) viennent tous les mercredis.

Partenaires associés : Des intervenants extérieurs (intervenants engagés dans le milieu associatif, sportif, culturel...), les autres secteurs du Local (ateliers de médiation artistique avec l'Espace Galerie, service technique, secteur multimédia,...), musées, cinémas, prestataires de service (patinoire, bowling, gymnase, accrobranches,...)

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- Engager un travail sur l'accueil des tranches d'âges 11-13 et 14-16 car leurs besoins en terme de développement et de loisirs sont différents
- Développer les sorties culturelles dans l'univers des ados

+++ Favoriser l'insertion professionnelle

Cet objectif est très représenté dans la maison de par la forte implication en terme de formation diplômante, d'accompagnement des personnes vers des diplômes qui facilitent l'intégration professionnelle. La majorité des personnes ayant suivi une formation (animateurs, mais aussi accueil ou autre) sont actuellement en activité professionnelle dans le domaine.

++ Apporter une aide directe et/ou une aide spécifique dans un contexte particulier

Plusieurs actions induisent une aide financière pour une durée limitée dans le temps.

Des projets « ponctuels » ont été pérennisés de part leur succès et leur impact pour les usagers de la maison, comme la friperie.

+ Valoriser les savoirs et les savoir-faire

C'est un objectif qui questionne nos manières d'agir collectivement et les outils utilisés pour y parvenir.

Evolution diachronique et continuité 2015/2019

Offre	Secteur du Local			2011	2012	2013	2014	2015	Evaluation partagée : l'action doit-elle continuer en l'état avec aménagements ou s'arrêter ?
Résidence sociale jeunes	Résidence Sociale			68	72	68	68	66	Continuité avec modification : - Aménagement prévu dans le cadre de l'ouverture de la résidence Poitiers Ouest - Création d'un nouvel établissement
Chantier-loisirs FJT	Résidence Sociale			26	22	20	26	25	Continuité sans modification
Epicerie	Epicerie			244 individus 147 familles	189 individus 91 familles	183 individus 83 familles	163 individus 82 familles	115 individus 61 familles	Continuité sans modification
Service logement jeunes	Résidence Sociale					6 mises en relation 79 contacts	19 mises en relation 62 contacts	8 mises en relations 76 contacts	Continuité sans modification

Fiche action - Résidence Habitat Jeunes

Mission principale : Economique

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Résidence Sociale

Economie

Voir les détails dans contrat de projet livre 2 : Résidence Habitat Jeunes

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- Aménagement prévu dans le cadre de l'ouverture de la Résidence L'Amarr'HAI
- Création d'un nouvel établissement

Fiche action - Chantier-Loisirs Résidence Habitat Jeunes

Mission principale : Economique

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes

Economie

Résumé de l'action :

L'action « Chantier-Loisirs » est un dispositif d'Etat en direction d'un public 16-25 ans en parcours d'insertion. Le principe consiste à faire participer des jeunes à des chantiers d'utilité sociale et en contrepartie, ils bénéficient de temps de loisirs.

Besoins repérés :

Chaque année, cette opération est reconduite, aux vues des retombées bénéfiques sur le parcours résidentiel des jeunes. Nous pensons que ce dispositif pourrait s'étendre sur un public 16-25 ans hors résidents, ainsi que sur le Grand Poitiers.

Des jeunes ont témoigné que sans ces chantiers-loisirs, les activités choisies, seraient restées inaccessibles pour eux (financièrement et culturellement). Citons les exemples de « week-end voile », « week-end à Paris », « Karting », etc.

Certains jeunes se sont découverts un attrait et des compétences pour le bricolage lors de la fabrication de la Boîte à Lire, d'autres étaient fiers de permettre au plus grand nombre l'accès à la lecture.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Trois à quatre chantiers par an, à raison d'une moyenne de 10 jeunes par chantier, soit une trentaine de jeunes de par an.

Décentration : L'intérêt des loisirs (choisis par les jeunes) motive leur participation aux chantiers.

Renforcement des liens et échanges entre jeunes et équipe éducative, ceci en dehors du cadre institutionnel.

- Prise en compte des jeunes dans la participation des chantiers par rapport à la contrepartie du chantier-loisirs.
- Prise d'initiative individuelle et collective.
- Partage de savoir-faire et expériences individuelles.

Ces évaluations se font de manière collective et individuelle, et sont reprises par les référents éducatifs pour l'accompagnement au quotidien des jeunes dans leur parcours d'insertion.

Efficience : Ce dispositif est reconduit en fonction des subventions obtenues dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). Cependant il ne permet pas de mobiliser deux animateurs étant donné le coût financier que cela engendre. Cette action demande un encadrement renforcé auprès du public concerné.

Effectivité : Ce dispositif nécessite plusieurs étapes d'accompagnement :

- Réflexion commune avec les résidents sur l'aménagement des chantiers
- Identification des savoir-faire de chacun et définition des tâches à réaliser avec les jeunes
- Réalisation du chantier sur plusieurs ateliers en soirée ou en après-midi en fonction des disponibilités des jeunes
- Enfin la contrepartie des chantiers leur permet de bénéficier d'activités de loisirs et sorties culturelles de qualité.

Cohérence : Les Chantiers-Loisirs permettent la valorisation des savoir-être et savoir-faire des jeunes et de leurs compétences psycho-sociales.

Partenaires associés : Collectif « Libérez les livres », Mette Galatius (artiste), Compost'âge, Cap' Vert, service espaces verts de la mairie de Poitiers, ainsi que le service de propreté et tri et déchets de la ville.

Continuité sans modification

Fiche action - Epicerie Solidaire

Mission principale : Economique

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Secteur Social Europe

Economie

Résumé de l'action :

L'épicerie solidaire « Le Trait D'union » a vu le jour en Janvier 2010. Elle est le fruit d'un travail de bénévoles accompagnés par des professionnels du local sur l'aide alimentaire en centre-ville.

L'épicerie solidaire apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans des espaces aménagés en libre-service, elle met à disposition des usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 10% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales de l'épicerie solidaire.

Elle permet un accompagnement, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et par le partage d'activités communes ; ceci, dans le but de recréer du lien social. Le développement de ces actions se fait principalement par l'accès aux activités du Local notamment sur le secteur famille et le secteur enfance, mais aussi par la création d'ateliers : cuisine, multimédia...

Besoins repérés :

Par cette action, Le Local répond localement à un besoin avéré, exprimé par les partenaires institutionnels, associatifs, des responsables des accueils de loisirs, de certaines familles adhérentes et de résidents des Résidences Habitat jeunes gérés par Le Local.

Évaluation de l'action :

Efficacité :

Grâce au travail très important fourni par l'équipe de bénévoles (20 à 30 bénévoles selon les périodes), accompagnés par des professionnels de l'association, l'épicerie apporte à plus de 130 familles du quartier, représentant près de 300 personnes une aide conséquente et leur permet de participer à de nombreuses actions organisées par Le Local.

Décentration : L'ensemble des familles orientées par les prescripteurs du territoire ont été accueillies à l'épicerie, avec un délai d'attente raisonnable.

Efficience : Pour 1 euros de subvention versé à l'épicerie, 3.5 euros d'aide directe sont reversés aux bénéficiaires (2014)

Inscrits par année	2011	2012	2013	2014
Nb de Familles	147	91	83	82
Nb d'individus	244	189	183	163
Recettes		12 600,00 €	14 700,00 €	18 300,00 €
Valeur Aides directes (20%)		63 000,00 €	73 500,00 €	91 500,00 €

Effectivité : Nous proposons un espace de convivialité où usagers, bénévoles, travailleurs sociaux peuvent se retrouver, tisser des liens, s'informer et converser par exemple autour de boissons chaudes et fraîches. Il s'agit d'une véritable épicerie comme celle que l'on peut trouver au coin de sa rue avec des aménagements, en libre-service, correspondants aux produits et ceci dans la conformité des règles sanitaires.

Cohérence : L'épicerie a pour objectif principal de prendre en compte les difficultés rencontrées par des familles habitant le centre-ville de Poitiers. Cet objectif correspond complètement aux objectifs d'un Centre socioculturel qui plus est quand il est associé à un service Habitat jeunes.

Partenaires associés : Travailleurs sociaux du territoire, ANDES, CAPEE, Banque Alimentaire

Continuité sans modification

Fiche action - Service Logement Jeunes

Mission principale : Economique

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes

Economie

Résumé de l'action

Le service Logement Jeunes permet aux jeunes âgés de 16 à 30 ans d'être accompagnés dans leur recherche de logement et de mettre en relation les futurs locataires avec les bailleurs privés. Une des missions principales est celle d'AIO (Accueil, Information et Orientation) auprès des jeunes. En parallèle le service permet aux propriétaires bailleurs adhérents, de sécuriser leurs parcours en assurant un jeune solvable et un accompagnement sur les aides au logement.

Besoins repérés :

Difficultés pour les apprentis de trouver un logement (Type T1) en milieu rural. Répondre aux besoins des jeunes en matière d'aide au logement. Maintenir une veille juridique auprès de propriétaires bailleurs.

Individuation : Prise d'autonomie, lutte contre la précarité.

Sociabilité : Intégration dans la vie active (étudiante ou professionnelle)

Économique : Acquisition d'une autonomie financière

Évaluation de l'action :

Efficacité : Nous avons répondu aux demandes des jeunes en recherche d'information et de logement. Plusieurs mise en relation ont été réalisées.

Décentration : Mise en relation jeunes-propriétaires, mise en relation avec les partenaires si besoin.

Efficience : Les jeunes ont identifié le service ainsi que les partenaires, en revanche les propriétaires bailleurs en milieu rural sont plus difficiles à capter.

Effectivité : Des outils ont été mis en place afin d'accueillir les jeunes et les propriétaires.

Cohérence : Il s'agit d'accompagner les jeunes vers le logement pour favoriser leur autonomie.

Partenaires associés : ADIL, Missions locales, CRIJ, CAF, Région Poitou Charente, MSA.

Continuité sans modification

+ - Modifier les représentations individuelles et collectives,

Les supports privilégiés de la rencontre, de l'échange du partage de moments simples et conviviaux participent à la construction individuelle, citoyenne. Les initiatives de mutualisation, d'échange inter accueils de loisirs permettent à nos publics une ouverture à d'autres réalités.

++ Favoriser la prise de parole,

Il existe de nombreuses occasions données pour favoriser la parole tant du côté de la Résidence qu'à l'épicerie, les accueils de loisirs. Les nouvelles instances créées ou leur renouvellement, comme les commissions ou le Conseil de Vie Sociale, permettent des espaces d'expression, de compréhension partagée et de construction collective des actions ou des projets.

Les groupes de paroles proposés dans le cadre du contrat de projet ont suscité une envie de continuer à ouvrir encore plus ces espaces de parole.

+ - Permettre à tous d'avoir sa juste place,

Certains habitants se sentent laissés pour compte, ne reconnaissent pas d'espaces où pourrait être entendue leur parole. L'épicerie, la friperie, les actions socioéducatives de la Résidence Habitat Jeunes, la Webradio sont autant d'espaces où peut s'exercer la citoyenneté et où la parole de tous est entendue, écoutée. Cette écoute permet à tous de prendre une place dans la cité.

+ - Favoriser l'intermédiation institutionnelle,

Des espaces tels que certaines commissions (Europe, Intergénérationnelle, culturelle, CET) sont par choix des lieux de débats entre individuels mais aussi entre partenaires institutionnels qui sont ainsi amenés à porter en commun des projets, à mieux se connaître, à plus s'ouvrir. La Webradio est aussi un lieu où se joue l'intermédiation institutionnelle dans la mesure où les jeunes interviewent, cherchent à comprendre le fonctionnement de telle ou telle structure, institution.

++ Améliorer l'accès au droit pour tous.

L'action phare qui illustre cet objectif se situe sur le secteur famille pour ce qui touche aux sorties et séjours, droit aux vacances, à un temps de pause.

Les autres accès aux droits sont plutôt menés par des partenaires du centre social, la mission que s'est donnée le Local n'induit pas l'accompagnement individuel sur tous les aspects de la vie, mais constitue un relais vers d'autres acteurs institutionnels, sociaux, ...

Evolution diachronique et continuité 2015/2019

Offre	Secteurs porteurs de l'action			2011	2012	2013	2014	2015	Evaluation partagée : l'action doit-elle continuer en l'état avec aménagements ou s'arrêter ?
Echange inter-centres de loisirs	ALSH	ALM	Espace Ados	8 enfants	20 enfants	14 enfants	14 enfants	25 enfants et jeunes	Continuité avec modification : - Augmenter les échanges inter centres et organiser les journées de manières plus assidues - Ateliers culinaires (secteur famille) inter centre - Webradio
Autrement' Diff	Espace Ados	Culture		50	30				Continuité avec modification : - Permettre aux bénévoles de se réapproprier un projet mêlant images / débats
Bar ados	Espace Ados			50	50	80		/	Arrêt de l'action : - Manque de participants. Evolution dans les centres d'intérêts des jeunes
Echanges européens	Europe						5	5	Continuité avec modification : - Continuité avec échanges européens seniors (Grundvig, Erasmus +) - Organisation de café européen (ex : débat autour de la difficulté à rechercher des financements pour monter les projets)
Départ vacances autonomes des familles	Familles - Intergé			6 familles 20 personnes	4 familles 16 personnes	/	/	/	Arrêt de l'action : Ce projet a pris fin en 2012. Pour cause, le nombre très restreint de familles participant au projet, et le redéploiement des missions du référent famille en lien avec la création de l'épicerie.
Sorties familiales et séjours collectifs	Familles - Intergé			68 personnes	55 personnes	93 personnes	72 personnes	148 personnes 63 familles	Continuité avec modification : - Le Local devient le porteur financier du projet partenarial sorties et séjours famille en partenariat avec la maison des 3 quartiers. - Développer les initiatives des familles pour les accompagner vers les sorties qu'elles souhaitent organiser.
Avant-scène	Résidence Sociale			35	37				Continuité avec modification : - Une réflexion pourrait être menée pour repositionner le portage de cette action par un autre secteur de la maison de quartier.
Aide au départ en vacances, dispositif "Vacances ouvertes"	Résidence Sociale			0	7	7	10	2	Continuité sans modification
Atelier santé	Résidence Sociale			35	30	35	35	60	Continuité sans modification
Comité de résidents	Résidence Sociale			22	50	54	69	61	Continuité sans modification
Conseil de Vie Sociale	Résidence Sociale			15	15	26	3	3	Continuité avec modification : - Re mobilisation des jeunes
Accueil de Groupe Multimédia	Multimédia			82	54	71	15	21	Continuité avec modification : - Avec une meilleure disponibilité du salarié et du matériel convenable.
Web radio	Multimédia				5	30	50	44	Continuité avec modification : - Etendre le réseau partenarial de l'action - Diversifier les thèmes des émissions - S'en servir comme un moyen de communication pour tous les secteurs

Fiche action - Echange inter-Centres de Loisirs

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : ALSH / ALM / Espace Ados

Citoyenneté

Résumé de l'action :

Lors des petites vacances, des grandes vacances, ou des mercredis, des échanges avec les Accueils de Loisirs alentours sont mis en place. Ces échanges concernent de petits groupes, sur tous les Accueils de Loisirs.

Objectifs généraux :

- Partager des activités avec d'autres enfants
- Découvrir de nouvelles structures et environnements (rural, périurbain)
- Créer des relations avec les différents ALM de Poitiers et Grand Poitiers

Objectifs opérationnels :

- Découvrir des enfants venant d'environnements différents
- Partager des expériences différentes
- Découvrir de nouveaux fonctionnements, de nouvelles activités

Besoins repérés :

Sociabilité : Echanges, débats, prise de parole

Évaluation de l'action :

Décentration : Ces échanges inter-centres répondent bien aux différents objectifs. Outre la rencontre avec des personnes agissant sur tout le territoire, ces échanges permettent aussi aux enfants de découvrir de nouveaux quartiers, des environnements nouveaux.

Efficacité : Les animateurs des divers centres partagent leur savoir-faire, leurs expériences, leurs modes de fonctionnement, découvrent les aménagements des accueils de loisirs de leurs voisins, les enfants ouvrent leurs horizons.

Efficience : Une dizaine d'échanges de ce type sont mis en place tout au long de l'année. Par exemple, pour l'Accueil de Loisirs Maternel, deux rencontres par an en moyenne sont organisées. Pour chaque échange, un groupe de 6 enfants et 1 animateur partent sur la journée dans l'accueil de loisirs avec leur pique-nique.

Effectivité : Ces journées demandent de l'organisation : il est important de préparer ces temps de rencontres en amont. En effet, cela permet une meilleure réussite de l'activité et un temps d'écoute des enfants plus important.

Cohérence : Cela permet une ouverture sur les autres Maisons de Quartier, la connaissance de la ville. C'est aussi la participation à des évènements fédérateurs comme la cup song, le carnaval, des journées sportives, ou de réseau.

Partenaires associés : Accueils de Loisirs alentours (Beaulieu, Cap Sud, 3 cités, SEVE, La Blaiserie, Nouaillé, Bleu Citron, etc...)

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- Augmenter les échanges inter centres et organiser les journées de manières plus assidues
- Ateliers culinaires (secteur famille) inter centre
- Webradio

Fiche action - Autrement'Diff

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Espace Ados / Culture

Citoyenneté

Résumé de l'action :

" Autrement Diff " est un lieu de diffusion cinématographique au sein du Local. Il propose des films, des documentaires dits " alternatifs ". Les séances sont suivies d'un débat animé par un intervenant.

Besoins repérés :

Sociabilité : Accès à la culture

Sociétal : Education, engagement individuel et collectif, vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux. Connaissance des droits et des devoirs, sensibilisation à la discrimination.

Évaluation de l'action :

Efficacité : " Autrement Diff " propose une programmation différente des autres salles de cinéma, permettant à chacun de débattre sur des sujets d'actualité. Les séances sont gratuites. Grâce à des sujets " vrais ", " réels ", chacun se retrouve dans ce qui est proposé. Ces séances accueillent en moyenne un cinquantaine de personnes.

Décentration : Ces séances sont gratuites et se font une fois par mois au Local dans la salle de spectacle qui peut accueillir jusqu'à 180 personnes. L'outil traite de sujets d'actualité qui, pour la plupart, touchent les personnes présentes.

Efficience : Un animateur est présent pour stimuler le débat qui suit le film, un technicien est là pour veiller au bon déroulement du film et un animateur multimédia se charge de la communication. Il est nécessaire pour certains films ou documentaires de payer des droits de diffusion.

Effectivité : Plusieurs commissions (communication, recherche de films et d'intervenants, technique,...) sont mises en place pour l'organisation de ces soirées. Elles se préparent quelques mois avant. Une recherche de bénévoles est mise en place, mais peu viennent s'y greffer. L'animateur multimedia s'occupe de la communication (Affiche Hebdo, Presse, affiches,...), une communication particulière est aussi faite par le réseau Facebook.

Cohérence : " Autrement Diff " amène un public divers, intéressé et prêt à débattre. Ils n'amènent pas spécialement un public à convaincre. Il est important d'avoir des diffusions qui permettent un échange, un débat.

Partenaires associés : Les différents intervenants des diffusions, les associations culturelles de Poitiers,...

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Permettre aux bénévoles de se réapproprier un projet mêlant images / débats

Fiche action - Bar Ados

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Espace Ados

Citoyenneté

Résumé de l'action :

Le Bar Ados est la création d'une Association Junior permettant à des jeunes de se retrouver dans un lieu pour les jeunes. Ce lieu permet aux jeunes de la Ville de Poitiers de se retrouver autour d'un pot sans alcool.

Besoins repérés :

Sociabilité : Echanges, débat, prise de parole

Sociétal : Vivre ensemble : apprentissage, normes et rôles sociaux. Connaissance droits, exercices devoirs, discrimination

Évaluation de l'action :

Efficacité : Les jeunes se retrouvent dans un endroit qui leur est consacré, un endroit interdit aux majeurs, où ils peuvent discuter, lire, boire un verre, écouter de la musique, un endroit à l'abri et accessible aux jeunes de Poitiers. Le groupe de jeunes impliqué se responsabilise sur l'ensemble des tâches.

Décentration : Les jeunes au lieu de se retrouver aux Cordeliers lorsqu'il pleut, viennent au Bar Ados. Ils peuvent acheter des boissons et des friandises peu chères. Certains jeunes voulaient créer un projet pour les jeunes.

Efficience : Un animateur est là pour les accompagner dans leur projet d'Association Junior. Un lieu leur est consacré : L'Espace Ados, ainsi qu'un créneau horaire le mercredi après-midi. Un vrai bar a été construit et des placards sont à leur disposition.

Effectivité : Un créneau de 13h30 à 17h30 le mercredi est consacré au Bar Ados. Des jeunes adhérents à la Junior Association s'occupent de l'achat des boissons, de la tenue de caisse et de la vente des boissons et des friandises. Un animateur est là pour les accompagner dans leur démarche.

Cohérence : Très peu de jeunes viennent au Bar Ados. La plupart des jeunes ne connaissent pas la structure Le Local ou ignorent ce qu'est une Maison de Quartier. Néanmoins, les jeunes du CCJ se sont liés avec les jeunes de l'Espace Ados permettant ainsi de customiser l'Espace Ados, de construire un vrai bar en bois et de se rencontrer. Des soirées sont organisées permettant de répondre aux besoins des jeunes.

Partenaires associés : La Ville de Poitiers, Le Conseil Communal des Jeunes,...

Arrêt de l'action :

Manque de participants. Evolution dans les centres d'intérêts des jeunes du CCJ

Fiche action - Départ Vacances Autonome

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Familles Intergé

Citoyenneté

Résumé de l'action :

Les travailleurs sociaux qui interviennent sur le Centre Ville de Poitiers, ont constaté que de moins en moins de personnes partent en vacances. De part leur situation économique, ces familles ont souvent banni de leur esprit toute idée de départ en vacances.

L'aide au départ en vacances autonomes pour des familles ayant peu de moyens financiers et n'étant jamais parties en vacances ou pas depuis 3 ans (aide à la construction du projet et soutien financier). Cette action est proposée à 12 familles (parents et enfants), il s'agit de bâtir et de réaliser leur propre projet de vacances, au travers d'une démarche individuelle mais aussi collective.

Besoins repérés :

Droit aux vacances avec de petits revenus pour des familles qui ne partent pas de Poitiers.

Évaluation de l'action :

Arrêt de l'action :

Ce projet a pris fin en 2012. Pour cause, le nombre très restreint de familles participant au projet, et le redéploiement des missions du référent famille en lien avec la création de l'épicerie.

Fiche action - Sortie et Séjours Familles

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Famille

Citoyenneté

Résumé de l'action :

Les sorties et week ends familiaux permettent, à leur manière, de répondre à une demande de « sortir du quotidien » en famille, dans un esprit convivial, et de croiser d'autres générations. Les publics touchés sont principalement des familles monoparentales ou des personnes seules qui n'ont pas de véhicule.

Notre volonté est avant tout de créer une véritable dynamique au niveau des familles, que ce soit sur des propositions de sorties mais aussi sur la mise en place d'animations familiales. Cette action doit nous permettre aussi d'aller à la rencontre de nouvelles familles ou de tisser des liens plus étroits avec les familles du Secteur Enfance-Jeunesse.

Objectif Généraux :

- Faire des sorties un moment privilégié pour :
 - Renforcer le lien parents/enfants
 - Favoriser l'épanouissement de la personne
- Favoriser l'implication des personnes ou des familles en parlant de leurs envies et en mettant en avant leurs savoirs et leurs compétences
- Permettre à des familles de faire une sortie familiale accessible sur le plan financier en harmonisant les conditions d'inscription en établissant notamment une tarification selon le Quotient Familial
- Favoriser la mixité sociale

Besoins repérés :

Nous constatons que de plus en plus de familles ne partent plus en vacances avec leurs enfants soit par manque de moyens financiers, soit parce qu'elles n'ont pas de véhicules, soit parce que ce sont des familles monoparentales et qu'il n'est pas toujours facile de partir seule avec des enfants en bas âge.

D'autre part, dans une société où il n'est pas facile de se rencontrer et d'échanger, nous constatons que les personnes sont demandeuses de retrouver une forme de convivialité. Les sorties et week ends familiaux permettent, à leur manière, de répondre à cette demande. Cette action permet aussi la rencontre entre les différentes générations.

Évaluation de l'action :

Effacité :

- Nombre de participants : 432 personnes
 - Nombre de participants distincts : 193 personnes
 - Nombre de familles avec enfant ayant participé à l'action : 58 familles
 - Nombre de familles ayant un quotient familial < 700€ : 56 familles
- En pourcentage sur l'ensemble des sorties : Les QF 1, 2 et 3 représentent 60.1% des inscrits.

Décentration : Renforcement des liens entre les familles et cohésion de groupe.

Valorisation des savoir-faire puisque chaque participant a contribué à la réalisation de la sortie.

Effectivité :

- Nombre de sorties : 21
- Nombre de séjours : 11 soit 24 nuitée

Partenaires associés : Maison des 3 Quartiers (pour une partie des sorties familles)

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Le Local devient le porteur financier du projet partenarial « sorties et séjours familles » en partenariat avec la Maison des 3 Quartiers.

Développer les initiatives des familles pour les accompagner vers les sorties qu'elles souhaitent organiser.

Fiche action - Echanges Européens

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Europe

Citoyenneté

Résumé de l'action :

Permettre à des jeunes et à des bénévoles de vivre une expérience de mobilité avec d'autres citoyens européens et ainsi pouvoir échanger sur des thèmes communs en respectant la culture de chacun. A travers ces échanges, appréhender différemment son regard sur le monde et son quotidien.

Besoins repérés :

Sociétal : Education, engagement individuel et collectif, vivre ensemble

Évaluation de l'action :

Efficacité :

- 3 jeunes ont été accueillis en services volontaires européens dans la structure
- 5 bénévoles sont partis en volontariat senior dans une association espagnole et 2 volontaires ont été accueillis
- Organisation de 4 Café Europe.

Décentration : Une expérience de mobilité enrichie à la fois le parcours personnel de chaque participant mais aussi par le partage, l'enrichissement de son entourage associatif.

Efficience : Elargissement des projets Europe à d'autres publics que les jeunes.

Effectivité : Travail partenarial avec d'autres structures de mobilité.

Cohérence : Ces projets entrent dans le cadre de projets d'accompagnement de jeunes pour les SVE et d'accompagnement de projets de bénévoles pour les échanges seniors.

Partenaires associés : Programmes Européens, Mouvement Européen, CRIJ, Emmaüs Altéa

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Continuité avec échanges européens seniors (Grundvig, Erasmus +)

Organisation de Cafés Européens (ex : l'avenir de la politique agricole commune)

Fiche action - Avant-Scène

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes

Citoyenneté

Résumé de l'action :

L'espace Avant-Scène est un espace de projets pour les jeunes axé sur les modes d'expressions, de citoyenneté, de diffusion, sous la forme d'expositions traitant de sujets d'actualités ou de sujets sociétaux. L'objectif est d'impliquer un groupe de résidents sur la préparation, l'organisation et l'animation de cet espace. Celui-ci s'accompagne très souvent d'une diffusion de films ou d'animations de débats dans la salle de spectacle du Local qui est un autre espace situé dans la continuité de l'Avant-Scène.

Besoins repérés :

Individuation : Favoriser la participation des jeunes aux activités du centre socioculturel.

Sociabilité

Sociétal

Économique

Evaluation de l'action :

Efficacité : L'espace Avant-Scène accueille environ une fois par trimestre une exposition permettant à 8/10 jeunes de s'intégrer à l'animation de cette manifestation. Leur implication concerne l'aide à l'installation des expositions, la mise en place des vernissages, l'accueil du public.

Décentration : L'espace Avant-Scène est une des portes d'entrée pour l'implication des jeunes à la vie associative et aux activités du centre socioculturel. Il favorise l'accès à la citoyenneté à partir de sujets qui les concernent.

Efficience : Cette action ne bénéficie pas de financements extérieurs, l'Association utilise ses fonds propres pour l'accueil des expositions et les frais de vernissages. Cette action suppose également un investissement de l'animatrice de la Résidence qui n'est pas valorisé.

Effectivité : Chaque thématique de l'Avant-Scène est préalablement discutée lors d'un comité de résidents puis validée en Conseil de Vie Sociale. Un planning des tâches est élaboré en fonction des savoir-faire, des savoirs-être, des envies et intérêts des jeunes en amont et en aval des actions.

Cohérence : L'Avant-Scène est un espace d'expression citoyenne favorisant l'implication d'un public en insertion à la vie associative.

Partenaires associés : Associations locales telles que le Collectif « ATTAC » de la Vienne, Le Genepy, Les CEMEA, associations de développement durable, etc...

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Une réflexion pourrait être menée pour repositionner le portage de cette action.

Fiche action - Aide au départ en vacances, Dispositif « Vacances Ouvertes »

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Economique

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes

Citoyenneté

Résumé de l'action :

L'association «Vacances Ouvertes» permet l'accès aux vacances à ceux qui en sont exclus et qui ont besoin de financements mais aussi d'accompagnement pour construire un projet. Ce dispositif est un outil original pour améliorer l'accès à la mobilité et à l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans. L'association «Vacances Ouvertes» met à disposition des Missions Locales et Foyers de Jeunes Travailleurs (seuls sont concernés les FJT des régions Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes et Auvergne) le dispositif «Parcours Vacances».

Objectifs:

La préparation d'un projet de départ en vacances autonomes offre un outil d'intervention original et efficace, permettant de renouveler le travail quotidien autour de l'accès à l'autonomie, par la mobilisation d'un certain nombre de ressources telles que l'anticipation, l'organisation, la mobilité, la sociabilité, etc.

- Critères d'éligibilité des jeunes :
 - Jeune résident depuis au moins trois mois dans un Foyer de Jeunes Travailleurs (Résidence Habitat Jeunes)
 - Etre âgé de 16 à 25 ans
 - Justifier obligatoirement d'un titre d'identité au moment du départ
 - Justifier obligatoirement d'une attestation de responsabilité civile à jour au moment du départ
 - Justifier des ressources correspondant aux critères de quotient familial : QF<700€
- Critères d'éligibilité des séjours :
 - Séjour de 3 jours minimum et 14 jours maximum ayant lieu sur l'année civile,
 - Départ en autonomie sans accompagnement professionnel, ni familial,
 - Séjour individuel ou collectif dans la limite de 6 personnes maximum,
 - Départ uniquement en France et en Union Européenne,
 - Part de l'ANCV<80 du coût total du séjour
 - Coût du séjour (comprenant le transport, l'hébergement, l'alimentation, les loisirs et l'assurance éventuelle) inférieur à 85€ par jour et par personne.

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, autonomie.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Depuis 2011, 24 jeunes ont bénéficié d'une bourse de 180€ dans le cadre du dispositif «Parcours Vacances» + 15€ en tickets service offerts par la Région Poitou-Charentes dans le cadre de ce même dispositif, soit 7 en 2012, 7 en 2013, et 10 en 2014. Ce dispositif a permis à bon nombre d'entre eux de se remobiliser sur un projet professionnel ou de formation.

Décentration : Le dispositif «Parcours Vacances» permet aux jeunes engagés dans un parcours d'insertion d'élaborer et de concrétiser un projet de vacances autonomes (sans accompagnateur).

Il permet également d'inscrire les jeunes dans une démarche de projet, de favoriser l'acquisition de savoir-faire et compétences transposables dans la vie quotidienne et dans la recherche d'emploi : organisation, anticipation, construction et gestion d'un budget...

Efficience : 3 salariés de l'équipe sont mobilisés sur cette action. L'accompagnement de chaque jeune peut varier de 2 à 5 rencontres pour que le montage du projet aboutisse. L'accompagnement du jeune et la saisie en ligne du dossier se fait par la même personne. Nous considérons le temps passé avec chaque jeune comme faisant partie intégrante de notre accompagnement, puisque les bénéfices acquis à l'aide de ce support nous permettent de continuer à travailler avec ces jeunes l'accès à l'autonomie, la mobilité..., dans le cadre de leur parcours d'insertion.

Effectivité : L'équipe FJT informe les jeunes de ce dispositif et cible ceux correspondant plus particulièrement aux critères de l'action. Ensuite nous accompagnons chaque jeune dans le montage et la concrétisation de son projet (recherche d'hébergement, budgétisation...). Nous nous assurons que le jeune parte dans les meilleures conditions possibles, puis après validation du projet par l'équipe, nous saisissons en ligne le dossier (qui est alors envoyé à "Vacances Ouvertes"), et attribuons la bourse.

Cohérence : Les compétences acquises ou renforcées lors du montage de ce projet ont vocation à être réutilisées dans la suite du parcours du jeune, C'est cette notion de transférabilité des démarches accomplies qui a retenu notre intérêt au travers de ce dispositif

Partenaires associés : "Vacances Ouvertes"

Continuité sans modification

Fiche action - Action santé

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitat Jeunes

Citoyenneté

Résumé de l'action :

Les actions santé au sein de la Résidence s'inscrivent dans le champ de l'éducation et la promotion des personnes à partir de thématiques tels que l'estime de soi, la valorisation des compétences psychosociales, la restauration de l'image de soi, la prévention par les pairs. Ces actions font appel à des acteurs de la santé et elles sont réalisées sous la forme d'ateliers d'expressions.

Besoins repérés

Chaque année, cette action est reconduite au regard des effets positives sur les jeunes dans leur parcours résidentiel. Le travail de restauration de l'image de soi favorise la construction identitaire pour des jeunes éloignés de l'emploi et en rupture sociale et/ou familiale.

Nous avons pu repérer des changements de posture dans le cadre d'une mobilisation de leur projet d'insertion professionnelle ainsi que dans le processus de socialisation.

Évaluation de l'action :

Efficacité : L'action santé se déroule tout au long de l'année, en moyenne une fois par mois soit 10 ateliers de 2h pour une année civile. La participation est en moyenne de 8/10 jeunes par ateliers soit 60 jeunes concernés.

Mobilisation de plusieurs acteurs locaux de l'éducation et la promotion de la santé

Décentration : L'action santé démontre à chaque fois à quel point les participants sont demandeurs de ce type d'action. En effet, les jeunes qui y participent expriment fortement lors des ateliers d'expressions, des difficultés à mettre en exergue leurs compétences psychosociales, le manque de confiance en soi se traduisant parfois par des échecs à répétition, des problèmes de santé physique, mentale ou sociale.

Ainsi, cette action permet aux participants d'accéder à un espace de parole et d'expression, de faire un travail sur soi, de faire des choses pour soi-même tout en étant attentif à l'autre, de formuler et de réaliser ces propres projets. Au-delà du bien-être que cela a procuré aux participants, le facteur déterminant qui s'est joué tout au long du projet semble être la confiance en soi. En effet, le besoin d'appartenance est lié à un besoin de reconnaissance et celui-ci est une conséquence de la prise de conscience de se savoir être « capable » de faire quelque chose ou de poser un acte déterminé. Cette prise de conscience donne une valorisation au sujet concerné. Le fait de poser l'acte déclenche d'une part, le développement de la confiance en soi et d'autre part, plus la confiance grandit, plus le sujet est en capacité de poser des actes qui le valorisent.

La construction identitaire passe par une succession d'expériences positives qui produisent une valorisation de la personne. Les jeunes qui se créent une nouvelle identité ou qui passe d'une identité portée par un groupe déterminé à une identité autre, ont trouvé dans cette nouvelle expression de soi une valorisation, c'est-à-dire une mise en valeur de son image.

Efficiace : Chaque action santé est reconduite en fonction des subventions obtenues par différentes instances publiques telles que l'état, la collectivité, la Région Poitou-Charentes, dans le cadre des appels à projets d'éducation et de promotion de la santé ou de programmes régionaux ou nationaux liés à des problématique de santé. Une salariée de la Résidence est référente sur cette action mais cela demande un temps de travail important de coordination, de suivi budgétaire, de pilotage des projets, d'accompagnement des jeunes sur les actions. Ce temps de travail n'est pas pris en compte par les financeurs.

Effectivité : L'action santé nécessite de mettre en place un cahier des charges sur le déroulé de l'action. Il comprend différentes étapes par rapport à

La mobilisation du public :

- Décryptage des attentes et besoins du public en partant de leurs compétences psychosociales lors des entretiens individuels réalisés par l'équipe éducative.
- Rencontres du public et des intervenants
- Mise à disposition d'une plaquette d'information pour les participants

L'évaluation de l'action :

- Comptes rendus des réunions
- Fiche de présence par atelier

- Débriefing avec l'ensemble des participants en fin d'ateliers
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan intermédiaire et final en lien avec les intervenants

La communication de l'action :

- Réalisation d'affiches, tracts et invitations auprès des partenaires potentiels
- Présentation publique des ateliers santé.

Le processus d'évaluation de l'action

- Temps de régulation avec les intervenants
- Temps de synthèse à la fin de chaque atelier avec le groupe de participants
- Réajustement du contenu des ateliers en fonction des demandes des jeunes

Cohérence : L'action santé est une des missions inscrites sur la charte de l'UNAHJ mais il nous faut toujours adapter les actions de santé en fonction de l'évolution du public accueilli. Elle permet de créer du bien-être social, physique, mental et social (définition de la Charte d'Ottawa) et répond aux missions d'éducation populaire.

Partenaires associés : Les partenaires sollicités sont les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé en fonction des thématiques abordés (l'IREPS Poitou Charentes, l'Agence Régionale de Santé de la Vienne, les associations locales de prévention et de promotion de la santé), les structures d'insertion par le logement, des intervenants variés dans les supports utilisés pour les actions.

Continuité sans modification

Fiche action - Comité de résidents

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Résidence Habitats Jeunes

Citoyenneté

Résumé de l'action

C'est une instance de jeunes qui se réunit en moyenne 1 fois par mois (hormis période d'été) pour décider de l'organisation des projets, ainsi que de leur vie au quotidien dans la Résidence.

Besoins repérés :

Instance d'échanges utile à la vie collective de la Résidence, au lien entre résidents, et entre résidents et équipe éducative.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Mise en place d'un comité mensuel avec ordre du jour, auquel participe une moyenne de 10 résidents sur le principe du volontariat.

Décentration : Le comité de résidents permet de répondre à des demandes implicites et/ou explicites des jeunes à travers la mise en place de projets, d'animations collectives, d'activités socio-éducatives.

Efficience : Cette action mobilise 2 animatrices-éducatrices de la Résidence Habitat Jeunes dans le cadre de nos missions socio-éducatives.

Effectivité : Invitation des résidents à participer aux comités avec élaboration d'un ordre du jour et programmation du comité à venir en lien avec les résidents. Le comité de résidents fait partie intégrante du programme mensuel d'animations.

Cohérence : Offre dans le cadre de la charte de l'URHAJ, à laquelle la Résidence adhère, et instance imposée par la loi du 2 janvier 2002.

Continuité sans modification

Fiche Action - Conseil de Vie Sociale

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Résidence Sociale

Citoyenneté

Résumé de l'action :

Le Conseil de Vie Sociale est une instance réglementée dans le cadre de la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002, et est en rapport avec notre agrément «Résidence Sociale». C'est une instance de paroles des résidents sur l'organisation de la vie à la Résidence en présence de l'équipe éducative et des membres bénévoles du Conseil d'Administration.

Besoins repérés :

Individuation : Le CVS est un mode de participation qui rend le jeune sujet.

Sociabilité : Le mode de participation est basé sur le partage, et la confrontation des avis se fait dans le respect de chacun. La parole des résidents peut, grâce au CVS, être portée à la connaissance du Conseil d'Administration si nécessaire.

Sociétal : Inciter à participer à la vie sociale de façon citoyenne.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Le CVS se tient une fois par trimestre, regroupant 8 jeunes par CVS, 3 membres de l'équipe et 3 élus.

Décentration : Cette instance permet la prise en compte de leur parole et de leurs demandes qui sont ensuite relayées lors des Conseils d'Administration par la Présidente et les élus bénévoles.

Efficience : Cela mobilise l'équipe éducative, ainsi que des volontaires membres du CA. Cette circulaire fait partie des obligations de la Résidence Sociale.

Effectivité : Les CVS sont planifiés en début d'année, un par trimestre. Les résidents et bénévoles en sont informés.

Cohérence : Cette instance permet de rendre acteurs les jeunes dans la vie associative et dans la vie citoyenne

Partenaires associés : Des membres du Conseil d'Administration

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Remobilisation des jeunes

Fiche action - Webradio

Mission principale : Citoyenneté

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Multimédia, Espace Ados

Citoyenneté

Résumé de l'action :

La Webradio c'est un projet porté par les jeunes qui leur permet de devenir acteur de leur quartier, de leur ville. Ce projet intègre la mise en place d'un Comité de rédaction constitué de jeunes de chaque Maisons de Quartier, afin d'élaborer la ligne éditoriale et la grille de programmes, de préparer l'animation des émissions en direct, leur diffusion et leur promotion. Ce comité de pilotage est un facteur d'implication citoyenne, et de création de liens entre les jeunes des Maisons de Quartier.

Besoins repérés :

Sociabilité : Connaissance de l'environnement culturel et socioculturel

Sociétal : Accès aux droits communs

Évaluation de l'action :

Efficacité : Ce projet existe depuis 2 ans au Local et n'a pas encore pu être élargi aux autres Maisons de Quartier.

38 émissions ont été réalisées, 80 personnes ont été touchées par le projet, les émissions ont été réalisées avec différents partenaires dont le Collège Henri IV

Différents thèmes d'émissions (reportage ou émissions en direct) : sport, reportages (réseaux sociaux, création du jus de pomme, colonialisme, journal des ados...)

5 ados sont devenus animateurs "libres" de leur émission sportive (basée sur le foot).

Décentration : Le projet a été initié par l'animateur multimédia et progressivement, les jeunes se sont appropriés l'idée et sont devenus porteur et acteur du projet en respectant les envies et attentes de chacun, accompagnés par l'animateur jeune.

Efficience : Le Local a investi dans du matériel de qualité permettant ainsi aux jeunes de s'impliquer davantage, de prendre plus de plaisir à réaliser des émissions de qualité (au niveau technique).

Effectivité : La Webradio a connu 2 groupes de jeunes référents : un premier qui a lancé le projet et le groupe actuel (qui compte dans ses membres 2 ados du groupe initial) qui est maintenant autonome sur ce projet.

Cohérence : Cette action permet de rendre les jeunes acteurs dans la vie associative et citoyenne

Participation : La participation des jeunes du Local n'est plus à démontrer, reste à accroître la participation des Maisons de Quartiers.

Partenaires associés : Résidence Habitat Jeunes, Fédération des Centres Sociaux de la Vienne, Collectif La Bulle, Pulsar, Collège Henri IV, TAP et Canopé

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- Etendre le réseau partenarial de l'action
- Diversifier les thèmes des émissions
- S'en servir comme un moyen de communication pour tous les secteurs

++ Prévenir ou rompre l'isolement,

Les actions phares qui portent cet objectif sont la cohabitation intergénérationnelle, le groupe de tricoteuses également identifié et l'épicerie, lieu de passage qui favorise la création de liens, et permet sur une période donnée de ne pas rester isolé.

++ Favoriser la rencontre, le brassage entre les âges,

Plus spécifiquement les ateliers culinaires ou les ateliers parents-grand parents-enfants sont des activités qui favorisent la rencontre interâge. Les cafés intergénérationnels, programmés tous les trimestres permettent à chaque groupe d'âge d'appréhender un sujet qui les traverse tous avec une approche et une réalité différente. De cette différence naît le dialogue et le brassage.

+ - Favoriser les liens parents enfants,

lors des accueils de loisirs pour des ateliers, du CLAS, ou lors des sorties familiales, la question des actions « parents-ados » reste posée.

++ Favoriser l'altérité,

Reconnaître l'autre comme différent mais égal (être son alter-ego). Différentes actions autour de la rencontre, de l'acceptation de l'autre sont organisées de façon formelle ou non. Les lieux d'activités sont aussi pensés de façon à favoriser cette notion. Par exemple, la place des tricopapoteuses installées près des ados et de la résidence habitat jeunes. Les cafés intergénérationnels sont aussi un outil favorisant l'altérité.

+ - Permettre l'implication bénévole et la transmission de savoirs.

Cet objectif peut être amélioré et de nombreux secteurs peuvent s'ouvrir encore plus vers un accueil de bénévoles. L'équipe salariée soulève la question de son positionnement en terme d'accompagnement des bénévoles...

Quels secteurs, quelles occasions favorisent la présence de bénévoles ? Pour quelles missions ? Aujourd'hui, l'épicerie, la friperie, les CLAS, l'animation de l'espace galerie, sont des espaces ouverts largement aux bénévoles qui sont accompagnés par des professionnels.

Evolution diachronique et continuité 2015/2019

Offre	Secteurs porteurs de l'action			2011	2012	2013	2014	2015	Evaluation partagée : l'action doit-elle continuer en l'état avec aménagements ou s'arrêter ?
Ateliers parents/enfants/ados	ALSH	ALM	Espace Ados		90 participants	120 participants	80 participants	90 familles participantes	Continuité avec modification : - La disparition des mercredis libérés amène à proposer cet atelier une fois par période, les ateliers des vacances sont maintenus. - Les ateliers ne seront pas proposés en simultané pour les 2 accueils de loisirs, un calendrier est établie en concertation.
Ateliers culinaire – Mobilo cuisto	Epicierie	Résidence Sociale	Familles Intergé	53 participants	131 participants	189 participants	120 participants	75 participants	Continuité avec modification : - Développer l'implication des adhérents
Ateliers loisirs- créatifs	Familles Intergé			10 participants	8 participants	9 participants		/	Arrêt de l'action: - les bénévoles impliqués dans ce projet n'ont pas souhaité continuer
Ateliers tricot-papoteuses	Familles Intergé			18	23	21	14	13	Continuité avec modification : - Une nouvelle dynamique du groupe se met en place progressivement et de nouveaux projets voient le jour
Cohabitation intergénérationnelle	Famille intergé			/	/	2 binômes 35 contacts 10 entretiens	3 binômes 25 contacts 14 entretiens	4 binômes 26 contacts 19 entretiens	Continuité sans modification

Fiche action - Ateliers parents/enfants/ados

Mission principale : Intergénérationnel

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : ALSH / ALM / Espace Ados

Intergénérationnel.

Résumé de l'action :

Les ateliers parents-enfants sont des temps qui favorisent l'échange entre l'enfant et le parent. Cela permet aux familles d'entreprendre une activité avec leurs enfants sans les préoccupations matérielles.

L'atelier parents-enfants est un moment proposé aux familles sur le temps d'accueil du soir entre 17h et 18h15. L'équipe d'animation propose une activité (environ 15 min) que l'enfant et le(s) parent(s) (ou toute autre personne qui vient le chercher) vont réaliser ensemble.

Le référent famille est présent ponctuellement pour accompagner l'équipe d'animation, mais aussi pour entretenir un lien avec les familles qui arrivent sur les accueils de loisirs.

Objectifs Généraux :

- Proposer un temps convivial à l'accueil de loisirs
- Impliquer les familles
- Créer un moment d'échange avec les familles

Objectifs Opérationnels :

- Faire découvrir de nouvelles activités aux familles
- Echanger sur l'enfant
- Evoquer les problématiques des familles
- Créer un moment de dialogue convivial

Évaluation de l'action :

Décentration : Les familles apprécient ce moment. Il est ancré dans la vie de l'accueil de loisirs et est très attendu par les parents et les enfants. Les parents s'organisent pour arriver plus tôt quand ils le peuvent.

Cela permet de partager un moment créatif entre l'enfant, les parents, l'équipe d'animation. C'est également une occasion pour échanger avec les familles sur les problématiques qu'ils peuvent rencontrer avec leurs enfants, sur la vie à l'accueil de loisirs. Cela nous permet de connaître l'enfant différemment.

Retour des familles :

- A la maison on n'a pas le matériel nécessaire.
- En semaine cela prend du temps de préparer ce type d'ateliers.
- Je trouve cela agréable.

Efficacité : Les familles qui participent sont ravies du moment partagé et sont demandeuses de ces ateliers. Certaines familles participent à chaque atelier, d'autres ponctuellement. Certaines n'ont jamais participé.

90% des enfants souhaitent participer à l'atelier mais, seulement 30 à 40 % y participent réellement pour diverses raisons :

- Pas le temps pour les parents
- Voiture mal garée
- Frères ou sœurs à aller chercher à un autre endroit
- Parents qui arrivent trop tard

Efficience : L'équipe d'animation propose un atelier sur chaque période des mercredis (mercredi libéré ou mercredi en milieu de période à partir de Septembre 2014) et un atelier par semaine pendant les vacances (le jeudi soir), soit un total de 20 ateliers chaque année.

Plusieurs types d'activités sont proposés :

- Activités manuelles (collage, fabrication d'objets,..)
- Activités de motricité (parcours aveugle,...)
- Décoration des vitres du centre
- Activité en lien avec le thème de la période

- Ateliers culinaires

Les familles restent entre 10 min et 40 min

Effectivité : Toute l'équipe de l'ALM est impliquée dans la conception et la réalisation de l'atelier.

Cohérence : Implication des familles à l'Accueil de Loisirs.

Partenaires associés : Ce projet est interne au Local

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

- **La disparition des mercredis libérés amène à proposer cet atelier une fois par période, les ateliers des vacances sont maintenus.**
- **Les ateliers ne seront pas proposés en simultané pour les 2 accueils de loisirs, un calendrier est établie en concertation.**

Fiche action - Mobilo Cuisto

Mission principale : Intergénérationnel

Mission secondaire : Citoyenneté

Secteur porteur de l'action : Familles- Intergénérationnel, Epicerie, SEJ.

Intergénérationnel.

Résumé de l'action :

Le projet « Mobilo Cuisto » a pour finalité la valorisation des savoirs et savoir-faire des différents publics concernés par l'action. Son but est de créer des liens voire, de consolider le lien parent/enfant, de mettre en place des actions liées à la santé, le tout de manière pédagogique et ludique.

Objectifs opérationnels :

- Permettre de découvrir de nouvelles saveurs.
- Faire en sorte que l'enfant appréhende plus facilement ce qu'il mange par une meilleure connaissance des aliments.
- Favoriser l'échange entre les parents et les enfants et le lien intergénérationnel.
- Donner la possibilité aux familles de réaliser des recettes à un coût moyen en évitant le gaspillage

Besoins repérés :

La découverte de nouvelles saveurs, recettes, à partir de produits peu coûteux et matériel de base.

L'échange de savoir entre participants.

La nécessité de réaliser des recettes peu coûteuses.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Les questions de santé pourraient être plus abordées.

Efficiace : Les participants repartent avec la satisfaction d'avoir appris des choses reproductibles chez elles.

Cohérence : Participation sur les ateliers, éducation, apprentissage, rencontre sociale.

Conformité : Les ateliers d'échange de savoir n'ont pas été mis en place.

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Développer l'implication des adhérents

Fiche action - Tricopapoteuses

Mission principale : Intergénérationnel

Mission secondaire : Sociabilité

Secteur porteur de l'action : Familles-Intergénérationnel

Intergénérat.

Résumé de l'action :

Ateliers de tricot et de « papotage », mis en place par un groupe de bénévoles, qui permet de nombreux échanges et relations sociales à des personnes de tous âges (personnes retraitées, femmes isolées, jeunes du FJT, etc...). Cet atelier permet aussi des actions en partenariats (avec l'Ecole de la Laine, le Café Bleu, la Maison de retraite « Grand'Maison », etc...), des repas Intergénérationnels, des actions de coopération autour de paniers de légumes, des actions de solidarités, etc...

Besoins repérés :

Individuation : Se divertir, bien-être

Sociabilité : Accès à la culture, échanges de savoirs (savoir-faire)

Sociétal : Vivre ensemble, apprentissage, normes et rôles sociaux

Évaluation de l'action :

Efficacité : Un atelier par semaine (y compris pendant les mois d'été) avec une trentaine de personnes.

Forte mixité sociale, toutes les tranches d'âges sont présentes (personnes âgées, jeunes du FJT, femmes isolées, etc...). Gestion de l'activité par des bénévoles et le référent famille. Nombreuses actions de partenariat avec des associations du quartier (Ecole de la Laine, Espace-Ados, Maison de retraite « Grand'Maison », Café Bleu, etc...)

Décentration : Les ateliers permettent le renforcement de liens sociaux, la prévention de l'isolement de certaines personnes, et des échanges de savoirs. Le partage et le plaisir d'être ensemble favorisent une forte convivialité, et l'implication de certaines personnes dans d'autres actions du Local (au conseil d'administration, à l'épicerie solidaire, etc...).

Efficience : La permanence de l'action et sa régularité permettent de nouer des liens sociaux de façon continue sur l'année. Ces liens perdurent en dehors de l'atelier, donnant lieu à une réelle solidarité au sein du groupe. De plus, les actions en partenariat permettent aux participants de se sentir acteur de la Maison de Quartier et du quartier.

Partenaires associés : Espace-Ados, Centre de Loisirs, Ecole de la Laine, Îlot des Cordeliers, Phildar, Le Café Bleu, Maison de retraite « Grand'Maison », service pédiatrie du CHU, etc...

Continuité avec modification (proposition d'aménagement) :

Une nouvelle dynamique du groupe se met en place progressivement et de nouveaux projets voient le jour

Fiche action - Atelier loisirs créatifs

Mission principale : Intergénérationnel

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Secteur Famille

Intergénérat.

Résumé de l'action :

Cet atelier forme un groupe convivial de rencontre. Les personnes viennent pour créer, papoter, échanger, prendre des conseils, prendre du plaisir. L'atelier est un temps pour réparer, transformer, créer, découvrir et échanger ses savoir-faire autour du fil et du textile. Le groupe n'a pas d'obligation de résultat. C'est un groupe convivial et de rencontre.

Les participantes se réunissent tous les vendredis de 14h00 à 17h00 hors vacances scolaire

Besoins repérés :

Les personnes âgées, seules, sont en demande de lien social, d'échange solidaire, d'échange de savoirs.

Individuation : Echange de savoir, de services, solidarité, lutte contre l'isolement

Sociabilité

Sociétal : Cohabiter, rencontre entre deux générations, adaptation à autrui

Économique : Accès à une certaine autonomie à moindre frais, maintien à domicile de la personne accueillante.

Évaluation de l'action :

Arrêt de l'action :

Les bénévoles impliquées dans ce projet n'ont pas souhaité continuer

Fiche action - Cohabitation intergénérationnelle

Mission principale : Intergénérationnel

Mission secondaire : Solidarité

Secteur porteur de l'action : Secteur Socio Culturel

Intergénérat.

Résumé de l'action :

Dans le cadre de ses missions en faveur de l'habitat des jeunes, et de sa mission intergénérationnelle, Le Local a mis en place un service de cohabitation intergénérationnelle sur les territoires de Grand Poitiers, le pays des 6 Vallées et les communautés de communes de Neuville et de Mirebeau, avec la création de binômes : accueillant/accueilli.

Les accueillants peuvent être des propriétaires ou locataires (avec autorisation du bailleur), famille ou personne seule possédant un grand appartement (maison), n'utilisant pas (ou plus) la totalité de leur espace, et souhaitant s'engager sur un projet solidaire et citoyen. Ils hébergent un jeune, en contrepartie d'un loyer modéré, et bénéficient de quelques services de la part de l'accueilli (sortie des poubelles, courses, changement d'une ampoule...).

Les accueillis sont des jeunes âgés de 16 à 30 ans, étudiants, apprentis, jeunes travailleurs, jeunes en formation, jeunes en parcours d'insertion ou tout simplement jeunes en installation sur le territoire, qui cherchent un hébergement à moindre coût et qui sont prêts à rendre quelques services à leur accueillant. Ils ne sont pas une substitution d'aide à domicile, ils ne soulagent pas non plus la famille de ses obligations, en revanche, ils sont une présence rassurante, une veille passive pour l'accueillant.

Besoins repérés :

Les personnes âgées seules, sont en demande de lien social, d'échange solidaire.

Individuation : Echange de savoir, de services, solidarité, lutte contre l'isolement

Sociabilité :

Sociétal : Cohabiter, rencontre entre deux générations, adaptation à autrui

Économique : Accès à une certaine autonomie à moindre frais, maintien à domicile de la personne accueillante.

Évaluation de l'action :

Efficacité : Nous avons mis en place 5 binômes sur 10 envisagés.

Décentration :

Efficience : Beaucoup de contact jeune suite à la communication sur les réseaux internet et la radio (Pulsar) et peu de contact accueillant malgré une grande communication, différente de celle de public jeune.

Effectivité : Communication par la presse écrite, la radio et dans différentes structures partenaires.

Cohérence : Il s'agit de créer du lien social et de favoriser les échanges solidaires.

Partenaires associés : ADIL, Missions locales, CRIJ, CAF, Région Poitou Charente, CLIC, SIPEA, Logiparc, CCAS, CDR, Unis Cité

Continuité sans modification

Bilan de la mission « Développement durable »

++Faire émerger une prise de conscience collective se traduisant par la mise en place d'un agenda 21 associatif

Suite à une formation action de l'ensemble de l'équipe de professionnels et de bénévoles, accompagnée par l'association GRAINE Poitou-Charentes, par les Petits Débrouillards, et par l'association Compost' âge un diagnostic environnemental a été construit, un relevé des actions existantes a été fait, un plan d'action mis en place sur l'ensemble des secteurs.

De nouvelles actions ont vu le jour notamment autour de la gouvernance (commissions, budgets participatifs sur la RHAJ, Friperie...) mais aussi des actions plus environnementales sur les choix des produits utilisés en entretien, des démarches de tri sélectif sur plusieurs secteurs, des composteurs mis en place.

L'évaluation des actions a permis de faire le lien vers une thématique du développement durable et de porter un regard sur ce qui a été mis en place.

Un agenda 21 a été construit pour partie.

On ne trouve pas ci-après de fiches action développement durable mais une évaluation des objectifs du développement durable sur chacune des missions.

1. SOLIDARITE

Expliquer en quoi l'action contribue au projet Développement Durable

Actions	Réponse aux objectifs du Développement Durable
Accompagnement au quotidien des jeunes	Développement humain, actions en liens avec le développement durable.
Accompagnement des bénévoles	Développement humain, mode de production et de consommation (Uniterres), gouvernance
Accompagnement social	Développement humain
Accueil de Loisirs Maternels	Développement humain, modes de production et de consommation (goûters, achat en circuit court, tri sélectif, vivre ensemble).
Bourse aux spectacles	Développement humain (accès à la culture)
En direction des sourds et malentendants	Développement humain
Espace Multimédia	Développement humain, modes de production et consommation
Friperie	Développement humain, modes de production et de consommation, gouvernance.
Prévention	Développement humain
Accompagnement à la scolarité	Développement humain
Aide à la création	Développement humain (accès à la culture), gouvernance.
ALSH Cornet	Développement humain, modes de production et de consommation, ressources naturelles et énergétiques (goûters, achat en circuit court, tri sélectif, vivre ensemble).
Fête de Quartier	Modes de production et de consommation (mise en place d'ateliers culinaires avec les circuits courts – Uniterre, ...)
La Fourmilière	Développement humain (accès à la culture)

2. SOCIABILITE

Expliquer en quoi l'action contribue au projet Développement Durable

Actions	Réponse aux objectifs du Développement Durable
Bistrots de l'Eté	Développement humain (accès à la culture)
Chantiers Loisirs Ados	Mode de production et de consommation, Ressources naturelles et énergétiques (sensibilisation à la gestion des déchets) - Développement humain
Cinéma en plein air	Développement humain (accès à la culture)
Espace Ados	Gouvernance (projet Webradio)
	Modes de production et de consommation, Ressources naturelles et énergétiques (ateliers culinaires, gestion des déchets) - Développement humain (projet passerelle)
Espace Galerie	Développement humain (accès à la culture)
	Gouvernance (commission)
Jeudis du bar	Développement humain (accès à la culture)
Les dimanches	Développement humain (accès à la culture)
Pratiques amateurs	Développement humain (accès à la culture)
Projet Passerelle	Développement humain, Ressources naturelles et énergétiques (lien avec l'éducation et l'environnement) - Mode de production et de consommation (ateliers culinaires)
Repas familles	Développement humain
	Ressources naturelles et énergétiques (gestion des déchets)

3. INTERGENERATIONNEL

Expliquer en quoi l'action contribue au projet Développement Durable

Actions	Réponse aux objectifs du Développement Durable
Ateliers parents/enfants/ados	Développement Humain (à soi et aux autres)
Cohabitation - Intergé	Développement Humain (accès au logement)
Mobilo - Cuisto	Développement humain (accès à une nourriture saine)
	Mode de production et de consommation. Diversité biologique
Tricot Papoteuses	Développement Humain (à soi et aux autres)
	Gouvernance (concertation)

4. CITOYENNETE

Expliquer en quoi l'action contribue au projet Développement Durable

Actions	Réponse aux objectifs du Développement Durable
Echanges Inter Centres de Loisirs	Développement humain
	Vivre ensemble et respect de la singularité de chacun
Autrement Diff'	Développement humain (accès à la culture, débat public)
	Les modes de production et de consommation (politique d'achat)
Bar Ados	Non
Départ en vacances ouvertes	Développement Humain (accès aux loisirs)
Sorties familles collectives	Développement humain (mobilité, culture, à soi et aux autres)
Echanges Européens	Non
Avant-scène	Gouvernance
Actions santé	Développement Humain (accès à la santé)
Comité de résidents	Développement Humain
Conseil de vie sociale (CVS)	Gouvernance
Web Radio	Gouvernance (Participation, information, débat)

5. ECONOMIE

Expliquer en quoi l'action contribue au projet Développement Durable

Actions	Réponse aux objectifs du Développement Durable
Résidence Habitat Jeunes	Boite à lire - Composteur
	Intégration des bénévoles de l'Association au sein du Conseil de Vie Sociale. - Mode de production et de conso : atelier culinaire, action sur le tri des déchets - Gouvernance : budget participatif
Chantiers Loisirs - Résidence Habitat Jeunes	Développement humain
	Boite à lire
Service Logement Jeunes	Développement Humain : accès au droit commun
Epicerie solidaire	Projet Uniterres, échange européen de bénévole, friperie, ateliers culinaires, activité bénévole, épicerie choix des produits



Stratégie et perspectives 2016 - 2020

Partie commune Centre Social et Résidence Habitat Jeunes

Le Local va vivre un tournant dans la vie de son association comparable à ceux qu'elle a pu vivre en 1966 lors de son transfert de la Promenade des Cours à la rue Saint Pierre le Puellier et en 1995 lors de la réhabilitation du FJT qui a donné lieu à une redistribution importante des espaces du Centre Social et du FJT de l'époque.

En effet, fin 2015, l'Association va prendre en gestion une nouvelle Résidence Habitat Jeunes d'une capacité de 125 logements pour 171 places. Cette réalisation est le fruit de 4 années de travail avec des partenaires et, pour mieux l'appréhender, nous vous proposons un bref rappel des éléments ayant permis d'aboutir à la réussite de ce projet :

a) Une seule entité juridique

Création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs en 1966, lors du transfert de l'Association du site situé promenade des cours au 16, rue Saint Pierre le Puellier. Le FJT est créé à la demande de la ville afin de faire face au besoin de logements des jeunes arrivants sur Poitiers pour travailler.

b) Première séparation

En 1995, une réhabilitation générale FJT + Centre social a permis de transformer les chambres en appartement autonome. Lors de cette réhabilitation, l'ensemble de l'immeuble est divisé entre le Centre Socioculturel et le Foyer de Jeunes Travailleurs. La partie FJT est vendue par la ville au bailleur social LOGIPARC. Le Local devient donc, pour partie locataire de Logiparc, les locaux du centre social étant mis à disposition de l'Association par la ville de Poitiers.

Dès cette époque, le nombre de logements est relevé comme problématique par l'ensemble des partenaires, les loyers et les subventions ne permettant pas de couvrir l'ensemble des charges. Durant plusieurs années, le service habitat de la ville de Poitiers a donc entrepris des recherches pour proposer au Local des nouveaux logements en centre-ville : les quelques opportunités s'étant révélées peu probantes, les choses sont restées en l'état. Le Local a régulièrement remis cette problématique au cœur des débats avec ses partenaires.

En 2007, l'Association obtient l'agrément de Résidence sociale ce qui lui permet de percevoir une subvention spécifique AGLS (Aide à la Gestion Locative Sociale). A cette époque, Le Local met en place des logements ALT permettant de mieux répondre aux parcours chaotique des jeunes.

L'exercice financier 2008 fait apparaître un déficit de 133 000 € lié à un certain nombre de facteurs conjoncturels, mais également à des facteurs structurels liés notamment à la veille de sécurité et au nombre trop faible de logements Résidence sociale.

Le maire de Poitiers demande que l'Association travaille à l'équilibre financier de la partie Habitat Jeunes en cherchant à obtenir de nouveaux logements (au moins 50 logements). Les services de la ville cherchent des opportunités, sans succès.

c) Diagnostic Associatif

Un diagnostic associatif réalisé par l'URHAJ en mars 2011 auprès de l'ensemble des structures habitat jeunes de la région fait apparaître la nécessité pour Le Local de développer la partie Habitat Jeunes :

Extrait de la SYNTHÈSE...

L'Association Le Local est ancrée et reconnue sur le territoire (particulièrement sur la CAP) en tant que partenaire incontournable à la fois sur le pôle socio culturel et sur le pôle logement des jeunes. Elle doit maintenant repositionner son projet « Habitat jeunes » et s'inscrire dans une démarche de développement. Cette orientation doit avoir pour objectif de répondre à la mobilité de la jeunesse en réfléchissant sur l'ensemble de la gamme de services (foyers soleils, AIO, CLLAJ, médiation locative...) et en s'adaptant aux évolutions économiques.

d) Développement

Conscient de la nécessité de développement, Le Local se lance dans la mise en place d'un nouveau service : Le Service Logement Jeunes et se porte candidat pour gérer un projet issu du Conseil de Développement Responsable du Grand Poitiers : la cohabitation intergénérationnelle. Parallèlement, Le Local passe une convention avec le CROUS pour gérer un certain nombre de logements et optimiser leur remplissage.

En 2011, le Bailleur SIPEA HABITAT propose au Local d'intégrer un projet de création d'une structure habitat jeunes qui semble pouvoir répondre à un certain nombre de problématiques comme le rappelle le dossier de candidature au financement PIA (Programme Investissement d'Avenir)

Ce projet de création d'une Résidence Habitat Jeunes est né d'une volonté de mutualisation de plusieurs structures ayant des besoins spécifiques mais aussi de nombreux objectifs communs. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, la Maison de la Formation, les Compagnons du Devoir et la MCL Le Local se sont donc rencontrés et rassemblés autour de SIPEA Habitat en vue de réaliser un projet commun innovant, respectueux des spécificités et prérogatives de chacun et apportant une réelle plus value à chaque projet individuel. Dès lors, la finalité d'une telle entreprise est bien de proposer un portage collectif basé sur des problématiques communes, tout en offrant des réponses variées au regard de l'individualisation des parcours de professionnalisation des jeunes et du processus d'accès à l'autonomie dans lequel ils sont engagés.

La stratégie fixée par le Conseil d'Administration du Local est donc de préserver l'équilibre de l'ensemble de la structure en intégrant ce nouveau projet, et, qu'au-delà même, elle soit une plus-value social pour le territoire. Le Local considère ce projet comme un nouveau projet de jeunesse, dont le levier est le logement, mais qui recèle bien d'autres intérêts comme l'engagement et la participation notamment.

Les valeurs

A partir des valeurs mises en relief dans le contrat de projet 2011 / 2015, le collectif bénévoles / salariés a travaillé sur l'évaluation de ces valeurs et sur celles qui pourraient apparaître comme essentielles dans le nouveau contrat.

Il a paru évident pour tous que la valeur fondamentale portée par Le Local est : **la solidarité**. Elle est décrite dans notre projet comme une « porte d'entrée », un signe fort envoyé à la population pour présenter notre action. C'est l'AIDE apportée à des habitants du territoire sur des besoins spécifiques qui donnent lieu à des réponses adaptées à la difficulté rencontrée, au besoin exprimé : les accueils de loisirs qui apportent une réponse en matière de garde pour les familles, la Résidence sociale qui propose des logements aux jeunes en parcours résidentiels, l'épicerie solidaire qui apporte une aide alimentaire à des familles en difficulté économique, la fourmilière qui propose aux familles de prendre en charge les enfants qui ont une activité de pratique amateur, l'ouverture de nos pratiques amateurs à un public handicapé, l'espace multimédia,...

La notion de « porte d'entrée » est importante car le projet du Local met en avant ce qui sera mis en place dans un second temps avec les habitants : l'action des accueils de loisirs va bien au-delà du simple mode de garde, certaines familles entrent dans les commissions et dans le Conseil d'Administration du Local. L'accompagnement personnalisé proposé par la Résidence Habitat Jeunes, les actions de citoyenneté, l'engagement bénévole sont aussi des valeurs fortes. Par le biais des ateliers, par la prise en charge des enfants, par les propositions faites par le secteur familles, l'épicerie va bien au-delà de l'aide alimentaire, nous pourrions citer de nombreux autres exemples qui montrent cette démarche de « passage » à l'intérieur des actions du Local.




La valeur largement plébiscitée par l'ensemble des participants présents dans le dernier contrat a été : Le projet du Local doit créer les conditions du brassage, de la rencontre, de l'interculturalité, de se découvrir, prendre plaisir à être ensemble. A cette valeur, il a semblé manquer un élément important pour tous : le plaisir à faire ensemble.

Ceci est une des composantes singulière du Local, à savoir que l'important n'est pas forcément la finalité de l'action, mais tout ce qui se passe à l'intérieur même de l'action, les interactions et les relations entre les participants, entre les participants et les animateurs, bénévoles ou professionnels. C'est bien sur ce thème que repose notre mission sociabilité.

Enfin, le collectif a souhaité mettre en exergue une des méthodes liée à notre fonctionnement : « l'écocitoyenneté » et mettre ce moyen au niveau des valeurs, tant ce sujet semble important pour tous. Le Local se veut être un espace favorisant l'apprentissage et la pratique de la citoyenneté : la mixité et la lutte contre les discriminations, l'interculturalité, l'accès de tous à l'autonomie. Proposer aux habitants d'être acteurs de la cité, c'est la question du « pouvoir d'agir » ou comment Le Local accompagne les habitants vers cette autonomie.

Il y a différentes manières d'exercer la citoyenneté. Le Local s'est positionné fortement lors de son dernier contrat de projet autour de l'importance du développement durable et, cette année, le collectif a choisi d'appliquer cette méthode à la citoyenneté en mettant en avant l'écocitoyenneté : chaque écocitoyen a les moyens d'assurer un développement durable par ses actions quotidiennes ou d'en défendre l'idée auprès des autorités (vote, débats publiques, ...), c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures, qui préserve la vie humaine et les écosystèmes, car l'un et l'autre sont intimement liés.

En synthèse, trois valeurs seront mises en valeurs au cours des quatre prochaines années au Local :

-  La solidarité
-  Le plaisir à être et à faire ensemble
-  L'écocitoyenneté






Les missions

Suite à l'évaluation des six missions mises en œuvre depuis le dernier contrat de projet, aux différentes enquêtes qui ont pu être menées auprès des usagers et des partenaires, et aux débats du collectif bénévoles/salariés, il nous paraît important de conserver cette façon de présenter notre projet :

- Elles sont bien identifiées par nos partenaires
- Elles illustrent parfaitement la notion de transversalité de notre projet
- Elles facilitent le cheminement des usagers entre les différents secteurs
- Elles aident à qualifier notre projet.

Par contre, la mission développement durable a du mal à s'ancrer dans sa forme actuelle. Dans l'évaluation de la mission, on peut s'apercevoir que de très nombreuses actions (45 sur 49) ont un impact sur le développement durable et ce, sur l'ensemble des missions. Cela montre bien à quel point le développement durable fait partie intégrante de notre projet et ce, dans toutes ses facettes. C'est pourquoi nous avons décidé d'intégrer le développement durable dans toutes nos missions et de ne plus le faire apparaître comme une mission à part. Cela signifie que nous intégrerons désormais dans l'évaluation de nos actions le développement durable comme un des piliers incontournables. Cela n'empêchera pas, bien sûr, de continuer à mener des actions dont l'objectif premier est le développement durable.

En synthèse, cinq missions seront donc menées au Local sur les quatre prochaines années :

-  **La solidarité** : L'action de solidarité menée au Local consiste tout d'abord en l'aide apportée par les professionnels et les bénévoles à des publics particuliers et sur des besoins spécifiques. Ces besoins ont donné lieu à la mise en place de services. Ces services reposent sur des manières de faire qui se préoccupent non seulement d'aider des personnes aux besoins particuliers mais également d'accompagner les personnes
-  **La sociabilité** : La mission de sociabilité vise à favoriser la construction de liens entre les personnes et l'apprentissage des uns vis-à-vis des autres. L'objectif est de contribuer au mieux à l'ouverture sociale, à la découverte et à l'envie d'agir des habitants.
-  **La citoyenneté** : L'Association doit être un espace de vie favorisant l'apprentissage et la pratique de citoyenneté : l'expression individuelle ou collective, la participation du plus grand nombre à chaque niveau décisionnel, le respect mutuel, la prise de responsabilité à chaque niveau, l'aide et le soutien aux projets individuels ou collectifs.
-  **L'intergénérationnel** : Le projet Intergénérationnel vise à favoriser la rencontre, par un mélange des catégories sociales et un décroisement des âges et des générations, à rompre ou à prévenir l'isolement, à favoriser et renouer le lien social, et les échanges entre les individus ou les groupes.
-  **L'économie** : L'Association est soucieuse de son environnement économique, Le Local est un maillon dans un tissu socio-économique, et elle agit avec une approche globale. Elle prend en compte des contextes économiques fragilisés chez les publics, afin d'y apporter un soutien, une aide, directe ou indirecte dans le but de permettre aux publics de dépasser une situation difficile. De même, elle favorise l'utilisation des dispositifs favorisant l'insertion sociale et la mobilité des jeunes. Le Local est un maillon de la chaîne socio-économique de son territoire, ses actions s'entendent en lien avec ses partenaires.

Le développement durable :

Le Développement Durable est un axe qu'a choisi d'adopter Le Local il y a plusieurs années.

Nous souhaitons aujourd'hui développer cette thématique sur l'axe "Environnement". En effet, le développement humain est ancré dans les gènes du Local et en est un axe fort, mais il ne faut pas oublier l'aspect environnemental du Développement Durable.

En tant qu'Association d'intérêt général et d'éducation populaire, il nous semble important d'inclure la protection de l'environnement dans nos actions et projets, de manière transversale, non seulement sur les moyens (achats durables, économies d'énergies, gestion des déchets,...) mais également en tant qu'axes pédagogiques via :

- Des rencontres, des débats,
- Des manifestations et organisation d'événements

- Des projections de films,
- Des expositions,
- Des actions ponctuelles (nettoyage de sites naturels, par exemple)
- Des démonstrations,
- Des ateliers...

Nous souhaitons, par le développement de cet axe, être en cohérence avec les orientations stratégiques des collectivités et participer à l'appropriation de la thématique de l'environnement par tous. Nous travaillerons également à développer un réseau de partenaires pour mailler nos actions sur le Développement Durable afin, notamment, de sensibiliser nos publics à ces enjeux, tout en mutualisant les compétences, les expériences, les savoir-faire.

Ces actions pourront être portées par les Résidences Habitats Jeunes, les Accueils de Loisirs, les pratiques amateurs, les actions de solidarité (épicerie et friperie), les manifestations culturelles ou citoyennes.

En d'autres termes, tous les secteurs de l'Association sont investis dans cette démarche, c'est pourquoi nous l'avons voulue transversale, tout comme l'accès à la culture : elle ne constitue pas une mission en soi, mais un leitmotiv décliné dans toutes nos missions, nos actions.

Au-delà de la continuité des actions décrites dans le chapitre évaluation des missions, le collectif bénévoles / salariés a décidé de mettre en place des actions ou des méthodes qui lui ont semblé essentielles. Ces actions sont :

I. L'ouverture aux bénévoles du Local de plusieurs secteurs ou actions

1. L'Espace Bar

Un certain nombre de constats de manques ont pu être faits, ils sont notamment liés à la convivialité du bar qui a toujours été un point fort pour les adhérents du Local et qui, peut-être aujourd'hui, répond moins aux attentes, pour des questions de ressources humaines bien souvent. En effet, l'animation du bar est confiée au concierge barman qui, sur les mêmes temps de travail doit assurer l'entretien des bureaux, l'accueil et de l'espace galerie. Les manques les plus remarquables sont l'animation musicale, la fermeture du bar à la sortie des pratiques amateurs, l'absence de soirées conviviales mêlant les jeunes résidents, les adhérents présents, les habitants du quartier autour d'un match de football, d'un événement,... de plus, le bar peut être un endroit tout-à-fait adapté pour des rencontres, des échanges, des débats. En point positif, il est également remarqué l'intérêt que portent les familles au fait que le bar soit ouvert et animé chaque mercredi après-midi, que de nombreuses personnes s'y retrouvent autour d'une crêpe, d'un verre...

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons accompagner un groupe de bénévoles autour de l'animation du bar, la proposition d'animations ponctuelles ou régulières, l'ouverture du bar lors de spectacles ou d'événements du Local. Plusieurs bénévoles ont déjà proposé d'y participer.

2. Les séjours, les stages et les sorties dans les accueils de loisirs

Aujourd'hui, certaines sorties sont mises en difficulté voire parfois annulées du fait du nombre d'animateurs, suffisant pour encadrer les activités sur place, mais, selon le type de sorties (piscine, patinoire) peuvent demander des effectifs supplémentaires. De même, certains stages ou séjours pourraient gagner en qualité si l'effectif était plus important. En accord avec les responsables d'accueil de loisirs, nous avons décidé de proposer à des bénévoles volontaires, qui peuvent être aussi des familles des enfants, de les accompagner et de les former pour pouvoir enrichir les équipes d'animations lors de ces sorties.

3. Les sorties, weekends ou chantiers loisirs de la Résidence Habitat Jeunes

Dans le même esprit, il est apparu tout-à-fait opportun de pouvoir proposer à des bénévoles d'accompagner les jeunes résidents lors de sorties ou de weekends. Un des autres intérêts pour ces jeunes serait de favoriser leur engagement associatif. En effet, nous avons pu remarquer que, lors d'échanges directs entre jeunes et administrateurs, les représentations de chacun se modifient. Les bénévoles élus comprennent mieux le quotidien des jeunes que nous recevons et les jeunes, au cours de discussions informelles, échangent sur les motivations, le rôle des élus associatifs et peuvent ainsi avoir envie de s'engager.

II. L'ouverture des activités multimédia au plus grand nombre

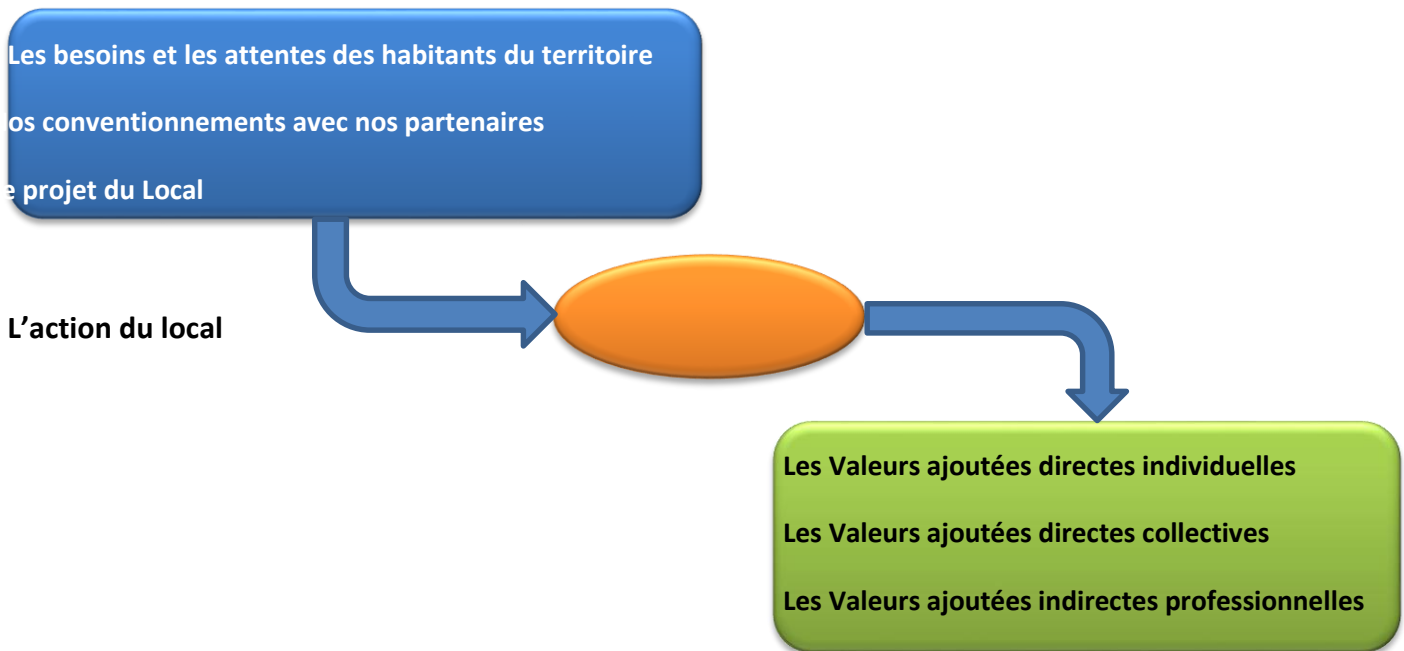
Aujourd'hui, l'espace multimédia est ouvert de façon très large pour différents publics. Il vise à répondre à un besoin des adhérents et des habitants du quartier et à essayer de participer à réduire la fracture numérique. C'est un espace qui doit permettre le brassage des expériences, la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences. Ce lieu est aussi et surtout un lieu d'échanges intergénérationnels, échanges de savoirs, échanges de «bons tuyaux». L'espace multimédia est ouvert à tous les secteurs de l'Association ainsi qu'aux associations adhérentes et aux habitants quartier. Il permet d'ouvrir de nouvelles pistes de travail sur l'intergénérationnel, la mixité des publics, les actions transversales.

La plupart des activités sont gratuites mais les ateliers d'initiation et de perfectionnement sont payants selon la grille tarifaire des pratiques amateurs (de 70 à 241 € pour l'année selon le quotient familial). Ce tarif semble être un frein auprès de certains habitants pour fréquenter cet espace. Ainsi, pour faciliter l'accès à tous au numérique, nous souhaitons que l'ensemble des activités individuelles soient gratuites.

L'évaluation des actions 2015 / 2019

La démarche d'évaluation que nous avons initiée lors du dernier contrat de projet nous semble toujours pertinente. Par contre, nous avons pu observer que pour les professionnels qui n'avaient pas participé à la démarche de conception, elle semble compliquée à mettre en œuvre et, parfois, nous pouvons constater des erreurs liées à la non-compréhension des enjeux. Il est donc important pour nous de chercher à simplifier l'évaluation des actions du prochain contrat de projet.

Pour autant, nous en conserverons l'essentiel, à savoir l'évaluation doit faire la démonstration des valeurs ajoutées produites par notre action. Soit la mesure des valeurs ajoutées de nos actions, symbolisées par ce schéma :



L'action du local

- **Valeurs ajoutées directes individuelles**, c'est-à-dire le bénéfice que chaque adhérent, usager de notre équipement retire de son passage en termes d'accomplissement, de lien, d'émancipation, d'aide économique ou à la subsistance (l'individuation, la sociabilité, le sociétal, l'économique).
- **Valeurs ajoutées directes collectives** qui sont celles de cohésion sociale et de la participation/implication aux dynamiques de l'équipement dans son territoire (Le Local : un espace...).
- **Valeurs ajoutées indirectes professionnelles** qui correspondent à la démonstration que Le Local s'organise pour bien répondre aux demandes et pour innover... tant il est vrai qu'une bonne organisation permet de garantir à terme plus de valeurs ajoutées directes, individuelles et collectives. Ces valeurs ajoutées indirectes professionnelles correspondent à ce que l'on appelle « l'assurance de la qualité »... ou « comment notre organisation permet-elle de garantir un maximum de bénéfices ? »

Les critères d'évaluation que nous choisissons sont les suivants :

- L'atteinte des résultats fixés en termes de participation chiffrée
- La méthode pour parvenir aux résultats et la relation entre les moyens mis en œuvre et les résultats réels
- L'atteinte des objectifs fixés dans l'action elle-même et dans le projet de l'Association
- La qualité de la participation des usagers
- La plus-value au développement durable
- Des critères spécifiques à l'action peuvent être ajoutés.

De nouvelles fiches d'évaluation seront mises en place pour ce contrat de projet.

Eléments financiers 2015 / 2019

Le modèle économique de l'Association, du fait de la gestion de la nouvelle Résidence Habitat Jeunes, L'Amarr'HAI sur le quartier de Poitiers Ouest va évoluer de façon sensible. En effet, que ce soit au niveau financier comme au niveau du personnel, les équilibres actuels changent : la fonction habitat jeunes augmente fortement pour arriver au même niveau que la fonction centre social. Les quelques données ci-dessous apportent des éléments de compréhension sur l'équilibre financier (dans le temps) de ce nouvel équilibre :

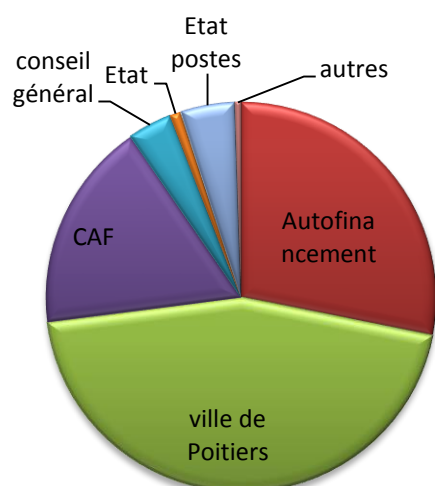
- Le fonctionnement de la L'Amarr'HAI s'appuie principalement sur le financement de la CAF (Prestation de service FJT), le reste étant de l'autofinancement.
 - Des conventions sont signées avec les partenaires. Ces conventions stipulent : (voir extraits ci-dessous)
 - Chaque partenaire règle l'intégralité du coût des places réservées quel qu'en soit leur remplissage
 - Chaque partenaire est associé au risque financier par la mise en place d'un comité de gestion
- L'influence de la Résidence L'Amarr'HAI sur les comptes du Local :

Situation actuelle	Centre Social		Habitat jeunes	
Total des produits	1 130 000,00 €	100%	431 000,00 €	100%
Autofinancement	198 000,00 €	18%	241 000,00 €	56%
Ville de Poitiers	620 000,00 €	55%	80 000,00 €	19%
CAF	225 000,00 €	20%	47 000,00 €	11%
Conseil Général	31 000,00 €	3%	27 000,00 €	6%
Etat		0%	14 000,00 €	3%
Etat aide aux postes	53 000,00 €	5%	17 000,00 €	4%
Autres financement	3 000,00 €	0%	5 000,00 €	1%

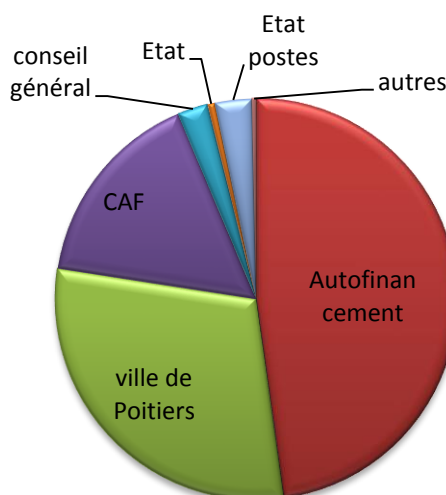
Situation à partir de 2016	Centre Social		Habitat jeunes	
Total des produits	1 130 000,00 €	100%	1 232 000,00 €	100%
Autofinancement	198 000,00 €	18%	931 000,00 €	76%
Ville de Poitiers	620 000,00 €	55%	80 000,00 €	6%
CAF	225 000,00 €	20%	158 000,00 €	13%
Conseil Général	31 000,00 €	3%	27 000,00 €	2%
Etat		0%	14 000,00 €	1%
Etat aide aux postes	53 000,00 €	5%	17 000,00 €	1%
Autres financement	3 000,00 €	0%	5 000,00 €	0%

Constitution des produits de l'association

En 2015



à partir de 2016



III. Les budgets prévisionnels de 2015 à 2018

1. Budget prévisionnel 2015

M.C.L. POITIERS
POITIERS

Le 12/03/2015 à 11:14

BUDGET GENERAL

BP 2015 janvier, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

60 ACHATS			70 REMUNERATIONS DES SERVICES		
60220000	FOURNITURES CONSOMMABLES	6 300.00	70600000	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES	99 000.00
60222000	PRODUITS D'ENTRETIEN	2 549.60	70610000	BOURSES POUR LES USAGERS	600.00
60410000	ACHATS DE SPECTACLES	9 500.00	70611000	PARTICIPATIONS DES USAGERS	750.00
60613000	CARBURANTS	3 000.00	70612000	PARTICIPATION CAF / ATLAS - ALOE	19 000.00
60614000	ORDURES MENAGERES	7 000.00	70612500	AIDES AUX VACANCES CG 86	1 000.00
60615000	DESINSECTISATION	1 800.00	70613000	PARTICIPATION USAGERS EPICERIE	15 000.00
60616000	PROPRETE DES LOCAUX	1 850.00	70614000	RECETTES FRIPERIE	1 000.00
60617000	EAU	150.00	70620000	RECETTES SPECTACLES	2 200.00
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN-PT EQUIP	3 818.20	70620100	PARTICIPATIONS PARTENAIRES EPICE	6 500.00
60631000	PETIT OUTILLAGE	100.00	70710000	LOYERS	178 111.00
60632000	FOURNITURES ACTIVITES	25 000.00	70720000	CHARGES	4 120.00
60633000	FOURNITURES D'ENTRETIEN	50.00	70750000	RECETTES BAR	3 000.00
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 000.00	70760000	BUVETTE	150.00
60650000	BLANCHISSERIE	2 300.00	70830000	LOCATIONS DIVERSES	4 000.00
60660000	ENTRETIEN VEHICULES	3 800.00	70840000	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	10 450.00
60680000	AUTRES FOURNITURES	500.00	70880000	PRODUITS ANNEXES ACTIVITES	17 500.00
60681000	PHARMACIE	300.00	70881000	AUTRES PRODUITS SERVICES AN	1 600.00
60710000	APPROVISIONNEMENT BAR	1 868.70			
60720000	ALIMENTAIRE ACTIVITES	16 500.00		Total :	363 981.00
60730000	APPROVISIONNEMENT EPICERIE	14 429.30			
60740000	ACHAT D'ENREGISTREMENT	50.00			
	Total :	104 865.80			
61 SERVICES EXTERIEURS					
61200000	CREDIT BAIL DU MATERIEL PHOTOCOPIE	5 975.00			
61210000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - TELEPHONE	5 875.00			
61220000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - INFORMATIQUE	12 891.48			
61320000	LOCATION IMMOBILIERE - FJT	59 635.00			
61351000	LOYER DU MATERIEL - INFORMATIQUE	378.00			
61352000	MACHINE A AFFRANCHIR	1 250.00			
61520000	ENTRET.REPAR.BIENS IMMOBIL (CONT	2 380.00			
61521000	TRAVAUX ENTRETIEN BIENS IMMOBILIE	1 500.00			
61550000	ENTRET.REPARAT° BIENS MOBIL	3 000.00			
61563000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	12 291.00			
61565000	MAINTENANCE AUTRES INSTALLA	100.00			
61610000	ASSURANCES MULTIRISQUES	17 330.00			
61680000	AUTRES PRIMES ASSURANCES	440.00			
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	1 350.00			
	Total :	124 395.48			

BUDGET GENERAL

BP 2015 janvier, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
62140000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION - VILLI	75 634.00
62150000	DEFRAIEMENTS SERVICES CIVILS	1 278.00
62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	2 500.00
62268000	AUTRES HONORAIRES	7 000.00
62280000	FRAIS CRT-ANCV	130.00
62320000	ANNONCES ET INSERTIONS (OFFICIEL)	2 500.00
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES (REGULIEF	2 860.00
62370000	PUBLICATIONS (ponctuel)	3 250.00
62380000	DIVERS POURBOIRES-DONS...	400.00
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	20.00
62480000	TRANSPORT DIVERS	6 200.00
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 700.00
62560000	MISSIONS	2 500.00
62570000	RECEPTIONS	2 700.00
62580000	FRAIS FONCT.INSTANCES ASSOCI	1 700.00
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	1 800.00
62630000	TELEPHONE	11 548.00
62670000	LIGNES SPECIALISEES INTERNET	1 796.00
62710000	FRAIS BANCAIRES	1 560.00
62720000	COMMISSIONS SUR CARTES	72.00
62730000	FRAIS CHEQUES DEJEUNER	330.00
62800000	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 300.00
62810000	CONCOURS DIVERS/COTISATIONS	14 591.00
62820000	TRAVAUX A FACONS EXTERIEUR	540.00
62860000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PLAN	6 900.00
62861000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PROF	10 000.00
62863000	AUTRES FRAIS DE FORMATION	450.00
Total :		163 259.00

63 IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL		
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	31 133.98
63140000	EFFORT A LA CONSTRUCTION	2 500.00
63330000	FORMATION CONTINUE	15 989.83
63580000	DROITS D'AUTEURS	3 000.00
Total :		52 623.81

74 SUBVENT.D'EXPLOITATION		
74111000	ASP- CAE	65 042.40
74150000	JEUNESSE ET SPORTS	1 600.00
74210000	VILLE / FONCTIONNEMENT	179 255.00
74212000	VILLE / SALAIRES	313 109.00
74213000	VILLE / ACTION CULTURELLE	20 000.00
74214000	VILLE / ACTION SPECIFIQUES	40 710.00
74216000	VILLE /CEJ MOINS DE 6 ANS	78 010.00
74217000	VILLE / CLAS	5 100.00
74218000	VILLE / CUCS	3 110.00
74219000	VILLE /C.E.J. FAMILLES	7 000.00
74220000	VILLE - M.A.D.	75 634.00
74265000	VILLE / CEJ PLUS DE 6 ANS	61 610.00
74310000	CAF / PS FAMILLES	15 894.00
74311000	CAF / PS ANIMATION GLOBALE	63 342.00
74312000	CAF / PS FJT	44 137.00
74313000	CAF / PS ENFANCE JEUNESSE	46 941.67
74314000	CAF / CLAS	11 990.00
74315000	CAF / REAPP	1 100.00
74316000	CAF / PS HANDICAP	2 880.00
74319000	CAF ACTIONS SPECIFIQUES	12 000.00
74412700	ETAT - DDCS (Cohésion Sociale)	12 933.00
74490000	FONJEP CULTUREL	7 103.00
74491000	FONJEP SOCIAL	7 223.00
74610000	C.GENERAL / FONCTIONNEMENT	18 540.00
74611000	C.GENERAL / DDISS-FJT	26 000.00
74615000	C.GENERAL - ACTIONS	8 250.00
74616000	CONSEIL GENERAL/CLAS	1 650.00
74710000	A.C.S.E.	1 000.00
74800000	C.REGIONAL / TREMPLIN	9 000.00
74810000	C.REGIONAL / ACTIONS	2 000.00
74820000	ARS - AGENCE REGIONALE DE SANTE	6 000.00
74890000	SUBVENTIONS - AUTRES	14 000.00
Total :		1 162 164.07

75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE		
75500000	QUOTE PART EN COMMUN	3 500.00
75600000	COTISATIONS DES ADHERENTS	6 620.00
75820000	PRODUITS DIVERS-FORMATION(PLAN)	6 900.00
75821000	PRODUITS DIVERS FORMATIONS (PRO	10 000.00
75830000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	120.00
Total :		27 140.00

76 PRODUITS FINANCIERS		
76700000	PRODUITS DES PLACEMENTS	3 000.00
Total :		3 000.00

77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77180000	PRODUITS SUR OPERAT° GESTIO	150.00
77210000	PRODUITS S/EXERC.ANTERIEURS	990.00
Total :		1 140.00

BUDGET GENERAL

BP 2015 janvier, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

64 CHARGES DE PERSONNEL			79 TRANSFERTS DE CHARGES		
64110000	SALAIRES	775 740.15	79110000	TRANSF.CHGES S/PLUSIEURS EXERC	980.00
64111000	REMUNERATION INTERMITTENTS	1 750.00	79120000	TRANSFERT DE CHARGES EXERCICE	50.83
64120000	CONGES PAYES DU PERSONNEL	2 000.00		Total :	1 030.83
64130000	COMPTE EPARGNE TEMPS	3 000.00			
64500000	U.R.S.S.A.F.	162 744.12			
64510000	RETRAITE + A.G.F.F.	53 741.32			
64520000	PREVOYANCE	7 406.19			
64540000	A.S.S.E.D.I.C.	30 209.14			
64550000	MUTUELLE	7 248.73			
64560000	GUICHET UNIQUE	1 780.00			
64580000	MEDECINE DU TRAVAIL	4 433.69			
64710000	AUTRES CHARGE SOCIALE C.PAYES	1 200.00			
64720000	PROVISION CHARGES C.E.T.	2 100.00			
64820000	COMITE D'ETABLISSEMENT	8 489.83			
64885000	CHEQUE DEJEUNER	10 818.64			
	Total :	1 072 661.81			
65 AUTRES CHARGES GESTION COURAN					
65400000	PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABL	1 500.00			
65510000	QUOTE PART EN COMMUN	1 500.00			
65710000	BOURSES ACCORDEES / AIDES AUX AC	150.00			
	Total :	3 150.00			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
67180000	AUTRES CHARGES S/OPER.GEST*	1 000.00			
67210000	CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	7 000.00			
	Total :	8 000.00			
68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS					
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	22 000.00			
68150000	DOTAT* ENGAGEMENT RETRAITE	7 500.00			
	Total :	29 500.00			
Total charges :		1558455.90	Total produits :		1558455.90

Approuvé le :

Signatures :

Président

Trésorier

2. Budget prévisionnel 2016

M.C.L. POITIERS
POITIERS

Le 28/04/2015 à 14:12

BUDGET GENERAL

BP 2016, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

60 ACHATS			70 REMUNERATIONS DES SERVICES		
60220000	FOURNITURES CONSOMMABLES	6 363.00	70600000	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES	99 990.00
60222000	PRODUITS D'ENTRETIEN	7 615.90	70610000	BOURSES POUR LES USAGERS	606.00
60410000	ACHATS DE SPECTACLES	9 595.00	70611000	PARTICIPATIONS DES USAGERS	757.50
60611000	ELECTRECITE	39 600.00	70612000	PARTICIPATION CAF / ATLAS - ALOE	19 190.00
60613000	CARBURANTS	3 030.00	70612500	AIDES AUX VACANCES CG 86	1 010.00
60614000	ORDURES MENAGERES	7 070.00	70613000	PARTICIPATION USAGERS EPICERIE	15 150.00
60615000	DESINSECTISATION	1 818.00	70614000	RECETTES FRIPERIE	1 010.00
60616000	PROPRETE DES LOCAUX	1 868.50	70620000	RECETTES SPECTACLES	2 222.00
60617000	EAU	18 851.50	70620100	PARTICIPATIONS PARTENAIRES EPICE	6 565.00
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN-PT EQUIP	4 040.00	70710000	LOYERS	179 892.11
60631000	PETIT OUTILLAGE	4 101.00	70720000	CHARGES	4 161.20
60632000	FOURNITURES ACTIVITES	37 697.00	70730000	LAVERIE	633 134.00
60633000	FOURNITURES D'ENTRETIEN	50.50	70750000	RECETTES BAR	3 030.00
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 040.00	70760000	BUVETTE	151.50
60650000	BLANCHISSERIE	16 834.00	70830000	LOCATIONS DIVERSES	4 040.00
60660000	ENTRETIEN VEHICULES	3 838.00	70840000	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	10 554.50
60670000	FOURNITURES DE SECURITE DES LOC,	18 605.70	70880000	PRODUITS ANNEXES ACTIVITES	17 675.00
60680000	AUTRES FOURNITURES	505.00	70881000	AUTRES PRODUITS SERVICES AN	1 616.00
60681000	PHARMACIE	303.00			
60710000	APPROVISIONNEMENT BAR	2 020.00		Total :	1 000 754.81
60720000	ALIMENTAIRE ACTIVITES	21 712.00			
60730000	APPROVISIONNEMENT EPICERIE	14 645.00			
60740000	ACHAT D'ENREGISTREMENT	50.50			
	Total :	227 253.60			
61 SERVICES EXTERIEURS					
61200000	CREDIT BAIL DU MATERIEL PHOTOCOP	6 034.75			
61210000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - TELEPHON	5 933.75			
61220000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - INFORMAT	13 020.39			
61320000	LOCATION IMMOBILIERE - FJT	60 231.35			
61321000	LOCATIONS IMMOBILIERES ACTIVITES	157 125.00			
61351000	LOYER DU MATERIEL - INFORMATIQUE	381.78			
61352000	MACHINE A AFFRANCHIR	1 262.50			
61520000	ENTRET.REPAR.BIENS IMMOBIL (CONTI	2 403.80			
61521000	TRAVAUX ENTRETIEN BIENS IMMOBILIE	1 515.00			
61550000	ENTRET.REPARAT° BIENS MOBIL	9 030.00			
61563000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	12 413.91			
61565000	MAINTENANCE AUTRES INSTALLA	101.00			
61610000	ASSURANCES MULTIRISQUES	25 543.30			
61680000	AUTRES PRIMES ASSURANCES	444.40			
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	1 863.50			
	Total :	297 304.43			

BUDGET GENERAL

BP 2016, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
62140000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION - VILLE	76 390.34
62141000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION - AUTF	67 561.00
62150000	DEFFRAIEMENTS SERVICES CIVILS	1 290.78
62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	2 525.00
62268000	AUTRES HONORAIRES	10 570.00
62280000	FRAIS CRT-ANCV	131.30
62320000	ANNONCES ET INSERTIONS (OFFICIEL)	5 525.00
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES (REGULIEF	2 888.60
62370000	PUBLICATIONS (ponctuel)	3 282.50
62380000	DIVERS POURBOIRES-DONS...	505.00
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	20.20
62480000	TRANSPORT DIVERS	9 498.00
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 737.00
62560000	MISSIONS	4 775.00
62570000	RECEPTIONS	2 727.00
62580000	FRAIS FONCT.INSTANCES ASSOCI	1 717.00
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	3 118.00
62630000	TELEPHONE	14 663.48
62670000	LIGNES SPECIALISEES INTERNET	2 313.96
62710000	FRAIS BANCAIRES	1 575.60
62720000	COMMISSIONS SUR CARTES	72.72
62730000	FRAIS CHEQUES DEJEUNER	333.30
62800000	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 313.00
62810000	CONCOURS DIVERS/COTISATIONS	19 236.91
62820000	TRAVAUX A FACONS EXTERIEUR	545.40
62860000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PLAN	11 469.00
62861000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PROFI	10 100.00
62863000	AUTRES FRAIS DE FORMATION	454.50
	Total :	258 339.59

63	IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	30 439.00
63140000	EFFORT A LA CONSTRUCTION	2 537.50
63330000	FORMATION CONTINUE	16 240.00
63580000	DROITS D'AUTEURS	3 045.00
	Total :	52 261.50

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
74111000	ASP- CAE	66 018.04
74150000	JEUNESSE ET SPORTS	1 600.00
74210000	VILLE / FONCTIONNEMENT	179 255.00
74212000	VILLE / SALAIRES	313 109.00
74213000	VILLE / ACTION CULTURELLE	20 000.00
74214000	VILLE / ACTION SPECIFIQUES	40 710.00
74216000	VILLE /CEJ MOINS DE 6 ANS	78 010.00
74217000	VILLE / CLAS	5 100.00
74218000	VILLE / CUCS	3 110.00
74219000	VILLE /C.E.J. FAMILLES	7 000.00
74220000	VILLE - M.A.D.	75 634.00
74265000	VILLE / CEJ PLUS DE 6 ANS	61 610.00
74310000	CAF / PS FAMILLES	16 211.88
74311000	CAF / PS ANIMATION GLOBALE	64 608.84
74312000	CAF / PS FJT	157 132.00
74313000	CAF / PS ENFANCE JEUNESSE	47 880.50
74314000	CAF / CLAS	12 229.80
74315000	CAF / REAPP	1 100.00
74316000	CAF / PS HANDICAP	2 937.60
74319000	CAF ACTIONS SPECIFIQUES	12 000.00
74412700	ETAT - DDCS (Cohésion Sociale)	12 933.00
74490000	FONJEP CULTUREL	7 103.00
74491000	FONJEP SOCIAL	7 223.00
74610000	C.GENERAL / FONCTIONNEMENT	18 540.00
74611000	C.GENERAL / DDISS-FJT	26 000.00
74615000	C.GENERAL - ACTIONS	8 250.00
74616000	CONSEIL GENERAL/CLAS	1 650.00
74710000	A.C.S.E.	1 000.00
74800000	C.REGIONAL / TREMLIN	9 000.00
74810000	C.REGIONAL / ACTIONS	53 200.00
74820000	ARS - AGENCE REGIONALE DE SANTE	6 000.00
74890000	SUBVENTIONS - AUTRES	14 000.00
	Total :	1 330 155.66

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
75500000	QUOTE PART EN COMMUN	3 500.00
75600000	COTISATIONS DES ADHERENTS	8 216.00
75820000	PRODUITS DIVERS-FORMATION(PLAN)	6 900.00
75821000	PRODUITS DIVERS FORMATIONS (PRO	10 000.00
75830000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	120.00
	Total :	28 736.00

76	PRODUITS FINANCIERS	
76700000	PRODUITS DES PLACEMENTS	3 000.00
	Total :	3 000.00

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
77180000	PRODUITS SUR OPERAT° GESTIO	150.00
77210000	PRODUITS S/EXERC.ANTERIEURS	1 020.00
	Total :	1 170.00

BUDGET GENERAL

BP 2016, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

64 CHARGES DE PERSONNEL		
64110000	SALAIRES	993 838.36
64111000	REMUNERATION INTERMITTENTS	1 776.25
64120000	CONGES PAYES DU PERSONNEL	2 030.00
64130000	COMPTE EPARGNE TEMPS	3 045.00
64180000	PRIME DE TRANSPORT	105 365.00
64500000	U.R.S.S.A.F.	191 940.75
64510000	RETRAITE + A.G.F.F.	54 598.87
64520000	PREVOYANCE	7 527.61
64540000	A.S.S.E.D.I.C.	30 693.23
64550000	MUTUELLE	7 357.46
64560000	GUICHET UNIQUE	1 806.70
64580000	MEDECINE DU TRAVAIL	4 500.20
64710000	AUTRES CHARGE SOCIALE C.PAYES	1 218.00
64720000	PROVISION CHARGES C.E.T.	2 131.50
64820000	COMITE D'ETABLISSEMENT	8 627.50
64885000	CHEQUE DEJEUNER	10 980.92
Total :		1 427 437.35

79 TRANSFERTS DE CHARGES		
79110000	TRANSF.CHGES S/PLUSIEURS EXERC	980.00
79120000	TRANSFERT DE CHARGES EXERCICE	50.00
Total :		1 030.00

65 AUTRES CHARGES GESTION COURAN		
65400000	PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABL	1 500.00
65510000	QUOTE PART EN COMMUN	1 500.00
65710000	BOURSES ACCORDEES / AIDES AUX AC	150.00
Total :		3 150.00

67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67120000	PENALITES ET AMENDES FISCALES	5 000.00
67180000	AUTRES CHARGES S/OPER.GEST°	1 000.00
67210000	CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	7 000.00
Total :		13 000.00

68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS		
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	78 600.00
68150000	DOTAT° ENGAGEMENT RETRAITE	7 500.00
Total :		86 100.00

Total charges :	2364846.47
------------------------	-------------------

Total produits :	2364846.47
-------------------------	-------------------

Approuvé le :

Signatures :

Président

Trésorier

3. Budget prévisionnel 2017

M.C.L. POITIERS
POITIERS

Le 28/04/2015 à 14:13

BUDGET GENERAL

BP 2017, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

60	ACHATS	
60220000	FOURNITURES CONSOMMABLES	6 426.63
60222000	PRODUITS D'ENTRETIEN	7 692.06
60410000	ACHATS DE SPECTACLES	9 690.95
60611000	ELECTRECITE	39 996.00
60613000	CARBURANTS	3 060.30
60614000	ORDURES MENAGERES	7 140.70
60615000	DESINSECTISATION	1 836.18
60616000	PROPRETE DES LOCAUX	1 887.18
60617000	EAU	19 040.01
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN-PT EQUIP	4 080.40
60631000	PETIT OUTILLAGE	4 142.01
60632000	FOURNITURES ACTIVITES	38 073.97
60633000	FOURNITURES D'ENTRETIEN	51.01
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 110.40
60650000	BLANCHISSERIE	17 002.34
60660000	ENTRETIEN VEHICULES	3 876.38
60670000	FOURNITURES DE SECURITE DES LOC.	633.88
60680000	AUTRES FOURNITURES	510.05
60681000	PHARMACIE	306.03
60710000	APPROVISIONNEMENT BAR	2 040.20
60720000	ALIMENTAIRE ACTIVITES	21 929.12
60730000	APPROVISIONNEMENT EPICERIE	14 791.45
60740000	ACHAT D'ENREGISTREMENT	51.01
Total :		211 368.26

70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
70600000	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES	100 989.90
70610000	BOURSES POUR LES USAGERS	612.06
70611000	PARTICIPATIONS DES USAGERS	765.08
70612000	PARTICIPATION CAF / ATLAS - ALOE	19 381.90
70612500	AIDES AUX VACANCES CG 86	1 020.10
70613000	PARTICIPATION USAGERS EPICERIE	15 301.50
70614000	RECETTES FRIPERIE	1 020.10
70620000	RECETTES SPECTACLES	2 244.22
70620100	PARTICIPATIONS PARTENAIRES EPICE	6 630.65
70710000	LOYERS	180 791.57
70720000	CHARGES	4 182.01
70730000	LAVERIE	636 299.67
70750000	RECETTES BAR	3 045.15
70760000	BUVETTE	152.26
70830000	LOCATIONS DIVERSES	4 060.20
70840000	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	10 607.27
70880000	PRODUITS ANNEXES ACTIVITES	17 763.37
70881000	AUTRES PRODUITS SERVICES AN	1 624.08
Total :		1 006 491.09

61	SERVICES EXTERIEURS	
61200000	CREDIT BAIL DU MATERIEL PHOTOCOP	6 095.10
61210000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - TELEPHON	5 993.09
61220000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - INFORMAT	13 150.59
61320000	LOCATION IMMOBILIERE - FJT	60 833.66
61321000	LOCATIONS IMMOBILIERES ACTIVITES	158 696.25
61351000	LOYER DU MATERIEL - INFORMATIQUE	385.60
61352000	MACHINE A AFFRANCHIR	1 275.12
61520000	ENTRET.REPAR.BIENS IMMOBIL (CONTI	2 427.84
61521000	TRAVAUX ENTRETIEN BIENS IMMOBILIE	1 530.15
61550000	ENTRET.REPARAT° BIENS MOBIL	9 120.30
61563000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	12 538.05
61565000	MAINTENANCE AUTRES INSTALLA	102.01
61610000	ASSURANCES MULTIRISQUES	25 798.73
61680000	AUTRES PRIMES ASSURANCES	448.84
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	1 882.13
Total :		300 277.46

BUDGET GENERAL

BP 2017, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
62140000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION - VILLE	77 154.24
62141000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION - AUTF	68 236.61
62150000	DEFRAIEMENTS SERVICES CIVILS	1 303.69
62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	2 550.25
62268000	AUTRES HONORAIRES	10 675.70
62280000	FRAIS CRT-ANCV	132.61
62320000	ANNONCES ET INSERTIONS (OFFICIEL)	5 580.25
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES (REGULIEF	2 917.49
62370000	PUBLICATIONS (ponctuel)	3 315.32
62380000	DIVERS POURBOIRES-DONS...	510.05
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	20.40
62480000	TRANSPORT DIVERS	9 592.98
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 774.37
62560000	MISSIONS	4 822.75
62570000	RECEPTIONS	2 754.27
62580000	FRAIS FONCT.INSTANCES ASSOCI	1 734.17
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	3 149.18
62630000	TELEPHONE	14 810.11
62670000	LIGNES SPECIALISEES INTERNET	2 337.10
62710000	FRAIS BANCAIRES	1 591.36
62720000	COMMISSIONS SUR CARTES	73.45
62730000	FRAIS CHEQUES DEJEUNER	336.63
62800000	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 326.13
62810000	CONCOURS DIVERS/COTISATIONS	19 429.28
62820000	TRAVAUX A FACONS EXTERIEUR	550.85
62860000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PLAN	11 583.69
62861000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PROFI	10 201.00
62863000	AUTRES FRAIS DE FORMATION	459.05
	Total :	260 922.98

63	IMPOTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	30 895.58
63140000	EFFORT A LA CONSTRUCTION	2 575.56
63330000	FORMATION CONTINUE	16 483.60
63580000	DROITS D'AUTEURS	3 090.68
	Total :	53 045.42

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
74111000	ASP-CAE	66 018.04
74150000	JEUNESSE ET SPORTS	1 600.00
74210000	VILLE / FONCTIONNEMENT	179 255.00
74212000	VILLE / SALAIRES	313 109.00
74213000	VILLE / ACTION CULTURELLE	20 000.00
74214000	VILLE / ACTION SPECIFIQUES	40 710.00
74216000	VILLE /CEJ MOINS DE 6 ANS	78 010.00
74217000	VILLE / CLAS	5 100.00
74218000	VILLE / CUCS	3 110.00
74219000	VILLE /C.E.J. FAMILLES	7 000.00
74220000	VILLE - M.A.D.	75 634.00
74265000	VILLE / CEJ PLUS DE 6 ANS	61 610.00
74310000	CAF / PS FAMILLES	16 536.12
74311000	CAF / PS ANIMATION GLOBALE	65 901.02
74312000	CAF / PS FJT	160 274.64
74313000	CAF / PS ENFANCE JEUNESSE	48 838.11
74314000	CAF / CLAS	12 474.40
74315000	CAF / REAPP	1 100.00
74316000	CAF / PS HANDICAP	2 937.60
74319000	CAF ACTIONS SPECIFIQUES	12 000.00
74412700	ETAT - DDCS (Cohésion Sociale)	12 933.00
74490000	FONJEP CULTUREL	7 103.00
74491000	FONJEP SOCIAL	7 223.00
74610000	C.GENERAL / FONCTIONNEMENT	18 540.00
74611000	C.GENERAL / DDISS-FJT	26 000.00
74615000	C.GENERAL - ACTIONS	8 250.00
74616000	CONSEIL GENERAL/CLAS	1 650.00
74710000	A.C.S.E.	1 000.00
74800000	C.REGIONAL / TREMLIN	9 000.00
74810000	C.REGIONAL / ACTIONS	53 200.00
74820000	ARS - AGENCE REGIONALE DE SANTE	6 000.00
74890000	SUBVENTIONS - AUTRES	14 000.00
	Total :	1 336 116.93

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
75500000	QUOTE PART EN COMMUN	3 500.00
75600000	COTISATIONS DES ADHERENTS	8 216.00
75820000	PRODUITS DIVERS-FORMATION(PLAN)	6 969.00
75821000	PRODUITS DIVERS FORMATIONS (PRO	10 100.00
75830000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	120.00
	Total :	28 905.00

76	PRODUITS FINANCIERS	
76700000	PRODUITS DES PLACEMENTS	3 000.00
	Total :	3 000.00

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
77180000	PRODUITS SUR OPERAT° GESTIO	150.00
77210000	PRODUITS S/EXERC.ANTERIEURS	1 020.00
	Total :	1 170.00

BUDGET GENERAL

BP 2017, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

64 CHARGES DE PERSONNEL		
64110000	SALAIRES	1 008 745.94
64111000	REMUNERATION INTERMITTENTS	1 802.89
64120000	CONGES PAYES DU PERSONNEL	2 060.45
64130000	COMPTE EPARGNE TEMPS	3 090.68
64180000	PRIME DE TRANSPORT	106 945.48
64500000	U.R.S.S.A.F.	194 819.86
64510000	RETRAITE + A.G.F.F.	55 417.85
64520000	PREVOYANCE	7 640.52
64540000	A.S.S.E.D.I.C.	31 153.63
64550000	MUTUELLE	7 467.82
64560000	GUICHET UNIQUE	1 833.80
64580000	MEDECINE DU TRAVAIL	4 567.70
64710000	AUTRES CHARGE SOCIALE C.PAYES	1 236.27
64720000	PROVISION CHARGES C.E.T.	2 163.47
64820000	COMITE D'ETABLISSEMENT	8 756.91
64885000	CHEQUE DEJEUNER	11 145.63
Total :		1 448 848.90

79 TRANSFERTS DE CHARGES		
79110000	TRANSF.CHGES S/PLUSIEURS EXERC	980.00
79120000	TRANSFERT DE CHARGES EXERCICE	50.00
Total :		1 030.00

65 AUTRES CHARGES GESTION COURAN		
65400000	PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABL	1 500.00
65510000	QUOTE PART EN COMMUN	1 500.00
65710000	BOURSES ACCORDEES / AIDES AUX AC	150.00
Total :		3 150.00

67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67120000	PENALITES ET AMENDES FISCALES	5 000.00
67180000	AUTRES CHARGES S/OPER.GEST°	1 000.00
67210000	CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	7 000.00
Total :		13 000.00

68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS		
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	78 600.00
68150000	DOTAT° ENGAGEMENT RETRAITE	7 500.00
Total :		86 100.00

Total charges :	2376713.02
------------------------	-------------------

Total produits :	2376713.02
-------------------------	-------------------

Approuvé le :

Signatures :

Président

Trésorier

4. Budget prévisionnel 2018

M.C.L. POITIERS
POITIERS

Le 28/04/2015 à 14:14

BUDGET GENERAL

BP 2018, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

60	ACHATS		70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
60220000	FOURNITURES CONSOMMABLES	6 490.90	70600000	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES	100 989.90
60222000	PRODUITS D'ENTRETIEN	7 768.98	70610000	BOURSES POUR LES USAGERS	618.18
60410000	ACHATS DE SPECTACLES	9 787.86	70611000	PARTICIPATIONS DES USAGERS	772.73
60611000	ELECTRECITE	40 395.96	70612000	PARTICIPATION CAF / ATLAS - ALOE	19 575.72
60613000	CARBURANTS	3 090.90	70612500	AIDES AUX VACANCES CG 86	1 030.30
60614000	ORDURES MENAGERES	7 212.11	70613000	PARTICIPATION USAGERS EPICERIE	15 454.51
60615000	DESINSECTISATION	1 854.54	70614000	RECETTES FRIPERIE	1 030.30
60616000	PROPRETE DES LOCAUX	1 906.05	70620000	RECETTES SPECTACLES	2 266.66
60617000	EAU	19 230.41	70620100	PARTICIPATIONS PARTENAIRES EPICE	6 696.96
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN-PT EQUIP	4 121.20	70710000	LOYERS	181 695.53
60631000	PETIT OUTILLAGE	4 183.43	70720000	CHARGES	4 202.92
60632000	FOURNITURES ACTIVITES	38 454.71	70730000	LAVERIE	639 481.17
60633000	FOURNITURES D'ENTRETIEN	51.52	70750000	RECETTES BAR	3 060.38
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 181.50	70760000	BUVETTE	153.02
60650000	BLANCHISSERIE	17 172.36	70830000	LOCATIONS DIVERSES	4 080.50
60660000	ENTRETIEN VEHICULES	3 915.14	70840000	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	10 660.31
60680000	AUTRES FOURNITURES	515.15	70880000	PRODUITS ANNEXES ACTIVITES	17 852.19
60681000	PHARMACIE	309.09	70881000	AUTRES PRODUITS SERVICES AN	1 632.20
60710000	APPROVISIONNEMENT BAR	2 060.60			
60720000	ALIMENTAIRE ACTIVITES	22 148.41		Total :	1 011 253.48
60730000	APPROVISIONNEMENT EPICERIE	14 939.36			
60740000	ACHAT D'ENREGISTREMENT	51.52			
	Total :	212 841.70			

61	SERVICES EXTERIEURS	
61200000	CREDIT BAIL DU MATERIEL PHOTOCOP	6 156.05
61210000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - TELEPHON	6 053.02
61220000	CREDIT BAIL DU MATERIEL - INFORMAT	13 282.10
61320000	LOCATION IMMOBILIERE - FJT	61 442.00
61321000	LOCATIONS IMMOBILIERES ACTIVITES	160 283.21
61351000	LOYER DU MATERIEL - INFORMATIQUE	389.46
61352000	MACHINE A AFFRANCHIR	1 287.87
61520000	ENTRET.REPAR.BIENS IMMOBIL (CONTI	2 452.12
61521000	TRAVAUX ENTRETIEN BIENS IMMOBILIE	1 545.45
61550000	ENTRET.REPARAT° BIENS MOBIL	9 211.50
61563000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	12 663.43
61565000	MAINTENANCE AUTRES INSTALLA	103.03
61610000	ASSURANCES MULTIRISQUES	26 056.72
61680000	AUTRES PRIMES ASSURANCES	453.33
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	1 900.95
	Total :	303 280.24

BUDGET GENERAL

BP 2018, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
62140000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION - VILLE	77 925.78
62141000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION - AUTF	68 918.98
62150000	DEFRAIEMENTS SERVICES CIVILS	1 316.73
62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	2 575.75
62268000	AUTRES HONORAIRES	10 782.46
62280000	FRAIS CRT-ANCV	133.94
62320000	ANNONCES ET INSERTIONS (OFFICIEL)	5 636.05
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES (REGULIEF	2 946.66
62370000	PUBLICATIONS (ponctuel)	3 348.47
62380000	DIVERS POURBOIRES-DONS...	515.15
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	20.60
62480000	TRANSPORT DIVERS	9 688.91
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 812.11
62560000	MISSIONS	4 870.98
62570000	RECEPTIONS	2 781.81
62580000	FRAIS FONCT.INSTANCES ASSOCI	1 751.51
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	3 180.67
62630000	TELEPHONE	14 958.21
62670000	LIGNES SPECIALISEES INTERNET	2 360.47
62710000	FRAIS BANCAIRES	1 607.27
62720000	COMMISSIONS SUR CARTES	74.18
62730000	FRAIS CHEQUES DEJEUNER	340.00
62800000	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 339.39
62810000	CONCOURS DIVERS/COTISATIONS	19 623.57
62820000	TRAVAUX A FACONS EXTERIEUR	556.36
62860000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PLAN	11 699.53
62861000	FRAIS DE FORMATION REGLES - PROFI	10 303.01
62863000	AUTRES FRAIS DE FORMATION	463.64
Total :		263 532.19

63	IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	31 359.01
63140000	EFFORT A LA CONSTRUCTION	2 614.19
63330000	FORMATION CONTINUE	16 730.85
63580000	DROITS D'AUTEURS	3 137.04
Total :		53 841.09

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
74111000	ASP-CAE	66 018.04
74150000	JEUNESSE ET SPORTS	1 600.00
74210000	VILLE / FONCTIONNEMENT	179 255.00
74212000	VILLE / SALAIRES	313 109.00
74213000	VILLE / ACTION CULTURELLE	20 000.00
74214000	VILLE / ACTION SPECIFIQUES	40 710.00
74216000	VILLE /CEJ MOINS DE 6 ANS	78 010.00
74217000	VILLE / CLAS	5 100.00
74218000	VILLE / CUCS	3 110.00
74219000	VILLE /C.E.J. FAMILLES	7 000.00
74220000	VILLE - M.A.D.	75 634.00
74265000	VILLE / CEJ PLUS DE 6 ANS	61 610.00
74310000	CAF / PS FAMILLES	16 866.84
74311000	CAF / PS ANIMATION GLOBALE	67 219.04
74312000	CAF / PS FJT	163 480.13
74313000	CAF / PS ENFANCE JEUNESSE	49 814.87
74314000	CAF / CLAS	12 474.40
74315000	CAF / REAPP	1 100.00
74316000	CAF / PS HANDICAP	2 937.60
74319000	CAF ACTIONS SPECIFIQUES	12 000.00
74412700	ETAT - DDCS (Cohésion Sociale)	12 933.00
74490000	FONJEP CULTUREL	7 103.00
74491000	FONJEP SOCIAL	7 223.00
74610000	C.GENERAL / FONCTIONNEMENT	18 540.00
74611000	C.GENERAL / DDISS-FJT	26 000.00
74615000	C.GENERAL - ACTIONS	8 250.00
74616000	CONSEIL GENERAL/CLAS	1 650.00
74710000	A.C.S.E.	1 000.00
74800000	C.REGIONAL / TREPLIN	9 000.00
74810000	C.REGIONAL / ACTIONS	53 200.00
74820000	ARS - AGENCE REGIONALE DE SANTE	6 000.00
74890000	SUBVENTIONS - AUTRES	14 000.00
Total :		1 341 947.92

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
75500000	QUOTE PART EN COMMUN	3 500.00
75600000	COTISATIONS DES ADHERENTS	8 216.00
75820000	PRODUITS DIVERS-FORMATION(PLAN)	7 038.69
75821000	PRODUITS DIVERS FORMATIONS (PRO	10 201.00
75830000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	120.00
Total :		29 075.69

76	PRODUITS FINANCIERS	
76700000	PRODUITS DES PLACEMENTS	3 000.00
Total :		3 000.00

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
77180000	PRODUITS SUR OPERAT° GESTIO	150.00
77210000	PRODUITS S/EXERC.ANTERIEURS	1 020.00
Total :		1 170.00

BUDGET GENERAL

BP 2018, Exercice N+1 du 01.01.2015 au 31.12.2015

64 CHARGES DE PERSONNEL		
64110000	SALAIRES	1 023 877.13
64111000	REMUNERATION INTERMITTENTS	1 829.93
64120000	CONGES PAYES DU PERSONNEL	2 091.36
64130000	COMPTE EPARGNE TEMPS	3 137.04
64180000	PRIME DE TRANSPORT	108 549.66
64500000	U.R.S.S.A.F.	197 742.16
64510000	RETRAITE + A.G.F.F.	56 249.12
64520000	PREVOYANCE	7 755.13
64540000	A.S.S.E.D.I.C.	31 620.93
64550000	MUTUELLE	7 579.84
64560000	GUICHET UNIQUE	1 861.31
64580000	MEDECINE DU TRAVAIL	4 636.22
64710000	AUTRES CHARGE SOCIALE C.PAYES	1 254.81
64720000	PROVISION CHARGES C.E.T.	2 195.92
64820000	COMITE D'ETABLISSEMENT	8 888.26
64885000	CHEQUE DEJEUNER	11 312.81
Total :		1 470 581.63

79 TRANSFERTS DE CHARGES		
79110000	TRANSF.CHGES S/PLUSIEURS EXERC	980.00
79120000	TRANSFERT DE CHARGES EXERCICE	18 899.76
Total :		19 879.76

65 AUTRES CHARGES GESTION COURAN		
65400000	PERTES S/CREANCES IRRECOURVABL	1 500.00
65510000	QUOTE PART EN COMMUN	1 500.00
65710000	BOURSES ACCORDEES / AIDES AUX AC	150.00
Total :		3 150.00

67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67120000	PENALITES ET AMENDES FISCALES	5 000.00
67180000	AUTRES CHARGES S/OPER.GEST°	1 000.00
67210000	CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	7 000.00
Total :		13 000.00

68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS		
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	78 600.00
68150000	DOTAT° ENGAGEMENT RETRAITE	7 500.00
Total :		86 100.00

Total charges :	2406326.85
------------------------	-------------------

Total produits :	2406326.85
-------------------------	-------------------

Approuvé le :

Signatures :

Président

Trésorier



Annexes

I. Sommaire détaillé

Introduction	1
I. Quelques chiffres clés	2
II. Le projet associatif du Local	2
1. <i>Le Local : Lieu de culture et de loisirs</i>	3
2. <i>Le Local : Lieu de citoyenneté</i>	3
3. <i>Le Local : Lieu de service</i>	3
4. <i>Le Local : au cœur d'un réseau de partenaires</i>	3
5. <i>Un projet global d'action sociale</i>	4
a) Un projet d'animation globale	4
b) Un lieu d'informations, un lieu ressources	4
c) Une politique de tarifs adaptés	4
6. <i>Un projet favorisant la participation</i>	4
III. Le projet Familles	5
Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale, aux relations et solidarités interfamiliales	5
Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité au sein du centre socioculturel	5
1. <i>Pilotage et modalités de mise en œuvre</i>	5
2. <i>Les axes de travail</i>	5
a) La coordination du projet Familles et Intergénérationnel	5
b) L'animation du projet Familles et Intergénérationnel	6
c) Développer le réseau partenarial	6
IV. Méthodologie de mise en œuvre du contrat de projet	7
Organisation et Ressources humaines	9
I. Organigramme professionnel	9
II. Le pôle socioculturel	10
1. <i>Le secteur Enfance Jeunesse</i>	10
a) L'Accueil de Loisirs Maternel	11
b) L'Accueil de Loisirs Primaire	11
c) L'Espace Ados	11
d) La Fourmilière	11
2. <i>Le Secteur Famille et Intergénérationnel</i>	12
3. <i>Le Secteur Culturel</i>	12
4. <i>L'épicerie solidaire « Le Trait d'Union »</i>	13
5. <i>Le Friperie « Le Local à Frip' »</i>	13
6. <i>Organigramme Pôle Socioculturel</i>	14
7. <i>Organigramme Epicerie Solidaire - Friperie</i>	15
III. Le pôle social Europe	16
1. <i>Les Services Habitat Jeunes</i>	16
2. <i>Organigramme des Services Habitat Jeunes</i>	17
IV. Le pôle général	18
1. <i>L'accueil</i>	18
2. <i>La comptabilité</i>	18
3. <i>Le service entretien</i>	18
4. <i>Le service communication et multimédia</i>	18
5. <i>Organigramme Pôle Général</i>	19
Diagnostic socio spatial et enjeux territoriaux du territoire de l'Association le Local	23
Introduction	23
I. La structure de la population	24
1. <i>L'évolution de la population entre 2007, 2009 et 2011</i>	24

a)	Evolution générale de la population de 1999 à 2011	24
b)	Une population en baisse	24
c)	Les adhérents de l'Association	25
2.	<i>Le centre-ville, un territoire jeune et féminin</i>	26
a)	La répartition par âge	26
b)	L'âge des adhérents	27
c)	Le centre-ville, un territoire féminin... ..	28
d)	...A l'image des adhérents du Local	28
3.	<i>L'indice de jeunesse</i>	29
a)	Poitiers et en particulier le territoire du Local	29
b)	Zoom sur les 11-14 ans sur le territoire de l'Association	30
c)	Zoom sur les 15-17 ans	31
d)	L'Espace Ados du Local	31
4.	<i>La composition des ménages</i>	31
a)	Elément de définition	31
b)	La composition des ménages en 2010	32
c)	La composition des familles bénéficiant de l'épicerie solidaire	32
d)	La composition des couples dans les ménages avec famille	33
e)	La structure des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2010.....	33
5.	<i>Les catégories socioprofessionnelles du territoire Le Local</i>	34
6.	<i>Synthèse : la structure de la population</i>	35
II.	Habitats et habitants : quelles appropriations du territoire pour les habitants ?	35
1.	<i>La mobilité des habitants</i>	35
2.	<i>Le parc de logement du territoire le Local</i>	36
3.	<i>Part de statut d'occupation du logement en 2010</i>	37
4.	<i>Typologie des logements selon le nombre de pièces rattachées aux tranches d'âges</i>	38
5.	<i>L'occupation des différents types de logements</i>	38
a)	Occupation des petits logements	38
b)	Occupation des logements moyens :	39
c)	Occupation des grands logements	40
6.	<i>Le logement social sur le territoire de l'Association Le Local</i>	40
7.	<i>Quels programmes d'habitat sur le territoire du Local ?</i>	41
8.	<i>Synthèse : Habitat et Habitants</i>	41
III.	La précarité : un territoire hétérogène avec des particularités	42
1.	<i>Le poids des allocataires sur le territoire Le Local</i>	42
a)	Distribution spatiale du nombre d'allocataires	42
b)	Evolution du nombre d'allocataires entre 2010 et 2013	43
c)	Pourcentage des locataires bénéficiant d'une aide au logement en 2010	43
d)	Poids des familles monoparentales dans le nombre d'allocataires en 2013	44
2.	<i>La part des allocataires bas revenus sur le territoire et dans l'Association</i>	44
a)	Sur le territoire du Local en 2010	44
b)	Evolution du nombre d'allocataires bas revenus entre 2010 et 2013	45
c)	Carte : Nombre de ménages à bas revenu en 2010	45
3.	<i>Les revenus des adhérents au Local</i>	46
a)	Revenus des adhérents	46
b)	Le QF des adhérents résidant dans le quartier Centre-Ville	47
c)	Les revenus des inscrits aux Accueils de Loisirs	47
d)	Les revenus des inscrits aux Pratiques Amateurs du Local	50
4.	<i>Les bénéficiaires des minimas sociaux</i>	51
5.	<i>Le chômage sur le territoire de l'Association Le Local en 2010</i>	52
6.	<i>Les bénéficiaires de l'Epicerie Solidaire, Le Trait d'Union</i>	53
7.	<i>Synthèse : la précarité</i>	55
IV.	Les structures scolaires du territoire : les écoles publiques et privées	55
1.	<i>Les effectifs des différentes écoles du territoire, 2014/2015</i>	55

2.	<i>Les enfants fréquentant les accueils périscolaires</i>	56
3.	<i>La Coordination Educative Territoriale</i>	57
	Tableau d'effectifs d'élèves dans les établissements scolaires du territoire centre-ville	57
4.	<i>Les effectifs de nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement</i>	58
V.	Le Local également ouvert sur l'extérieur de son territoire	59
VI.	Actualisation des données obtenues en 2015	63
1.	<i>La structure de la population</i>	63
a)	Évolution de la population entre 2007 et 2012	63
b)	Les ménages du territoire centre-ville de Poitiers	64
2.	<i>Le logement en 2012</i>	64
a)	Le parc de logement sur le territoire le Local en 2012	64
b)	Le nombre de logement par statut d'occupation en 2012	65
3.	<i>La précarité : un territoire hétérogène avec des particularités</i>	65
a)	Évolution du nombre d'allocataires entre 2010 et 2014	65
b)	Évolution du nombre d'allocataires bas revenu entre 2013 et 2014	66
4.	<i>Éléments de réflexion sur la baisse de fréquentation dans les Accueils de Loisirs</i>	67
	Quelques remarques recueillies auprès des familles par l'accueil du Local (responsable des inscriptions) et par les responsables d'accueils de loisirs :	67
	Début 2016, un certain nombre de mesures sont testées et des réflexions avancent :	68
	Bilan financier de la période 2011 à 2015	69
I.	Bilan de 2011 à 2014	69
	Analyse comparative des comptes 2011 à 2014	70
II.	Bilan de l'exercice financier 2015	72
	Analyse de la situation financière du Local au 31 décembre 2015	72
1.	<i>Les événements qui ont marqués l'année 2015</i>	72
a)	Secteur Enfance jeunesse	72
b)	Secteur habitat jeunes	72
c)	Accueil	73
2.	<i>Analyse du compte de résultats 2015</i>	73
a)	Le compte de charges :	73
b)	Le compte de produits :	73
c)	Le résultat de l'exercice	74
3.	<i>Analyse du bilan de l'exercice</i>	74
	Synthèse des enquêtes et des entretiens	76
I.	Synthèse des enquêtes adhérents	76
1.	<i>Les adhérents et le local</i>	77
2.	<i>Les adhérents proposent de nouvelles actions à mettre en place</i>	77
II.	Synthèse des enquêtes habitants	78
1.	<i>Les habitants et Le local</i>	78
2.	<i>Les habitants / adhérents et le quartier</i>	80
III.	Les partenaires du Local	81
1.	<i>Les partenaires du centre social</i>	81
2.	<i>Les partenaires du secteur Familles</i>	82
3.	<i>Autres partenaires</i>	82
IV.	Partenaires de la Résidence Habitat Jeunes	83
V.	Enquêtes auprès des partenaires	84
➤	Sur quoi porte le partenariat avec Le Local	84
➤	Depuis combien de temps êtes-vous partenaire du Local ?	84
➤	Sur quelle mission porte votre partenariat avec Le Local ?	84
➤	Quel regard portez-vous sur ce partenariat, comment le qualifieriez-vous ?	85
➤	Que pensez-vous que ce partenariat apporte à votre structure ?	85
➤	Que pensez-vous que ce partenariat apporte au territoire sur lequel vous agissez ?	85
VI.	Synthèse des groupes de parole	86
	Synthèse de l'évaluation des objectifs par mission	87

Rappel de la méthode	87
Rappel du plan d'action 2011/2015	88
Evolution diachronique et continuité 2015/2019	90
Fiche action - Accueil de Loisirs Maternel	91
Fiche action - ALSH Cornet	93
Fiche action - Accompagnement à la scolarité.....	94
Fiche action - La Fourmilière	96
Fiche action - Fête de Quartier.....	97
Fiche action - Aide à la création	98
Fiche action - Accompagnement des bénévoles	99
Fiche action - Accompagnement social.....	100
Fiche action - Accueil des jeunes européens - Service Mobilité Internationale.....	102
Fiche action - Prévention Centre-Ville – Quartier Rivaud	103
Fiche action - Prévention SIDA	104
Fiche action - Accompagnement quotidien des jeunes	105
Fiche action – Bourse aux spectacles	107
Fiche action - Espace Multimédia	108
Fiche action - En direction des sourds et malentendants	109
Fiche action - Friperie.....	111
Evolution diachronique et continuité 2015/2019	113
Fiche action - Projet Passerelle ALM - ALSH.....	114
Fiche action - Galerie Tintam'art.....	115
Fiche action - Repas familles	116
Fiche action - Espace Galerie.....	117
Fiche action - Cinéma en plein air – Passeurs d'Images.....	118
Fiche action - Les Bistrots de l'Eté.....	119
Fiche action - Pratiques amateurs.....	120
Fiche action - Jeudis du Bar	121
Fiche action - Les Dimanches du Local	122
Fiche action - Chantier-Loisirs Ados	123
Fiche action - Espace Ados	124
Evolution diachronique et continuité 2015/2019	125
Fiche action - Résidence Habitat Jeunes	126
Fiche action - Chantier-Loisirs Résidence Habitat Jeunes	127
Fiche action - Epicerie Solidaire	128
Fiche action - Service Logement Jeunes.....	129
Evolution diachronique et continuité 2015/2019	131
Fiche action - Echange inter-Centres de Loisirs	132
Fiche action - Autrement'Diff.....	133
Fiche action - Bar Ados.....	134
Fiche action - Départ Vacances Autonome	135
Fiche action - Sortie et Séjours Familles.....	136
Fiche action - Echanges Européens	137
Fiche action - Avant-Scène	138
Fiche action - Aide au départ en vacances, Dispositif « Vacances Ouvertes ».....	139
Fiche action - Action santé	141
Fiche action - Comité de résidents.....	143
Fiche Action - Conseil de Vie Sociale	144
Fiche action - Webradio	145
Evolution diachronique et continuité 2015/2019	147
Fiche action - Ateliers parents/enfants/ados.....	148
Fiche action - Mobilo Cuisto.....	150
Fiche action - Tricopapoteuses	151
Fiche action - Atelier loisirs créatifs	152

Fiche action - Cohabitation intergénérationnelle	153
1. SOLIDARITE	154
2. SOCIABILITE.....	155
3. INTERGENERATIONNEL.....	155
4. CITOYENNETE.....	156
5. ECONOMIE	156
Stratégie.....	159
a) Une seule entité juridique	159
b) Première séparation.....	159
c) Diagnostic Associatif.....	160
d) Développement.....	160
Les valeurs.....	161
Les missions	162
Plan d'action 2015 / 2019.....	164
I. L'ouverture aux bénévoles du Local de plusieurs secteurs ou actions.....	164
1. L'Espace Bar.....	164
2. Les séjours, les stages et les sorties dans les accueils de loisirs	164
3. Les sorties, weekends ou chantiers loisirs de la Résidence Habitat Jeunes.....	164
II. L'ouverture des activités multimédia au plus grand nombre	164
L'évaluation des actions 2015 / 2019.....	165
Eléments financiers 2015 / 2019.....	166
III. Les budgets prévisionnels de 2015 à 2018	167
1. Budget prévisionnel 2015	167
2. Budget prévisionnel 2016	170
3. Budget prévisionnel 2017	173
4. Budget prévisionnel 2018	176
Annexes	181
I. Sommaire détaillé	181
II. Enquêtes et interviews	186

II. Enquêtes et interviews

ENQUETE AUPRES DES ADHERENTS DU LOCAL

Le Local travaille actuellement à revoir son projet associatif. Le but de ce travail est de vérifier si les actions et les services proposés aujourd'hui correspondent toujours aux besoins des habitants du quartier centre-ville. Il s'agit également de repérer des besoins nouveaux ou non couverts par notre action.

Dans la mission que nous nous sommes fixés sur la citoyenneté, nous souhaitons qu'une place plus importante soit accordée à la parole des habitants du quartier, en particulier ceux « que l'on n'entend pas », leur donner les moyens d'agir sur leur territoire.

Vous êtes :

- 1- Un homme une femme votre âge : ans votre situation matrimoniale :
- 2- Vous avez des enfants : oui – non si, oui, combien :
- 3- Vous habitez le quartier centre-ville : (rue) : IRIS (voir carte)
- 4- Hors du quartier centre-ville : quartier :
- 5- Pour les habitants hors Poitiers, commune :
- 6- Vous habitez : une maison un appartement :
- 7- Vous êtes : propriétaire locataire
- 8- Vous avez une activité professionnelle : oui non si, oui, sur le quartier : oui non
- 9- Connaissez vous votre Quotient familial au Local : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – non connu

Vous et le Local :

- 10- Dans votre famille, qui est adhérent : vous : votre conjoint : vos enfants :
- 11- Depuis combien de temps êtes vous adhérents : Ans
- 12- Quelles activités pratiquez-vous au local :
- 13- Vous :votre conjoint :Vos enfants :
- 14- Comment avez-vous connu le local ? Bouche à oreilles plaquette du Local : journaux :
Autre (précisez) :
- 15- Êtes-vous bénévole au local ? Oui non depuis combien de temps :
- 16- Vous êtes bénévole : élu au Conseil d'administration bénévole d'activité laquelle
- 17- Pour quelle activité :
- 18- Comment êtes vous devenu bénévole : amené par un autre bénévole presse: Autre:
- 19- Quelles motivations vous ont poussé à devenir bénévole au Local :

- 20- Le bénévolat au Local vous apporte-t-il quelque chose d'un point de vue personnel :

21- Pouvez-vous raconter votre "parcours" au local (vous êtes entré pour y faire quoi ? comment vous êtes allés vers autre chose ? vos rencontres,)...

22- Depuis 2010, le Local a décidé de classer ses actions en 6 missions, en connaissez-vous ? Oui non

23- Lesquelles : Solidarité sociabilité citoyenneté : économie : intergénérationnel : Dév. Durable :

24- Laquelle de ces missions vous semble la plus importante pour le quartier centre-ville :

25- Solidarité sociabilité citoyenneté : économie : intergénérationnel : Dév. Durable :

26- Quelle définition donnez-vous pour cette mission ?

27- Pensez-vous que l'action du Local correspond aux besoins des habitants du quartier : Oui non

28- Pourquoi :

29- Quelles actions ou quelles activités le Local devrait-il mettre en place pour répondre aux besoins des habitants du quartier centre-ville :

Vous et le quartier :

30- Que pensez-vous du quartier centre-ville :

31- Quel est le lieu que vous préférez dans le quartier :

32- Quel est le lieu qui rassemble les habitants du centre-ville :

33- Qu'est-ce qui vous plait dans ce quartier du centre-ville :

34- Selon vous, quel est le problème principal dans le quartier centre-ville:

35- Selon vous, que faudrait-il améliorer ou créer dans le quartier centre-ville :

Lieu de l'enquête :

ENQUETE AUPRES DES HABITANTS DU CENTRE-VILLE

Le Local travaille actuellement à revoir son projet associatif. Le but de ce travail est de vérifier si les actions et les services proposés aujourd'hui correspondent toujours aux besoins des habitants du quartier centre-ville. Il s'agit également de repérer des besoins nouveaux ou non couverts par notre action.

Dans la mission que nous nous sommes fixés sur la citoyenneté, nous souhaitons qu'une place plus importante soit accordée à la parole des habitants du quartier, en particulier ceux « que l'on n'entend pas », leur donner les moyens d'agir sur leur territoire.

Habitez vous le centre ville ? Etes vous adhérent au local ?

Vous êtes :

1. Un homme une femme votre âge : ans votre situation matrimoniale :
2. Vous avez des enfants : oui – non si, oui, combien :
3. Vous habitez le quartier centre-ville : (rue) : IRIS correspondant :
4. Vous habitez : une maison un appartement :
5. Vous êtes : propriétaire locataire
6. Vous avez une activité professionnelle : oui non si, oui, sur le quartier : oui non

Vous et le quartier :

7. Que pensez-vous du quartier centre-ville :

8. Quel est le lieu que vous préférez dans le quartier :
9. Quel est le lieu qui rassemble les habitants du centre-ville :
10. Qu'est-ce qui vous plaît dans ce quartier du centre-ville :

11. Selon vous, quel est le problème principal dans le quartier centre-ville:

12. Selon vous, que faudrait il améliorer dans le quartier centre-ville :

Le Local :

13. Connaissez vous le local : oui non

Si oui : Comment avez-vous connu le local ?

Bouche à oreilles plaquette du Local : journaux : Autre (précisez) :

14. Selon vous, quelle est la mission du Local, à quoi sert-il :

15. Selon vous quel est le type de public qui fréquente le Local :

16. Avez-vous déjà pensé adhérer au Local : oui non

17. Si oui Pourquoi :

18. Quelles seraient pour vous, les actions ou les activités que le Local devrait mettre en place pour répondre aux besoins des habitants du quartier centre-ville :

19. Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

20. Acceptez-vous d'être recontacté pour recevoir les informations du Local : oui non

21. Pour devenir bénévole au Local : oui non

22. Nom et Prénom : Mail :
.....

Nom de l'enquêteur :

Durée

Lieu de l'enquête :

Ressenti de l'enquêteur

ENQUETE AUPRES DES PARTENAIRES DU LOCAL

Nom de votre structure :

.....

Adresse de votre structure :

.....

.....

Avec quel secteur du local êtes-vous en partenariat ? Cases à cocher

Général

Administratif

Comptable

Entretien maintenance

Autre :
.....

Socioculturel

Petite enfance 3/6 ans

Enfance 6/11 ans

Ados 11/15 ans

Jeunes 15/18 ans

Familles

Intergénérationnel

Action culturelle

Autre :
.....

Habitat Jeunes (FJT)

Résidence Habitat jeunes

Service Logements jeunes

Cohabitation intergé.

Autre :

Le partenariat porte-t-il (plusieurs réponses possibles)

❶ sur une action particulière (projet)

▪ nom du projet ou de l'action

•

❷ sur un public particulier commun avec votre structure

○ sur un public dont vous avez la responsabilité

▪ nom ou définition de ce public

•

❸ sur une de vos missions :

▪ laquelle

•

Depuis combien de temps êtes-vous partenaire du Local ? (0 à 10 ans)

1 an	2 ans	3 /5 ans	5/10 ans	+ 10 ans
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Depuis quatre ans, Le local définit son projet associatif autour de six missions : Solidarité, Sociabilité, Citoyenneté, Intergénérationnel, Economie, Développement Durable. A votre avis, sur quelle mission porte votre partenariat avec Le Local ? (plusieurs réponses possibles)

Solidarité

Sociabilité

Citoyenneté

Intergénérationnel

Economie

Développement Durable

Quel regard portez-vous sur ce partenariat, comment le qualifieriez-vous ?

.....

.....

.....

Que Pensez vous que ce partenariat apporte:

À votre structure ?

.....

.....

.....

A l'Association Le Local ?

.....

.....

.....

Au territoire sur lequel vous agissez ?

.....

.....

.....

Quelles sont, pour vous, les pistes d'améliorations de ce partenariat ?

.....

.....

.....S